

46 2 2 2 6 3 1

FRANCE-CHINE

VERS L'AN 2000

DOSSIER D'ETUDES SUR LES RELATIONS ET
LES COOPERATIONS ENTRE LES DEUX PAYS
DANS LES DOMAINES :

- ECONOMIQUE
- INDUSTRIEL
- COMMERCIAL
- CULTUREL
- SCIENTIFIQUE
- TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE

I N T R O D U C T I O N

Jusqu'aujourd'hui, beaucoup de livres ont été publiés sur la Chine, nombre d'études ont été faites par différentes sociétés et organismes, par des universitaires et par des spécialistes dans le monde, y compris ceux de la France.

Pourquoi un nouveau dossier d'études sur la Chine?

D'abord, les choses évoluent, et très souvent assez rapidement dans ce pays avec sa population d'un milliard et 40 millions d'habitants (en 1986). Il y a toujours nombre de choses nouvelles et récentes à apprendre en Chine. **La Chine bouge.**

Ce dossier d'études se consacre et se limite essentiellement aux relations entre la France et la Chine dans le domaine: relations économiques, coopération scientifique, industrielle et culturelle.

La Chine est en train d'accélérer sa nouvelle politique de développement. Elle ouvre ses frontières pour la coopération économique et industrielle, et pour les investissements étrangers.

Pour réaliser le réajustement et la réforme économique, la Chine doit importer, dans les années à venir, des biens d'équipement et de technologie dans le domaine de l'énergie, des transports et de la modernisation des entreprises.

L'économie chinoise se trouve aujourd'hui à l'un des tournants les plus importants depuis trente ans. Là, la France peut apporter sa contribution dans beaucoup de domaines.

L'agriculture est toujours considérée comme constituant la base de l'économie nationale chinoise. La population chinoise est à 80% rurale, avec environ 800 millions de paysans. La modernisation des travaux agricoles exige des machinismes agricoles, des engrais, des insecticides.

La Chine donne la priorité au développement de l'industrie légère. Même si l'industrie lourde doit apporter son appui au développement de l'agriculture et de l'industrie légère, une part assez importante du budget sera attribuée dans les secteurs de production de biens de consommation les plus demandés.

La France et ses entreprises ont toujours la possibilité de trouver leur place en Chine. Ce pays est un énorme marché en voie de développement. Dans 10 à 15 ans, ce marché deviendra encore plus potentiel qu'aujourd'hui.

La présence française en Chine doit être renforcée, dès maintenant. Les Américains, le Japonais, les Allemands, sont déjà là, devançant les Français.

LES TRANSPORTS MARITIMES

La Chine n'a cessé de développer ses transports internationaux par porte-conteneurs par suite du développement accéléré de la croissance de son commerce extérieur.

Durant la période du sixième plan quinquennal (1980-1985), le volume du trafic-marchandises par conteneurs sur les lignes internationales était de 770.000 conteneurs standard ou de 8,24 millions de tonnes, soit une augmentation annuelle de plus de 57%.

Le volume de manutention de conteneurs pour le commerce extérieur s'est élevé à 1,41 million de conteneurs standard, ou 9,095 millions de tonnes.

La place importante de COSCO.

En Chine, la plus importante entreprise de services maritimes de conteneurs est la Société Chinoise de Transports en Haute Mer (COSCO). Fondée en avril 1961 à Beijing, cette société a connu un grand développement sur le plan organisationnel, en ce qui concerne le tonnage et la sphère d'activité.

Cette compagnie a des succursales à Guangzhou, Shanghai, Dalian, Tianjin et Qingdao. Elle a établie des bureaux de représentation ou a envoyé des délégués au Japon, à Singapour, en Syrie, au Pakistan, au Koweït, en Australie, en Egypte, en Algérie, en Roumanie, en Belgique, en R.F.A., en Grande Bretagne, à Hongkong, et une filiale aux Etats-Unis.

En 1986, cette société chinoise possède et gère plus de 600 bateaux modernes: porte-conteneurs, rouliers, vraquiers, cargos mixtes, pétroliers, cargos frigorifiques, bateaux transporteurs de bois, paquebots, etc., qui jaugent en tout 13 millions de tonnes et qui fréquentent quelque 600 ports de plus de 150 pays ou territoires.

Sphère des activités très vaste.

Avec le développement de sa flotte commerciale, la COSCO a beaucoup étendu sa sphère de ses activités. En plus des services de transports, elle s'occupe aussi de nolisement, d'affrètement à forfait, d'affrètement au voyage, d'affrètement à temps, de transport du pétrole, de produits congelés, du transport de conteneurs, du transport de véhicules, de pièces importantes de machines, d'équipements complets, du transport de voyageurs, ainsi que de la location, de la commande de construction de bateaux, de l'achat et la vente de conteneurs.

Pour promouvoir le développement du commerce extérieur, cette société a ouvert 37 lignes régulières. Tout les mois, dix-neuf bateaux de cette société partent pour l'Europe, l'Afrique, l'Amérique du Nord, l'Océanie, le Golfe et le Sud-Est Asiatique.

Les services de conteneurs occupent une place importante dans les activités de la société. En 1986, elle possède et gère 57 cargos porte-conteneurs de différentes catégories, avec 33.300 conteneurs standard, et 110.000 conteneurs en location.

Lignes régulières internationales.

Pour mieux servir les clients, cette société a ouvert, en 1986, vingt lignes régulières internationales de porte-conteneurs, qui assurent chaque mois seize liaisons avec plus de trente ports de 19 pays et territoires.

Ces dernières années, les transports maritimes ont connu dans l'ensemble du monde un certain marasme. Nombre de compagnies ont fait faillite. Devant cet état de chose, la COSCO s'est efforcée d'augmenter sa compétitivité.

A partir du 1er juin 1986, les lignes qui relient la Chine aux Etats-Unis, au Canada, à la Méditerranée, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et au Golfe sont devenues des "lignes clés". Tous les mois, quatre cargos porte-conteneurs quittent les ports de Hangpu à Shanghai, de Tianjin, et de Qingdao.

LISTE DES CONTACTS EN CHINE

Pendant son séjour de deux mois en Chine, l'auteur a rencontré des personnalités, des responsables chinois dans différents secteurs, et des gens "ordinaires" dans les régions de Peking (Beijing), de Tianjin, de Shanghai, de Canton (Guangzhou) et de Shenzhen.

Le but de ces rencontres est d'accumuler des informations, des opinions, et des données les plus récentes sur différents problèmes qui seront traités dans le dossier d'études "FRANCE-CHINE, vers l'an 2000", et jeter les bases pour des contacts ultérieurs qui faciliteront les coopérations dans beaucoup de domaines à l'avenir.

Le séjour de deux mois (du 8 octobre au 7 décembre 1985) était trop court, mais les contacts et les coopérations seront poursuivis, afin de compléter le dossier d'études et de réaliser nombre de projets dans ce pays.

PEKIN (BEIJING):

- Xu Chongsan, Correspondent of INTERNATIONAL BUSINESS (Ministry of Foreign Economic Relations and Trade) Beijing
- Liu Yun Bao, Deputy Chief Advertising department of INTERNATIONAL BUSINESS (Ministry of Foreign Economic Relations and Trade) Beijing
- Zheng Zhi Hai, Deputy Editor-in-Chief of INTERNATIONAL BUSINESS (Ministry of Foreign Economic Relations and Trade)
- Shen Tingyi, Editor-in-Chief, HSINHUA NEWS AGENCY, Beijing
- Wu Deyu, Manager of HSINHUA NEWS AGENCY, Beijing
- Chen Huimin, Manager of General Management Office of HSINHUA NEWS AGENCY, Beijing
- Yu Zuncheng, Correspondent of HSINHUA NEWS AGENCY, Beijing
- He Xiquan, Secretary General of the CHINESE ASSOCIATION FOR INTERNATIONAL UNDERSTANDING, Beijing

- Hu Ping, liaison department of Foreign Affairs Bureau of the STATE PHARMACEUTICAL ADMINISTRATION OF CHINA, Beijing
- Tang Yunqi, Managing Director of Dept. II of the PHARMACEUTICAL, ECONOMIC & TECHNICAL INTERNATIONAL COOPERATION, Beijing
- Mu Mingxian, Engineer of the Economic Cooperation Dept. of the PHARMACEUTICAL ECONOMIC & TECHNICAL INTERNATIONAL COOPERATION, Beijing
- Shi Shaohua, Chairman of CHINESE PHOTOGRAPHERS ASSOCIATION, Beijing
- Wang Yonglin, Engineer, CHINA INTERNATIONAL ECONOMIC INFORMATION CENTRE (Ministry of Foreign Economic Relations & Trade), Beijing
- Wang Genyu, Engineer, CHINA INTERNATIONAL ECONOMIC INFORMATION CENTRE (Ministry of Foreign Economic Relations & Trade), Beijing
- Duan Bingren, Deputy Secretary General of the PEOPLE'S GOVERNMENT OF BEIJING MUNICIPALITY, Beijing
- Yuan Jinguo, Chief Department CHINA NATIONAL ANIMAL BREEDING STOCK IMPORT & EXPORT CORP, Beijing
- Prof. Wang Hui-jiong, Research Professor, Senior Engineer, Commissioner of the Directing Committee of the RESEARCH CENTER for ECONOMIC, TECHNOLOGICAL, SOCIAL DEVELOPMENT in the STATE COUNCIL, Beijing
- Jiang Shilin, Agronomist, Division Chief, Department of foreign affairs of MINISTRY OF AGRICULTURE, ANIMAL HUSBANDRY and FISHERY, Beijing
- Tu Bingheng, Chief Engineer, Deputy Director of CHINA AGRICULTURAL MACHINERY TESTING CENTRE, Beijing
- Xiang Lei, Marketing Manager, CHINA NATIONAL MACHINERY & EQUIPMENT IMP. EXP. CORP., Beijing
- Wang Wen-an, Director of Books Export Department of the CHINA NATIONAL PUBLISHING INDUSTRY TRADING CORPORATION, Beijing

- Zeng Xi Wen, Engineer, Business Manager, Foreign Economic and Technical Cooperation of the CHINA LIGHT INDUSTRIAL CORPORATION, Beijing
- Zhou Chuan, Deputy Director of the general office of CHINA INTERNATIONAL TRUST and INVESTMENT CORPORATION (CITIC), Beijing
- Du Baocai, Deputy Head, Information Investigation & Research Division of the General Office of CHINA INTERNATIONAL TRUST and INVESTMENT CORPORATION (CITIC), Beijing
- Shao Ping, international department of BEIJING FRIENDSHIP COMMERCIAL SERVICE CORP., Beijing
- Yin Xigong, Deputy Managing Director, international department of BEIJING FRIENDSHIP COMMERCIAL SERVICE CORP.
- Shen Shoujun, Deputy Director of the Promotion Dept. NATIONAL TOURISM ADMINISTRATION, Beijing
- Ye Jixiu, Director and Editor-in-chief of CHINA FOREIGN TRADE, advisor of Public Relations Dept. of CHINA COUNCIL for PROMOTION OF INTERNATIONAL TRADE, Beijing
- Tu Peilin, Deputy Director of the International Liaison Dept. of the ALL CHINA JOURNALISTS ASSOCIATION, Beijing
- Yang Yi, Director of the International Liaison Dept. of the ALL CHINA JOURNALISTS ASSOCIATION, Beijing
- Wu Weiqun, Manager Research Department of the BANK OF CHINA, Beijing
- Ling Zhi-cun, responsible of the Third Dept. for Regional Affairs of the MINISTRY OF FOREIGN ECONOMIC RELATIONS AND TRADE, Beijing
- Song Yan Li, Vice Director of foreign affairs office of the SHOUDU IRON & STEEL CORP., Beijing
- Liao Pei Ru, Economist, Deputy Division Director of the Planning Department of the MINISTRY OF LIGHT INDUSTRY, Beijing
- Ye Jinjin, responsible International Affairs of THE CHINESE PERFORMING ARTS AGENCY, Beijing

- André KOWALSKI, Représentant Général, SOCIETE GENERAL, Beijing
- ~~Daniel A. BOURGERY~~, Représentant Général, CREDIT LYONNAIS CHINE,
M. BONNIN Beijing
- ~~Hervé HUTTER~~, Représentant Général, BANQUE NATIONALE DE PARIS,
M. MOLÉON Beijing
- Gary K.K. WONG, Représentant adjoint, SOCIETE GENERALE, Shenzhen
- POON YIU-CHUNG, Représentant, BANQUE NATIONALE DE PARIS,
Shenzhen
- Marcel J.M. VERONNEAU, Station-Manager, SCHLUMBERGER, Shekou
- Bertrand CRISTAU, Représentant BRAMBILLA COGROS, Beijing
- Richard CAZES, Directeur Général, ELF AQUITAINE CHINE, Beijing
- Pierre DELAIR, Representative, REMY MARTIN INT., Tianjin
- Patrice de BEER, Correspondant "LE MONDE", Beijing
- Michèle HOUX, Directeur A.F.P., Beijing
- Laurent BALLOUHEY, Correspondant l'HUMANITE, Beijing
- C. THIMONIER, Service Culturel, AMBASSADE DE FRANCE, Beijing
- ~~François GIPOULOUX~~, Conseiller Commercial Adjoint, AMBASSADE DE
M. de RICAUD FRANCE, Beijing
- Frideric BILLON, Agronomist, RHONE POULENC PEKIN (SINO-FRANCE
ELEVAGE), Beijing
- ~~Michel HERMITE~~, Attaché Agricole, AMBASSADE DE FRANCE, Beijing
DOMINIQUE KICIN Commercial, chargé des questions agricoles
- ~~Paul HUNSINGER~~, Conseiller Commercial Adjoint, AMBASSADE DE
FRANCE, Beijing
- Serge STOLITZA, Attaché Commercial adjoint, Antenne Commerciale
de Canton
- Claude FOULON, Attaché Commercial pour la CHINE DU SUD, à Canton

TABLES DES MATIERES

Introduction

La Chine et le Bassin Pacifique

La Chine et les Etats-Unis

La Chine et le Japon

La Chine et la CEE

L'environnement économique

La politique de modernisation

La politique d'ouverture

Les relations franco-chinoises

La présence française en Chine

Echanges commerciaux franco-chinois

Les banques françaises en chine

Les crédits à l'exportations françaises

Les investissemnts étrangers en Chine

Les zones économiques spéciales

Les 14 villes cotières

Les investissements français

Les principaux contrats signés entre la France
et la Chine

La Chine et le pétrole

La présence de Total et ELF

La coopération industrielle France-Chine

Les transferts de technologie

La coopération scientifique France-Chine

La coopération culturelle

La France et les transports en Chine

La France et les transports aériens chinois

L'industrie aéronautique chinoise

L'industrie sidérurgique en Chine

Les industries mécaniques

La France et les télécommunications chinoises

L'industrie cinématographique

L'électricité chinoise et la France

L'industrie électronique et la France

Les transports maritimes et la France

L' automobile et la France

Les chemins de fer en Chine

L'agriculture chinoise et la France

La coopération franco-chinoise
en agriculture

La pharmacie chinoise et la France

La bio-technologie et les bio-industries

L'industrie textile chinoise et la France

Le tourisme et la France

La presse chinoise et la France

Les bureaux français de représentation

Le coût de l'implantation d'un expatrié

PRINCIPALES SOURCES DE DOCUMENTATION

ET D'INFORMATIONS

Outre les documents en provenance de pays tiers, nous avons utilisé pour constituer ce dossier nombre de publications chinoises et françaises dont les principaux titres sont cités ci-dessous.

Les informations obtenues par l'auteur durant son séjour en Chine auprès des personnalités et des responsables chinois de divers organismes et milieux y sont également intégrées, ainsi que celles obtenues par l'auteur auprès des sources françaises (les ministères, les banques, les entreprises, les organismes professionnels, etc.).

Un grand effort a été fait pour utiliser les données et les évolutions les plus récentes de ce pays, en essayant de présenter les perspectives dans l'avenir.

Sources chinoises:

- Beijing Informations (Beijing)
- La Chine en Construction (Beijing)
- Commerce Extérieur (Beijing)
- Bulletin de Hsinhua (Beijing)
- China Daily (Beijing)
- Ta Kung Pao (Hongkong)

Sources françaises:

- Les Echos (Paris)
- Le Monde (Paris)
- Documentation du C.F.C.E.
- Notes de la P.E.E. de Beijing
- La documentation des banques françaises (BNP, Société Générale, Crédit Lyonnais, Indosuez, BFCE)
- La documentation du Comité France-Chine (Paris)
- La documentation de l'ACTIM
- La documentation des entreprises (Alsthom, Rhone Poulenc, EDF, Framatome, Total, Elf Aquitaine, Thomson CSF, Peugeot, Renault, Technip, etc.)

adresses à Paris

ADRESSES UTILES A PARIS

Ambassade de la République Populaire
de Chine

11, avenue George-V
75008 Paris

Tel: 47.23.34.45

Service Consulaire

9, rue Victor-Cresson
92130 Issy-Les-Moulineaux

Tel: 47.36.77?60

Service Commercial

21, rue de l'Amiral d'Estaing
75016 Paris

Telex: 270 117

Tel: 47.20.94.16

Service Scientifique

9, rue Victor Cresson
92130 Issy-Les-Moulineaux

Tel: 47.36.77.90

Corporations représentées au sein du Service Commercial de
l'Ambassade:

- | | |
|--|----------------------|
| - aéronautique | - mécanique |
| - aéro-technologie | - mines |
| - chemins de fer | - produits textiles |
| - exportations françaises
vers la Chine | - soieries |
| - énergie | - télécommunications |
| - emballage | - transports |
| - équipement de l'industrie
chimique | |
| - exportation de services | |
| - industrie chimique (import-export) | |
| - " légère | |
| - " pétrolière | |
| - " agro-alimentaire | |
| - inspection marchandises (import-export) | |

adresses à Paris

Autres représentations chinoises à Paris:

Banque de Chine (succursale)
20 bis, rue La Fayette
75009 Paris

Tel: 45.23.51.02

C.A.A.C. (Civil Aviation Administration of China)
47, rue Pergolèse
75016 Paris

Tel: 45.00.19.94

C.I.T.I.C. (China International Trust & Investment Corp.)
Tour Gambetta- Appt 297
1-2, Quartier Regnault
92400 Courbevoie

Tel: 47.78.92.93

Office du Tourisme Chinois
51, rue Saint-Anne
75002 Paris

Tel: 42.96.95.48

TECHNICAL
24, rue d'Aumale
75009 Paris

Tel: 42.81.23.48

MACHIMPEX
Tour Aramis 312
46, rue de l'Alma
92400 Courbevoie

Tel: 47.72.34.56

Tel: 47.88.95.12

EQUIMPEX
22, rue St. Augustin
75009 Paris

Tel: 47.42.36.33

ARTS & CRAFTS
146/148, rue Petit-Leroy
94150 Chevilly-Larue

Tel: 46.86.31.17

COOPERATION ECONOMIQUE

CHINE - CEE

Depuis que la Chine et la CEE ont en 1975 établi des relations officielles, leur coopération économique a dépassé les limites du commerce bilatéral ordinaire, et s'est étendu à la production en coopération, aux entreprises à capitaux mixtes, aux appels d'offres et à l'adjudication dans le domaine des services.

Depuis 1981, des rencontres régulières ont eu lieu entre des membres de l'Association chinoise de gestion d'entreprises et des membres du Forum de Gestion à Genève, qui entretient des relations avec 8000 compagnies de 17 pays européens. Et depuis 1983, des rencontres de ministres se sont déroulées tous les six mois entre la Chine et la Commission de la CEE.

En novembre 1983, la Chine a établi des relations avec la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi qu'avec Euratom.

CEE: un partenaire important commercial de la Chine.

Faisant grand cas du commerce avec l'Europe occidentale, la Chine s'efforce d'accroître la part du marché européen dans son commerce extérieur. Aujourd'hui, la CEE est devenue un partenaire important commercial de la Chine.

En 1984, leurs échanges commerciaux ont atteint 5,535 milliards de dollars, soit une augmentation de 130% par rapport à 1975, année de l'établissement officiel de leurs relations. Les importations chinoises ont augmenté de 113% et les exportations de 165% pour atteindre respectivement 3,389 milliards et 2,146 milliards.

Ces dix dernières années, non seulement le commerce entre la Chine et la CEE a connu une augmentation notable mais il a dépassé le cadre traditionnel et s'est étendu à diverses formes de coopération économique et technique. Il est passé progressivement du commerce de license et du transfert de techniques, à une forme de coopération supérieure.

Coopération de progression rapide.

Le montant des investissements directs placés en Chine par les entreprises de la CEE entre 1979 et 1984, totalise 870 millions de dollars. Les entreprises mixtes créées par la Chine et l'Usine de Volkswagen (RFA), la Société Pilkington (Grande Bretagne) et la Société Bell Téléphone Mfg CO. (Belgique) sont parmi les rares grandes entreprises mixtes à capitaux chinois et étrangers.

De bonnes perspectives s'ouvrent à la coopération entre la Chine d'une part et la France, l'Italie, la Grande Bretagne et d'autres pays d'autre part, dans l'exploitation pétrolière off-shore.

D'immenses potentialités non exploitées.

D'immenses potentialités restent encore non exploitées dans les relations entre la Chine et la CEE. Alors que l'Europe occidentale assure 30% du commerce mondial, ses échanges commerciaux avec la Chine ne représentent que 14% du commerce extérieur de la Chine.

D'autre part, seulement 10% des investissements étrangers directs en Chine ont été le fait de l'Europe occidentale.

La Chine a besoin de capitaux, de technologie de pointe et de savoir faire en matière de gestion pour mener à bien son entreprise de modernisation, tandis que l'Europe occidentale a besoin de matières premières et des sources d'énergie qui sont abondantes en Chine.

Les responsables de l'économie chinoise croient que le développement futur de leurs relations commerciales dépend d'une augmentation des exportations, des transferts de technologies et des investissements.

Les marchandises américaines ou japonaises sont plus compétitives

Les exportations chinoises vers l'Europe occidentale n'ont guère augmenté depuis 1982, en partie du fait que les marchandises offertes par la Chine manquent de variétés, qu'elles sont conditionnées de façon peu attrayante, que le service après-vente est insuffisant et que leurs prix sont trop bas.

Mais les dirigeants chinois s'attendent aussi à ce que l'Europe occidentale facilite l'entrée des produits chinois sur le marché du fait que la Chine est un pays en voie de développement.

Les exportations des pays d'Europe occidentale vers la Chine connaissent depuis longtemps des fluctuations. Le problème qui se pose le plus souvent est que les prix des marchandises américaines ou japonaises sont parfois plus compétitifs que ceux des produits offerts par l'Europe occidentale. (B. I., 3/6/1985).

L'importance de la coopération technologique

Bien que l'Europe occidentale ait fait preuve de beaucoup de diligence et de souplesse lors de ses transferts de technologies vers la Chine, quelques limitations demeurent encore.

La Chine croit que la coopération technologique a permis et va continuer à permettre de développer le commerce, puisque le développement de la Chine va entraîner un élargissement du marché chinois. Les dirigeants espèrent que leurs homologues d'Europe occidentale vont poursuivre leurs efforts pour lever toutes les restrictions qui font encore obstacle aux échanges commerciaux et au développement.

Au cours de dernières années, la Chine n'a cessé d'améliorer les conditions faites aux investisseurs et de renforcer sa législation économique. Il est important que les investisseurs européens soient encouragés et soutenus par leur propres gouvernements.

Le second partenaire commerciale de la Chine

L'Europe occidentale est en 1985 le second partenaire commerciale de la Chine, après le Japon, et les pays européens avaient déjà fondé en Chine environ 30 compagnies à capitaux mixtes à la fin de l'année 1984.

En mai 1984, la Chine et la CEE ont signé un accord destiné à développer la coopération entre les deux signataires dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, des sciences, de la technologie, de l'énergie, des communications, des transports et de la formation de personnel.

Lors de sa première tournée européenne, qui l'avait conduit en juin 1984 en France, en Belgique, en Suède, au Danemark, en Norvège, en Italie et au quartier général de la CEE à Bruxelles, le premier ministre chinois **Zhao Ziyang** avait clairement fait savoir que la Chine était prête à développer ses échanges économiques et technologiques avec l'Europe occidentale, et souhaitait voir l'Europe occidentale occuper une place plus importante dans le commerce extérieur de la Chine.

Depuis la visite du premier ministre Zhao Ziyang, des accords ont été conclus sur des projets importants dont:

- des laminoirs à chaud pour le combinat sidérurgique de Baoshan
- des voitures pour Shanghai
- des camionnettes pour Nanjing
- des locomotives électriques
- des AIRBUS
- la centrale de Lubuge
- la centrale de Panjiakou
- des commutateurs téléphoniques programmés
- des refontes techniques de nombreuses petites et moyennes entreprises

Les échanges de marchandises.

Tout en augmentant ses exportations de produits d'élevage, de produits locaux, d'articles textiles, de produits de l'industrie légère, d'objets d'art artisanal, de denrées alimentaires et d'autres marchandises traditionnelles vers l'Europe occidentale, la Chine commence à exporter vers ce continent du pétrole et ses sous-produits, du charbon, des produits de l'industrie chimique, des machines électriques etc.

Elle importe maintenant des équipements techniques, des avions, des locomotives, des céréales, du bétail, en plus des marchandises traditionnelles dont les aciers laminés, les engrais chimiques, les insecticides et les fibres synthétiques.

Depuis quelques années, de vieux équipements figurent aussi parmi ses importations.

Introduction de techniques et coopération financière.

Introduire des techniques et entreprendre une coopération technique tout en important des équipements, telle est la tendance du développement du commerce chinois dans le domaine des techniques.

La coopération entre la Chine et la CEE répond parfaitement à cette situation. Elles ont déjà commencé à coopérer sous diverses formes: coopération dans la production, coopération dans la gestion, commerce de compensation, efforts communs dans l'adjudication, dans la fabrication expérimentale de produits nouveaux, exploitation commune des ressources énergétiques, etc.

Le Danemark, la Belgique, l'Italie et d'autres pays ont accordé à la Chine des crédits gouvernementaux et des crédits mixtes et ils ont soutenu leurs entreprises pour les rendre concurrentielles sur le marché chinois.

La Chine mène des négociations avec d'autres pays de la CEE sur l'octroi des crédits préférentielles. Bien que ceux-ci soient encore loin de régler le problème du paiement de toutes les importations chinoises, cette mesure a permis de mobiliser l'initiative de ces entreprises dans l'exportation de marchandises vers la Chine et d'attirer l'attention des usagers chinois sur les techniques de ces entreprises, accélérant ainsi l'expansion du commerce bilatéral. (Comm.Ext. no2/86)

L'année 1985: un record historique.

En 1985, le chiffre d'affaires du commerce bilatéral s'est élevé à 7,43 milliards de dollars américains, ce qui correspond à une augmentation de 34%, par rapport à l'année précédente. Ceci constitue un record historique.

Les investissements en Chine des pays membres de la C.E.E. n'ont cessé d'augmenter au fil des ans. Les investissements directs sont passé entre 1979 et 1984 à 900 millions de dollars et ceux portant sur le transfert de technologies ont augmenté de 50% en 1985.

Afin d'encourager les entreprises à investir en Chine, le gouvernement chinois a signé avec l'Allemagne fédérale, la France, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, le Danemark, l'Italie, des accords visant à protéger les investissements et à échapper à la double imposition.

Des quotas restrictifs et des obstacles.

Bien que les rapports soient bons entre la Chine et la CEE, des restrictions sur les importations chinoises subsistent, mais les exportations de la CEE augmentent rapidement.

Le déficit de la balance commerciale chinoise est important. Le volume des exportations chinoises en 1985 a porté sur 2,19 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,3% par rapport à 1984, alors que celui de la CEE s'est accru de 54,5%.

Les produits susceptibles d'être exportés par la Chine sont encore soumis à des quotas restrictifs par la CEE et d'autres obstacles subsistent également.

Pour exporter davantage vers la CEE, la Chine devra se concentrer sur les domaines suivants:

l'enquête de marché, la transformation de l'assortiment des produits et l'amélioration de leur qualité.

Traitement de faveur général.

A partir de l'année, la CEE a accordé un traitement de faveur général à certaines exportations chinoises. La Chine et certains Etats membres de la CEE ont conclu des accords de coopération bilatérale comme par exemple ceux concernant les transports maritime et aériens, la coopération dans le domaine de brevets, la protection des investissements et la prévention de la double imposition.

En 1983, la Chine a établi des relations avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier et avec la Communauté européenne de l'énergie atomique, donnant ainsi une plus vaste ampleur à ses relations avec l'ensemble de la CEE.

Face à un développement aussi rapide de leurs relations, les accords commerciaux signés auparavant n'étaient plus suffisants. A la suite des négociations, les deux parties ont signé officiellement "l'accord de commerce et de coopération économique et technique".

CEE: le premier fournisseur de technique.

Selon des statistiques faites par la CEE, entre 1975 et 1985, le commerce entre la Chine et la CEEs'est développé à un rythme de croissance annuelle moyenne 1,5 fois supérieur à celui des échanges entre la CEE et le reste du monde, pour passer de 2,4 milliards de dollars en 1975 à 7,74 milliards de dollars en 1985. Valeur qui, en 1986, a été encore de 40% supérieure à celle de 1985. Rien que pour les échanges entre la Chine et la République fédérale d'Allemagne, elle a augmenté de 45%.

Tout cela montre que la CEE a renforcé sa position dans le commerce extérieur de la Chine. La Chine exporte essentiellement des produits textiles, agricoles et locaux , et des articles d'industrie légère.

Et elle achète à la CEE certains équipements complets de grande envergure et des brevets techniques en matière de pétrole, de chimie, de télécommunication, d'électricité, 'aéronautique, de constructions automobile et navales. C'est ainsi que la CEE est devenue le premier fournisseur de technique et matériel de pointe de la Chine.

Mode d'échanges très varié.

Depuis qu'elle a lancé la politique d'ouverture en 1979, la Chine pratique avec la CEE un mode d'échanges plus souple et plus varié qu'autrefois. En plus du simple commerce d'importation et d'exportation, elle accepte désormais les commandes sur dessins, sur échantillons et avec matériaux fournis par le client ou la fabrication de marchandises de marque définie, ainsi que le commerce compensatoire; on s'ouvre aux entreprises mixtes à capitaux chinois et étrangers, à la prospection et à l'exploitation communes des pétrolières offshore.

Les entreprises et les bureaux d'affaires ouverts par la Chine dans des pays membres de la CEE ont apporté une contribution positive au développement des échanges entre la Chine et la CEE.

Crédits acheteurs offerts à la Chine.

Pour renforcer la compétitivité des produits de la CEE sur le marché chinois et stimuler le développement du commerce d'exportation vers la Chine, des banques anglaises, françaises, italiennes, belges et ouest-allemandes ont signé et prorogé, depuis 1978, avec la Banque de Chine, des accords sur l'offre à la Chine des crédits acheteurs.

Les gouvernements de certains pays ont accordé, de diverses manières, à la Chine des crédits gouvernementaux préférentiels, et lui ont offert des dons pécuniaires et des aides techniques. A partir de 1983, la Commission de la CEE a offert à la Chine une aide financière et technique à titre de pays non associé.

Coopération économique et commerciale limitée.

Les échanges entre la Chine et la CEE se sont beaucoup accrus, mais ils sont encore loin d'être parvenus au niveau qu'on pourrait attendre, étant donné les bons rapports politiques et le potentiel de développement économique des deux parties.

L'ampleur de leur commerce reste limitée: en 1985, les échanges commerciaux avec la Chine ne représentaient que 0,97% et 1,90% des importations et des exportations de la CEE. Le commerce entre les deux parties était très déséquilibré.

La Chine connaît depuis longtemps une balance défavorable, par exemple, de 1975 à 1986, le déficit de la Chine a atteint 13 milliards de dollars; d'autre part, les échanges entre les deux parties restent très instables, surtout dans le domaine des exportations de la CEE vers la Chine.

Ce phénomène est dû essentiellement à la structure arriérée des exportations chinoises, qui ne correspondent pas aux changements dans la structure de la consommation et dans celle des importations de la CEE. Cependant, la CEE a limité ces dernières années, par voie de contingentement des importations, d'anti-dumping, et d'autres mesures protectionnistes, les exportations traditionnelles chinoises.

Cela a ralenti l'accroissement des exportations chinoises vers la CEE, d'où l'accroissement du déficit de la Chine.

Manque d'initiative vis-à-vis du marché chinois.

Le montant des capitaux investis par les douze pays de la CEE en Chine est inférieur à celui qui l'a été par les Etats-Unis, et de beaucoup à celui du Japon. Les bureaux de représentation des sociétés en Chine sont trois fois moins nombreux que des sociétés japonaises.

La grande majorité des petites et moyennes entreprises des pays européens n'ont pas encore ouvert de bureaux de représentations en Chine. Faute d'une étude approfondie du marché chinois, de nombreuses entreprises européennes ne connaissent pas grand chose sur ce dernier.

Elles manquent non seulement de la souplesse dont font preuve les Japonais envers le marché chinois, mais aussi de l'esprit d'initiative des Américains pour pénétrer sur le marché chinois.

D'autre part, de nombreux produits de la CEE manquent de compétitivité à cause de leur prix élevé, ce qui fait reculer immédiatement la Chine.

Les P.M.E. ayant des techniques spéciales....

La Chine accorde une attention particulière au développement de ses rapports commerciaux avec la CEE, espérant que celle-ci va augmenter sa part dans le commerce extérieur de la Chine, puisqu'elle possède des techniques et des sciences d'avant-garde et une base industrielle solide.

Surtout, les pays de la CEE comptent un grand nombre de PME ayant des techniques spéciales et expérience de gestion scientifique particulière, qui correspondent relativement à la situation chinoise. La CEE reste toujours un partenaire commercial important de la Chine, et en particulier la source essentiel de divers matériels et techniques pour la Chine.

Obstacles de la part du COCOM.

La Chine espère toujours que les pays de la CEE renoncent au plus vite à sa politique restrictive et discriminatoire dans ses exportations de techniques vers la Chine. La situation internationale a connu de grands changements au cours des trente dernières années.

Mais le COCOM de Paris limite encore les exportations de techniques de pointe vers la Chine, ce qui est devenu un grand obstacle au développement continu du commerce et de la coopération technique entre la Chine et la CEE.

D'autre part, la Chine espère aussi que les entreprises de la CEE approfondissent leurs enquêtes et leur recherches sur le marché chinois afin de fixer des prix raisonnables, de chercher à combiner les exportations de matériel avec le transfert de technologies, les exportations vers la Chine avec les importations de Chine, leurs efforts propres avec l'aide de leur gouvernement sur le plan du crédit, dans le but d'élever la compétitivité de leurs produits sur le marché chinois.

La Chine continue à améliorer ses produits.

La Chine a commencé à faire des efforts au niveau de la production, pour permettre à ses exportation d'évoluer quelque peu de sorte que les produits primaires et les matières premières soient remplacées par des produits finis, et les produits semi-ouvrés par des produits finement travaillés.

Parallèlement, elle restructure, et elle continuera à le faire, ses entreprises actuelles en vue d'élever la qualité des produits exportés au niveau des normes internationales. Dans un proche avenir, les marchandises exportées par la Chine vont s'améliorer sensiblement tant en qualité et en variété qu'en emballage.

D'après les Chinois, si la CEE peut envoyer plus d'experts en Chine pour donner des conseils techniques ou assumer des fonctions dans des entreprises, elle pourra aider la Chine à produire davantage et de meilleurs produits finis qui pourront répondre aux besoins des marchés ouest-européens.

Matières premières pour la CEE.

Les réserves de charbon et d'autres minéraux de Chine sont très riches, tandis que l'Europe de l'Ouest est pauvre de ce point de vue. Le rapport adopté en 1984 au Parlement européen sur "les relations économiques et commerciales entre la CEE et la République populaire de Chine" estime que la Chine est, pour l'Europe de l'Ouest, un fournisseur sûr et à long terme de matières premières rares et de charbon.

Actuellement, un dock charbonnier capable de recevoir des navires de 100 000 tonneaux a été construit et mis en service en Chine, tandis que la capacité de transport par voie terrestre a été beaucoup élevée. On peut prévoir que la Chine pourra augmenter considérablement ses exportations de charbon vers l'Europe de l'Ouest à partir des années 90.

La Chine aimerait aussi signer des contrats à long terme avec la CEE à propos des métaux non ferreux et d'autres matières premières.

Des techniques et du matériel à transférer.

La Chine a besoin de renforcer sa coopération avec d'autres pays pour activer le développement de ses nouvelles industries. Par ailleurs, un grand nombre d'industries traditionnels de la CEE, comme par exemple le textile, les constructions navales, la métallurgie, et., sont devenues des industries en déclin. Des techniques et du matériel dont elles n'ont plus besoin seraient très utiles en Chine. La CEE pourrait en transférer une partie en Chine.

D'après les Chinois, on pourrait combiner les atouts des deux parties --c'est-à-dire la technique d'avant-garde des pays de la CEE avec la main-d'oeuvre et les matières premières chinoises, pour sortir ensemble des produits plus compétitifs qui pourront se vendre sur les marchés des pays tiers. (B.I., 23 février, 1987)

1 population

LA POPULATION DE CHINE

D'après le Bureau d'Etat des statistiques de la République populaire de Chine, a la fin de l'année 1986, la Chine comptait environ **1.060.080.000 habitants**, soit 14,76 millions de plus qu'en 1985. Le taux de croissance démographique naturelle s'est élevé plus ou moins.

D'après une enquête faite en 1986 sur un échantillon de personnes réparties dans 413 districts et villes des 29 provinces, régions autonomes et municipalités relevant directement de l'autorité centrale, le taux de natalité était en 1986 de **20,77 pourmille**; le taux de mortalité de **6,6 pourmille**; et le taux de croissance démographique naturelle est passé de **11,23 pourmille** en 1985 à **14,08 pourmille**.

La vie des populations.

Les conditions de vie des citadins et des ruraux sont améliorées. D'après les enquêtes sur les échantillons urbains, chaque personne disposait en moyenne d'un revenu net de **828 yuan** (1 yuan = 1,8 FF), soit un accroissement de 20,9% par rapport à 1985; si l'on tient compte de la hausse des prix, le revenu réel a augmenté de 13%.

Le résultat des enquêtes sur les échantillons des familles paysannes montre qu'en 1986, le revenu moyen net était de **424 yuan par paysan**, soit une augmentation de 6,7% par rapport à 1985, et le revenu réel a augmenté de 3,2% si l'on tient compte de la hausse des prix. Environ 374 yuan de ce revenu provenaient de la production, soit 6,7% de plus, et 50 yuan, des activités non productives, soit 6,3% de plus. Cependant, le revenu net moyen de **11,3% des familles paysannes** était inférieur à 200 yuan.

L'emploi et le salaire.

D'après le Bureau des statistiques chinois*, la situation de l'emploi s'est améliorée en 1986. La réforme du système de travail s'est approfondie. En 1986, la Chine a offert des emplois à **3,2 millions de personnes** dans les villes et les petites villes.

2 population

A la fin de l'année, le nombre d'ouvriers et d'employés sur l'ensemble du pays était de **127,68 millions**, soit 4,1 millions de plus qu'à la fin de 1985. Dans ce nombre, on comptait 5,18 millions d'ouvriers et d'employés contractuels dans les unités de propriété d'Etat, soit un accroissement de 1,86 million, et 4,61 millions de travailleurs indépendants dans les grandes et petites villes, soit 110 000 de plus que l'année précédente.

En 1986, la masse salariale des ouvriers et des employés du pays a atteint 166 milliards de yuan, marquant une élévation de 20% par rapport à 1985. Le salaire moyen en monnaie pour ces travailleurs s'est élevé à **1.332 yuan**, soit 16% de plus qu'en 1985, ce qui représente une augmentation réelle de 8,4% compte tenu de la hausse des prix, et dépasse le taux d'augmentation de la productivité du travail.

Habitation et les services sociales.

Les conditions d'habitation dans les villes comme dans les campagnes se sont elles aussi améliorées. La superficie de logements bâtis en 1986 dans les villes était de 180 millions de m² et celle dans les campagnes de 800 millions de m².

Les services de bien-être social ont aussi fait des progrès. En 1986, la Chine possédait 34.000 unités de service social qui accueillait 426.000 personnes. Dans les villes et les campagnes, la collectivité s'est occupée de 2,4 millions de personnes âgées esseulées, d'handicapés et d'orphelins.

LE PROGRAMME DE COOPERATION

ENTRE LA CHINE ET L'ONU

Le premier programme de coopération entre la Chine et les Nations unies (1982-1985) était formulé en accord avec les objectifs du sixième plan quinquennal chinois (1980-1985) et inclut 150 projets.

Ces projets ont été destinés à augmenter la production alimentaire et celle des biens de consommation, le secteur de services, le développement de l'énergie et la protection des ressources naturelles ainsi que le développement des ressources humaines.

Suivant un rapport détaillé effectué par le PDNU sur la Chine, le premier programme de développement réside dans le principe: **compter principalement sur ses propres efforts et n'utiliser l'aide étrangère que comme auxiliaire.**

L'assistance du PDNU a consisté principalement à combler des lacunes technologiques importantes dans un certain nombre de domaines tels l'agro-alimentaire, les procédés de fabrication, l'utilisation des ordinateurs, l'exploration pétrolière, l'industrie houillère et l'utilisation adéquate de l'énergie ainsi que le développement des forêts et des pâturages.

Entre 1982 et 1985: 78,8 millions de dollars.

Du point de vue financier, le PDNU a accordé une aide de 78,8 millions de dollars à la Chine entre 1982 et 1985. Il a aidé la Chine à construire ou à renouveler plusieurs centres de formation technique qui aujourd'hui jouent un rôle vital dans la diffusion de technologie avancée et dans la formation du personnel chinois.

Le rapport de PDNU indique également que le projet concernant **le transfert du savoir-faire** grâce aux experts étrangers a obtenu des résultats significatifs.

Une autre caractéristique du premier programme de développement a été la promotion de la coopération économique et technique **entre les pays en voie de développement.** Le gouvernement chinois a alloué 5% des fonds fournis par le PDNU aux programmes de développement d'autres pays. (B.I., 28 avril, 1986)

COOPERATION NUCLEAIRE FRANCO-CHINOISE

L'Agence Chine Nouvelle a annoncé le 23 décembre 1982 que le gouvernement chinois avait officiellement approuvé le projet de construction d'une centrale équipée de **deux réacteurs nucléaires** de 900 mégawatts chacun dans la province de Gungdong, dans le sud du pays, projet pour lequel les groupes français **FRAMATOM** et **ALSTHOM** sont en concurrence internationale.

On a appris par ailleurs, de source chinoise, qu'un protocole d'accord de **coopération générale** dans le domaine de l'énergie nucléaire avait été signé le 22 novembre 1982 entre la Chine et le C.E.A. (le Commissariat à l'Energie Atomique).

Pour aider la Chine dans la recherche

Bien que cet accord général n'ait en principe aucun lien avec le projet de construction d'une centrale dans la province de Guangdong, il accroît les chances des groupes français d'emporter ce contrat d'une valeur totale de **plus de 10 milliards de francs**.

Le protocole d'accord de coopération générale, conclu pour deux ans renouvelables, a pour but d'**aider la Chine** à mettre au point sa propre technologie nucléaire. Le C.E.A. par l'intermédiaire de sa filiale **Technicatome**, fournira à la Chine une aide pour la recherche et le développement de réacteurs à eau pressurisée (P.W.R) -technologie d'origine américaine développée en France- de petite puissance (300 à 600 megawatts).

Le C.E.A. apportera également son appui dans le domaine de la sûreté des réacteurs, de la technologie du sodium, de la géologie et du traitement du minerai d'uranium et des radio-éléments. (Le Monde, 28/12/82).

Délégation de FRAMATOME en Chine.

Chen Muhua, Ministre des Relations Economiques et Commerciales avec l'Etranger, a rencontré le 13 juin 1983, M. Jean Claude Leny, Président Directeur Général de Framatome et les membres de sa délégation.

La délégation était arrivé à Beijing sur l'invitation du Ministère de l'Industrie Nucléaire pour entamer des négociations sur le transfert de la technique de centrales nucléaires.

A l'entrevue, Chen Muhua a dit: "De larges perspectives s'ouvrent pour la coopération sino-français dans tous les domaines et cette coopération se déroulera sur **une longue période**"
(Hsinhua, 14/6/83)

Exposition de la technologie nucléaire.

Mr. Li Peng, Vice-Premier Ministre du Conseil des Affaires d'Etat, a rencontré le 21 octobre 1983 à Beijing M.Gérard Renon, administrateur général du Commissariat à l'Energie Atomique et les membres de la Semaine de l'Industrie et de la Technologie Nucléaires Françaises.

Il a affirmé à cette occasion que le gouvernement chinois mettrait sérieusement en application le proces-verbal concernant la coopération de technologie nucléaire signé en mai 1983 entre la Chine et la France.

" Ces derniers mois, les deux cotés ont fait un ample travail qui a porté ses fruits. Nous espérons que ce genre de coopération se développera à souhait. A condition de garantir la qualité des travaux, la Chine souhaite accélérer la construction des centrales nucléaires", a précisé Mr. Li Peng.

Selon l'Agence Hsinhua, conformément au proces-verbal, la Chine importera de France des réacteurs nucléaires et achètera des technologies françaises. Elle compte les assimiler progressivement à travers la production en coopération.
(Hsinhua, 24/10/83)

Les normes françaises de sécurité.

A l'occasion d'une inspection de la centrale nucléaire de Dayawan en mai 1986, le vice-premier ministre LI PENG a déclaré que la Chine doit considérer la **sécurité et la qualité** comme des priorités lors de la construction et du fonctionnement de ses centrales nucléaires.

Dans son discours, LI a demandé aux responsables et aux ouvriers de ne pas relâcher leur vigilance, même si la technologie utilisée à la centrale de Dayawan est plus moderne et si ses systèmes de refroidissement sont **plus sûrs** que ceux de la centrale soviétique de Tchernobyl.

" Les normes françaises de sécurité ont été suivies pour la centrale nucléaire du Guangdong (Dayawan), puisque son matériel sophistiqué est importé de France. On prendra cependant comme références les normes de sécurité de l'Agence internationale de l'énergie atomique, lorsque des révisions s'avèreront nécessaires", dit-il.

La centrale nucléaire de Qinshan.

L'Agence Chine nouvelle a rapporté que la première tranche des travaux de la centrale nucléaire de Qinshan, qui a été conçue par la Chine, prendrait fin en 1989 et que la centrale commencerait alors à produire de l'électricité. Cette tranche des travaux comprend l'installation d'un réacteur nucléaire de 300 000 kW.

La seconde tranche des travaux de la centrale de Qinshan, qui consistera à installer deux réacteurs de 600 000 kW, et la construction de la centrale de Dayawan, qui comprendra l'installation de deux réacteurs de 900 000 kW, commenceront également pendant le septième quinquennat (1986-1990).

Mesures à assurer la sécurité nucléaire.

D'après M.LI PENG, le Conseil des Affaires d'Etat a fondé un Bureau d'Etat pour la sécurité nucléaire, qui doit élaborer des règlements et des normes pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire par la Chine.

En 1986, ce bureau doit organiser deux centres de surveillance de la sécurité, ce afin de garantir la qualité de la conception et de la construction de la centrale nucléaire de Qinshan dans la province du Zhejiang et celle de Dayawan.

" Un système de contrôle scientifique de la qualité sera établi pour la construction des centrales nucléaires. On ne devra pas sacrifier la qualité à la rapidité de construction. Si l'on ne peut assurer les deux, c'est la qualité qui devra passer en priorité. De gros efforts seront faits pour former des techniciens expérimentés pour ces centrales nucléaires."

Coopération avec l'Union soviétique.

En mars 1986, LI PENG a déclaré que bien que la Chine soit à même aujourd'hui de concevoir et de construire des centrales nucléaires de taille moyenne avec une capacité de 300 000 à 600 000 kW, le pays poursuivra sa coopération technique avec les pays étrangers, dont l'Union soviétique.

Il a révélé que la Chine enverrait une délégation à Moscou pour étudier les centrales soviétiques et la possibilité d'une coopération avec l'Union soviétique dans le domaine de l'industrie nucléaire.

Il a noté que la Chine mènerait à bien le projet de construction des deux centrales nucléaires: une près de Shanghai et l'autre à Daya Bay (Dayawan).

Il a déclaré également que le projet de centrale près de Wuxi, province de Jiangsu, avait été reporté en raison d'études ayant montré qu'il serait plus opportun d'agrandir celle de Qinshan, près de Shanghai. Mais LI s'est empressé d'ajouter que cette décision n'affecterait en rien la coopération avec la France et l'Allemagne fédérale. (B.I., 14 avril, 1986)

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

CHINOISE

En 1986, il existe en Chine 110 usines d'automobiles, 570 usines de transformation d'automobiles et d'autobus, 2400 usines de pièces de rechange pour automobiles.

Un million d'ouvriers et d'employés travaillent dans cette branche dont 60.000 sont des techniciens. L'industrie automobile possède 270.000 équipements de production.

Tout cela constitue une bonne base pour un plus grand développement de l'industrie automobile chinoise. Ces dernières années, une nouvelle situation a été créée par le développement économique de ce pays, où l'industrie automobile a connu un développement assez important.

Le fait que le gouvernement chinois considère cette industrie comme un aspect important de l'économie nationale a considérablement promu le développement de l'industrie automobile. Durant la période de 6ème plan quinquennal, cette branche a produit en tout 1.350.000 véhicules, la production annuelle s'est accrue de 13,6% en moyenne par an durant 5 ans, c'est-à-dire qu'elle est passée de 220.000 véhicules en 1980 à 420.000 en 1985. (Comm.Ext., no 5, 1986).

Introduction de techniques avancées.

Ces dernières années, l'introduction de techniques a connu des progrès importants dans l'industrie automobile. En 1986, des techniques de conception et de fabrication d'automobiles de différents types du niveau international de la fin des années 70 et du début des années 80 ont été importées, comme par exemple: la série de camions poids lourd, poids léger, de mini-camions de "IVECO" en Italie, de "PEUGEOT" en France, de "ISUZU", "DAIHATSU", "SUZUKI" au Japon etc.

Ainsi que l'introduction de la technologie de la production pour l'assemblage et les pièces détachées de différents types de véhicules: la jeep AMC des Etats-Unis, la voiture "SANTANA" d'Allemagne fédérale, le camion poids lourd "NISSAN 8 tonnes diesel" et d'autres véhicules pour les mines du Japon.

De plus, on a également créé des entreprises à capitaux mixtes: la société automobile **Shanghai-Volkswagen** établie par l'Allemagne fédérale et la Chine qui produit les voitures de marque "**Santana**", la compagnie de **Jeeps AMC** à capitaux mixtes des Etats-Unis et de Chine à Beijing.

Les entreprises à capitaux mixtes sino-étrangers ont étudié et mis au point une nouvelle génération d'automobiles en assimilant les techniques de pointe de l'étranger et ont joué un rôle important dans le développement et dans le renouvellement des techniques importées pour la mise en place d'une industrie automobile vraiment chinoise d'un niveau plus élevé.

Nouveaux produits de l'industrie automobile.

En 1986, une vingtaine de véhicules de nouveaux types et plus de 200 variétés de voitures à usage spécial ont passé l'examen d'Etat.

Une des caractéristiques importantes de ces nouveaux véhicules est qu'ils pourront tous être transformés dans l'avenir en **camions à usages divers**. Cela est très important dans l'évolution de l'histoire de l'industrie automobile de la Chine dont les produits étaient uniformes et invariables depuis des dizaines d'années, pour l'accélération du développement de cette industrie durant la période du 7ème plan quinquennal.

Les objectifs du 7ème plan quinquennal.

Dans la période du 7ème plan quinquennal, les objectifs du développement de l'industrie de la Chine sont les suivants:

- s'efforcer d'instituer en principe un nouveau système de gestion adapté au développement de l'industrie automobile
- pousser le progrès des sciences et des techniques de production et la recherche pour améliorer le niveau du matériel, des techniques de production et de la gestion
- accélérer le renouvellement des produits
- accroître sans cesse la rentabilité économique pour rattraper rapidement le niveau international du début des années 80
- élever la compétitivité sur les marchés internationaux des véhicules chinois

Quand ces objectifs auront été réalisés, la production nationale des véhicules en 1990 connaîtra un accroissement de plus de 50% par rapport à 1985, soit une augmentation annuelle de 8,5% environ.

Les types fondamentaux de véhicules passeront de 50 variétés aujourd'hui (en 1986) à 130, les différents types de véhicules à usage spécial et les véhicules transformés passeront de 300 variétés aujourd'hui à 400.

l.'importation de techniques de pointe.

Pour réaliser ces objectifs, la Chine doit recourir au progrès de la technique en visant le niveau plus avancé du reste du monde, et accélérer le renouvellement de produits automobiles pour qu'ils puissent entrer en concurrence avec ceux du niveau international des années 80 du point de vue de la qualité, des variétés, du prix et du prix de revient, cela au moyen de la coproduction sino-étrangère, de la modernisation technique par l'importation de techniques de pointe .

Pour cela, au cours du 7ème plan quinquennal, la Chine va mettre l'accent sur l'assimilation, l'absorption des techniques importées et améliorer sur cette base sa propre capacité de recherche et de fabrication afin que les produits automobiles deviennent de plus en plus chinois.
(Comm.Ext. no 5,1986)

LE TOURISME EN CHINE

La Chine a enfin ouvert ses portes et accueille un nombre sans cesse croissant de visiteurs. En huit ans (depuis 1978) sont venus 35 940 000 touristes étrangers et 61 470 000 Chinois d'outre-mer et de Hongkong, Macao et Taiwan.

Dans le plan de modernisation de la Chine, le tourisme occupe une place importante. Au début de l'année 1986, lors de la conférence nationale du tourisme, le premier ministre Zhao Ziyang a déclaré: "Le tourisme est très important pour la construction de l'économie nationale. Avec le commerce et la location de la main d'oeuvre, c'est un des principaux moyens d'obtenir des devises".

Au cours des 8 dernières années, le tourisme a rapporté au pays 6,3 milliards de dollars américains. Dans un proche avenir, le tourisme connaîtra un essor relativement rapide.

D'après le plan formulé par le département du tourisme, la Chine espère accueillir vers 1990 5 millions de touristes et recevoir 2,7 milliards à 3 milliards de US dollars. Le pays espère recevoir, en l'an 2000, 10 à 12 millions de visiteurs, et obtenir 8 à 10 milliards de dollars, devenant ainsi l'un des plus grands pays touristiques. (Chine en Constr., juin 1986).

Beaucoup de problèmes à résoudre.

Même si la Chine connaît un essor relatif de son tourisme, elle n'en occupe pas moins encore **une place mineure à l'échelon mondial**. Beaucoup de problèmes urgents restent à résoudre concernant les hôtels, les communications et l'administration.

En premier lieu, l'aménagement de sites touristiques. La Chine possède de nombreux sites pittoresques et historiques. Mais comme les fonds destinés au tourisme restent limités, il a été décidé dans les prochaines années de concentrer la main-d'oeuvre et les ressources matérielles et financières pour aménager sept régions les plus visitées (paysage, aéroport, routes, hôtels) et améliorer leur capacité d'accueil.

Améliorer la qualité des services.

Durant les années 1980 -1985 les hôtels nouvellement construits ou agrandis et équipés d'après les critères modernes possédaient en tout 242 000 lits. Dans les villes et les régions touristiques, on peut trouver des hôtels de classe moyenne pourvus d'installations sanitaires, et dans les villes les plus importantes, il existe même des hôtels de 4 étoiles.

Mais beaucoup de problèmes se posent en haute saison (en mai, août, septembre, octobre et novembre), surtout à Beijing, Shanghai, Xi'an et Guilin où les hôtels sont surchargés. On a vu à Beijing des hommes d'affaires passer toute la nuit dans des taxis à la recherche de chambres.

A Shanghai, la situation est encore pire car même les Chinois ont du mal à trouver à se loger en haute saison. C'est parce que Beijing et Shanghai sont les deux porte d'entrée principales de la Chine.

On prévoit de construire à Shanghai, Beijing, Guilin et Xi'an, dans les cinq prochaines années, plus de 60 nouveaux hôtels. On espère que dans deux ans (en 1986 et 1987), la situation sera meilleure et des hôtels modestes pourront satisfaire à la demande du vaste public.

Problème de l'aviation civile.

Bien que l'aviation civile chinoise ait connu un certain essor ces dernières années, avec la mise en service en 1985 de 41 nouveaux avions et l'augmentation de 4 000 sièges, il n'en demeure pas moins que durant la haute saison, surtout à Xi'an et Guilin, les voyageurs ont du mal à trouver des places.

Mais ce problème sera résolu avec l'ouverture en 1988 du nouvel aéroport de Xi'an et de celui de Guilin en 1987. Pour l'année 1986, l'aviation civile chinoise a commandé plus de 20 nouveaux avions et dans le futur, plus d'une dizaine d'aéroports seront équipés d'ordinateurs.

Pour les besoins de l'économie et le développement des échanges avec l'extérieur, on a déjà mis sur pied une quinzaine de compagnies aériennes dont celles de Xiamen, de Shanghai, du Xinjiang et de Beijing.

Dans les 5 prochaines années on prévoit la construction de 8 aéroports, et l'agrandissement et la rénovation d'une soixantaine d'autres.

Qualité des interprètes et guides.

En 1985, l'Agence du tourisme international a invité les étrangers quittant le pays à formuler leurs opinions et impressions de voyages et reçu en tout plus de 4 200 réponses. Dans le passé, les critiques portaient plus fréquemment sur les questions du logement, des installations sanitaires et de l'aviation civile.

En 1985, les plaintes concernaient surtout la mauvaise qualité du service des interprètes et guides. Il est difficile de trouver une bonne qualité du service des guides et interprètes à cause du manque d'effectifs.

La Chine compte à présent 14 écoles ou cours de formation pour le tourisme et il n'en sort en un an que 1 100 diplômés pour le métier de directeurs et de guides-interprètes.

Ce nombre est insuffisant, mais les nouveaux crédits accordés par l'Etat permettront de former, dans trois ou quatre ans, un nombre quatre ou cinq fois plus grand de personnel qualifié. (Chine en Constr., juin 1986)

Le marché international du tourisme.

C'est dernièrement que la Chine a décidé de joindre le marché international de tourisme, en participant, à partir de 1983, aux foires internationales du tourisme à Paris, Londres, Berlin-Ouest.

En mars 1986 s'est tenue à Hangzhou une grande foire internationale d'échanges touristiques, avec la participation de 100 délégués d'agences touristiques de plus de 20 pays d'Amérique, d'Europe et d'Asie. Plus de 500 délégués chinois y ont présenté des activités touristiques chinoises.

22,82 millions de visiteurs en 1986.

La Chine a reçu en 1985 17,83 millions de visiteurs venus de 164 pays ou territoires (+ 38,8% par rapport à 1984). Ils sont venus pour faire de tourisme, revoir des parents ou des amis, ou procéder à des échanges. Les devises issues du tourisme ont procuré à l'Etat 1,25 milliard de dollars, soit 10,5% de plus qu'en 1984.

4 tourisme

Le tourisme international s'est rapidement développé en 1986. Dans cette année, on a enregistré 22,82 millions d'entrées en Chine en provenance de 170 pays et territoires, soit 28% de plus qu'en 1985.

Les revenus annuels en devises en provenance du tourisme sont de 1,53 milliard de dollars, soit 22,4% de plus qu'en 1985.

Absence de sourire, impolitesse

D'après l'enquête auprès des touristes, la moitié des critiques portent sur les vendeuses des boutiques d'hôtels et des magasins, chez qui on reproche l'absence de sourire, la mauvaise humeur, voire même l'impolitesse.

Exemple: dans le plus grand hôtel de Guilin, les vendeuses de la boutique ont refusé de servir les clients une demi-heure avant la fermeture, prétextant des comptes à faire. Mais plus étonnant, le directeur de l'hôtel ne s'est pas indigné d'un tel fait, monnaie courante selon lui, des habitudes de service en Chine.

On a vu dans cet hôtel des employés s'exercer à sourire dans un miroir et ne prêter nulle attention au bruit infernal de lits branlants ou aux taches de moisissure sur les tentures en plastique des salles de bains.

Manque de formation.

Ces défauts sont dus à un manque de formation, d'expérience, à une absence de professionnalisme. Construit depuis seulement trois ans dans un style des jardins chinois, l'hôtel Rongcheng de Guilin a souvent été critiqué.

Un groupe de touristes canadiens a été jusqu'à écrire: "Cet hôtel est impossible: très grande saleté, repas innommables, brutalité des employés", et un Américain: "Directeur et employés semblent tout à fait se désintéresser de leur hôtel...".

On pense que ces défauts sont dus à un manque de formation, d'expérience, à une absence de professionnalisme. (La Chine en Constr., février, 1987)

La pénurie de guides-interprètes

D'autres critiques: des guides ont un niveau de langue insuffisant, un bagage culturel trop élémentaire et se montrent parfois hautains, voire brutaux dans leur comportements avec les touristes. Certains même exigent des pourboires ou cherchent à obtenir des devises.

De 1978 à 1985, les effectifs directement attachés au tourisme sont passés de 20.000 à 170.000. Il est évident que pour faire face à cette montée en flèche, le recrutement n'a pu qu'être hâtif. Beaucoup de ces nouveaux employés, parfois de simple jeunes en attente d'emploi, n'ont pas reçu la formation professionnelle adéquate.

Les étudiants de langues étrangères des universités ou instituts supérieurs qui travaillent temporairement comme guide, n'ont pas eux non plus la compétence requise.

Un effort de formation est entrepris. Avec ses 14 écoles, instituts ou sections spécialisés, la Chine est insuffisamment pourvue. Au rythme actuel des contingents annuels de diplômés, il est à prévoir, pour 1990, un manque de 2.400 guides-interprètes et de 17.000 cadres administratifs.

Le respect des programmes de visites.

L'itinéraire de voyage des groupes de touristes est souvent fixé un an à l'avance: villes visitées, réservation dans les hôtels de telle catégorie, réservation sur les vols, etc. Malheureusement le niveau de macro-gestion des organes de tourisme est loin de répondre aux exigences, et il arrive qu'en pleine saison on accepte une surcharge de touristes.

Ce fait amène à modifier les programmes de certains groupes, voire même à annuler certaines visites prévues. Les dérèglements qui affectent le bon déroulement des programmes touchent particulièrement deux domaines: celui des transports et donc principalement la CAAC et celui de l'hébergement.

900 hôtels avec 140 000 chambres.

En 1986, l'industrie touristique a enregistré d'importants bénéfices et on assisté à un enthousiasme sans précédent pour le développement de l'industrie touristique.

Plus de 900 hôtels touristiques avaient été construits à travers le pays, ce qui représente un total de 140 000 chambres. Cela devrait aider à résoudre la pénurie dans ce domaine.

La volonté d'améliorer la qualité des services touristiques a eu des résultats économiques pour cette industrie et a catalysé le développement des transports, des télécommunications et de services publics dans les villes.

Le directeur du Bureau administratif du voyage et du tourisme (M. Han Kehua) a déclaré, au début 1987, que cette année encore on encouragerait la fourniture de services de qualité et qu'on s'efforcera d'élever les qualités professionnelles et morales des personnes employées dans cette industrie.

Les possibilités de "vie nocturne".

Une première étape verra, en 1987, l'établissement de centres touristiques dans les aéroports, les ports et les gares de Beijing, Shanghai, Guangzhou, Xi'an, Hangzhou, Nanjing, Guilin, Chengdu, Kunming et Dalian.

Ces centres fourniront des services de conseils en anglais, en japonais et dans les dialectes du Guangdong, et aideront les touristes à résoudre leurs problèmes de logement et de transports. En outre, on cherchera à établir ou à introduire quelques programmes touristiques spéciaux, comme par exemple la pêche, l'équitation et l'alpinisme, tout en gardant un style typiquement chinois, et à accroître les possibilités de "vie nocturne". Le développement de l'industrie touristique en Chine ne sera pas affecté par la lutte contre le libéralisme bourgeois.

Le conseiller d'Etat Gu Mu a affirmé que la Chine devait persévérer dans sa détermination de développer énergiquement le tourisme, et a déclaré que les investissements de l'Etat dans ce secteur ne seraient pas réduits. (B.I., 16 mars, 1987)

BUREAUX DE REPRESENTATION

EN CHINE

Depuis la promulgation par le gouvernement chinois du "Règlement provisoire sur l'administration des représentations permanents d'entreprises étrangères en Chine", au début de l'année 1985 plus de 700 entreprises étrangères de Hongkong-Macao, ainsi que de Chinois d'outre-mer ont déjà établi leurs représentations en Chine, respectivement à Beijing, Shanghai, Tianjin, Dalian, Qingdao, Hangzhou, Nanjing etc.

Ces représentations jouissent d'un rôle important dans le réseau des affaires, elles promeuvent la coopération économique, les échanges techniques et le développement commercial sino-étranger.

Au fur et à mesure de l'application de la politique d'ouverture sur l'extérieur, le nombre des entreprises étrangères qui demandent à établir leurs représentations en Chine s'accroît sans cesse.

Après la proclamation par le gouvernement chinois d'une plus large ouverture sur l'extérieur de 14 villes côtières, les échanges économiques et commerciaux sino-étrangers sont devenus de plus en plus fréquents, et beaucoup d'entreprises étrangères, de Hongkong-Macao, et de Chinois d'outre-mer ont demandé à installer leurs bureaux représentatifs.

Représentation dans les grandes villes.

Depuis 1982, de plus en plus de sociétés étrangères (surtout japonaises, américaines, allemandes) ont installé des représentations en Chine. La plupart de "bureaux" de représentation des sociétés étrangères se trouvent à Peking. Mais récemment, nombre de représentations étrangères s'installent à Shanghai, Canton et les autres grandes villes.

La majorité de ces "bureaux" de représentation étrangères se trouvent, auparavant, dans les hôtels de Peking, entre autres:

- hotel BEIJING	- hotel QIAN MEN
- " XIN QIAO	- " Jinlong
- " MIN ZHU	- " Heping
- " YOU YI	- " Huaqiao
- " Yanjing	- " Huadu
- " Lidu	- " Jianguo etc.

Le gouvernement chinois ne permet pas encore (en 1986) les sociétés étrangères d'ouvrir un bureau dans le sens habituel, en louant un appartement ou un bâtiment. Pendant plusieurs années beaucoup de sociétés étrangères louent une ou plusieurs chambres pour y habiter et y installer son bureau en même temps.

Depuis 1985, le grand bâtiment de la société chinoise CITIC a accueilli beaucoup de bureaux de représentation étrangère.

La représentation des sociétés françaises.

Avec la croissance d'échanges commerciaux entre la France et la Chine, le nombre des sociétés françaises représentées en Chine s'accroît considérablement. Parmi elles se trouvent les représentantes des sociétés françaises industrielles, d'ingénierie, de commerce et de banques.

Les sociétés françaises qui ont envoyé depuis longtemps des représentants en Chine sont celles qui ont conclu, dans le passé, des grands contrats avec le gouvernement chinois (les corporations officielles). Elles sont, en 1986, entre autres:

BRAMBILLA-COGROS	ELF-AQUITAINE (ATOCHM)
RHONE-POULENC	ROUSSEL UCLAF
CGE ALSTHOM INTERNATIONAL	OFFICE GENERAL DE L'AIR
CREUSOT LOIRE	PIERRE CARDIN
COMPAGNIE OLIVIER-SCOA	FRAMATOME
LA COMTESSE DU BARRY	SPIE BATIGNOLLES
OLFF	THOMSON CSF
SOGEXPORT	PECHINEY
SANOFI	AIR FRANCE
SOPROMO	SHRM CHINA CO LTD
SPEICHIM	MACHINES FRANÇAISES LOURDES
TECHNIP	COMP. GEN. DE GEOPHYSIQUE
CITROEN-SOFINA	GEOSERVICES EASTERN INC
CFP-TOTAL	TOTAL CHINE
REMY MARTIN	SCHLUMBERGER
GROUPE RENAULT	PEUGEOT
BERLIET	HEURTEY

1.448 bureaux de représentation en 1986.

On compte, début 1986, 1.448 bureaux de représentation dans 26 villes chinoises, dont 730 à Beijing, 240 à Guangzhou (Canton), 202 à Shanghai et 102 à Shenzhen. Avec la multiplication des échanges commerciaux, les bureaux de représentation d'entreprises étrangères en Chine sont plus nombreux.

Rien que l'année 1985, 517 entreprises étrangères ont établi leurs bureaux de représentation en Chine.

Dans la même année, treize bureaux de représentation étrangères établis à Beijing ont été sanctionnés pour avoir enfreint les lois et les règlements chinois: quatre ont reçu un avertissement écrit, huit ont été condamnés à une amende et un perdu son brevet d'exploitation. (B.I., 5 mai, 1986).

Des activités contre les règlements.

Certaines sociétés ou entreprises voire des particuliers ne se sont pas présentées à l'enregistrement comme la loi le stipulait. Ils se sont livrés à des activités commerciales sans avoir acquis l'approbation et le brevet d'exploitation.

Certains bureaux n'ont pas rempli les formalités d'enregistrement de modification conformément au règlement lorsqu'ils désiraient prolonger le contrat d'association en Chine. Leur enregistrement a expiré depuis six mois ou même un an et ils font toujours la sourde oreille aux avertissements émis par le département de l'industrie et du commerce.

Certains bureaux de représentation n'ont pas rempli les formalités de modification quand ils changeaient leur nom, leur cadre d'opération et leur siège social.

D'autres bureaux se sont livrés à des **affaires commerciales directement**, à l'encontre des règlements appliqués en Chine. D'autres ont signé, au nom de leurs bureaux, des contrats avec des entreprises chinoises pour obtenir des bénéfices.

Certains bureaux ont **engagé des employés** sans les avoir déclaré au département spécial comme l'exige la loi chinoise.

L'ASSOCIATION DES AMITIES

FRANCO-CHINOISE

Depuis des années, il existe en France l'Association des Amitiés Franco-chinoises, dont le siège est à Paris. L'Association a pour objet, d'affirmer et de développer les liens d'amitié qui unissent les peuples de France et de Chine.

Pour cela, l'Association travaille à la **promotion des échanges de toute nature** entre les deux pays et à la connaissance réciproque de l'histoire et de la réalité politique, économique et culturelle des deux pays.

L'activité de l'Association se traduit par l'organisation de stages, conférences et expositions, l'édition et la diffusion de publications, la présentation de films et de spectacles, l'organisation de voyages, l'impulsion de jumelages etc.

Les comités en France.

Selon les statuts de l'Association, peut devenir membre de cette organisation, toute personne qui, quelles que soient ses convictions philosophiques, politiques ou religieuses, **témoigne de l'amitié avec la Chine.**

L'adhésion est individuelle, mais les adhérents d'une ville ou d'une région peuvent se grouper en comités locaux ou régionaux. Les comités sont les éléments de base de l'AAFC et ils organisent librement leurs activités.

Les adhésions en 1981 étaient de 2027. En 1982: 2372, en 1983: 2942 soit 45% de plus qu'en 1981. En 1984 elles étaient de tandis qu'en 1985 de

Au congrès de 1981, il y avait 31 comités présents. Certains comités végétaient et ont disparu dans les mois qui ont suivi le congrès. D'autres se sont regroupés en un seul comité formant une Association régionale, tels: Provence, Nord-Pas de Calais, Ile de France Nord-Ouest.

Fin 1985 on comptecomités, avec des adhérents de...

Les activités de l'Association.

Les activités de l'Association sont organisées sur tout le territoire de France, et de multiples initiatives locales ont permis une présence permanente de l'Association là où elle est implantée.

Et ceci sous de multiples formes: les cours de langue chinoise, de calligraphie, de taïchi, les conférences, les rencontres avec des chinois de passage ou des étudiants et des chercheurs en stage, avec des voyageurs, les conférences-débats, les fêtes (du Nouvel An, par exemple), les foires-expositions, les repas d'amitié, les diaporamas.

Les relations amicales que l'Association a avec la Chine ont permis de fructueux échanges de délégations. Elle a invité en France en 1982 une délégation de l'Association du Peuple Chinois pour l'Amitié avec l'Etranger (six personnes). Elle s'est rendue à Paris, Cannes, St-Maxime, Nice, Toulouse, Bordeaux, Lille.

Une délégation d'experts agricoles du Hunan s'est rendue à Paris, Chartres, Laval, Vannes, Rennes, sur l'initiative du Comité de Vannes.

En 1984, une troupe d'"Ombres chinoises" de Peking a été accueillie à Paris, Dourdan, Roubaix, Lille, St. Brieux, Nantes, Saumur, Bordeaux, Tours et la Roche-sur-Yon.

En 1984, un groupe de cinq enfants chinois, dans le cadre de la réciprocité du concours de dessins d'enfants ont été reçus à Paris, Bordeaux, Nice et Lille.

En plus de ces délégations importantes ou de ces troupes, l'Association a accueilli des interprètes, des jeunes artistes, des journalistes, des photographes, des cerf-volistes.

La Chine a invité des délégations françaises.

Durant plusieurs années, l'Association du Peuple Chinois pour l'Amitié avec l'Etranger, la Fédération des Femmes Chinoises, l'Association des Cinéastes Chinois ont invité de nombreuses délégations françaises.

Elles étaient, entre autres: cinq cinéastes français (dont Claude Lelouch et Kostromine, Directeur de l'Institut des Hautes Etudes Cinématographiques), des animateurs culturels, des maires-adjoints de l'Ile de France, des journalistes, des photographes.

L'Association a joué un rôle d'intermédiaire pour les quatre jumelages qui ont été réalisés entre la France et la Chine: Toulouse-Chongqing, Tours-Loyang, Montpellier-Chengdu, St.Etienne-Xuzhou, la Région Nord-Pas-de-Calais et la municipalité de Tianjin.

Impulseur pour les échanges économiques.

A travers l'expérience toute nouvelle de l'Association régionale du Nord-Pas-de-Calais, l'Association a joué un rôle capital dans un échange économique entre la région Nord et la municipalité.

C'est le premier pas vers une autre forme d'échanges, où elle peut être intermédiaire, impulseur. Deux autres comités ont commencé ce travail. C'est l'Association régionale de Provence, intermédiaire entre le Conseil Régional de Provence et la ville de Talien. L'autre est le Comité de Rennes, intermédiaire entre la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bretagne et la région de Shandong.

L'orientation de l'Association.

L'objet général de l'Association des Amitiés Franco-chinoises est de développer l'amitié et la connaissance mutuelles entre les peuples de France et de Chine. Pour cela, elle travaille à la multiplication des échanges franco-chinois dans les domaines les plus divers, en particulier ceux de la culture et de la langue, de l'accueil, de l'économie, des relations bilatérales.

Elle dispose depuis de nombreuses années d'une certaine expérience grâce aux actions entreprises lors d'expositions, d'accueil et d'envoi de délégations culturelles, de voyages, de diffusion de livres, de conférences et de rencontres, etc.

La prédominance de fait des activités culturelles ne signifie pas que l'Association des Amitiés Franco-chinoises se limite aux échanges culturels. Elle va élargir son action aux autres domaines des relations entre la France et la Chine (Source: Lettre aux Adhérents, 1984).

Demande générale d'une information.

Dans sa Lettre aux Adhérents (Novembre 1984), l'Association a expliqué:

" La caractéristique actuelle, c'est en France la demande générale d'une information et d'une explication de la Chine dans son rayonnement mondial et tout son développement historique, **comme civilisation différente de la civilisation française.** Cette demande concerne également les transformations en cours: modernisation, changement social, construction d'un socialisme à la chinoise, positions internationales.

" L'interrogation actuelle des Français sur la Chine, à laquelle les Amitiés Franco-chinoises doivent tenter de répondre avec leur moyens, porte sur ce qu'elle est sur son devenir.

" Dans une société aussi diverse que la nôtre, divers sont les points de vue sur la Chine. L'A.A.F.C. est un **lien de rencontre où se manifestent librement les différences d'appréciation.** Son unité tient à la volonté commune de renforcer l'amitié entre les deux peuples et les deux pays. De même qu'elle se garde d'intervenir dans les affaires intérieures françaises, l'A.A.F.C. ne saurait le faire dans les affaires intérieures chinoises".

La diplomatie au niveau de la population.

Pour la Chine, les contacts amicaux avec les populations des pays étrangers sont un aspect important de la diplomatie chinoise. En fin 1986, l'**Association du Peuple Chinois Pour l'Amitié avec l'Etranger** (siège à Beijing) était en contacts amicaux avec 125 pays. L'Association avait également établi des relations avec plus de cent organisations de 70 pays.

Cette **Association** a noué des liens avec des organisations politiques, économiques, culturelles, éducatives et religieuses à l'étranger, tout en améliorant la coopération avec les associations d'amitié des autres pays.

Si l'on cite en exemple l'année 1985, l'**Association** a reçu plus de 3 000 visiteurs venus de plus de 60 pays. La même année, elle a reçu plus de 200 troupes théâtrales étrangères et délégations d'expositions, et a envoyé à l'étranger plus de cent troupes chinoises qui se sont produits en spectacle. (B.I. no.3, 1987)

Beaucoup de villes chinoises se sont jumelées avec des villes étrangères. Fin 1986, 25 des provinces, municipalités et régions autonomes de Chine, ainsi que 65 villes avaient noué des relations amicales avec 226 provinces et villes de 29 pays différents.

Les jeunes, les industriels etc.

Depuis 1984, il y a une augmentation notable des échanges non-officiels avec l'Union soviétique et les autres pays de l'Europe de l'Est.

L'Association a régulièrement organisé des échanges de visites avec ses homologues soviétiques, de RDA, de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de Bulgarie, de Yougoslavie et de Roumanie depuis 1984.

Cette diplomatie au niveau de la population a mis accent sur le renforcement des relations amicales entre les jeunes. Depuis 1984, elle a été l'hôte de 3 000 jeunes Japonais, d'Australie, de RFA, d'Inde, de Norvège, des Etats-Unis et de Philippines.

Par ailleurs, elle a essayé d'améliorer ses relations avec les milieux industriels et commerciaux des pays étrangers, afin de promouvoir les échanges économiques et technologiques.

LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE VERS LA CHINE.

Depuis 1978, le gouvernement chinois a défini une politique générale de réactivation de l'économie nationale et d'ouverture sur étranger, politique qui a contribué à promouvoir l'introduction des technologies sur une échelle sans précédent.

Le travail d'introduction s'oriente aujourd'hui vers l'importation des logiciels, le commerce sous licence partiellement combiné à l'importation des hardwares, la coproduction, la prestation de conseils et de services techniques et non plus seulement la simple importation d'installation complètes comme autrefois.

10.000 technologies importées.

Dans les années 80 la capacité d'assimilation des technologies étrangères par la Chine a beaucoup augmenté. Pendant le 6ème quinquennat (1981-1985) la Chine a importé 10.000 technologies. (Comm. Ext. no. 1, 1987)

Pendant le 7ème quinquennat, la Chine donnera plus d'ampleur au commerce extérieur et importera davantage de capitaux étrangers et technologies. L'importation portera surtout sur les logiciels, les technologies de pointe et les équipements clés.

De 1986 à 1990, la construction de grande usines et la rénovation technique d'une grande quantité d'entreprises auront besoin de technologies et d'équipements importés, ce qui explique le grand potentiel qu'offre la Chine pour le commerce de technologies.

Garantie juridique pour le transfert.

A la suite de la "Loi sur les marques de fabrique et de commerce de la R.P. de Chine" et de ses "Règlements pour l'application" mis en vigueur en mars 1983, la Chine a mis en vigueur le premier avril 1985 la "Loi sur les brevets d'invention de la R.P. de Chine" et les "Règlements d'application" pertinents.

Les "Règlements sur les contrats d'importation de technologies de la R.P. de Chine" sont entrés en vigueur le 24 mai 1985, et la "Loi sur les contrats économiques avec l'étranger de la R.P. de Chine" le premier juillet 1985.

La législation économique susmentionnée a amélioré l'environnement offert aux investissements étrangers, offrant aux firmes étrangères une garantie juridique pour le transfert des technologies.

Qui peut vendre les technologies?

Selon les "Règlements sur les contrats d'importation de technologies", toute société, entreprise, collectivité ou tout particulier hors la Chine peut transférer par voie normale ses technologies aux sociétés, entreprises, collectivités et particuliers chinois.

Les technologies transférées doivent être modernes et abordables pour la Chine, et permettre une élévation du niveau de la production, des ventes, de la gestion et des sciences et techniques, ainsi que répondre à, au moins, une exigence suivantes:

1. pouvoir produire et développer des nouveautés
2. élever la qualité et la capacité technique des produits, abaisser le prix de revient et économiser l'énergie ou le matériel utilisé
3. favoriser la pleine utilisation des ressources naturelles nationales
4. augmenter les exportations de produits chinois et les recettes en devises
5. favoriser la protection de l'environnement
6. favoriser la protection du travail
7. favoriser l'amélioration de la gestion
8. favoriser l'élévation du niveau scientifique et technique

L'interdiction les clauses restrictives.

En outre, les sociétés, entreprises, collectivités et particuliers étrangers ne peuvent imposer lors du transfert de leurs technologies d'exigences restrictives déraisonnables aux importateurs chinois.

Sans l'approbation spéciale des autorités chinoises compétentes ne peuvent être incluses dans les contrats les clauses restrictives suivantes:

1. demande aux importateurs chinois d'accepter des conditions supplémentaires qui n'ont rien à voir avec l'importation de technologies, comme par exemple l'achat de technologies, de services techniques, de matières premières, d'équipements ou de produits dont les importateurs chinois n'ont nullement besoin.
2. restriction au libre achat par les importateurs chinois de matières premières, de pièces détachées ou d'équipements de différentes provenances.
3. restrictions au développement et perfectionnement par les importateurs chinois des technologies importées.
4. restrictions à l'acquisition par les importateurs chinois de technologies similaires ou de technologies analogues concurrentiels en provenance d'autres sources.
5. des conditions non réciproques et égales dans l'échange de techniques améliorées entre les deux parties.
6. restrictions à la qualité, à la variété ou au prix de vente des produits fabriqués par les importateurs chinois à partir des technologies importées.
7. restrictions déraisonnables aux canaux de vente ou au marchés d'exportations dont disposent les importateurs chinois.
8. interdiction aux importateurs chinois de continuer à utiliser les technologies importées à la fin du contrat.
9. demande aux importateurs chinois de payer les brevets d'invention non utilisés ou non valables, ou d'en assurer les obligations.

La voie et la forme de transfert.

Les sociétés, entreprises, collectivités et particuliers étrangers peuvent réaliser le transfert par le biais du commerce ou de la coopération économique et technique. Le commerce des technologies sous licence est aujourd'hui devenue la principale forme en Chine.

Habituellement, ce sont les sociétés chinoises de commerce, d'investissements ou d'industrie qui représentent les usines chinoises pour négocier et signer des contrats de licence avec l'étranger. Il n'est pas obligatoire de combiner le transfert sous licence avec l'investissement direct.

Dans le cas de la création d'entreprises de jointventure et d'entreprises à gestion conjointe ou d'échanges compensatoires, il est obligatoire de conclure à part les contrats de licence.

La Chine encourage généralement la combinaison des licences avec les opérations de coproduction ou de cofabrication, ce qui veut dire que la partie étrangère fournit une partie des pièces et la partie chinoise assure l'assemblage complet avec celles-ci et fournit les autres.

Les fournisseurs de technologies peuvent également conclure des accords de conseils ou de services techniques avec la Chine avant de venir investir, par exemple pour la formation du personnel, la prestation de conseils pour les travaux ou la gestion ainsi que l'envoi de spécialistes sur place.

Les points importants pour les fournisseurs.

Selon les "Règlements sur les contrats d'importation de technologie", l'exportateur de technologies doit établir une liste avec des explications relativement détaillées dans laquelle il mentionne le but, la sphère d'utilisation, les caractéristiques, le paramètre, la documentation technique sur les technologies qu'il veut transférer.

Une liste supplémentaire est obligatoire s'il s'agit de renseignements relatifs aux brevets et aux marques de fabrique et de commerce. Ces listes doivent exposer de façon explicite les objectifs techniques prévus, la durée de réalisation, les mesures prises, les prix et leur composition, les modalités de paiement.

Un point très important: les fournisseurs doit assurer qu'il est propriétaire légitime des technologies fournies et que ces dernières sont complètes, valable, sans défaut et que les objectifs peuvent être atteints.

Durée des contrats, les modalités de paiements...

Selon l'article 8 des "Règlements", la durée d'un contrat doit correspondre au temps nécessaire aux importateurs chinois pour assimiler ces technologies importées. Sans l'autorisation spéciale, la durée d'un contrat ne peut dépasser 10 ans.

Le paiement peut être forfaitaire ou être effectué annuellement en royalties. Depuis quelques années, la Chine préfère le mode suivant: prélèvement d'une somme appropriée au début plus de royalties annuelles.

Selon l'article 11 de la "Loi relative à l'impôt sur le revenu des entreprises étrangères", les fournisseurs doivent payer, à un taux de 20%, l'impôt sur le revenu relatif au prélèvement des frais d'utilisation que la Chine paie pour les droits de brevets d'invention, le savoir-faire, les droits de l'auteur, les droits de marque utilisés en Chine.

Les fournisseurs peuvent demander la réduction ou l'exemption de cet impôt s'ils transfèrent des technologies hautement modernes et d'avant-garde.

Protection légale des technologies.

Les technologies brevetées transférées sont protégées par la "Loi sur les brevets d'invention de la R.P. de Chine". Quant au savoir-faire, l'article 7 des "Règlements sur les contrats d'importation de technologies" stipule explicitement que les importateurs chinois doit s'engager à garder le secret de la partie non publiée des technologies transférées par le fournisseur dans le cadre et la durée agréée par les deux parties contractantes.

DEVELOPPEMENT DE L'HOTELLERIE

Afin de répondre aux besoins du développement du tourisme international en Chine, le gouvernement chinois utilise non seulement des fonds chinois, mais aussi des capitaux étrangers pour la construction d'hôtels pour touristes.

A la fin de 1985, la Chine avait construit 94 hôtels, dont une partie ont déjà été ouverts aux voyageurs chinois et étrangers, à l'aide de fonds étrangers. Ces 94 hôtels disposent d'une superficie bâtie de 1,52 million de m² et de 18.500 chambres (34.500 lits). Les investissements globaux dans ces hôtels se sont élevés à 750 millions de dollars US.

Les 94 hôtels sont essentiellement disséminés dans 8 provinces, régions autonomes et municipalités relevant directement de l'autorité centrale comme la province du Guangdong (11.500 chambres et 21.700 lits), la ville de Beijing (4.700 chambres et 8.400 lits), la province de Jiangsu (1.400 chambres et 2.400 lits), etc. Les investisseurs étrangers venaient de Hongkong-Macao, des Etats-Unis, du Canada, d'Australie, de Singapour et du Japon.

Encore beaucoup à construire.

Selon des statistiques compilées à la fin de 1985, 250 hôtels à capitaux sino-étrangers sont en cours de construction. Ces hôtels disposeront de 51.000 chambres (près de 100.000 lits). La superficie bâtie de ces hôtels est de 5 millions de m², et les investissements en tout de 2,45 milliards de dollars US.

Les hôtels en construction sont répartis dans 22 provinces, régions autonomes et municipalités, comme le Guangdong (19.000 chambres et 37.000 lits), Beijing (7.400 chambres et 14.000 lits), Shanghai (5.000 chambres et 9.500 lits), le Guangxi (3.500 et 7.000), le Fujian (3.100 et 6.300), Dalian (2.300 et 3.900), le Zhejiang (1.900 et 3.700), etc. Les investisseurs étrangers viennent de Hongkong-Macao, du Japon, des Etats-Unis, de Singapour, de Grande Bretagne, de Jordanie, des Philippines et de Thaïlande.

La gestion par les groupes hôteliers étrangers.

Pour la construction d'hôtels à l'aide de capitaux mixtes, on pratique deux modes de coopération: joint-venture et coopération. Dans le cas de la joint-venture, les parties chinoise et étrangère partagent les profits et les pertes au prorata de leurs investissements, et dans le cas de coopération, on partage les profits et garantit les droits et les devoirs selon les conditions stipulées dans le contrat.

Ces dernières années, la Chine s'est procuré du matériel, des techniques et des matériaux modernes pour la construction d'hôtels en utilisant des fonds étrangers.

Parallèlement, des groupes hôteliers étrangers ont été appelés à s'occuper de la gestion de ces hôtels. Depuis 1986, 8 groupes étrangers (Peninsula, New World Hotels International, Shangrila Hotels International, Hyatt, Holliday Inn, Sheraton, Nikko Hotels International et Sara Hotels) participent à la gestion de 10 hôtels (7.000 chambres et 13.000 lits) de 6 villes chinoises.

A l'avenir, la Chine demandera encore à des groupes étrangers d'assurer la gestion de certains hôtels. Elle a déjà signé des accords en ce sens. (Comm.Ext. no.12,1986).

Depuis que Sheraton Corporation a repris le prestigieux hôtel de la Grande Muraille à Pekin (pour US\$ 175 millions), son taux d'occupation est passé de 71% à 95% (en 1985). Sheraton est de fait la **première société américaine** à opérer en Chine sous sa propre enseigne.

Holliday Inn a remis en état et agrandi de 500 chambres l'hôtel Lido à Pekin. Quant à la société Hilton, elle construit en association avec un groupe de Hongkong et sans partenaire chinois, un établissement de 40 étages à Shanghai, ouverture prévue en 1987.

Toutes les grandes chaînes internationales.

D'ici à quelques années, les grandes chaînes internationales auront toutes au moins un hôtel en Chine. Hyatt Corporation et Intercontinental Hotels Corporation ont des projets considérables à Shanghai, à Tianjin et de l'autre côté de la frontière de Hongkong.

Mariott Corporation et Westin essaient également de s'implanter dans chaque grande ville. Le groupe japonais **NIKKO**, filiale de la Japan Air Lines, est également sur place à Pekin et à Shanghai.

150 projets d'hôtels étaient, en 1985, en négociation avec les autorités chinoises, dont 20 à 30 pour la seule ville de Pekin. Certains spécialistes s'inquiètent déjà d'une surcapacité, particulièrement à Shanghai et à Canton. (Les Echos, 6/9/85)

La situation d'hôtellerie de Beijing.

Beijing compte, en 1985, 13 000 chambres pour les étrangers, capables d'enregistrer 800 000 réservations annuelles. Certains experts prévoient 38 000 chambres capables de recevoir plus de 3 000 000 de personnes par an pour 1990.

Mais le Bureau d'Etat pour le Tourisme et le Bureau de Tourisme de la municipalité de Beijing estiment que le nombre d'étrangers ne dépassera pas 1,65 million de personnes.

Malgré tout, les départements du tourisme (chinois) continuent à projeter la construction d'hôtels de luxe. Les hôteliers chinois entendent des plaintes quotidiennement.

Il y a environ 6 millions de lits d'hôtels en Chine, y compris les 300 000 lits de Beijing. Cependant, il y a 700 000 à 800 000 non-résidants à Beijing par jour. (B.I., 29/7/85)

Des problèmes pour les voyageurs chinois.

Alors que la plupart des hôtels ordinaires en Chine sont remplis par les touristes chinois, les hôtels de luxe, conçus pour héberger les touristes étrangers, sont souvent partiellement vides, signe montrant bien que le marché hôtelier de luxe semble saturé.

La plupart des voyageurs chinois ont des histoires renversantes à raconter en ce qui concerne la recherche d'une chambre d'hôtel. Un Chinois est chanceux s'il trouve, après avoir couru partout dans les environs, un lit dans le corridor d'un hôtel.

Parfois, les gens doivent dormir à la gare en attendant d'avoir une chambre d'hôtel et il n'est pas rare d'en voir camper dans la rue.

Pendant ce temps, des centaines de lits dans les hôtels de luxe restent vides. "La raison réside dans le fait que l'on a trop construit d'hôtels de haut niveau et que les Chinois n'ont pas les moyens de se les payer. De plus, il existe de nombreux visiteurs étrangers qui préféreraient séjourner dans des hôtels moins coûteux", a dit un officiel d'un bureau dépendant du ministère du Commerce. (B.I., 29/7/85)

Exemple: l'expérience de Hangzhou.

Ce problème est bien illustré par la situation qui prévaut à Hangzhou, fameuse ville de la province de Zhejiang. Cette ville a accueilli, en 1984, environ 13 millions de visiteurs chinois et près de 180 000 hôtes étrangers.

Pendant cette année-là, les hôtels ordinaires de la ville eurent un taux de fréquentation de 120 à 152%, ce qui signifie que des gens devaient, chaque nuit, dormir dans un corridor ou autres débarras.

Cependant, le taux d'occupation des cinq hôtels réservés aux étrangers ne se montait qu'à 42,8%, pourcentage qui s'éleva à 81,9% quand les Chinois eurent accès à ces hôtels.

Projection du 7^{ème} Plan Quinquennal.

Selon le plan de développement touristique, la Chine projette de recevoir 5 million de touristes étrangers en 1990 (3,01 millions en 1985) et 10 millions à la fin du 20^{ème} siècle. Donc, la Chine construira un certain nombre de nouveaux hôtels pour les accueillir (62.000 chambres et 124.000 lits) au cours du 7^{ème} plan quinquennal (1986-1990).

Les investissements étrangers représenteront plus de 50% des fonds nécessaires. Depuis 1985, la Chine a ratifié plus de 100 projets relatifs à la création d'hôtels à capitaux mixtes. Jusqu'à présent, les villes de Guangzhou, Beijing, Xi'an et Shanghai ont déjà signé avec l'étranger un bon nombre d'accords.

Atténuation de la tension dans l'hôtellerie.

Avec l'ouverture de nouveaux hôtels, les problèmes de réservation seront de moins en moins sensibles. A Xi'an la tension est déjà beaucoup moins vive avec l'ouverture en juin 1986 de l'hôtel **Tangcheng** d'une capacité de 800 lits.

A Shanghai, le **Huating**, avec ses 1.000 lits, est d'ores et déjà en fonction; 18 hôtels sont en cours de construction et 18 autres seront mis en chantier en 1988, au point que déjà on suppose que la ville connaît un surplus de capacité d'accueil.

A Beijing, les hôtels destinés aux étrangers totalisent une capacité de 36.000 lits, dont 40% sont occupés par les compagnies et hommes d'affaires étrangers. Les hôtels haut de gamme comme **Changcheng** ou le **Toronto** ne consacrent même que 20% de leurs chambres aux groupes de touristes.

Avec les constructions en cours, soit 8.000 chambres supplémentaires, la capitale ne devrait plus connaître de problèmes d'accueil.

De nouveaux problèmes.....

Malgré tout, les responsables du tourisme ne sont pas au bout de leurs peines et de nouveaux problèmes commencent à se poser. L'exemple de Guilin est à cet égard typique.

Si la mise en service de nouveaux hôtels élevant la capacité d'accueil de 3.000 à 8.000 lits a permis de mettre fin à des situations difficilement acceptables faites par exemple aux voyageurs individuels contraints de dormir à même le sol des couloirs ou des halls de réception, cette multiplication des hôtels apporte à la ville son lot de contradiction: comment cette petite ville de province qui, avec ses 300.000 habitants, accueille déjà annuellement 340.000 touristes étrangers et 5 millions de Chinois, pourrait-elle faire face à la tâche! Et l'on prévoit que ces chiffres vont encore augmenter. (La Chine en Constr., février 1987).

LES EXPORTATIONS CHINOISES

Les relations économiques et commerciales entre la Chine et l'étranger ont avancé à pas de géant au cours du 6ème plan quinquennal (1981-1985), qui a été l'une des périodes les plus prospères de leur histoire.

Le développement rapide de la coopération économique et commerciale avec l'étranger a d'une part entraîné l'expansion de l'économie nationale et d'autre part, jeté les bases nécessaires à la réalisation des objectifs du 7ème plan quinquennal en matière de relations économiques et commerciales.

D'après des statistiques du ministère chinois des relations économiques et commerciales, le volume global de l'import-export s'est élevé en 1985 à 59,21 milliards de dollars, soit une augmentation de 19% par rapport à 1984, dépassant complètement les objectifs fixés par le gouvernement chinois. De 1981 à 1985, le taux moyen de croissance a été de 9,4%.

Développement rapides des exportations.

Les exportations chinoises n'ont cessé de s'accroître au cours des cinq dernières années en dépit du protectionnisme commercial, du marasme du marché international et de la stagnation des affaires.

En 1985, leur volume global s'est élevé à 25,8 milliards de dollars, soit 5,7% de plus qu'en 1984 et 41,2% de plus qu'en 1980. Entre 1981 et 1985, les exportations ont atteint globalement 115,1 milliards de dollars, dépassant de 105,2% le volume de la période précédente (estimé à 56,1 milliards de dollars) avec un taux moyen de croissance de 7,1%.

Au cours du 6ème plan quinquennal, les exportations de techniques chinoises se sont développées progressivement. Une trentaine de techniques relatives à la métallurgie, à la soudure, à la filature, à la plantation du riz hybride et à la fabrication de médicaments anti-cancéreux ont été transférées à l'étranger.

Réalisation des projets à l'étranger.

La Chine s'est livrée à la concurrence avec d'autres pays dans le domaine des travaux forfaitaires et de l'offre de main-d'oeuvre. Elle a noué des liens avec plus de 80 pays. Pendant la période allant de 1979 à 1985, elle a conclu plus de 2 600 contrats d'une valeur totale de 5,1 milliards de dollars et a réalisé par là un chiffre d'affaires de 2,48 milliards de dollars.

A la fin de 1985, avaient été créées à l'étranger 181 entreprises non commerciales à capitaux mixtes dans lesquelles la Chine avait investi 167 millions de dollars américains. La Chine a financé des projets dans certains pays du tiers monde dans le cadre de l'aide internationale.

Le développement de la coopération entre la Chine et l'étranger sous forme bilatérale ou multilatérale a eu pour résultat de consolider les liens Sud-Sud et de rendre l'environnement international particulièrement favorable à la Chine sur le plan financier. (Comm.Ext., n° 6, 1986).

Réalisation du 7ème plan quinquennal.

Actuellement, la Chine s'est engagée dans la réalisation du 7ème plan quinquennal. Il est prévu que durant cette période l'expansion de l'économie chinoise et le développement de la société chinoise impliqueront un essor considérable du commerce extérieur.

D'après les prévisions, le volume global de ce dernier sera en 1990 de 40% ou même de 50% supérieur à celui de 1985; les importations s'accroîtront en rapport avec les exportations. La Chine continuera d'importer de l'étranger des techniques, du matériel, une partie des moyens de production et des biens de consommation.

En outre, elle déploiera de grands efforts pour ouvrir d'autres domaines de coopération avec l'étranger: appel aux capitaux d'outre-mer, échanges économiques et techniques bilatéraux ou multilatéraux.

Pour atteindre les objectifs cités plus haut, la Chine continuera en particulier à développer ses exportations et à se procurer des devises. Il s'agit là des bases nécessaires à l'expansion du commerce de la Chine avec l'étranger.

Renforcer la compétitivité sur le marché international

La Chine s'efforce actuellement d'organiser la production d'articles destinés à l'exportation, afin de renforcer sa compétitivité sur le marché international, et de combler le déficit commercial qui est le sien en 1984 et en 1985.

En 1985, ses importations ont augmenté de **54,2%**, mais ses exportations de seulement **4,7%**, ce qui a porté le déficit commercial, minime en 1984, à 14,9 milliards de dollars (statistiques fournies par les services douaniers chinois).

Au cours du nouveau quinquennat (1986-1990), dans les régions côtières et dans celles où les conditions le permettront, la Chine créera des centres de production d'articles pour l'exportation et des usines spécialisées de type divers, qui s'adonneront aussi à la recherche scientifique, au transport et à la fourniture d'informations et de services techniques.

La structure des produits à l'exportation.

La structure des produits chinois destinés à l'exportation a beaucoup changé. La part des produits industriels a augmenté plus rapidement que celle des produits agricoles et d'appoint.

Dans la valeur globale des exportations (115,1 milliards de dollars) du sixième quinquennat:

- les produits de l'industrie lourde représentaient **44%**, soit 180% de plus que lors du quinquennat précédent
- les produits des industries légères et textiles **39,4%**, soit une augmentation de 82,4%
- les produits agricoles et d'appoint **16,6%**, soit un accroissement de 42,8%.

On prévoit que cette tendance se poursuivra pendant le 7ème quinquennat.

La réorganisation sur trois catégories.

Conformément à une décision prise par le Conseil des affaires d'Etat en août 1985, la réorganisation se basera sur trois catégories:

- machines et matériel électriques
- produits de l'industrie légère et textile
- produits agricoles et d'appoint

La Commission économique d'Etat, le ministère de l'Indutrie mécanique, le ministère des Relations économiques et commerciales avec l'étranger et le ministère de l'Agriculture ont entrepris l'élaboration des plans de développemnt.

Jusqu'au début 1986 la Chine a déjà mis sur pied 33 complexes de production d'articles d'exportation, une centaine de centres qui fournissent simplement des produits agricoles et d'appoint, 90 usines (ou ateliers) spéciaux de produits industriels et plusieurs centaines d'entreprises d'exportation industrie-commerce.

En outre, le ministère des Relations économiques et commerciales avec l'étranger possède plus de 800 entreprises et ateliers de transformation.

L'INDUSTRIE AERONAUTIQUE DE LA CHINE

En mars 1985, la Société d'Industrie Aéronautique de Shanghai et la Société américaine McDonnell Douglas Corporation ont signé un accord sur un projet de co-production représentant une valeur totale de 550 millions de dollars US. Il s'agit d'un important projet de coopération économique et technique entre la Chine et les Etats-Unis.

Le transfert de technologies y occupe une place très importante. Cet accord, après approbation par les gouvernements de deux pays, est entré en vigueur le 15 avril 1985.

Les parties importantes de l'accord.

L'accord comprend trois parties:

- La fabrication en coopération de vingt-cinq avions civils de type MD-82 du niveau des années 80. La partie américaine offrira les technologies, les pièces et éléments à l'usine d'avions de Shanghai qui se chargera des travaux d'assemblage.

- Les deux parties procéderont conjointement à l'étude et à la fabrication d'un nouveau type d'avion à hélice d'avant-garde.

- On recourra à la sous-traitance et au commerce compensatoire pour équilibrer les recettes et les dépenses en devises.

Après un an de travaux préparatoires, les deux cotés ont commencé à concrétiser cet accord. Le 1er avril 1986, la cérémonie de rivetage du premier MD-82 a eu lieu. Trois mois après, le 1er juillet 1986, 80% des travaux de rivetage étaient terminés. Si tout marche bien, le premier MD-82 de fabrication sino-américaine s'envolera en juillet 1987. (Comm.Ext. no 1, 1987)

Une idee.....depuis 1975.

En 1975, l'ancien président de la McDonnell Douglas Corporation et président de l'Association de commerce sino-américain, a proposé à la Chine de lui vendre les technologies de fabrication des DC-9 Super 80 (aujourd'hui MD-82) et de les fabriquer en Chine.

Or, cette proposition n'avait pas été alors prise sérieusement en considération du fait de la situation politique en Chine. Ce n'est qu'en 1978, lorsque celle-ci s'est améliorée, que les organismes chinois intéressés ont à nouveau étudié cette proposition.

Après une série d'entretiens, la Chine a envoyé une délégation à la McDonnell Douglas Corporation aux Etats-Unis pour y faire une enquête. En octobre 1979 l'accord de principe sur la coproduction de MD-82 a été signé. Du fait du réajustement économique en Chine, les entretiens ont dû être ralentis. En mars 1983, le gouvernement chinois a officiellement approuvé ce projet de coopération. En 1985 a été conclu un accord de coopération pour vingt ans.

Les organismes gouvernementaux des deux pays sont parvenus à un accord selon lequel la FAA enverrait des experts contrôler tout les processus de production et délivrerait des certificats de navigabilité aux MD-82 fabriqués par l'usine de Shanghai.

La Chine a un grand besoin.....

En 1986, la CAAC n'a qu'une centaine de gros appareils dont la plupart sont des Tridents et des Il-62, ce qui ne lui permet pas de satisfaire aux besoins du pays. Elle a demandé la permission d'importer de nouveaux types d'appareils. Mais la Chine ne veut pas compter uniquement sur les importations.

La Chine qui est en train de développer son économie et ses sciences et techniques, veut connaître une expansion de son industrie aéronautique. Elle possède déjà des bases dans le domaine de l'industrie aéronautique.

Dans les années 70, elle a, par ses propres moyens, mis au point et fabriqué de gros appareils à réaction Y-10. Elle a maîtrisé les constructions de ces avions. Elle compte un nombre important de scientifiques et de techniciens en la matière.

L'INDUSTRIE TEXTILE CHINOISE

La valeur des exportations textiles a atteint en 1986 5,346 milliards de dollars, dépassant le pétrole qui occupait auparavant la première place. Ce chiffre est de 25% supérieur à celui de 1985 et le double de celui de 1980.

La valeur des exportations de 20 catégories de textiles avait augmenté de façon importante. Les exportations de filé de polyester-coton, de coton, de filé de coton, de filé de coton-lin, de vêtements, de tricot de coton, de tricot de polyester-coton, de tricot de laine-coton et de couvertures de laine ont augmenté de 30%.

Avant 1982, la Chine importait à peu près 900 000 tonnes de coton par an. Depuis 1982, la Chine a augmenté sa production de coton et elle en a exporté 520 000 en 1986. Elle est maintenant le deuxième exportateur mondial de coton.

Les exportations de vêtements.

Les exportations de vêtements représentaient la plus grande partie des exportations de la Société Nationale Chinoise d'Importation et d'Exportation de Textiles. En 1986, la Chine a exporté des vêtements pour une valeur de 1,309 milliard de dollars, 29% de plus qu'en 1985.

Les vêtements de qualité supérieure représentent un tiers des exportations. Les chemises d'hommes de marque "Temple du ciel" fabriquées à Beijing et les chemisiers pour dames de marque "Winter plum", les costumes occidentaux de marque "Parrot" fabriqués à Shanghai se vendent tous à l'étranger.

Cette Société a, ces dernières années, amélioré la qualité technique et les modèles de ses vêtements. La société peut maintenant fabriquer des vêtements en utilisant les matières premières et les échantillons fournis par des clients étrangers et quelques-unes de ses usines fabriquent des marques renommées.

Le seul organisme

Fondée en 1960, la société est le seul organisme gérant l'importation et l'exportation de matières premières textiles, de produits textiles, de vêtements et de quelques installations de production textile.

Elle dispose de 50 succursales en Chine et de 5 agences, de 8 succursales et d'une société à capitaux mixtes dispersés aux Etats-Unis, au Koweït, à Dubay, en Irak, au Panama, au Canada, au Japon, en Australie, en R.F.A., en Espagne et à Hongkong. La société a des relations commerciales avec plus de 150 pays et territoires.

Hongkong, le Japon, les Etats-Unis et la C.E.E. sont les principaux acheteurs de vêtements chinois. Le volume des exportations vers ces pays représente les deux tiers des exportations de la société. (B.I. no 4, janvier, 1987)

Encore loin derrière les principaux exportateurs.

Néanmoins, la Chine vient encore loin derrière les principaux exportateurs de textiles. Les produits primaires représentent une large proportion des marchandises exportées, les vêtements qu'elle export sont de qualité moyenne et elle gagne moins de devises que les plus grands exportateurs.

Pour améliorer la qualité et créer de nouveaux produits, les hommes d'affaires étrangers investissant en Chine sous toutes formes de coopération bénéficieront de traitements préférentiels en fourniture de matières premières et en volume d'exportation, en plus des privilèges stipulés par les règlements provisoires d'encouragement aux investissements étrangers.

LA SCIENCE SPATIALE EN CHINE.

Le 16 avril 1985, le premier satellite chinois de télécommunication était mis en orbite à 125 degrés de longitude est. La Chine était le cinquième pays du monde à lancer un satellite géostationnaire.

En Chine, les recherches dans le domaine de l'exploration et l'utilisation de l'espace cosmique n'ont démarré que peu après le lancement du premier spoutnik, en 1957, alors que le pays était en butte à diverses difficultés économiques et que les États-Unis et l'Union soviétique avaient déjà près de vingt ans d'expérience en la matière.

Le lancement de la première fusée.

En 1960, le lancement de la première fusée de conception et de fabrication chinoise inaugura l'ère des vols spatiaux en Chine. Quelques années après, une fusée à trois étages était prête, des équipements de poursuite et de télémétrie étaient en place sur la base de lancement de Jiuquan, dans la province du Gansu, en Chine du Nord-Ouest.

Le 24 avril 1970, fut mis en orbite le premier satellite chinois, appelé SKW-1. Il pesait 173 kg et marquait un progrès par rapport aux premiers satellites lancés par d'autres pays, en raison de la technique de poursuite, de la transmission des signaux et du contrôle de la température.

Le deuxième satellite chinois, pesant 220 kg, lancé en mars 1971, commença à recueillir des données spatiales. Il devait dépasser la durée de vie prévue en fonctionnement pendant sept ans. Des données précieuses ont été obtenues pour l'étude et la fabrication de satellites de longue durée de vie.

Premier satellite chinois récupérable.

Le 26 novembre 1975 fut lancé le premier satellite chinois récupérable, lequel, après avoir fonctionné normalement, atterrit sans accident dans le sud du Sichuan. La Chine était le troisième pays à récupérer un satellite artificiel.

2 spatiale

Par la suite, plusieurs satellites d'expérimentations scientifique et technique permirent de recueillir des informations sur la technique des satellites, la télédétection ainsi que les sondages et mesures spatiaux.

Les 18 et 21 mai 1980, des fusées porteuses de longue portée atteignirent leurs objectifs dans le Pacifique sud. D'autres devaient être lancées avec succès du 7 au 16 octobre 1982 à partir de sous-marins en plongée.

Le 20 septembre 1981, une fusée porteuse mit en orbite trois satellites en une fois, faisant de la Chine le quatrième pays doté de cette technique. (Source: La Chine en Construction no 10).

En 14 ans, 14 satellites artificiels.

En 14 ans, la Chine a lancé dans l'espace 14 satellites artificiels de différents types, dont cinq ont été récupérés et trois transportés par une seule et même fusée. Tous ces engins ainsi que les instruments de bord sont de fabrication chinoise.

Le satellite de télécommunications lancé le 8 avril 1985 et pesant plus de 900 kg était emporté par une fusée porteuse de type nouveau. Il transmet avec une grande efficacité les communications téléphoniques, télégraphiques, des données, des photos, des programmes de radiodiffusion et de télévision.

Pendant que d'autres pays devaient procéder à des expériences préliminaires pour tester séparément la fusée et une maquette de satellite, la Chine a préféré tout essayer en une seule fois. Son expérience, couronnée de succès, a représenté une percée technique remarquable.

Un grand pas dans la recherche spatiale.

Au cours des vingt dernières années, la Chine a fait un grand pas dans la recherche spatiale. Elle a créé une série d'unités de recherche, de conception, de production et d'expérimentation de fusées et de satellites.

Elle dispose aujourd'hui de fusées porteuses pour toutes les orbites, des bases deancements de toutes les capacités et un réseau d'observations au sol ayant pour centre la station de Weinan, dans le Shaanxi, équipée d'ordinateurs, d'installations de télémétrie et de télécommande, de télécommunications et de transmission de données.

3 spatiale

Les stations terrestres dispersées sur le vaste territoire chinois et les navires de télémétrie nouvellement mis à l'eau permettent d'étendre à volonté le champ de contrôle et de télémétrie, d'effectuer des opérations de poursuite et de guider avec précision le retour à la Terre des satellites récupérables. (Source: La Chine en Construction no 10, 1984)

Contribution au progrès d'autres sciences.

Les résultats des recherches spatiales en Chine ont également contribué aux progrès d'autres sciences et de la production, ainsi qu' à l'amélioration de la vie du peuple.

Dès 1970, la station météorologique centrale avait commencé à capter des images de nuages transmises par des **satellites étrangers**, afin de localiser les foyers des grands typhons, suivre leur évolution et la direction de leur déplacement, et de prévoir des pluies diluviennes ou des fontes de glace, ce qui a rendu de grands services à l'agriculture, à la construction hydraulique, à la navigation maritime et aérienne et à la pêche.

Les images de **télé-détection**, complétées par des enquêtes au sol sur des régions types, ont été utilisées dans la prospection du pétrole et d'autres ressources du sous-sol, dans l'analyse de la géologie régionale, la surveillance des forêts, l'enquête sur les ressources hydrauliques, les recherches sismiques et océanographiques, la surveillance de l'environnement.

Dans l'inventaire des ressources du sous-sol, la télé-détection spatiale a permis de dresser des cartes au 1/500.000e pour 17 spécialités différentes.

Application dans de nombreux domaines.

Les résultats des recherches spatiales ont été mis à profit dans de nombreux domaines. La technique des fusées à été utilisée dans la fabrication des fusées anti-grêle, le contrôle de la température des satellites a trouvé son application en médecine et dans l'utilisation de l'énergie solaire.

La technique d'alimentation en énergie des satellites profite également à la navigation maritime et à l'installation des relais de radiodiffusion dans les régions montagneuses.

4 spatiale

Le satellite de télécommunication mis en orbite en 1985 couvre le tiers de la surface du globe, y compris tout le territoire chinois. Il assurera la transmission de programme de télévision et de radiodiffusion, ainsi que des communications téléphoniques et télégraphiques. Aujourd'hui, les habitants d'URUMQI, peuvent voir le jour même la télévision de Beijing.

La formation du personnel technique

Dès les années 60, la Chine a commencé à former le contingent technique nécessaire au développement de la recherche et de l'industrie aérospatiale. Aujourd'hui, les principales responsabilités dans l'étude et la fabrication des fusées et des satellites sont assumées par des spécialistes qui ont débuté jeunes dans la carrière, il y a plus de vingt ans.

Vu les moyens économique limités et l'insuffisance d'équipements les plus perfectionnés, de efforts ont été faits pour obtenir le maximum d'informations avec le minimum de vols d'essai.

La Chine reste en marge de la course pour le contrôle du cosmos, elle ne compte pas y déverser des fonds considérables. Dans les années à venir, l'effort principal de la Chine sera dirigé vers le développement des secteurs les plus nécessaires:

- satellites de télécommunications et de radiodiffusion
- satellites météorologiques
- satellites de prospections géologiques et minières
- techniques de télédétection

La coopération sino-française.

Un accord portant sur la coopération dans le domaine spatiale a été signé le 11 février 1985 à Paris par M.LI Xu'e et M.Hubert CURIEN, respectivement Vice-Ministre chinois de l'Industrie Aéronautique et Ministre Français de la Recherche et de la Technologie.

Selon le document, la Chine et la France "coopèrent à des fins exclusivement pacifiques" dans le domaine spatial en suivant "les principes de l'égalité des droits, de l'intérêt mutuel et de la préférence réciproque".

5 spatiale

Cette coopération "couvre les études fondamentales et appliquées, le développement, les essais, la réalisation de la mise en oeuvre d'équipements et de systèmes pour les applications spatiales civiles, notamment dans les domaines des systèmes de lancement, des satellites d'observation de la terre, de télécommunications et de radiodiffusion, de météorologie, ainsi que des satellites scientifiques et technologiques".

Le document signé pour une durée de cinq ans prévoit la création d'un comité conjoint qui sera chargé d'explorer et de superviser les programmes de coopération.

Le vice-ministre chinois a déclaré à Hsinhua que des perspectives très larges s'offraient désormais à la coopération spatiale sino-française et que le renforcement de cette coopération profiterait à chacun des deux pays dont les technologies présentent leurs propres originalités.
(Source: Hsinhua, 12/2/85)

Des satellites pour la Suède et les Etats-Unis.

Un accord a été passé, au début de l'année 1986, entre la Compagnie Suédoise de l'Espace et le Ministère chinois de l'Industrie d'Engins Spatiaux pour le lancement d'un satellite de télécommunications par la fusée porteuse Longue Marche-2 (CZ-2).

Ceci est une première du genre et signifie que les fusées chinoises sont désormais aptes à entrer sur le marché international et à assurer des services de lancement pour le compte de pays étrangers. (B. I. 7/4/86)

En avril 1986, le même ministère a signé avec la **TERESAT Inc** (Etats-Unis), une lettre d'intention sur le lancement des satellites PALAPA-B et WESTAR-6 par la compagnie industrielle chinoise de Changcheng pour le compte des Etats-Unis. Le premier satellite sera lancé avant décembre 1987.

Sur la demande de la partie américaine, la Chine a répondu aux questions suivantes: la date et le coût du lancement, l'assurance, ainsi que les dispositions prises pour l'entrée du satellite en Chine. On prévoit qu'un contrat officiel serait signé en 1986 si tout se passe bien.

6 spatiale

Le 8 juin 1986, M. Henry A. Schwartz, président de la Teresat Co. arrivait en Chine à la tête d'une délégation afin de négocier avec la CGWIC (compagnie chargée de la commercialisation), la compagnie Wanyuan et le service chinois du lancement, de la télémessure et du contrôle, le lancement de deux satellites pour sa firme. Un accord a finalement été signé.

Les fusées porteuses CZ-2 et CZ-3.

La Chine a fait entrer les fusées porteuses CZ-2 et CZ-3 (Changzeng, Longue Marche) sur le marché international et elle lancera des satellites pour le compte de pays étrangers à un coût de 15% inférieur à celui du marché. C'est la compagnie d'Assurances du Peuple chinois qui se chargera de l'assurance.

Actuellement, la Grande Bretagne, l'Italie, le Pakistan, la Thaïlande, le Brésil, l'Australie, l'Argentine, le Canada sont en train de négocier avec la Compagnie chinoise le lancement des satellites pour leur propre compte.

La Chine va devenir le troisième pays de lancement commercial après les Etats-Unis et la France.

Une navette spatiale en l'an 2000.

Depuis 1970, la Chine a lancé 18 satellites artificiels, en ne connaissant qu'un seul échec. En 1986, la capacité des fusées porteuses chinoises est d'environ 1,4 tonnes. Les appareils de surveillance des satellites, capables de répondre à toutes les demandes techniques, ont atteint le niveau du reste du monde. (B.I. 19/5/86)

En l'an 2000, la Chine pourra lancer et mettre sur orbite une navette spatiale, a déclaré un spécialiste chinois de l'aérospatiale. "On a déjà élaboré, à cet effet, un plan détaillé. Au cours de la période 1986-1990 nous procéderons à des recherches qui permettront à la technologie spatiale chinoise de décoller", dit-il. (B.I. 21/4/86)

Beaucoup de pays ont pris contact.

Depuis octobre 1985, de nombreux pays, dont la Suède, l'Indonésie, l'Australie, l'Italie et l'Argentine, ont pris contact avec la Chine afin de recueillir des renseignements sur la capacité de lancement de Longue Marche III. Certains ont aussitôt demandé à la Chine de lancer ou de les aider à concevoir des satellites.

7 spatiale

Ces dernières années, le nombre de programmes de lancement de satellites était largement supérieur à la capacité de lancement. De nombreux pays du tiers monde souhaitent envoyer leurs propres satellites. C'est le moment pour la Chine d'étendre ses services dans ce domaine.

N'est pas de concurrencer l'Occident.

"Notre objectif n'est pas de concurrencer les pays occidentaux. Nous nous lançons dans cette activité car, sur le marché, les lanceurs font défaut. Les rapides succès enregistrés par la Chine doivent être en premier lieu attribués à la politique d'ouverture de la Chine dans le domaine de l'aérospatial. La valeur et la technologie de l'industrie aéronautique chinoise ont été reconnues par de nombreux pays", a déclaré un administrateur de la Compagnie Industrielle Chinoise de Changcheng, M.Wu Keli.

Il a révélé que les satellites que la Chine lancerait pour des clients seraient exemptés du contrôle des douanes. En vertu du contrat signé, ces derniers pourront envoyer les représentants de leur firme pour contrôler, protéger, tester et installer leurs satellites en sécurité dès que les satellites seront sur le sol chinois. Si les clients le souhaitent, la Chine pourra offrir ses services de testage et d'installation.

La Chine a lancé dix-huit satellites et un seul a eu une défaillance technique. Après l'échec du lancement de Longue Marche Z-2, on a immédiatement déterminé les causes et réparé la panne. Un autre satellite de même type a été lancé avec succès quarante jours après.

La Chine exploite pour l'heure l'extension de ses lanceurs. Elle prévoit de lancer des satellites encore plus importants au cours du 7ème plan quinquennal. (B.I., 16 juin, 1986)

Lancement sur l'île à Hawaï.

Selon certaines sources, M.Paul S.Visher, président de la Compagnie Aérienne Américaine Hughes Aircraft Co., a proposé à la CGWIC la mise en place d'un terrain de lancement sur une île à Hawaï, dans le cadre de la coopération à long terme pour le lancement de satellites civils avec des fusées porteuses et la technique chinoise.

Les Chinois ont accueilli favorablement cette proposition et des négociations ont été entamées depuis 1986.

Des contrats se multiplient.....

D'après M. WU KELI, directeur général adjoint de la Compagnie industrielle chinoise de la Grande Muraille, la Chine a accepté de lancer des satellites pour les cinq sociétés: Teresat Co., Western Union Telegraph Co., Pan American World Airways Inc., Space Co. de Suède, Dominon Video Television Co. Des négociations plus approfondies ont déjà commencé avec les deux premières.

La Chine a également établi des contacts poussés avec le Canada, la République fédérale d'Allemagne et la Belgique au sujet de la charge réelle du lancement.

En outre, la Chine a entamé des négociations avec le Pakistan, la Thaïlande, l'Iran, le Brésil, l'Argentine, le Nigéria, le Gabon, la République centrafricaine, la République de Guinée équatoriale et le Cameroun en vue de lancer des satellites pour ces pays. Des contacts à ce sujet ont également été pris avec des pays du Moyen-Orient.

Les assurances et le secret.

Ce qui préoccupe le plus les hommes d'affaires étrangers, ce sont les assurances et le secret, a déclaré M. WU. Le monde des assurances a été traumatisé par l'échec des programmes de lancement américain et français.

Bien que les primes d'assurance représentent plus de 30% de la valeur des objets assurés, les compagnies étrangères ne veulent pas assurer de satellites. La Compagnie d'Assurance du Peuple de Chine non seulement accepte d'offrir une assurance pour le lancement des satellites, mais elle le fait aussi à un prix préférentiel.

Les contrats stipulent que la Chine est responsable de la sécurité et du secret des satellites à partir du moment où ils entrent en Chine.

Les satellites de 2,5 à 3 tonnes.

Pour satisfaire à la demande du marché mondial, la Chine est en train d'expérimenter des fusées porteuses pour satellites de 2,5 à 3 tonnes.

9 spatiale

Les deux aires de lancement chinoises situées dans le district de Xichang (Sichuan) et le district de Jiuquan (Gansu) sont prêtes à lancer des satellites géostationnaires ou à orbite basse pour le compte de clients étrangers. (B.I. no 4, janvier 1987)

Cependant, la production du premier lanceur de satellite commercial Longue Marche III, commandé par les Etats-Unis, a commencé à la mi-fevrier 1987 à Shanghai.

Les organisme de l'industrie spatiale de Shanghai construiront le système de contrôle du premier, du deuxième et du troisième étages de la fusée. Pour assurer la qualité de produit, ils font des études préparatoires très soignées, et comptent terminer la construction à la fin de 1987.

LA REFONTE TECHNIQUE DES ENTREPRISES.

La refonte technique des entreprises chinoises représente l'une des préoccupations majeures des autorités chinoises. En Chine existe un million d'entreprises industrielles. Leur rénovation technique n'a connu qu'un début de succès.

Dernièrement, la Chine a élaboré un projet sur la rénovation des techniques pour 1985-1987, au terme duquel 90 milliards de yuans (environ 261 milliards de FF, taux 1985) seront consacrés à la réalisation de 11.000 projets de refonte technique. (Comm. Ext. no 8/85)

Les possibilités pour la France.

Le gouvernement continue, d'une façon intensive, à faire appel aux importations étrangères, ceci pour permettre d'accélérer la campagne de rénovation industrielle. Pour porter la capacité de production des entreprises à un niveau plus élevé, la Chine espère, à cet égard, obtenir l'assistance de l'étranger.

Les possibilités pour la France (dans le cadre des interventions publiques ou privés ou par les organisations non-gouvernementales) de soutenir les efforts de ce pays pour la refonte technique sont énormes.

Les entreprises françaises et les instituts scientifiques et de recherches français pourront chercher les moyens de nouer des **contacts directs et continus** avec ses partenaires en Chine afin de pouvoir introduire les techniques et le savoir-faire français.

Quadrupler la valeur annuelle de production.

Entreprendre de façon précise et planifiée la refonte technique des entreprises existantes et faire donner à plein leur potentialité de production fait partie de la politique qui vise à relancer l'économie chinoise et à voir quadrupler sa valeur annuelle de production industrielle et agricole à la fin du siècle.

Au cours des prochaines années, cette politique, dont les principes ont été établis dans le sixième plan quinquennal (1981-1985) concernant l'économie et le développement social de la Chine, régira autoritairement toutes les activités économiques du pays.

Durant les premières années 50, un nombre très limité de fonds ont été consacrés à la refonte de l'industrie chinoise, dont le développement était alors uniquement axé sur des **constructions d'infrastructure**. Même au cours des longues années suivantes, ce problème n'a pas été pris en considération.

En conséquence, pendant la période allant de 1950 à 1980, c'est-à-dire durant les trois dernières décennies, seuls 180 milliards de yuans (environ 522 milliards de FF, taux 1985) ont été attribués à la refonte de certaines entreprises publiques.

Ce chiffre n'a représenté que 20% des investissements globaux à l'acquisition des biens immobiliers. C'est la raison pour laquelle la Chine souffre **depuis longtemps de son retard en matière d'industrie**. (Comm.Ext; no 8/85)

Introduction de techniques étrangères.

Au cours des trois dernières années du 6ème plan quinquennal, tout en continuant à importer de grands ensembles d'équipements de l'étranger, le gouvernement chinois a en même temps introduit 3.000 types de techniques ou d'installations d'une valeur de quelques milliards de dollars américains expressément destinées à la refonte des **entreprises de taille moyenne et petite**.

Les statistiques ont montré que pendant la période s'échelonnant de 1983 à 1984, on a réalisé **2.286 projets** pour une valeur globale de 2,16 milliards de dollars US (dont 600 millions de dollars US ont été investis dans 666 projets pour 1983 et 1,56 milliard de dollars US dans 1.620 projets pour 1984).

Les importations réalisées en 1984 se caractérisent non seulement par leur envergure, mais aussi par la **grande variété des bénéficiaires**. Auparavant, seules les entreprises à propriété du peuple entier, mais actuellement, les entreprises à propriété collective et les entreprises de la campagne jouissent du même traitement.

L'essor de la technologie.

La refonte industrielle a entraîné en particulier l'essor de la technologie. La plupart des entreprises rénovées sont devenues aptes à fabriquer des produits très concurrentiels sur les marchés, créant ainsi au cours des dernières années plus de 20.000 nouveaux types de produits, parmi lesquels on compte 5.000 équipements mécaniques indispensables au développement de l'économie nationale.

LOGEMENTS DANS LES VILLES.

L'insuffisance de logements est depuis longtemps le problème social le plus délicat des villes chinoises. D'après le Ministère de la Construction Urbaine et Rurale et de la Protection de l'Environnement, chaque citoyen avait, à la fin de l'année 1984, une moyenne de 4,8 mètres carrés d'espace vital.

Mais un tiers des habitants des villes en Chine, soit environ 7,5 millions de familles, vit encore dans des logements surpeuplés. Beaucoup d'entre eux dorment donc dans des pièces servant dans la journée de bureaux, magasins, ateliers et salles de classe.

Dans l'ensemble du pays, entre 1979 et 1984, on a construit au total 12 millions d'appartements, pour une superficie de 600 millions de m². Ce chiffre équivaut presque au total des trente années passées, ce qui a permis à la surface moyenne de logement par personne de passer de 3,53 m² en 1978 à 4,80 m² en 1984 (B. I., 8/7/85).

8 m² à la fin du siècle.

Les spécialistes chinois estiment que la Chine doit redoubler d'efforts pour que chaque citoyen puisse avoir à sa disposition 8 m² d'ici à la fin du siècle. Selon eux, pour atteindre cet objectif "grandiose mais réalisable", la Chine devra investir chaque année 35 milliards de yuans (environ 101 milliards de FF, taux 1985) pour construire sur une superficie de 120 à 150 millions de m².

Huit mètres carrés par personne, c'est un chiffre infime si on le compare avec le Japon où chaque citoyen dispose de 14 m², sans parler des Etats-Unis (18 m²) ou de l'Allemagne Fédérale (25 m²).

Selon ces spécialistes, même si la population du pays atteint 1,2 milliard de personnes à la fin du siècle, la réalisation de cet objectif montrera quand même que les Chinois arriveront à une vie "aisée".

Un problème potentiel explosif.

En dépit des efforts du gouvernement, la situation immobilière en Chine semble s'être très peu améliorée. Des spécialistes prévoient que **chaque année 2 millions de jeunes couples des villes** atteignent l'âge de se marier, faisant du problème du logement un problème potentiel explosif.

Les logements dans les grandes et petites villes étaient jusqu'en 1985, distribués par le gouvernement, souvent à des loyers trop bas pour couvrir les frais d'entretien et de gestion.

A Beijing, par exemple, la plupart des résidents bénéficient depuis longtemps de payer entre 0,12 et 0,16 yuan (36 et 48 centimes) **par mois et par mètre carré**. Pour une famille de cinq membres, cela représente 3-4 yuans (environ 10 à 12 F) par mois, soit **2,5 à 3% seulement de leur revenu**, si chacun des parents gagne en moyenne 60 yuans (180 F) par mois.

Les ventes de biens immobiliers.

D'après les spécialistes chinois, la solution de base à ce problème est de **commercialiser les logements** et le système chinois actuel de gestion des logements doit être réformé.

La Chine s'est mise à éprouver le marché pour des ventes d'appartements au début des années 80. D'une manière générale, les acheteurs doivent payer **un tiers du coût de l'appartement**. Le reste est couvert par des subventions de l'Etat et des unités dont ils dépendent.

Les prix sont en moyenne de 500 yuans (environ 1500 FF) le mètre carré à Beijing, où des compagnies et des départements gouvernementaux ont commencé à vendre des appartements à dater du 1er janvier 1985.

La vente de logements dans la capitale débuta en 1982, mais seulement aux Chinois d'outre-mer. Auparavant, tous les résidents de Beijing avaient des foyers alloués par leurs employeur ou l'administration locale de logement.

La Chine devra prendre d'autres mesures.

Pour atteindre son but de 8 mètres carrés d'espace vital pour chaque citoyen d'ici la fin du siècle, la Chine devra prendre d'autres mesures, a souligné Xu Jingan, responsable à l'Institut de la Recherche sur la Réforme Economique.

L'une d'elles est de vendre **plus de 900 millions** de mètres carrés de logements en place bâtie par le gouvernement. Cela pourrait faire gagner près de 23 milliards de yuans (environ 66 milliards de FF) pour financer plus de nouveaux logements si la moitié était vendue à 50 yuans le mètre carré.

On devrait fournir aux entrepreneurs immobiliers et aux compagnies de développement dans le pays des capitaux et du matériel pour que la construction soit accéléré. "L'immobilier devrait devenir une affaire d'importance", a-t-il remarqué.

Il a insisté également sur une relance des industries du bâtiment et de matériaux de construction pour en faire les piliers de l'économie chinoise. Il faut encourager les gouvernements locaux et les entreprises collectives à construire de petites cimenteries et de petites usines de verrerie en complément des grandes usines d'Etat.

Les chances pour les entreprises françaises.

Les possibilités pour les entreprises françaises de participer dans les grands projets d'urbanisme et d'habitants en Chine sont énormes. La France peut offrir son assistance dans les trois domaines étroitement liés: **urbanisme, architecture, technologie**. Sur ces points fondamentaux, la France, avec ses technologies de pointe, a une carte à jouer.

Les entreprises françaises peuvent étudier les possibilités (et la rentabilité!) pour construire en Chine des **usines fabricant des matériaux et des équipements de bâtiment**. Car, la main d'oeuvre dans ce pays est nombreuse (13 millions de salariés dans le bâtiment), souvent intelligente, sérieuse et toujours bon marché.

Comprenant qu'il ne pouvait décider à lui seul dans un pays d'un milliard d'habitants et de **10 millions de kilomètres carrés**, le gouvernement chinois a accordé une certaine autonomie aux grandes villes en particulier pour faire appel aux investisseurs étrangers.

L'enjeu est de taille car il s'agit de bâtir au rythme de 3 millions et demi de logements par an pendant longtemps. (Figaro, 29 mars, 1985)

Beijing: un million de provinciaux de passage.

Pour comprendre la gravité de problème du logement dans les grandes villes chinoises l'exemple de Beijing peut nous donner certaines réflexions:

D'après un responsable de la municipalité de Beijing, chaque jour, environ un million de personnes d'autres régions du pays arrivent à Beijing et quittent la ville. Elles sont venues à des fins très diverses: affaires, réunions, visites, achats.

Leur présence pose de graves problèmes de logement, d'alimentation, de vie quotidienne, de transports et d'ordre social. Mais, en même temps, elle apporte une contribution non insignifiante à la prospérité de la capitale.

LES PROBLEMES DE LA BUREAUCRATIE

La bureaucratie est un problème assez connue depuis longtemps en Chine. Constatant que ces pratiques doivent être remédiées, des mesures ont été prises par le gouvernement chinois. Mais, on peut comprendre qu'il faut du temps pour voir des grands résultats dans ce domaine difficile.

Un exemple de ce problème a été publié par le Quotidien du Peuple, le 28 mai 1986. Voici un extrait de l'article :

Zhou Lianke et cinq autres membres du Parti communiste ont adressé à la direction de la Commission du plan d'Etat une lettre dans laquelle ils critiquent le "bureaucratisme" de cette commission et recommandent à la direction d'améliorer son style de travail.

Les auteurs de cette lettre font tous partie du Bureau du matériel électrique et mécanique de cette commission. Ils ont pris conscience de l'embrouillamini bureaucratique qui caractérisait cette commission.

Entre les mains de 39 personnes.

Dans la lettre, ils expliquent de quelle façon les méthodes bureaucratiques et l'inefficacité de la commission ont constitué des obstacles pour la campagne de modernisation. Ils ont cité comme exemple la procédure d'examen, pour approbation, d'une dizaine de projets de développement de grande ou moyenne envergure.

Selon la lettre, il faut en moyenne 57 jours pour qu'une proposition de projet important de développement reçoive l'approbation finale de la Commission. Et certains documents se trouvent même égarés au cours de la procédure.

"La proposition d'un projet de grande envergure soumis par l'usine de tracteurs n° 1 de Luoyang (province du Henan), est passée entre les mains de 39 personnes, et il a fallu 88 jours pour qu'elle reçoive le feu vert. Et pour un autre document, cela a pris 181 jours".

Les raisons de bureaucratisme.

La lettre expliquait l'excès de bureaucratisme par les raisons suivantes:

- certains cherchent à obtenir le **plus de pouvoir possible** au lieu de se consacrer à la campagne de modernisation du pays
- de plus, comme les responsabilités de chacun ne sont pas clairement définies, **personne ne veut prendre de responsabilités**
- pour finir, le caractère désuet de l'organisation et le **manque de professionalismisme** du personnel contribuent à alourdir la bureaucratie.

La direction de la Commission du plan d'Etat a jugé graves les problèmes révélés par cette lettre. Un de ses principaux membres a immédiatement recommandé qu'on la fasse circuler parmi le personnel.

Nuire à l'image de marque du Parti et du gouvernement.

Dans la déclaration qu'il a faite au sujet de cette lettre, le Comité du Parti pour les institutions du gouvernement central a fait remarquer que le bureaucratisme **sévissait aussi dans d'autres domaines.**

Il a souligné que l'excès de bureaucratisme **refroidissait le zèle** des cadres et du personnel pour la modernisation, **nuisait à l'image de marque** de Parti et du gouvernement, et faisait obstacle à la réforme comme à la mise en oeuvre de la politique chinoise d'ouverture.

La déclaration appelait tous les membres du Parti et tous les employés des organismes du gouvernement central à prendre note de cette lettre, afin d'augmenter leur sens des responsabilités et leur **audace**, pour pouvoir **dénoncer d'autres problèmes.** (B. I., 9 juin, 1986)

Manque de coordination

Dans le cadre de la lutte contre la bureaucratie, le gouvernement chinois a approuvé le système consistant à donner aux directeurs des entreprises d'Etat la responsabilité pleine et entière de la **production et de la gestion.**

3 bureaucratie

Ce changement de style dans la direction des entreprises a donné lieu à trois séries de nouveaux règlements, respectivement intitulées: Règles de travail pour les directeurs des entreprises industrielles d'Etat, Règles de travail pour les organisations de base du Parti, et Règles de travail pour les congrès d'ouvriers.

Ces nouveaux règlements, considérés comme un aspect important de la réforme économique d'ensemble dans les villes, demandent qu'on divise de façon rationnelle les responsabilités entre les trois organes de direction des entreprises: le Conseil d'administration, les comités du Parti et le Congrès des ouvriers.

L'inconvénience majeure de l'ancien système.

L'inconvénience de l'ancien système était l'absence d'une vision nette du travail entre le Parti et le gouvernement, ce qui faisait que le comité d'entreprise du Parti était obligé de jouer le rôle d'une organisation industrielle, au lieu de se contenter d'être une organisation politique. Le secrétaire du comité du Parti avait le dernier mot en toute chose, et le directeur de l'usine n'avait aucun pouvoir.

D'après le vice-président de la Commission du plan d'Etat, M. Yuan Baohua, ce système ne permettait pas une gestion scientifique d'entreprises modernes. Le comité du Parti était si occupé par la routine de production et de l'administration de l'entreprises que le rôle qui lui revenait en propre, celui d'une organisation du Parti, se trouvait affaibli.

Le rôle des chefs d'entreprises

Selon ces nouveaux règlements, les directeurs d'usines doivent, avant tout, préparer des plans annuels fixant les objectifs à atteindre par leurs entreprises, selon le plan d'Etat et la demande du marché.

Ils doivent s'assurer qu'on produit les quotas requis par l'Etat, suivre les changements importants de l'offre et de la demande, et rendre leurs entreprises plus compétitives en lançant de nouveaux produits.

4 bureaucratie

Les directeurs d'usine devront également moderniser la technologie dans leurs entreprises et en rénover les installations, tout en s'attachant à accroître la sécurité dans la production et la protection de l'environnement.

Les directeurs ont le droit de nommer ou de licencier les cadres subordonnés. D'après M. Yuan, cela permettrait de mettre en place un système de gestion unifié, solide et hautement efficace, ainsi que de résoudre les problèmes que posait le fait que les directeurs avaient le droit de diriger la production mais devaient accepter les cadres nommés par les autorités supérieures.

Le droit de recruter et de renvoyer des ouvriers

Le nouveau système donne aussi aux directeurs le droit de récompenser et de punir leurs ouvriers et employés par le biais de promotions, d'augmentations de salaires ou même de renvoi disciplinaire. Ils ont le droit de recruter des ouvriers par des examens, dans le cadre fixé par l'Etat en matière de recrutement de la main-d'oeuvre. Mais, les directeurs devront aussi s'occuper d'offrir de meilleures conditions de vie et de loisirs à leurs ouvriers.

Toutes les entreprises devaient instaurer des congrès des ouvriers et d'autres formes de gestion démocratique dans le même temps qu'on instituait le système de responsabilité du directeur. Le congrès des ouvriers est un organe qui permet aux ouvriers d'exercer une gestion démocratique.

Il a le pouvoir d'examiner les principales décisions de l'entreprise, de superviser le travail de ses administrateurs et de protéger les droits et intérêts légitimes des ouvriers.

Plus grand pouvoir de décision

Le système de responsabilité du directeur, introduit en 1984, a été mis à l'essai dans 27.000 entreprises, dans l'ensemble du pays. Les résultats obtenus ont prouvé qu'avec ce nouveau système, les directeurs d'usines ont de plus lourdes responsabilités maintenant qu'ils jouissent d'un plus grand pouvoir de décision, ce qui leur permet de mieux utiliser leurs capacités de gestionnaires.

5 bureaucratie

Afin d'assurer la continuité au cours de la réforme, et la mise en vigueur des nouveaux règlements, le Comité central du Parti communiste chinois a fait passer une circulaire appelant toutes les entreprises d'Etat à mettre ces règlements en vigueur, à apporter un soutien enthousiaste aux mesures de réforme et à aider les directeurs d'usines à mieux utiliser leur pouvoir de décision. (B.I., 9 février, 1987)

Difficultés pour les investisseurs étrangers.

La bureaucratie et les tracasseries paperassières est un problème qui existe dans beaucoup de domaine de la vie chinoise. Ces problèmes ont créé des difficultés aux investisseurs étrangers. En vue de résoudre ces problèmes, une nouvelle série de règlements ont été promulgués en 1986 pour encourager les investissements étrangers, en assurant la protection de leurs intérêts légitimes.

En 1987, le nombre d'entreprises mixtes, à capitaux étrangers ou de coopération dépasse les 7.000. Le commerce extérieur a connu un nouveau développement. Les échanges commerciaux avec l'étranger atteignent les 58 milliards de dollars US.

La réforme n'est pas seulement économique. Elle rompe avec les modèles économiques rigides et fermés, et elle touche aussi tous les domaines de la vie.

LE PLANNING FAMILIAL EN CHINE

En 1949, au moment de la fondation de la Chine nouvelle, le nombre total d'habitants s'élevait à 541.670.000. Avant 1949, le taux des naissances était élevé, mais celui de la mortalité l'était aussi. Ainsi, la progression démographique était lente.

Après 1949, la Chine a connu plusieurs périodes d'explosion démographique. En seulement 35 ans le chiffre de sa population a doublé, atteignant le chiffre de 1 034 740 000 habitants en 1984, soit 22% de la population mondiale. Ce taux de croissance était spectaculaire.

En plus, la moyenne d'âge était peu élevée avec un pourcentage de 62,7% de la population globale pour les personnes de moins de 30 ans. La tranche d'âge de 1 à 22 ans représentait 50% de cette même population. Cela démontre qu'à l'heure actuelle la Chine est encore dans une période d'explosion démographique.

Grave problème de l'équilibre avec les ressources matérielles.

L'accroissement trop rapide de la population a accru le problème de l'équilibre avec les ressources matérielles. Par exemple, la superficie totale des terres cultivées dépasse 1 500 millions de mu (un mu égale 1/15 d'hectare). Trente ans auparavant, chaque Chinois disposait en moyenne de 2,71 mu de terre cultivée. A présent, ce chiffre est passé à 1,5 mu étant de beaucoup inférieur à la moyenne mondiale qui est de 5,5 mu.

En 1984, le volume de la production céréalière de la Chine a dépassé les 400 millions de tonnes, soit un peu plus que les Etats-Unis. Mais, la quantité disponible de céréales par tête d'habitant était de 400 kg en Chine alors qu'elle était de 1.441 kg aux Etats-Unis. En plus, il y avait en réserve pour chaque Américain 1.473 kg de céréales.

2 planning familial

Pour ces raisons, le gouvernement chinois considère qu'il est important de limiter la population chinoise à 1,2 milliard d'habitants, sinon, celle-ci s'élèverait à 1,5 milliard, ce qui deviendrait une énorme pression pour l'économie et la société dans tous les domaines en Chine.

Avant: 25 millions en moyenne par an.

La politique de l'enfant unique appliquée actuellement par le gouvernement chinois est une politique propre à faire face à une nouvelle explosion démographique. Dans ce pays, de 1962 à 1975, le nombre annuel de naissances était en moyenne de 25 millions. A partir de 1986, ces enfants-là arrivent successivement à l'âge de se marier et de procréer.

A supposer que la famille chinoise suive un mode de reproduction simple de la population (en maintenant le niveau du renouvellement à 2,2 enfants en moyenne par couple), ils donneront naissance, d'ici à la fin du siècle, à 368 millions d'enfants.

Par conséquent, pour que la croissance démographique de la Chine ait une structure rationnelle et afin que sa population ne soit pas trop nombreuse, le taux moyen de naissances de cette génération doit rester inférieur aux taux de renouvellement.

L'évolution de la politique démographique.

Avant 1953, le gouvernement chinois interdisait strictement l'avortement artificiel. Au fur et à mesure du développement de l'édification économique, une grande quantité de jeunes à l'âge nubile sont entrés dans la société pour participer au travail. Ils étaient d'eux-mêmes partisans de familles peu nombreuses.

A la suite, le gouvernement chinois adopta en 1953 une décision visant à assouplir les règlements concernant l'avortement. Et t, en 1956, fut annoncée la mise en place du mouvement qui généraliserait la limitation des naissances et encouragerait la pratique du planning familial dans les régions fortement peuplées.

3 planning familial

En 1973, la croissance démographique fut incorporée officiellement dans le plan national avec la politique du: "tardifs, espacés et restreints", ces termes s'appliquant aux mariages et aux naissances. Cette politique vise à encourager les gens à se marier et à avoir des enfants plus tard.

Il est également conseillé d'espacer les naissances (environ 4 à 5 ans entre deux naissances) et de donner naissance à peu d'enfants (pour chaque couple, l'idéal est d'avoir un seul enfant, tout au plus, deux enfants).

Les mesures après 1980.

Après 1980, la politique démographique chinoise est passée de l'étape de la simple limitation des naissances à celle où d'une part on contrôle la croissance, et, d'autre part, on oeuvre à l'élevation qualitative de la population.

Le gouvernement chinois encourage les couples à n'avoir qu'un seul enfant. Les exigences concrètes sont les suivantes: pour les cadres et les employés d'Etat, ainsi que les habitants citadins ou ruraux, à l'exception des cas particuliers, chaque couple ne doit donner naissance qu'à un seul enfant.

Dans les campagnes, pour ceux qui rencontrent des problèmes et demandent d'avoir un deuxième enfant, on peut leur accorder la permission d'une façon planifiée, mais on empêche strictement d'autres enfants.

Des privilèges pour "l'enfant unique".

Pour encourager les couples qui veulent, pendant toute la vie, n'avoir qu'un seul enfant, l'Etat leur accorde une subvention d'un montant fixe et la mère peut prolonger son congé de maternité en touchant son salaire intégral. Leur enfant est appelé "l'enfant unique".

Priorité lui sera accordée pour l'accès à la crèche, pour l'entrée à l'école, pour les soins médicaux, pour la poursuite des études et pour l'attribution de l'emploi. Les familles qui n'ont qu'un seul enfant bénéficient aussi d'avantages dans l'attribution des logements et la répartition du terrain pour bâtir une maison.

4 planning familial

Au contraire, pour dissuader les couples qui donnent naissance à des enfants en dehors des limites prescrites par le planning familial, l'Etat leur prélève un impôt de compensation social équivalant au montant de charges qu'occasionnera l'enfant à la société.

Les cadres et les employés d'Etat, les habitants citadins ou ruraux paient des amendes. Dans les campagnes, on peut payer les amendes ou les compenser par d'autres moyens. Mais qu'il s'agisse de la ville ou de la campagne, ces enfants ne bénéficieront pas des privilèges sociaux accordés par le planning familial à l'enfant unique.

Des méthodes contraceptives.

Pour ce qui est de la prévention, l'Etat invite à éviter autant que possible les interruptions de grossesse par des moyens de contraception en vue d'appliquer le planning familial. A propos des méthodes contraceptives, l'Etat fournit à titre gratuit les contraceptifs et les techniques. Les couples peuvent choisir la méthode contraceptive qui leur convient.

La loi sur le mariage stipule qu'il est absolument interdit de se marier avant l'âge fixé ou de se marier en cas de parenté en ligne directe, ou de parenté en ligne collatérale jusqu'au troisième degré de parenté.

Avec une superficie très importante, la Chine est un pays très peuplé. La densité de la population varie d'une région à l'autre. Par conséquent, la politique démographique ne s'applique pas d'une façon uniforme. Le gouvernement prend en considération divers cas particuliers qui donnent lieu à des dérogations.

Actuellement les couples qui n'ont qu'un seul enfant représentent 21,2% du total des couples en âge de procréer. Selon les statistiques, à la fin de 1984, 85,82% du total des couples en âge de procréer appliquaient des méthodes contraceptives. (Chine en Constr., no. 5, 1986)

5 planning familial

Une tâche assez complex et ardue.

L'application du planning familial pour une population d'un milliard d'habitants n'est pas chose facile. La tâche est assez complex et ardue. Dans certaines régions particulières, ce travail a été entrepris d'une manière simpliste et brutale. Mais, dès que le gouvernement eut connaissance de ces faits, son intervention fut rapide.

Dans le passé, des journaux se sont fait l'écho des cas d'infanticide de sexe féminin dans les campagnes, dus aux coutumes barbares du féodalisme léguées par l'ancienne société. La Chine a rédigé des lois visant à protéger les droits légitimes des femmes et des enfants. A la suit de ces crimes, les responsables furent vivement critiqués par l'opinion publique et les criminels punis en vertu de la loi.

PROBLEME D'EMPLOI EN CHINE

La Chine se trouve confrontée à la tâche énorme qu'est la création d'au moins 45 millions d'emploi dans les villes au cours du septième quinquennat (1986-1990), alors qu'elle n'en avait créé 46 millions de 1979 à 1984.

En outre, on estime à 100 millions le nombre des agriculteurs qui risquent de chercher une occupation dans une autre branche d'activité pendant la même période, bien que le gouvernement ait pris de sévères mesures pour empêcher l'afflux de main-d'oeuvre rurale dans les villes. (B.I. 19/5/86)

Pour le prochain plan quinquennal, la tâche de la Chine dans ce domaine reste très lourde. Environ 6 millions de jeunes entreront chaque année sur le marché du travail. Plus de 10 millions de travailleurs auront perdu leur emploi à cause de la modernisation des entreprises.

Des dizaines de millions de paysans quitteront la terre chaque année. Pour la plupart d'entre eux, on tâchera de résoudre leurs problèmes sur place, en créant des ateliers et de petites fabriques dans les villages et les bourgs. Mais on n'exclue pas la possibilité pour une partie d'entre eux d'aller trouver des emplois en ville.

A propos du problème de l'emploi dans les villes, la Chine continuera de mettre l'accent sur le développement du secteur tertiaire, sur le développement de l'économie collective et individuelle, ainsi que sur la consolidation et le développement des agences pour l'emploi.

108 millions de citadins.

La population urbaine en Chine, non comprise celle des districts de banlieue et des espaces ruraux relevant de la juridiction municipale, s'élève à 108 millions d'habitants, soit près de 11% de la population totale du pays.

Au troisième recensement national du 1-7-1982, la Chine comptait 244 villes dans 29 provinces, municipalités et régions autonomes. Les villes peuvent en fonction de leur poids démographique être divisées en neuf catégories:

- 3 villes comptent plus de 4 millions d'habitants
- 6 en ont entre 2 et 4 millions
- 20 entre 1 et 2 millions
- 28 entre 500.000 et 1 million
- 23 entre 300.000 et 400.000
- 32 entre 200.000 et 300.000
- 65 entre 100.000 et 200.000
- 57 en ont moins de 100.000

Shanghai est la plus grande ville de Chine avec 6,32 millions d'habitants. (B.I.12/5/86)

En l'an 2 000: 1,2 milliard d'habitants.

En l'an 2 000, ils pourraient être de plus de 1,2 milliard d'habitants, et ce malgré l'application de la politique du planning familial. La part de la population active (hommes de 16-59 ans et femmes de 16-54 ans) tendra toujours à augmenter.

Selon les prévisions, en l'an 2017, il y aura 840 millions d'actifs en Chine, et en l'an 2040, alors que les personnes âgées représenteront 20,9% de la population totale, les actifs se maintiendront aux alentours de 730 millions, soit 120 millions de plus qu'en 1985.

Ainsi, d'ici 60 ans, le problème de l'insuffisance de main-d'oeuvre ne se posera pas en Chine malgré le vieillissement de sa population. Bien au contraire, la Chine se trouvera confrontée au problème de l'emploi de toute cette main-d'oeuvre. (B.I., 30 juin, 1986)

1 production énergétique

LA PRODUCTION ENERGETIQUE

EN CHINE

La rentabilité énergétique de la Chine est à peu près de 40% inférieure à celle des pays économiquement avancés. Les causes de cette faible rentabilité sont nombreuses. **Le retard technologique** dans la production peut être considéré comme l'un des facteurs les plus importants.

En 1986, 30 à 35% des biens d'équipement de la Chine sont des **modèles des années 60 et 70**, le reste datant des **années 40 et 50**. Ce qui montre que plus de la moitié des biens immobiliers en Chine exigent un renouvellement urgent.

La Chine a donc décidé d'entreprendre, par étapes, dès l'année 1980 et pendant 10 ans environ, la refonte technique des entreprises existantes. Il sera alors possible pour ce pays d'augmenter de plusieurs fois la valeur globale de la production industrielle actuelle avec une même quantité d'acier, de charbon, de pétrole, de bois d'oeuvre, de filés de coton et d'autres matières premières. (La Mod. à la Ch, 1983)

Vers la production de 1,2 milliard de TEC.

Si l'on se base sur l'expérience des pays avancés, la production de l'énergie doit **augmenter de 1,2%** pour chaque augmentation de **1% de la valeur du P.N.B.** Comme le taux de la rentabilité énergétique était très faible en Chine, ce rapport ne correspond plus à cette norme.

Dans les vingt années à venir, même selon les prévisions les moins optimistes, il est tout à fait possible de **faire baisser de 50%** la consommation d'énergie nécessaire pour réaliser la valeur unitaire de production. De cette façon, pour une augmentation de 1% de la valeur globale de la production industrielle, on ne consommera que **0,5% d'énergie de plus**.

Ainsi pour réaliser une valeur de 2.800 milliards de yuans vers la fin du siècle, la Chine doit augmenter d'une fois la production énergétique, c'est-à-dire arriver à produire 1,2 milliard de TEC (tonne-équivalent-charbon).

2 production énergétique

Enorme gaspillage d'énergie.

Le volume global de la production énergétique en 1981 était de 632 millions de TEC, soit 13 fois celui de 1952 et une augmentation moyenne de 9,3% par an.

Mais, dans le passé, comme la Chine a mis l'accent sur la production au détriment des travaux de préparation, il s'est produit un déséquilibre, pour le charbon, entre l'extraction et le forage, et, pour le pétrole, entre l'exploitation et les réserves.

D'autre part, dans beaucoup d'entreprises, les équipements démodés et les méthodes de gestion arriérées ont entraîné un énorme gaspillage d'énergie. Le problème énergétique qui va en s'accroissant depuis les années 70 est devenu le maillon faible du développement économique de la Chine.

Faute d'énergie, 20% des installations des entreprises chinoises sont restées inexploitées, ce qui représente une perte annuelle de 70 milliards de yuans (environ 230 milliards de FF) en valeur de production industrielle.

L'élaboration d'une politique énergétique

Partant du fait que la Chine détient de très riches ressources houillères et hydrauliques, le gouvernement exige :

- que l'on donne pendant une certaine période la priorité à la mise en valeur des mines de charbon et des réserves hydrauliques,
- qu'on accélère la prospection et l'exploitation du pétrole et du gaz naturel, et
- qu'on utilise activement l'énergie nucléaire ainsi que toutes autres sources d'énergie possibles.

D'autre part, le gouvernement encourage la construction de mines houillères et de petites stations hydro-électriques, financées par les autorités locales.

La Chine continuera à pratiquer la coopération avec l'étranger, la création d'entreprises mixtes à capitaux chinois et étrangers, et la gestion commune d'entreprises, afin d'orienter les investissements étrangers dans ce domaine.

3 production énergétique

Accélération de la construction.

Le sixième plan quinquennal (1980-1985) prévoit la construction de 28 puits de charbon ayant chacun une capacité de l'ordre de 1 million de tonnes. A ceux-ci s'ajoutant les nouveaux puits de moyenne ou petite dimension, l'industrie houillère serait ainsi dotée d'une capacité annuelle supplémentaire de 220 millions de tonnes.

En même temps, on envisageait de commencer ou de poursuivre la construction de centrales électriques de tous genres qui **ajouteront** 36,6 millions de kW à la capacité totale de l'industrie électrique. Sur ce chiffre, 12,9 millions de kW seraient entrés dans la production avant la fin de 1985.

Toujours pendant la période du 6ème plan quinquennal, **l'accroissement** de la capacité de production pétrolière serait de 35 millions de tonnes et, pour le gaz naturel, de 2,5 milliards de mètres cubes.

En coopération avec l'étranger, la Chine est en train d'entamer les travaux de forage et d'exploitation off-shore. Si la production pétrolière ne peut si situer **qu'au niveau de 100 millions de tonnes en 1985**, elle connaîtra une augmentation régulière à partir de la fin des années 80.

Selon les estimations des experts, le rythme de développement de l'industrie énergétique ne sera pas très rapide. La production énergétique n'augmentera que de 100%, atteignant 1,2 milliard de TEC vers la fin du siècle contre 600 millions de TEC en 1980. (Source: La modernisation à la chinoise)

Faire progresser la technologie.

Le gaspillage d'énergie est un problème très grave qui se pose en Chine. Ce pays occupe la quatrième place dans le monde pour la production énergétique, mais elle occupe seulement la huitième pour ce qui est du P.N.B., car son taux de rentabilité énergétique est très bas: 30% selon les estimations des spécialistes, alors qu'il représente 57% au Japon et 51% aux Etats-Unis.

La valeur de la production et le revenu national réalisés par million de TEC sont cinq ou six fois plus élevés au Japon, en France et en R.F.A qu'en Chine. Ils sont même deux fois plus élevés en Inde.

4 production énergétique

Pour résoudre son problème énergétique, la Chine envisage, d'une part, de renforcer l'exploitation de nouvelles ressources et, d'autre part, de réduire sa consommation d'énergie et de faire progresser la technologie, afin d'élever son taux de rentabilité en matière d'énergie.

Contrats d'importation de technologie.

La Chine a conclu **744 contrats** avec plus de 30 pays et régions en 1986, malgré son manque de devises, ce qui représente une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente, pour l'importation de technologies étrangères évaluées à 4,45 milliards de dollars américains, c'est-à-dire 50,3% de plus que pour 1985.

Les contrats concernant le développement des ressources énergétiques représentent une large part des accords conclus. On évalue à 2,9 milliards de dollars, c'est-à-dire à 65% du total, les contrats que la Chine a signés avec les Etats-Unis, le Japon, l'Union soviétique, la France et la Grande Bretagne pour importer différentes sortes de matériel pour des centrales thermiques et nucléaires.

En même temps, on a assisté à une diminution des contrats pour l'importation de chaînes d'assemblage et de production de boissons, de vêtements, de réfrigérateurs et de téléviseur couleur.

Utilisation des emprunts étrangers.

La principale cause de cette augmentation des importations de technologie est l'utilisation des emprunts étrangers. Sur tous les contrats signés en 1986, la valeur des emprunts utilisés pour l'importation de technologies se monte à 60% du total.

La France a signé un contrat de fourniture de matériel de centrale nucléaire d'une valeur de 800 millions de dollars, et dépasse tous les autres, avec une valeur totale de 1,15 milliard de dollars; tandis que pour les autres:

- le Japon pour 790 millions de dollars,
- les Etats-Unis pour 660 millions de dollars,
- l'Union soviétique pour 510 millions de dollars,
- la Grande Bretagne pour 420 millions de dollars,
- l'Italie pour 250 millions de dollars
- la R.F.A. pour 210 millions de dollars.

5 production énergétique

Les pays d'Europe occidentale restent les principaux partenaires de la Chine. Ces pays ont conclu **290 contrats** pour une valeur de **2,13 milliards de dollars**, c'est-à-dire **47,9%** du total.
(B.I., 16 mars, 1987)

L'AVIATION CIVILE EN CHINE

Créée en 1954, lors de la réunion de la nouvelle Assemblée Nationale Populaire, la **CIVIL AVIATION ADMINISTRATION OF CHINA** - la CAAC - était à l'origine placée sous la tutelle du ministère des transports.

En 1962, elle passait sous le contrôle direct du Conseil d'Etat, ce qui montrait son importance et le rôle particulier qu'on voulait lui conférer, bien au-delà d'un simple département de ministère.

En fait le sigle **CAAC** s'applique à la fois à la compagnie aérienne et aux activités de l'aviation en vol comme au sol: entraînement du personnel, aéroclubs, interventions dans l'agriculture avec l'épandage des engrais ou des insecticides, surveillance des zones forestières etc.

Cinquantaine de lignes aériennes

Contrairement à de nombreux pays en voie de développement, la Chine n'a pas mis d'abord l'accent sur des lignes internationales de prestige. Elle s'est attachée dans un premier temps à accroître son réseau intérieur pour aider au développement de l'industrie et de l'agriculture.

En 1973, les liaisons internationales représentaient seulement 4.500 km sur un réseau 60.000 km. La Chine est, en 1984, ouverte aux vols réguliers de quinze compagnies étrangères et la CAAC a des liaisons avec 19 pays et dessert 21 villes. Son réseau internationale couvre 119.000 km et ses lignes intérieures 208.000 km.

En 1980, Peking a inauguré son nouvel aéroport avec satellites permettant d'accueillir 16 avions à la fois et de traiter 1.500 passagers à l'heure. (Source: Aujourd'hui la Chine, no 33, 1984).

L'aéroport de Pékin peut recevoir une cinquantaine de lignes aériennes (intérieures et internationales), ce qui offre chaque année des services à 2,5 millions de passager (Source: B.I, no 2/9/85)

Toujours en expansion.

L'aviation civile a connu un fort développement ces dernières années dans les villes côtières ouvertes sur l'extérieur. Les villes de Dalian, de Fuzou, de Xiamen, de Shantou, de Guangzhou et de Zhanjiang totalisent plus de 230 vols réguliers.

De nouvelles liaisons aériennes devraient être créées en 1985 dans les villes de Quihangdao, Lianyungang et Nantong et de nouveaux aéroports construits à Wenzhou, Beihai, Qingdao, Shantou, Shenzhen, Zhuhai, Ningbo et Yantai.

En 1986, les 14 villes côtières, le 4 zones ZES et l'île de Hainan seraient reliées par des vols réguliers. La Chine a décidé d'importer des avions et des équipements aéronautiques pour répondre au développement de son aviation civile.

La Chine produira des avions MD-82

La Société d'Industrie Aéronautique de Shanghai et la Société de Matériel Aéronautique de Chine ont signé, avec la Société McDonnell Douglas, un accord de coopération pour la fabrication conjointe des MD-82 et de leurs dérivés ainsi que d'autres types.

Cet accord concerne également les échanges compensatoires entre les deux parties contractantes. Ils s'agit d'un premier grand projet de coopération économique et technique sino-américaine.

Aux termes du même accord, la fourniture de matières manufacturées, de pièces, d'appareils de bord et de techniques de fabrication sera assurée par la Société Douglas et l'assemblage des avions MD-82 sera assuré par les fabricants chinois de Shanghai.

La partie chinoise s'acquittera de ses dettes en vendant les pièces et les produits non-aéronautiques qu'elle fabrique, tandis que la partie américaine prendra en charge la formation du personnel chinois. On apprend que ces deux parties ont envisagé d'entreprendre en commun la construction de nouveaux types d'avions de conception sino-américaine. (Source: Commerce Extérieur, no 9/85).

Coopération avec la compagnie BOEING.

La CAAC a signé en 1986 un contrat portant sur 620 millions de dollars américains avec la compagnie Boeing pour l'achat de huit Boeing supplémentaire: quatre Boeing 747-200 et quatre avions-cargos de type Boeing 767-200. Deux 767 et un 747 seront prêts en 1987, et le reste sera livré avant 1990.

Depuis sa première commande en 1972 d'un Boeing 707, la CAAC a acheté pour plus de 1,7 milliard de dollars d'avions Boeing et que l'aviation chinoise dispose à présent de 39 Boeing. La compagnie Boeing aide également à développer l'industrie aéronautique chinoise.

Grâce à son assistance, l'Institut de l'Avion Civile de Tianjin utilisera des équipements de pointe fabriqués par l'usine Boeing de Seattle. Boeing formera également quelques pilotes et techniciens de la CAAC afin qu'ils répondent aux critères rigoureux exigés des pilotes par la United State's Federal Aviation Administration.

Boeing a également aidé la CAAC à installer un réseau de fournisseurs de pièces de rechange en Chine notamment à Beijing, Chengdu, Kunming, Guangzhou et Xiamen. Elle cherche, en 1986, les possibilités d'installer un atelier de réparation en Chine.

Egalement en 1986, cette compagnie a signé un contrat avec le ministère chinois de l'Industrie aéronautique afin de fournir la technologie nécessaire à la production du Yun-7-100.

LES REFORMES DANS LE COMMERCE

Dans le cadre du réajustement et de la réforme de l'économie nationale, le commerce chinois est également en train de subir des réformes. L'objectif de ces réformes est d'en finir avec le style bureaucratique dans l'administration du commerce et d'établir un système de gestion efficace et un réseau de circulation souple.

Au cours du réajustement et de la réforme des entreprises, le problème de savoir comment mettre en valeur le rôle régulateur du marché sous la direction du plan afin d'activer la circulation des marchandises a attiré l'attention générale.

Contrôle trop rigide à de multiples détours.

Depuis longtemps, il y avait une tendance en Chine à refuser de considérer les moyens de production comme des marchandises. Ceux-ci ne pouvaient donc circuler dans le marché et étaient distribués selon le plan d'Etat.

Quant aux articles de consommation, considérés comme des marchandises, ils étaient soumis à un contrôle rigide et presque exclusif du secteur commercial d'Etat.

Comme la circulation des marchandises a été organisée selon les divisions administratives, elle était soumise à de multiples détours, entraînant de ce fait de nombreuses dépenses supplémentaires.

Exemple: le prix d'achat d'oranges du Guangdong est de 0,72 yuan par kilo. Cependant le prix de ces oranges arrivées à Beijing atteint 1,58 yuan. Les clients se plaignent, mais ils ne savent pas que les compagnies des fruits, qui ont dû honorer 14 types de frais, sont, elles aussi, déficitaires. Pourquoi?

Pas d'autonomie de gestion.

Dans le passé, les usines et les magasins n'ont pas une autonomie de gestion suffisante. En ce qui concerne les canaux de distribution des marchandises, le plan d'achat et de vente, le prix des marchandises, les recettes et les dépenses ainsi que l'administration du personnel, ce sont les départements administratifs de l'échelon supérieur qui ont le dernier mot.

Les magasins vendent des articles fournis selon le plan. C'est toujours l'Etat qui est responsable des profits et des pertes. Les dirigeants et les travailleurs de ces établissements ont adopté, par conséquence, le style bureaucratique dans le commerce, devenu monnaie courante.

Beaucoup de gens en Chine à cette époque-là ne n'avaient pas bien saisi l'importance de la circulation des marchandises, et ils ont cru que le simple recours à décisions exclusivement administratives suffirait pour pratiquer une politique commerciale correcte et ils s'ont gardé de se servir de véritables moyens économiques.

L'origine du style bureaucratique.

La Chine a longtemps été un pays dominé par le féodalisme dont la base sociale était la petite exploitation paysanne. Après 1949, dans beaucoup d'endroits, la petite économie marchande, dont la tâche était pourtant d'assurer l'autosuffisance du pays, n'a pas connu de transformation radicale.

Pendant la guerre contre les Japonais et le Kuomintang les dirigeants chinois ont appliqué le système du ravitaillement par l'Etat dans les organismes et dans l'armée. Ce système satisfaisait, à cette époque-là, les besoins de la guerre. Mais du fait qu'il était un système de répartition spécial adopté dans un moment de grande pénurie matérielle, il était en contradiction avec l'expansion de l'économie marchande.

Après la fondation de la République populaire, les dirigeants des secteurs commerciaux n'avaient aucune idée de l'économie marchande et ils ont pris l'habitude de pratiquer le système du ravitaillement par l'Etat.

Cet état de choses n'a pas manqué d'entraîner un certain nombre de conséquences, comme l'adoption de la méthode de répartition égalitariste, la distribution des tickets pour freiner la demande, etc.

3 REFORME COMMERCE

Depuis une vingtaine d'années, au lieu de comprendre la nécessité momentanée de ce système de répartition, beaucoup de dirigeants chinois considéraient au contraire comme un bon système qui correspondait à l'édification économique socialiste.

Après 1958, ils ont commis des erreurs "de gauche". Dans le domaine commercial, ils ont effectué trop rapidement "la transformation socialiste" du commerce privé. Ils ont prématurément éliminé le commerce individuel et transformé le commerce de propriété collective en celui de propriété du peuple entier.

En 1958, ils ont lancé des mots d'ordre gauchistes, appliquer dans tous les domaines le système du ravitaillement par l'Etat, faire fusionner les magasins et diminuer le personnel dans les secteurs commerciaux.

Pendant les dix ans de la "Révolution culturelle" (1966-1976), les idées gauchistes se sont encore davantage développées. Ils ont assimilé l'économie marchande au capitalisme, refusant de reconnaître que la loi de la valeur jouait un rôle régulateur. On a donc négligé la position et le rôle de la circulation des marchandises et du commerce.

L'accroissement d'indépendance des entreprises.

Des progrès ont été faits dans la réforme économique centrée sur les villes en 1986. Une administration remodelée, le pouvoir délégué à des niveaux inférieurs et la redéfinition de la gestion ont permis d'accroître l'indépendance des entreprises d'Etat.

Le système de location, le système de contrat et le système d'actions appliqués à titre d'essai à de petites entreprises sont en train de se répandre. La coopération économique entre les régions et entre les secteurs est en train de se développer.

Des grands groupes industriels, sous la conduite d'entreprises-clé, aussi bien que des instituts de recherche et des organisations financières ont été établis dans de nombreuses localités.

Le nouveau système d'emploi et la loi sur les faillites ont été mis en place dans le but de mettre fin au "bol de riz en fer". Dans le but d'aider à la collecte d'argent frais, des coopératives de crédit se développent dans tout le pays.

4 REFORME COMMERCE

On expérimente l'émission d'actions et le gouvernement chinois a promu des règles pour contrôler l'émission des actions et les échanges de parts dans les entreprises.

Le progrès dans l'année 1986.

D'après le Bureau d'Etat des statistiques de la République populaire de Chine, les marchés intérieurs sont prospères, l'offre et la demande de la plupart des marchandises sont normaux en 1986.

Le montant total des ventes au détail s'est élevé à 495 milliards de yuan, soit un accroissement de 15% en données brutes (8,5 si l'on tient compte de la majoration des prix). La part des ventes de biens de consommation a été de 437,4 milliards de yuan, soit une augmentation de 15,1% par rapport à 1985: 15,3% pour les ventes au détail aux particuliers et 12,9% pour les ventes au détail aux groupements sociaux.

Le montant total des ventes au détail des moyens de production agricole a été de 57,6 milliards de yuan, soit un accroissement de 14,4% par rapport à 1985.

Les différents secteurs, quelle que soit leur forme d'économie, ont tous considérablement augmenté le montant de leurs ventes au détail: celui des propriétés de l'Etat s'est accru de 12,1%, celui des propriétés collectives de 12,7%, celui des exploitations privées de 21,7%, et celui des paysans aux non agriculteurs, de 28,9%.

La réforme commerciale développe continuellement.

Ces augmentations de ventes au détail concernent toutes les sortes de biens de consommations: une augmentation de 16,4% pour les denrées alimentaires (8,7% si l'on tient compte de la majoration des prix), de 4% pour les vêtements, de 20% pour les articles d'usage courant. Dans le volume des ventes d'appareils électroménagers, la part de produits hauts de gamme, de type moderne, de bonne qualité et de marque s'est considérablement élevée.

5 REFORME COMMERCE

La réforme du système commercial s'est développée continuellement en 1986. Les trois quarts des petites entreprises commerciales d'Etat ont été confiées à la gestion collective sans changer la nature de propriété, ou transformées en entreprises de propriété collective ou encore cédées à bail à des particuliers.

Les marchés libres en augmentation.

Le nombre des marchés libres urbains et ruraux est passé de 61.000 en 1985 à 66.000 en 1986; leur chiffre d'affaire annuel a atteint 89 milliards de yuan, soit une progression de 26,2% sur 1985.

Le nombre des associations économiques commerciales a augmenté rapidement pour atteindre 5.700 fin 1986, elles ont employé 131.000 personnes, avec un chiffre d'affaires annuel de 8,5 milliards de yuan, et un montant de bénéfices de 620 millions de yuan.

La rentabilité économique du secteur du commerce d'Etat et des coopératives d'approvisionnement et de vente a diminué. A cause de l'augmentation des frais de circulation des marchandises et de la concurrence de différentes formes d'économie, l'accroissement du volume des ventes du secteur commercial d'Etat et des coopératives d'approvisionnement et de vente s'est ralenti. Les stocks de marchandises qui ne correspondent pas à la demande ont augmenté.

L'INDUSTRIE CHINOISE EN 1986

D'après le Bureau d'Etat des Statistiques de la République populaire de Chine, la valeur globale de la production industrielle chinoise a atteint, en 1986, 1.115,7 milliards de yuan (1 yuan = 1,8 FF), soit une augmentation de 11,1% par rapport à l'année précédente, alors que le plan ne prévoyait qu'une croissance de 8,8%. L'augmentation, a été de 9,2% si l'on déduit la valeur de la production des industries gérées par les villages.

Dans l'ensemble de la production industrielle, la valeur globale des biens fournis par l'industrie de propriété d'Etat a augmenté de 6,2%; celle de l'industrie de propriété collective, de 16,7%; celle de l'industrie privée, de 60,6%; et celle des autres types d'économie, de 34,3%.

En 1986, la valeur globale de la production de l'industrie légère a atteint 532,4 milliards de yuan, soit 12,7% de plus qu'en 1985; celle de l'industrie lourde, 583,3 milliards de yuan, soit 9,6% de plus.

Dans l'industrie légère, les secteurs qui utilisent des produits industriels comme matières premières se sont développés rapidement; la production des produits de qualité et de marque a connu une augmentation plus rapide.

Dans l'industrie lourde, la production de matières premières a connu un développement relativement important. Pourtant, la production industrielle et la demande sont encore loin de coïncider, et certains biens de consommation qui ne répondent pas à la demande du marché ont vu augmenter leurs stocks.

2 industrie

Sur les 100 principaux produits industriels, les productions de 90 ont atteint ou dépassé les normes prévues par le plan. Citons notamment le sucre, les filés de coton, les postes de télévision, l'acier, les engrais chimiques, le charbon brut, le ciment, les wagons de marchandises et les équipements électrogènes. Celles de dix autres comme les automobiles, les tracteurs et les ordinateurs n'ont pas atteint les objectifs prévus par le plan.

Grâce à la vulgarisation de nouvelles techniques permettant l'économie d'énergie et à l'amélioration de la gestion, l'énergie économisée par les divers secteurs industriels du pays en 1986 a été de 20 millions de tonnes-équivalent-charbon, ce qui correspond à une économie d'énergie de 4%.

Cependant, les normes de la rentabilité économique n'ont pas été atteintes dans bon nombre d'entreprises à cause de la mauvaise gestion et du changement considérable des conditions extérieures.

Les bénéfices réalisés et les impôts versés par les entreprises industrielles d'Etat, dont les plans de production sont inscrits dans le budget, ont été de 119,3 milliards de yuan, soit une réduction de 0,2% par rapport à l'année précédente; la circulation des fonds de roulement à quota fixé a augmenté de 7,3 jours, les prix de revient ont augmenté de 6,6%, le déficit s'est aggravé, et la qualité des produits était instable. La productivité du travail a augmenté de 4% par rapport à 1985.

Production des principaux produits industriels

	Production en 1986	Par rapport à 1985 (en %)
Filés de coton	3,96 millions (tonnes)	+ 12,1
Tissus	15,8 milliards (mètres)	+ 7,8
Lainages	240 millions (mètres)	+ 12,3
Papiers et cartons	9,14 millions (tonnes)	+ 0,3
Sucre	5,24 millions (tonnes)	+ 16,1
Cigarettes	25,93 millions (caisses)	+ 9,4
Bicyclettes	35,70 millions (unités)	+ 10,6
Machines à coudre	9,86 millions (unités)	- 0,6
Montres-bracelets	64,45 millions (unités)	+ 18,3
Postes de télévision	14,47 millions (unités)	- 13,2
dont: téléviseurs couleur	4,14 millions (unités)	- 4,9
Magnétophones	16,39 millions (unités)	+ 17,7

3 industrie

Appareils photographiques	2,15 millions (unités)	+ 20,0
Machines à laver (domestique)	8,99 millions (unités)	+ 1,4
Réfrigérateurs (domestique)	2,24 millions (unités)	+ 54,8
Charbon brut	870 millions (tonnes)	0
Pétrole brut	131 millions (tonnes)	+ 4,6
Electricité	445,5 milliards (kWh)	+ 8,5
dont: hydro-électricité	93,2 milliards (kWh)	+ 0,9
Acier	52,05 millions (tonnes)	+ 11,2
Acier laminé	40,54 millions (tonnes)	+ 9,8
Bois d'oeuvre	62,88 millions (stères)	- 0,6
Ciment	161,56 millions (tonnes)	+ 10,7
Acide sulfurique	7,51 millions (tonnes)	+ 11,0
Carbonate de sodium	2,15 millions (tonnes)	+ 6,9
Insecticides chimiques	0,223 million (tonnes)	+ 5,7
Equipements électrogènes	7,12 millions (kW)	+ 26,5
Machines-outils	0,159 million (unités)	- 5,1
Automobiles	0,369 million (unités)	- 15,6
Tracteurs	0,369 million (unités)	- 24,7
Locomotives	818 unités	+ 9,7
Bateau en acier à usage civil	1,54 million de tonnes	- 30,7

COOPERATION ECONOMIQUE

FRANCO - CHINOISE

La France est l'un des premiers pays d'Europe occidentale qui a commencé à faire du commerce avec la Chine. Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1964, le commerce bilatéral a connu des hauts et des bas, mais dans l'ensemble, il a toujours été en hausse.

Dans les années 1960, le chiffre annuel moyen du commerce sino-français était de 110 millions de dollars américains, et dans les années 1970, de 370 millions. En 1980-1984, il s'est élevé à 600 millions de dollars américains. En 1983 surtout, on a battu le record de l'histoire avec le chiffre de 785 millions de dollars.

Fournisseurs d'équipements complets.

La France est depuis longtemps l'un des fournisseurs d'équipements complets de la Chine. Dans les années 1960, la Chine avait introduit de la France des équipements destinés à produire de l'alcool butylique et des techniques de production ainsi que le droit exclusif de produire des camions.

Dans les années 1970, la Chine avait importé de la France des équipements pour la fabrication d'oxydes, de fibres chimiques, des équipements de contrôle de vol et des voitures.

Les deux pays ont coopéré à la production du pétrole dans des zones côtières chinoises, à la fabrication d'hélicoptères de type Dauphin. Ils ont encore exploité conjointement la mine charbonnière de Dongtan, dans la province du Shandong. Par ailleurs, les relations commerciales et économiques entre certaines provinces et villes chinoises et la France ont aussi réalisé un développement en avant.

En 1985, les échanges commerciaux entre les deux pays ont accompli un nouveau progrès. Une série de contrats ont déjà été conclus. Par exemple, la Chine achètera de France, de Standards ELOB, 100.000 voies à contrôle numérique, cent cinquante locomotives électriques ainsi que les techniques de fabrication, trois Airbus A310 -200. L'usine automobile de Guangzhou et la compagnie Peugeot fabriquent en coopération des pick-ups (petites camions). (B. I. 29/4/85)

Toujours peu important.

Cependant, dans le volume global du commerce extérieur des deux parties, la proportion du volume du commerce entre les deux pays reste depuis toujours peu important.

Depuis la mise en application par la Chine de la politique d'ouverture sur l'extérieur, les industriels français désirent davantage renforcer leur collaboration avec la Chine. De son côté, la Chine espère développer d'une façon stable et à long terme, sa coopération économique avec la France.

Cette tendance sera aidée par le **protocole financier** signé au printemps 1985 par Mme Edith CRESSON et qui accorde à la Chine des crédits bonifiés, à l'instar de ce que font nombre de ses partenaires commerciaux.

Des grands dossiers restent en suspens, bien que leur signature imminente ait déjà été annoncée à plusieurs reprises :

- 1) construction d'une centrale nucléaire à Canton, en coopération avec les Britanniques, suivi de celle de SUNNAN
- 2) installation d'un centre de formation en micro-électronique (Le Monde 29/8/85).

La Commission Mixte Sino-Française

La Commission mixte sino-française, **créée en 1975**, a joué un rôle très important pour stimuler la coopération économique, commerciale, scientifique et technique entre les deux pays.

Pour porter les relations économique sino-françaises à un nouveau sommet, le ministre des Relations économiques et commerciales avec l'étranger, Zheng Tuobin, a invité Mme Edith CRESSON à effectuer une visite officielle en Chine (Avril 1985) et à présider ensemble la 5ème session de la commission.

Au cours de cette visite, Mme CRESSON a eu des entretiens respectivement avec le **premier ministre Zhao Ziyang**, le vice-premier ministre Li Peng, la présidente de la Banque Populaire de Chine Chen Muhua, ainsi que des responsables du Ministère des P. et T., du Ministère de l'Industrie électronique, du Ministère de l'Industrie Nucléaire, du Ministère de l'Industrie chimique, du Ministère du Chemin de fer, de la municipalité de Shanghai et de la province du Guangdong. (B.I 29/4/85).

Accord de cinq ans

Durant cette visite, les deux pays ont signé un **accord de cinq ans** concernant le développement des relations économiques et la coopération à long terme, ainsi qu'un accord relatif aux crédits français d'aide au développement et un protocole financier. Il s'agit là du **premier accord** sur le prêt pour le développement signé entre la Chine et la France. Prévoyant une grande balance favorable pour la France dans son commerce avec la Chine, les deux parties ont étudié des mesures concrètes.

La Chine développera les produits qui répondent aux **besoins du marché français** qu'elle pourra exporter en grandes quantités, tout en accélérant continuellement l'exportation de ses principaux produits traditionnels.

La Chine espère que la France jouera un **rôle actif** au sein de la **Communauté Economique Européenne** pour élargir son contrôle sur l'exportation des marchandises chinoises et accorder plus de **facilités à l'entrée de produits chinois** sur le marché européen et français.

Participation active des P M E - P M I

D'après l'**accord à long terme** signé le 16 avril 1985 à Beijing, la Chine et la France adopteront des mesures utiles et **prépareront des conditions favorables** afin de promouvoir la

Les gouvernements des deux pays ont convenus d'élargir leur coopération dans ce domaines:

- | | |
|--|---|
| -- énergie | -- industrie chimique |
| -- télécommunication | -- métallurgie |
| -- informations | -- industrie minière |
| -- transports | -- agriculture |
| -- équipement de port
et d'aéroport | -- construction mécanique
et textile |

Transfert des techniques.

Lors de son séjour à Beijing, Mme CRESSON a déclaré que la France voulait développer activement sa coopération économique avec la Chine par la voie du transfert de techniques, du renforcement des échanges de délégations, de groupes économiques et de personnel technique entre les deux parties et de fourniture d'aides financières convenables, et faire des efforts pour stimuler les relations économiques et commerciales entre la Chine et la Communauté européenne.

Pendant l'année 1986, les échanges économiques et commerciaux entre la Chine et la France se sont développés d'une manière régulière.

Mais, un déséquilibre existe encore dans le commerce sino-français, dû au fait que la Chine ne pouvait fournir quantité d'articles d'exportations très demandés. Dans ce sens, la Chine doit désormais faire des efforts pour augmenter ses exportations vers la France. Elle espère aussio que la France réduira ses limitations aux importations de certains articles chinois.

1 liste en chine

LISTE DES ENTREPRISES FRANÇAISES
REPRESENTES EN CHINE
(par secteurs d'activité)

AERONAUTIQUE:

Brambilla-Cogros
Office Général de l'Air (O.G.A.)

ALIMENTATION ANIMALE:

Association Sino-france Elevage
AEC--Rhône-Poulenc
Rousselot

AGRO-ALIMENTAIRE:

Association Sino-france Elevage
Banque Française du Commerce Extérieur (B.F.C.E.)
Brambilla-Cogros
CGE Alsthom International
Creusot Loire
Compagnie OLIVIER-SCOA
La Comtesse du Barry
OLFF
Sogexport
Sanofi
Sopromo
Speichim
Technip

AROMES:

Sanofi

Automobiles:

Renault (Brambilla-Cogros)
CITROEN-SOFINA

2 liste en chine

Avitaillement:

CFP-TOTAL

Banques:

Banque Française du Commerce Extérieur
Banque INDOSUEZ
Banque Nationale de Paris
Banque Paribas
Banque de l'Union Européenne (Brambilla)
Crédit Lyonnais
Société Générale
Crédit Agricole

Boissons:

Brambilla-Cogros
Remy Martin
SOPROMO
SPEICHIM
TECHNIP

Boulangerie:

Association Sino-france Elevage
Brambilla-Cogros
Compagnie Olivier-SCOA
SOPROMO

Chimie:

Brambilla-Cogros
CFP-TOTAL
Creusot Loire
ELF-AQUITAINE (ATOCHM)
Rhone-Poulenc
Roussel Uclaf
Sanofi

Ciment:

Creusot Loire
Sopromo
Technip

3 liste en chine

Commerce (Sociétés de):

Brambilla-Cogros
Compagnie Olivier-SCOA
OLFF
Sogexport
Sopromo

Construction navale:

CGE Alsthom International
Office Général de l'Air (O.G.A.)
Sopromo

Couture:

Pierre Cardin

Economies d'Energie:

CFP-TOTAL
Elf-Aquitaine

Electricité:

CGE-Alsthom International
Framatome
Sopromo
Spie Batignolles
Technip

Electronique:

Brambilla-Cogros
Bull
CGE
Compagnie Olivier-SCOA
Office Général de l'Air
Sercel
Sogexport
Sopromo
Thomson CSF

4 liste en chine

Elevage:

Association Sino-france Elevage
Elf-Aquitaine
Rhone-Poulenc
Rousselot
Sanofi
Sogexport
Technip

Emballage:

Brambilla-Cogros
CFP-TOTAL
Creusot Loire
Compagnie Olivier-SCOA
Pechiney
Sogexport
Sopromo

Ferroviaire:

Brambilla-Cogros
CGE-Alsthom International
Creusot Loire
Sogexport
Sopromo
Spie Batignolles

Genie civil:

CGE

Hotellerie:

Air France
Compagnie Olivier-SCOA
SHRM China Co. Ltd.

Hydro-electricité:

Alsthom International
Creusot Loire
Spie Batignolles

Ingenierie:

Speichim
Technip

Instrumentation:

Brambilla-Cogros
CFP-TOTAL
Creusot Loire
COMEF Instruments S.A.
Technip (ESIA)

Machines-outils:

Brambilla-Cogros
Compagnie Olivier-SCOA
Machines Françaises Lourdes
Sogexport

Mécanique:

AMG
Alsthom Atlantique
Brambilla-Cogros
Creusot Loire
Elf-Aquitaine (NEU)

Médical (équipement):

Brambilla-Cogros
Compagnie Générale de Radiologie
Rhone-Poulenc
Sanofi
Sogexport

Métallurgie:

Brambilla-Cogros
Creusot Loire
Pechiney
Sopromo

6 liste en chine

Parfumerie-Cosmetiques:

Brambilla-Cogros
Rhone-Poulenc
Sanofi

Pétrole:

CFP-TOTAL
Compagnie Générale de Géophysique (CGG)
Creusot Loire
Elf-Aquitaine
Geoservices Eastern Inc.
Sopromo
TOTAL-CHINE
Union Industrielle d'Entreprises

Pharmacie:

Rhone-Poulenc
Roussel Uclaf
Sanofi
Speichim

Phytosanitaires (produits):

Rhone-Poulenc -Agrochimie

Presse:

Agence France Presse (AFP)
L'Humanité
Le Monde

Restauration:

Maxim's de Paris
SHRM China Co Ltd (restauration collective)

Tannerie (machines de):

Compagnie Olivier- SCOA

7 liste en chine

Télécommunications:

CGE
Thomson CSF

Textiles (machines):

Brambilla-Cogros
Compagnie Olivier-SCOA
Schlumberger

Textiles (produits):

Brambilla-Cogros
Compagnie Olivier-SCOA
Rhone-Poulenc

Transport (société de):

Air France

Travaux publics (matériels de):

Brambilla-Cogros
Creusot Loire

LES INTERMEDIAIRES COMMERCIAUX

SUR LA CHINE

L'import-export, longtemps monopolisé par le ministère du commerce extérieur, se fait maintenant en partie par des sociétés d'importation et d'exportation dirigées par les gouvernements locaux, les régions autonomes et les ministères relevant directement du Conseil des Affaires d'Etat.

Quelques sociétés d'exportation multi-régionales ont été créées. Certaines entreprises ont même eu d'autorisation d'exporter leur produits elles-mêmes.

Tous ces essais ont grandement **favorisé le développement des régions** et des secteurs de production liés au commerce extérieur. Ceci est l'une des raisons de la rapide augmentation du chiffre d'affaires des importations et des exportations chinoises.

La réforme du système commercial de la Chine en est encore à ses débuts, et on constate que le bilan est positif, mais qu'il existe encore des difficultés qui ont beaucoup freiné l'application de la politique d'ouverture à l'extérieur et cette volonté de réaction du marché économique intérieur:

- liens trop étroits entre la partie administrative et la partie commerciale, ce qui entraîne une **déraisonable intervention administrative** dans les affaires commerciales

- **manque d'autonomie** des sociétés commerciales dans le pouvoir de décision

- L'Etat est trop présent dans la vie des sociétés et celles-ci travaillent **sans motivation et sans se préoccuper de la rentabilité financière**, en un mot, les entreprises commerciales n'engagent pas du tout leur responsabilité, n'ont pas le pouvoir de décision et ne cherchent pas leur propre intérêt.

Réforme du 15 Septembre 1984.

La réforme du système de commerce extérieur de la Chine a été adoptée le 15 Septembre 1984. L'accent de cette réforme a été mis principalement sur la **séparation complète** des services administratifs et commerciaux.

Désormais, le Ministère de Relations Economiques et Commerciales avec l'Etranger ainsi que ses bureaux départementaux seront considérés comme un secteur purement administratif s'occupant spécialement de la rédaction et des publications de la politique commerciale extérieure et coordonnant les divers services de la direction et centralisant le contrôle sur les sociétés qui ont des échanges commerciaux avec l'étranger.

On n'a en aucune façon, le droit d'intervenir dans les transactions des sociétés d'import-export, qui doivent devenir ainsi des unités de travail **totalelement indépendantes**.

Pleine autonomie des sociétés de commerce.

Depuis la réforme, les sociétés de commerce disposent de la **pleine autonomie administrative et financière** dans la gestion de leur entreprise et dans les affaires qui sont traitées dans le respect des lois et en fonction de la politique d'Etat.

Selon les règlements fiscaux, ces sociétés payent des impôts à l'Etat. Administrativement, les succursales des sociétés d'import-export dans les provinces ou dans les régions dépendent encore des **sociétés nationales** suivant leur spécialité. Cependant, elles sont partiellement libres dans le traitement des affaires et totalement autonomes sur le plan financier.

Désormais, les sociétés qui travaillent pour le commerce extérieur n'effectuent que des activités d'importation et d'exportation comme **médiateurs** entre les entreprises et les utilisateurs.

D'après les contrats, ces sociétés **sont rémunérées pour les services rendus**, tandis que les bénéfices ou pertes occasionnés au cours des transactions sont à la charge de ceux qui ont sollicité l'aide de ces sociétés.

Certaines grandes entreprises de production peuvent traiter leurs exportations elles-mêmes. Avec approbation et dans certains cas, les entreprises qui ont le droit de traiter des affaires avec l'étranger peuvent importer directement des marchandises selon leurs besoins.

Simplification des tracasseries administratives.

Une réforme si importante du système commerciale avec l'étranger montre bien que la Chine voudrait faire un pas plus important dans le développement de son commerce extérieur et perfectionner son système économique.

Grâce à la séparation de l'administration et des services commerciaux, et aussi grâce à la simplification des tracasseries administratives et à la décentralisation du pouvoir, on espère **travailler en pleine autonomie**, en desserrant les freins de la bureaucratie et en élevant la rentabilité économique.

De plus, étant donné que chaque société serait **responsable du résultat de son exploitation**, on serait obligé d'accorder une très grande attention à son travail et l'on travaillerait avec efficacité. (Comm.Ext. no 2, 1985).

Les intermédiaires de Hong-Kong.

Avec l'ouverture de la Chine et la décentralisation qui permet de travailler directement avec les provinces, sans passer par Pekin, les intermédiaires de Hong-Kong proposant leurs services aux sociétés étrangères se sont multipliés.

On peut distinguer quatre catégories "officielles" :

- 1) **Les importateurs spécialisés.** Ce sont des professionnels d'un secteur, qui travaillent depuis longtemps sur la Malaisie, Singapour, Taiwan et qui ont renforcé leur présence en Chine à l'occasion de l'ouverture. Ils sont en général fortement implantés.
- 2) **Les correspondants** choisis par une province ou une ville (plus rarement par une grande entreprise) pour les représenter à Hong-Kong. Ils s'agit la plupart du temps de bureaux qui servent à écouler les produits de la province, mais parfois aussi qui l'approvisionnent. La presque totalité des provinces chinoises a désormais un bureau qui représente leurs intérêts.

3) Les représentants officiels des corporations chinoises (regroupés au sein de China Ressources). Créé pour favoriser les exportations chinoises de biens de consommation à l'origine, cet organisme s'occupe aussi d'importations.

4) Les petits intermédiaires, sociétés commerciales exerçant toutes sortes d'activités, ou simples individus. Ils profitent d'un ou plusieurs contacts en Chine (familial ou occasionnel) et proposent des opérations comptant, souvent aléatoires. (Source: "Flash", Economie et Commerce, n° 64/65, 1985)

Les intermédiaires français.

Quelques sociétés du commerce international travaillant régulièrement avec la Chine sont susceptibles de se charger de la représentation d'autres firmes françaises.

Elles sont parmi d'autres:

BRAMBILLA-COGROS
COFACO
DENIS FRERES
IMPEX TRADING

SCOA (OLIVIER)
SOGEXPORT
SOPROMO

COOPERATIONS SCIENTIFIQUES

ET TECHNIQUES

Les personnalités chinoises dans les domaines de la science, de la technique et de la recherche **attachent une grande importance** au renforcement de la coopération scientifique et technique avec d'autres pays.

Car la **coopération internationale** s'avère d'autant plus pressante et nécessaire que la science et la technique sont aujourd'hui de plus en plus spécialisées et que les possibilités de coopération sont de plus en plus grandes.

Ils sont conscients que la réalisation de la modernisation de la Chine nécessite une coopération **sur une plus vaste échelle** avec les gouvernements et les peuples de différents pays dans les domaines scientifique et technique ou dans d'autres domaines, une étude plus approfondie de **leurs expériences avancées** et de leurs points forts.

Différentes formes de coopération.

La Chine accepte les différentes formes de coopération couramment adoptées dans les échanges scientifiques et techniques internationaux, tels que :

- la signature de traités de coopération scientifique et technique bilatérale ou multilatérale
- l'invitation mutuelle faite aux scientifiques et techniciens pour donner des cours
- l'échange mutuel de scientifiques et de spécialistes-ingénieurs pour effectuer des recherches
- l'organisation d'enquêtes scientifiques bilatérales ou multilatérales pour une recherche conjointe dans un ou plusieurs projets spéciaux
- la création de centres de recherche ou instituts d'élaboration associés

- l'établissement de contacts directs avec les instituts de recherche ou les universités correspondants des pays étrangers pour échanger les scientifiques en tant que professeurs associés invités
- l'échange d'étudiants, d'aspirants chercheurs et d'étudiants en stage de perfectionnement
- l'échange d'informations scientifiques et techniques
- aides techniques et transferts de connaissances techniques

Accords signés avec d'autres pays.

La Chine a signé des accords sur la coopération scientifique et technique au niveau du gouvernement et des accords industriels, économiques, scientifiques et techniques avec :

- | | |
|-------------------|-----------------------|
| - la Corée | <u>et après 1978:</u> |
| - l'Argentine | - la France |
| - le Pakistan | - la Grande Bretagne |
| - le Bangladesh | - la R.F.A. |
| - la Thaïlande | - l'Italie |
| - les Philippines | - la Suède |
| - la Libye | - les Etats-Unis |
| - la Zambie | - la Grèce |
| - le Mexique | |
- le Chili

- le Chili

- le Danemark

- la Roumanie
- la Yougoslavie
- la Hongrie
- la Pologne
- la Tchécoslovaquie
- la Bulgarie
- la R.D.A
- la Finlande
- la Belgique
- le Luxembourg
- l'Australie
- le Japon

Les accords se sont traduits par **plus de 200 coopérations** dans les recherches de la science fondamentale, de la production agricole et industrielle et de la nouvelle technologie.

Les coopérations et les échanges scientifiques et techniques **non-gouvernementaux** avec les différents pays se sont développés dans les dernières années.

Chaque année plusieurs dizaines de milliers.

Depuis 1979, la Chine a reçu plusieurs dizaines de milliers de personnes, chaque année, renforçant ainsi ses contacts directs avec les instituts de recherche, les organisations académiques et les scientifiques de divers pays.

La coopération scientifique et technique chinoise prend de multiples formes. Dans le cadre de la coopération internationale, l'un des aspects fondamentaux de cette coopération consiste à renforcer la collaboration avec la section scientifique et technique de l'ONU. Ces dernières années, la Chine renforce ses relations avec l'UNESCO, l'ODI, l'OIC, l'OAA, l'OMS et l'OIT.

Depuis 1979, la Chine a soutenu activement la conférence de l'ONU pour la promotion et le développement scientifique et technique ainsi que le Centre de Développement Scientifique et Technique où elle a participé à toutes les activités.

En peu d'histoire.

Dans les années 50, la Chine a introduit principalement des techniques de l'Union soviétique et des pays de l'Europe de l'est. Dès le début des années 60, elle a introduit principalement des équipements complets des pays de l'Europe de l'ouest.

C'est seulement dans les années 70 que la Chine a commencé à introduire des techniques étrangères sous forme d'échanges sous licence. Le premier contrat sous forme de licence a été signé en 1975. En 1978, il y avait 28 contrats de cette sorte. C'était encore peu en comparaison des contrats "clés en main".

Depuis l'application de la politique d'ouverture en 1979, la Chine a connu un changement dans ce domaine. Les échanges sous forme de licence se sont développés considérablement. Elle signe chaque année de plus de 200 à 300 contrats sous forme des échanges sous licence ces derniers temps, tandis que les échanges "clé en main" se réduisent sensiblement.

Transformer les entreprises existantes.

Ces changements s'adaptent à la situation économique chinoise d'aujourd'hui. La Chine est grande, et après plus de 30 années d'efforts dans son industrialisation, elle a créé un système relativement complet dans son économie nationale.

Pour continuer à développer cette économie, elle tâchera de transformer les entreprises existantes. L'introduction des techniques par les échanges sous forme de licence est plus favorable à la modernisation de l'industrie chinoise.

Faute d'expérience, les échanges sous forme de licence sont nouveaux pour la Chine et plus compliqués que les échanges commerciaux traditionnels. Dans la transformation et la modernisation des entreprises existantes, elle souhaite équiper les usines avec du matériel moderne et de haut rendement.

Etant donné que l'industrie chinoise manque de technique et que ses équipements et ses méthodes de gestion se trouvent encore à un niveau inférieur, combiner les échanges sous forme de licence avec une coopération dans tous sens est la politique que la Chine applique aujourd'hui. (Comm.Ext. no 2/86).

LA CHINE ATTIRE
LES PRETS ETRANGERS

La Chine fait face à de nombreux problèmes: l'état arriéré des techniques, le manque de fonds de développement, le manque de spécialistes, la petitesse des installations utilisables pour la production énergétique et les service de communication et des milliers d'entreprises réclamant leur restructuration.

En application avec la politique d'ouverture commencée en 1979, les échanges économiques et techniques entre la Chine et l'étranger ont pris **une ampleur considérable.**

Les capitaux, les techniques, les équipements, les méthodes de gestion et les experts étrangers ont contribué de façon positive à l'expansion de l'économie du pays. Ces éléments s'avèrent absolument **indispensables** à la relance de la Chine.

Politique chinoise sur l'utilisation des prêts.

La politique fondamentale de la Chine est d'attirer, selon ses besoins et ses possibilités, les capitaux étrangers et de les utiliser **de façon active et appropriée** pour accélérer la modernisation. C'est en fonction de ces objectifs que la Chine guide ses recherches des prêts à l'étranger.

Les prêts étrangers sont destinés **essentiellement** aux travaux d'infrastructure dans les **domaines d'exploitation énergétique et de communication.** La structuration des entreprises, le développement de l'agriculture, la formation intellectuelle et l'amélioration du bien-être social demeurent un terrain de **seconde importance.**

La Chine recherche des prêts par toutes les voies possibles et sous des formes variées. Elle accueille de préférence les **prêts préférentiels à long et moyen terme** octroyés par des gouvernements ou des organisations monétaires internationales à un taux d'intérêt faible. **En second lieu,** les crédits d'exportation, les dons et les prêts à faible intérêt ou sans intérêt, c'est-à-dire les les prêts à caractère mixte préférentiel.

En outre, les crédits d'exportation, les prêts commerciaux et les emprunts d'outre-mer ont aussi été envisagés. Tous les prêts de l'étranger s'appliquent **uniquement aux projets de construction**, mais ne s'utilisent nullement pour combler le déficit financier de l'Etat.

Une série de mesures a été adoptée par la Chine pour régir de façon unifiée l'utilisation des prêts. Pour les projets-clés de l'Etat de caractère impératif, placés dans le cadre du plan, **c'est l'Etat** qui s'occupe de recueil et du remboursement ou qui charge le bénéficiaire du projet de rembourser les dettes.

Quant aux projets inclus à plan indicatif, les autorités locales ou les ministères concluent **directement des prêts** avec leurs créditeurs et les remboursent par leur propre moyen.

Les prêts durant 1980-1985.

Au cours du 6ème plan quinquennal (1980-1985), la Chine a emprunté 18,1 milliards de dollars à ses contractants, c'est-à-dire **3,6 milliards en moyenne chaque année**. Mais, seuls 14,7 milliards ont été utilisés (soit 2,9 milliards en moyenne pour chaque année) pour appuyer la réalisation de 50 projets de grande et moyenne importance.

Les pays donnant des prêts préférentiels à la Chine comptent parmi eux :

- | | |
|---------------|--------------------|
| - le Japon | - la R.F.A. |
| - le Danemark | - <u>la France</u> |
| - le Koweït | - la Finlande |
| - la Belgique | - l'Autriche |
| - l'Italie | - l'Angleterre |
| - l'Australie | - l'Espagne |
| - la Suède | |
| - la Suisse | |

Ces prêts ont été recueillis sous des formes très variées: aide financière gouvernementale pour le développement, prestation mixte préférentielle, donation etc.

Le montant octroyé par les gouvernements en vertu de contrats conclus, a été de **4,2 milliards de dollars**. La part provenant des organisations monétaires telles que la Banque Mondiale, le Fonds International pour le Développement de l'Agriculture et la Banque d'Investissements d'Europe du Nord, compte **4 milliards**.

Par ailleurs, depuis 1982, la Banque de Chine, le CITIC et la province de Fujian ont émis dix fois des emprunts publics et privés à Tokyo, à Francfort et à Hongkong.

La Chine a reçu un grand nombre de prêts bancaires en espèce et de crédits acheteurs.

Extrême prudence et des examens sévères.

La Chine reçoit les prêts étrangers avec une extrême prudence. Chaque prêt est soumis à des examens sévères et à de longues analyses. Le **taux d'intérêt moyen** des prêts employés se situe à **5%**, la durée de remboursement est de **25 ans** en général et le délai de limite peut être reporté pour 8 ans.

Les travaux d'édification énergétique et de communication ont absorbé **60% du total des prêts** attribués par les gouvernements ou les organisations monétaires internationales.

Environ 4% du reste de ces prêts ont été employés pour l'agriculture, l'élevage, la pisciculture, la sylviculture, la formation intellectuelle, les services d'hygiène et de santé et la restructuration des entreprises de moyenne et petite importance.

Grâce aux subventions de l'étranger, la Chine a importé de nombreux équipements sophistiqués et des techniques de pointe.

En utilisant les prêts étrangers, la Chine a assimilé une série de **méthodes de gestion moderne**, méthodes relatives aux recherches de faisabilité, aux tests de valeur, aux analyses de rentabilité, à l'achat sous forme d'offres d'appel etc.

Prévisions du 7ème plan quinquennal.

Selon les prévisions, l'économie nationale se développera, au cours du septième quinquennat, à **un rythme de 7%** par an en moyenne, de façon à ce qu'en 1990, la production industrielle et agricole et le PNB soient **deux fois supérieurs** ou même plus aux valeurs globales de 1980.

En partant de cet objectif, des **dispositions stratégiques** ont été prises pour l'agriculture, l'industrie des biens de consommation, l'industrie tertiaire, les travaux d'infrastructure, la restructuration des entreprises et la création de zones économiques.

Ce besoin de développement mettra sans aucun doute en cause **les possibilités de financement** de la Chine. Il s'ensuit que le septième quinquennat sera une période importante caractérisée par une utilisation **très intensive de capitaux étrangers**.

Au cours de ce quinquennat, la possibilité de faire des emprunts fait fonction d'un côté de revenus en devises provenant de **l'exportation de marchandises, de la main-d'oeuvre et du tourisme** et d'un autre, de la rentabilité des investissements. En d'autres termes, le pouvoir de remboursement décide de l'ampleur des emprunts.

La Chine envisage d'augmenter le montant des emprunts auprès des banques commerciales, destinés à la réalisation de programmes de haute rentabilité, **installés dans les régions économiquement développées** et susceptibles d'occasionner des rentrées en devises et d'assurer la fabrication de produits permettant de se substituer aux importations .(Source: Comm.Ext. no 2/86)

ENTREPRISES A CAPITAUX

ETRANGERS EN CHINE.

A la fin de 1985, il y avait 120 entreprises à capitaux exclusivement étrangers installées en Chine, dont le montant global des investissements représentait 570 millions de dollars.

104 entreprises de ce type, soit 87% du total, se trouvent dans les quatre zones économiques spéciales de Shenzhen, de Zhuhai, de Shantou et de Xiamen.

Les 16 autres sont réparties à Beijing, à Shanghai, à Quanzhou, province du Fujian, à Beihai, région autonome zhuang du Guangxi, et à Changsha, province du Hunan.

Les secteurs d'activité.

La répartition par secteurs d'activités est la suivante: 58 entreprises opèrent dans le secteur industriel, le montant de leurs investissements s'élève à 150 millions de dollars; 17 entreprises sont dans le secteur immobilier, le montant de leurs investissements s'élève à 170 millions de dollar; 16 entreprises opèrent dans le secteur du commerce, et leur montant d'investissements s'élève à 14 millions de dollars; le reste touche au bâtiment, à l'agriculture, à l'éducation, à la culture, à l'éducation physique, aux sciences et au finance.

Plus nombreuses d'année en année.

Les entreprises à capitaux étrangers sont plus nombreuses d'année en année. En 1980, il n'y en avait que cinq; en 1983 47, en 1984 28 autres ont été mises en place, et en 1985, 47 entreprises nouvelles ont été fondées.

Ces entreprises sont caractérisées par le court délai de mise en place, leur rapides résultats et les gros bénéfices qu'elles réalisent.

Les investisseurs étrangers viennent de Hongkong, de Singapour, des Etats-Unis, du Japon, de Thaïlande, des Pays-Bas, de Macao et d'autres pays ou territoires. Hongkong occupe la première place et Singapour la deuxième. (B.I., 5 mai, 1986).

La loi sur les entreprises à capitaux étrangers.

La "Loi de la République populaire de Chine sur les entreprises à capitaux étrangers" a été adoptée, le 12 avril 1986, lors de la session de l'Assemblée Populaire Nationale.

La mise au point et l'entrée en vigueur de cette loi constituent un **progrès sensible** dans la réglementation des activités économiques de la Chine.

L'A.P.N. a précisé, par le biais de cette loi, que la Chine ne nationaliserait pas ni n'exproprierait pas les entreprises à capitaux étrangers, et que, si sous la pression de circonstances particulières elle était amenée à le faire, cette décision d'utilité publique pourrait s'accompagner, en vertu d'une procédure spécifique, d'une indemnisation.

Développement rapide depuis 1979.

Depuis la promulgation de la "Loi sur les entreprises mixtes à capitaux chinois et étrangers", intervenue le 1er juillet 1979, de nombreux **compagnies, entreprises et particuliers étrangers** sont venus en Chine et ont créé des entreprises mixtes, de concert avec des compagnies, entreprises ou autres organisations économiques chinoises.

A la fin de l'année 1985, **plus de 2 300 entreprises** de ce type ont été mises en place. Dans le même temps, 3 700 entreprises de gestion coopérative **chinoise et étrangère** ont vu le jour. Elles sont partout présentes en Chine, à l'exception de la région autonome du Tibet.

Outre ces deux types d'entreprises, les investisseurs étrangers ont également créé, à partir de 1980, des entreprises à capitaux exclusivement étrangers en Chine.

Ainsi, l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi permettra aux investisseurs étrangers de **fonder des entreprises** en conformité avec la loi. Elle permettra également au gouvernement chinois d'avoir un droit de regard, par le biais du contrôle, sur les entreprises à capitaux étrangers et de protéger leurs droits et intérêts.

Contenu de la loi.

La Loi comprend 24 articles. Des dispositions concrètes portant sur les conditions requises pour la mise en place, la personne morale, les impôts, la durée d'exploitation, les devises, les activités syndicales et les droits et intérêts légitimes des entreprises y sont formulées.

Il est par exemple stipulé que les demandes de création d'entreprises à capitaux étrangers sont soumises à l'examen et à l'approbation de l'organisme du Conseil des affaires d'Etat, chargé des relations économiques et commerciales avec l'étranger ou d'autres organismes.

Cela signifie que les investisseurs étrangers doivent présenter leur certificat de capitaux, leur carte d'identité, des projets de réalisation et les statuts de leur entreprise quand ils présentent leur demande de mise en place d'une entreprise en Chine.

Secteurs d'activités autorisés.

La Loi ne comporte pas de stipulation explicite à ce sujet, mais elle indique qu'il appartient au Conseil des Affaires d'Etat de dresser une liste des secteurs d'activité dont l'Etat interdit ou limite l'accès aux entreprises à capitaux étrangers.

Par ailleurs est inscrit le principe général selon lequel "les entreprises à capitaux étrangers ne seront pas autorisées dans les secteurs d'activité qui touchent aux secrets d'Etat, au commerce d'importation et d'exportation, aux spécialités chinoises et à l'art artisanal traditionnel du pays.

Organisations syndicales.

La loi chinoise protège le droit des ouvriers et des employés des entreprises créées en territoires chinois pour fonder des organisations syndicales.

Il est stipulé que les travailleurs employés par les entreprises à capitaux étrangers ont le droit de créer, en vertu de la loi, **leurs propres organisations syndicales**, pour y exercer des activités syndicales et défendre leurs droits et intérêts légitimes. Il est aussi précisé que ces entreprises doivent offrir les conditions nécessaires aux activités syndicales.

Droits et intérêts légitimes.

De nombreuses dispositions du texte protègent les droits des entreprises à capitaux étrangers. Il est stipulé notamment que la Chine **ne nationalisera pas et n'expropriera pas** ces entreprises.

Les capitaux investis en territoire chinois **par tout investisseur étranger**, les bénéfices qu'il réalise ainsi que ses autres droits et intérêts légitimes sont protégés par la loi chinoise.

Les investisseurs étrangers sont autorisés à **envoyer à l'étranger** leurs bénéfices légaux et autres revenus légitimes issus des entreprises à capitaux étrangers, ainsi que les fonds qui leur reviennent après liquidation.

Leurs employés et ouvriers **de nationalité étrangère** peuvent aussi, après avoir payé l'impôt sur le revenu, envoyer à l'étranger leur salaire et autres revenus légitimes.

Les entreprises à capitaux étrangers dont l'exploitation et la gestion se font dans le cadre des statuts approuvés ne sont sujettes à **aucune ingérence extérieure**.

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EN CHINE

En 1979, le nombre du personnel technico-scientifique chinois travaillant dans le domaine des sciences de la nature totalisait 5,7 millions dont 4,7 millions travaillaient dans les unités publiques.

On comptait parmi eux 38.000 scientifiques et techniciens de grade supérieur (avec au moins le grade de chercheur adjoint, de professeur adjoint et d'ingénieur de grade supérieur), 440.000 scientifiques et techniciens de grade moyen (chercheur assistant, maître de conférence et ingénieurs) et 4,22 millions de scientifiques et techniciens de grade primaire.

Plus de 115 instituts de recherche

En tant que centre de recherche en sciences naturelles, l'Académie des Sciences de Chine compte quelque 115 instituts de recherche. A cela s'ajoutant les 4.300 unités de recherche dépendant de divers départements, provinces et régions, et les autres organisations de recherche en technique appliquée dans les entreprises.

La Chine dispose à présent d'un système de recherche indépendant qui embrasse presque toutes les disciplines. La mise au point et le lancement de bombes atomiques, de bombes à hydrogène et de missiles, le lancement et la récupération de satellites artificiels, le lancement de fusées porteuses à partir du sol ou de sous-marins, la synthèse de l'insuline bovine etc, tels sont autant de succès qui marquent le niveau technique que la Chine a atteint dans certains domaines scientifiques. Cependant, d'une façon générale, le niveau technique et scientifique de la Chine reste encore très bas.

La nouvelle politique.

La Chine est en train de réaliser la modernisation des sciences et des techniques, c'est-à-dire équiper progressivement de techniques avancées les différents secteurs de l'économie nationale.

2 science

C'est là évidemment une tâche assez difficile, d'autant plus dans un pays comme la Chine où l'économie est arriérée et où le rôle de la science et de la technologie ainsi que celui des intellectuels y ont été négligés pendant longtemps.

C'est en partant des conditions réelles du pays et en référant à la tendance du développement des sciences et techniques dans le monde que le gouvernement chinois a élaboré sa nouvelle politique.

Elle est basée essentiellement sur le fait suivant: le développement socio-économique est directement lié au progrès de la science et de la technologie; le travail scientifique et technique doit être au service de l'édification économique et la société toute entière doit porter un grand respect à la science, à la technologie et aux intellectuels.

Importants sujets de recherche.

Les effectifs du personnel et le nombre d'installations scientifiques sont insuffisants pour la Chine.

La Chine accordera la priorité au développement de l'agriculture, de la production des biens de consommation, de l'énergie, des transports et des communications, des matériaux de construction de types nouveaux, des techniques des circuits intégrés de grande puissance de l'informatique.

Elle est en train aussi de s'attaquer, dans tous ces domaines, aux problèmes qui affectent l'élévation de la rentabilité économique et les développement des sciences et des techniques.

A la campagne, la Chine mets l'accent sur la culture et la sélection de meilleures espèces en tant que mesures essentielles pour augmenter la production de l'agriculture, de la sylviculture et de l'élevage.

En ce qui concerne l'industrie textile, la Chine adoptera de nouvelles techniques et mettra sur pied de nouveaux équipements pour le tissage, l'impression, la teinture et le finissage.

Pour l'**industrie énergétique**, elle orientera ses efforts vers la transformations techniques permettant de réduire la consommation d'énergie, l'utilisation intégrale du charbon, l'exploration géophysique et le forage de pétrole, et l'exploitation de nouvelles sources d'énergie. Elle renforcera également ses recherches sur le traitement du pétrole et des matières premières destinées à l'industrie chimique ainsi que sur divers matériaux de types nouveaux.

Elle prendra des dispositions pour développer la technique et la recherche fondamentale dans le domaine de l'**énergie nucléaire**, de l'informatique, du laser, de la télédétection et des superconducteurs. (La modernisation à la chinoise, Beijing).

Développement des techniques appliquées

Dans le domaine de la recherche des sciences fondamentales, des sciences appliquées et du développement, les deux dernières sont encore des maillons faibles. La raison en est que les dirigeants de certains instituts de recherche et leur personnel attachent trop d'importance à la recherche fondamentale et négligent d'apporter une solution à un grand nombre de problèmes techniques pratiques qu' on rencontre dans la production. Il en résulte que la **rentabilité économique** de beaucoup d'entreprises est restée longtemps très faible.

Dorénavant, la Chine renforcera particulièrement la recherche dans le domaine des sciences appliquées, du développement et de ces sciences fondamentales qui sont étroitement liées à la production, en y affectant les principales forces humaines, matérielles et financières, pour élever le niveau technique du pays en matière de production et stimuler l'économie nationale.

Vulgarisation les acquis de la recherche scientifique.

Pour résoudre les problèmes techniques existant dans leur production, de nombreuses grandes usines ont mis sur pied des groupes de recherches scientifiques, alors que les entreprises petites et moyennes ont conjugué leur efforts pour renforcer le travail de recherche.

Le gouvernement chinois a adopté une série de mesures politiques pour encourager les entreprises industrielles et minières à progresser dans ce domaine. Par exemple, de vulgariser les nouvelles techniques, d'éliminer les produits périmés, d'interdire l'utilisation des techniques démodées, d'allouer plus d'investissements pour le développement technique, d'établir dans les entreprises des fonds spéciaux pour la mise au point de nouveaux produits.

Introduction des techniques étrangères.

Depuis que la Chine a adopté la politique d'ouverture sur l'extérieur en 1978, plutôt que d'importer des ensembles d'équipements, elle se dirige vers l'importation de techniques de détail.

Celles-ci sont destinées à la refonte technique des entreprises existantes et non aux entreprises nouvellement construites. Ces importations de techniques concernent principalement l'élaboration des plans, les technologies, la fabrication et la gestion, ainsi que des prototypes, des instruments de contrôle et de mesure, des équipements clés et des chaînes de production. Elles sont, en général, d'une petite dimension, peu coûteuses et rapidement rentables.

Grace aux efforts dans ce sens, l'industrie mécanique chinoise a réussi à sortir une série de nouveaux produits, fournissant des installations complètes de bonne qualité aux industries métallurgique, électrique, textile et légère, et à la construction navale.

Par la méthode de refonte technique, la Chine s'efforce de généraliser, vers la fin du siècle, d'abord dans les entreprises clés puis dans l'ensemble des entreprises, les techniques utilisées dans les années 70 et 80 par les pays industrialisés.

"Porte ouverte" pour les étrangers.

L'Académie des Sciences de Chine a décidé d'ouvrir 17 laboratoires et deux instituts de recherche à l'intention des scientifiques étrangers qui veulent venir en Chine faire de la recherche. Cette décision vise à changer le système de recherche dit "à porte fermée" que pratiquait l'Académie.

Les responsables de cette dernière se mettent en outre à promouvoir les échanges et la coopération de ses scientifiques avec ceux des autres départements, y compris ceux venant de l'étranger. (Beijing Informations, 5/8/85)

La réforme du système scientifique.

La Chine est engagée dans une nouvelle période de son développement historique. Elle s'est fixé pour objectif prioritaire le développement économique, la multiplication par quatre de la valeur globale annuelle de la production industrielle et agricole à la fin du siècle.

Puis, elle se donne encore trente ou cinquante ans pour s'approcher du niveau de développement économique des pays développés.

Tout ceci ne peut être dissocié des progrès scientifiques et techniques ont été longtemps inadaptées: les départements de recherche n'étaient responsables qu'envers leur supérieurs, et n'avaient pas tissé des liens horizontaux pour servir directement les usines et les entreprises. Les acquis de leurs recherches ne pouvaient être vulgarisés ni appliqués correctement.

L'ancien système scientifique et technique présentait des inconvénients. L'Etat intervenait trop dans la gestion scientifique et technique. Il négligeait souvent, dans la gestion planifiée, les facteurs économiques et le rôle régulateur du marché.

Entre les établissements de recherche et les entreprises, il n'y avait pas de liaisons directes. On n'a pas eu recours à des moyens économiques tels les contrats techniques pour qu'ils soient liés par des intérêts communs. Les établissements de recherche n'avaient pas la capacité de se développer ni la possibilité de contribuer directement à l'édification économique du pays.

En outre, les établissements de recherche et les entreprises étaient terriblement étanches. L'inadaptation prévalait dans les domaines de l'étude, du plan, de l'éducation et de la production, et un grave fossé séparait les usines de l'armée et les autres entreprises, les différents secteurs et les différentes régions.

Dans ces circonstances, les départements de recherche n'avaient pas les moyens de vulgariser leurs acquis et les unités de production ne savaient pas où elles pouvaient trouver la réponse à leurs besoins techniques.

L'utilisation des scientifiques et des techniciens était irrationnelle; certaines d'entre eux ne pouvaient pas donner toute leur mesure. En outre, l'importance du travail intellectuel était souvent négligée. (B. I., 16 juin, 1986).

Les mesures de la réforme.

La présente réforme du système scientifique et technique a pour but de renforcer l'association entre la recherche scientifique et la production, étendre le rôle du personnel scientifique et technique.

Ces mesures sont les suivantes:

I. Modifier l'ancien système où l'Etat prenait en charge les frais de recherche, et établir un nouveau système comprenant le financement pour différentes catégories. Les départements financiers gouvernementaux et régionaux doivent s'occuper d'importants projets de recherche, de projets d'exploitation et de projets de construction de laboratoire clés.

On adopte progressivement des formes de gestion nouvelles (l'adjudication par exemple); on favorise les contrats techniques pour les travaux d'exploitation technique et les recherches à court termes. Ainsi l'Etat réduira peu à peu ses crédits et les établissements de recherche devront dans trois ou cinq ans pouvoir eux-mêmes s'autofinancer.

Pour les recherches fondamentales et certaines recherches en sciences appliquées, on établira des fonds spéciaux. En outre, l'Etat continuera à prendre en charge les frais des unités qui s'occupent des intérêts publics et des services techniques à vocation sociale, mais sous forme d'allocation de crédit définitif.

Par ailleurs, le gouvernement fournira l'investissement initial pour encourager l'exploitation technique de pointe.

II. Promouvoir la commercialisation des acquis techniques et exploiter les possibilités d'accès au marché technique. Pour introduire les acquis techniques dans le processus de production, les entreprises doivent rétribuer les établissements de recherche; leurs travaux ne sont plus gratuits.

III. Etablir les associations sous diverses formes entre l'Académie des Sciences de Chine (ainsi que les écoles supérieures, les départements de recherche relevant des différents ministères et des gouvernements locaux) et les unités de production. Les associations de ce genre deviendront petit à petit des entités économiques qui s'intégreront plus tard en fusionnant. Les établissements de recherche peuvent se transformer en entreprises de type productif et scientifique.

IV. Pratiquer, dans les instituts de recherche et les universités, un système d'engagement et autoriser les scientifiques et les techniciens à exercer une activité pour leur propre compte en dehors de leurs heures de travail.

Dans le passé: manque de dynamisme

Dans le passé, les instituts de recherche restaient fermés, travaillant sans contact avec les universités et l'industrie. Leur personnel ne pouvait pas aller et venir à sa guise. Les projets de recherche étaient assignés à ces instituts selon des plans centraux. Ce système contribuait à entraver le développement de la science et de la technologie.

Les instituts de recherche étaient beaucoup trop grands et manquaient de dynamisme. Il y avait aussi un sérieux problème de vieillissement du personnel.

D'un part il était difficile de mettre en pratique les résultats des recherches, et d'autre part, les instituts de recherche ne connaissaient pas les problèmes pratiques qui se posent dans la société.

La réforme actuelle dans l'Académie des Sciences.

La réforme actuellement en cours dans l'Académie est indispensable pour permettre des liens étroits et une interaction nécessaire entre la science et le développement économique.

De nombreux scientifiques et gestionnaires de l'Académie ont quitté leurs instituts de recherche et leurs bureaux pour entamer une coopération avec les communautés, les entreprises et les écoles au service de l'économie et du développement de la science et de la technologie.

Les résultats en 1986.

Les instituts de recherche dépendant de l'Académie ont établi des relations régulières de coopération avec plus de 3.300 entreprises industrielles. D'après le président de l'Académie, 1.411 études ont été menées à bien en 1986 par l'Académie.

La plupart des résultats étaient du niveau de la science internationale et deux tiers d'entre eux résolvaient des problèmes urgents de l'économie. 72% des résultats des recherches ont été utilisés dans la production en 1986, contre 62% en 1985. (B.I., 23 mars, 1987).

Le président a dit également : "Pendant le septième quinquennat, nous avons l'intention de mettre au service de l'économie nationale au moins deux tiers des ressources de l'Académie. Nous participerons au développement des industries de haute technologie, à la rénovation technique des industries traditionnelles, et nous aiderons les entreprises chinoises à assimiler les technologies importantes.

" Nous collaborerons également avec de nombreuses entreprises pour leur permettre de s'ouvrir au marché mondial pour y vendre leur produits, et nous introduirons le système du développement centré sur l'intégration des recherches scientifiques à la production, aux ventes et aux services.

" En même temps, nous étudierons les ressources naturelles, l'écologie, l'environnement, les océans, l'atmosphère et l'agriculture de notre pays et nous recueillerons des renseignements qui pourront servir de base scientifique aux décisions économiques globales comme l'aménagement du territoire, l'exploitation des ressources naturelles, la protection de l'environnement, la planification régionale, le développement intégral de l'agriculture et la réalisation des ouvrages industriels importants.

D'après le Président, à long terme, l'Académie deviendra le centre national de recherche sur les sciences naturelles regroupant les laboratoires et les instituts de recherche nationaux, un centre national d'ingénierie scientifique, un centre de recherche des entreprises pourvues de sources naturelles et de l'environnement et un ensemble de laboratoires accessibles à la société, de même que les bureaux de recherches des entreprises pourvues de haute technologie.

Les recherches fondamentales et appliquées.

L'Académie des Sciences de Chine a, depuis toujours, consacré environ un quart de ses ressources aux recherches fondamentales et au travail de base des recherches appliquées. Vingt à trente pour cent des instituts de l'Académie travaillent dans le domaine des ressources naturelles, de l'environnement, de l'écologie et de l'agriculture.

Par ailleurs, de nombreux instituts qui dépendent du Conseil de Chimie (de l'Académie), c'est-à-dire à peu près 40% des ressources intellectuelles de l'Académie, sont depuis longtemps en étroite relation avec l'industrie.

Ces établissements et les usines qui dépendent de l'Académie représentent plus des deux tiers de toutes les ressources de l'Académie.

L'insuffisance des investissements.

L'insuffisance des investissements reste un problème pour la science chinoise. Le pays n'a pas une force économique suffisante pour accroître de manière importante les investissements dans la recherche scientifique.

L'Académie demande à l'Etat d'augmenter les budgets scientifiques mais il cherche aussi à accroître ses revenus en renforçant la coopération entre ses instituts de recherche, les usines et les entreprises.

Les chercheurs en science fondamentale pourront se procurer les fonds dont ils ont besoin auprès de la Fondation des sciences naturelles créé récemment par l'Etat.

ECHANGES AERIENS FRANCO-CHINOIS

L'accord aérien, signé le 1er juin 1966, fit la France le **premier pays occidental** interlocuteur de la Chine dans le domaine du transport aérien. Air France fut ainsi la **première compagnie occidentale** à desservir ce pays: Shanghai d'abord en 1966, puis Pekin en 1973.

De son côté, la compagnie nationale chinoise, la **CAAC** ouvrit sa **première escale dans un pays occidental**, à Paris, en novembre 1974.

Transfert de savoir faire.

Pour pouvoir être exploités dans les meilleures conditions de sécurité et d'efficacité, les avions civils doivent être suivis par des centres de contrôle du trafic aérien. Dans ce domaine également, une coopération étroite s'engagea à partir de 1972, année au cours de laquelle la société française **Thomson** fut chargée de la réalisation de deux stations radar "en route" pour l'axe Pekin-Shanghai.

Cette première étape fut suivie d'autres, puisque l'équipement de cette voie aérienne nécessite 6 centres de contrôle, 4 radars "en route" et 3 radars "aérodromes". Au cours de cette opération, la Chine prit progressivement en charge la responsabilité des installations, et en réalisa 4 sur 6.

Il s'agissait donc d'un **véritable transfert de savoir faire**, qui pourrait se poursuivre à l'occasion de développements ultérieurs du système du contrôle du trafic aérien chinois. (Source: Aujourd'hui la Chine, no 33, 1984).

AEROSPATIALE: premier partenaire occidental.

La construction aéronautique civile est un domaine où la coopération débuta dès le rétablissement des relations diplomatiques, en 1964. Dans ce secteur, ce furent les hélicoptères qui tracèrent la voie, puisque dès 1967, la Chine acheta 15 Alouettes III, puis en 1973, 13 Super Frelon.

L'exploitation de ces machines donna satisfaction, semble-t-il, au point de convaincre les autorités chinoises de choisir l'**Aérospatiale** comme premier partenaire occidental pour le développement de l'industrie chinoise des hélicoptères.

Le 2 juillet 1980, fut signé entre la Compagnie chinoise pour l'Importation et l'Exportation de Technologie Aéronautique (la C.A.T.I.C.) et les compagnies françaises aérospatiales, un contrat portant sur la fabrication sous licence, en Chine, de l'hélicoptère **DAUPHIN** et de son moteur **ARIEL**.

Le contrat prévoit la production d'une première tranche de 50 appareils devant permettre à l'industrie chinoise de maîtriser progressivement, mais **totalemment**, la fabrication de l'appareil. A la fin de 1984, une vingtaine d'appareils ont été produits à l'usine de **Harbin**.

Le Dauphin est un appareil bi-moteur pouvant transporter 10 passagers, qui fait appel aux technologies les plus modernes. Une version de cet appareil a d'ailleurs été retenue pour l'équipement des gardes-côtes des Etats-Unis.

Sa structure comporte des pièces particulièrement délicates réalisées en matériaux composites. Cette opération est ainsi l'occasion pour l'industrie aéronautique chinoise de mettre en oeuvre les **techniques de fabrication les plus modernes**.

Un niveau chinois très élevé.

En 1984, un autre hélicoptère français, le **SUPER-PUMA**, est allé sur la demande des autorités chinoises faire une démonstration au **TIBET**, au cours de laquelle il fut conduit à **battre le record d'altitude** officieux pour hélicoptères de sa catégorie, avec plus de 9.000 m d'altitude.

Mais le domaine de la coopération possible est beaucoup plus vaste. Les autorités chinoises ont étudié en 1984 les possibilités d'utilisation des moteurs **CFM 56**, conçus et produits pour moitié par la firme française **SNECMA**.

En ce qui concerne les avions civils, l'industrie aéronautique chinoise a déjà atteint un niveau de compétence assez élevé. Elle a déjà développé plusieurs prototypes, un **quadri-réacteur** et le **turbo-propulseur Y-7**. Elle produit en sous-traitance les pièces pour les constructeurs américains. (Source: Aujourd'hui la Chine, no 33, 1984).

Coopération à long terme franco-chinoise

L'industrie aéronautique civile française est dans ce domaine associée avec des partenaires européens. L'excellence de ses produits, son expérience de la coopération internationale, sa volonté de réaliser au profit de l'industrie chinoise un **véritable transfert de technologie** sont trois facteurs qui sont très favorables au développement de la coopération.

C'est ainsi que l'AEROSPATIALE a proposé à l'industrie chinoise de produire certaines pièces de l'A T R 42, avion de transport régional franco-italien. Cette démarche pourrait constituer la première étape d'une coopération à long terme sur ce type d'appareils, qui paraît adapté aux besoins de la CAAC.

AIRBUS en Chine

AIRBUS INDUSTRIES, à l'occasion d'une tournée en Chine, de l'avion moyen courrier gros porteur A-310, en octobre 1983, a pu montrer aux autorités chinoises les qualités et l'avance technologiques de cet avion.

Le nouvel avion de 150 places Airbus A-320 est lui aussi à la pointe du progrès, puisque il est le premier avion civil supersonique à commande de vol active. Autour de ces avions très performants pourraient se nouer entre les industries aéronautiques françaises et chinoises des relations profitables pour les deux pays.

Depuis 1982, une coopération exemplaire a été engagée au niveau des centres d'étude et de recherche entre l'Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales français et l'Institut Aéronautique de Peking associé à l'établissement aéronautique chinois correspondant.

Des possibilités de coopération existent dans le domaine de la formation technique aéronautique, l'industrie française étant notamment prête à accueillir les ingénieurs chinois en stage.

LE COMITE FRANCE-CHINE

Le Comité France-Chine, créé à l'initiative du Centre Français du Commerce Extérieur, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, et du Conseil National du Patronat Français, est une association régie par la loi de 1901.

Ce Comité a un rôle de susciter et valoriser la communication commerciale entre les deux pays. Par son expérience, ses contacts, ses analyses, le Comité favorise la recherche des intérêts réciproques et créé ainsi un **carrefour objectif, appui efficace** pour évaluer l'importance des implications politiques, juridiques, fiscales, et administratives dans l'approche des marchés chinois.

Porte-parole des entreprises françaises.

La forme associative (Loi de 1901) a été choisie par ce Comité pour préserver la **singularité et l'objectivité** du Comité, créant ainsi un **carrefour** d'autant plus efficace qu'il est indépendant.

La Chine approuve cette structure et reconnaît le Comité comme porte-parole de l'ensemble des entreprises françaises.

Corollaire de cette approbation, le Comité se voit confier par la Chine l'organisation du séjour en France de nombreuses délégations économiques ou provinciales.

Les autorités chinoises attendent du Comité:

- La possibilité de réaliser avec la France leurs objectifs économiques dans un souci d'**équilibre bilatéral** et dans le respect de leur identité propre.

- Un lieu de rencontre, direct, efficace et crédible pour les "affaires".

- Une action conjointe pour identifier leurs besoins et pour définir quelles techniques maîtrisées par la France peuvent aider au développement de la Chine.

(Source: circulaire du Comité).

Activités du Comité : deux grandes catégories de services.

Le Comité articule son activité autour de deux grandes catégories de services : logistitiques des contacts (information, communication, orientation, liaison, documentation) et les services conjoncturels (le comité actualise ses compétences par des actions de terrain et des contacts directs).

Logistitiques des contacts:

- Ce service recherche, recueille et exploite les informations commerciales, économiques, financières, administratives, ayant une incidence sur le paysage commercial chinois.
- Les sources sont internationales, diversifiées et recoupées.
- Des synthèses totales ou partielles sont effectuées par grand secteurs.
- Le Comité peut également se concentrer sur un domaine précis pour répondre à un besoin spécifique.
- Un fichier oriente les adhérents vers telle ou telle source d'information ou d'appui utiles pour affiner leur stratégie ou compléter leur dossier.
- Dans les limites de la concurrence les adhérents sont solidaires.
- Des flashes d'actualité sont diffusés pour alerter de tel ou tel événement susceptible de les intéresser dans leurs relations actuelles ou future avec la Chine.
- Des conventions sont passées avec des organismes français pour faciliter l'accès aux services et aides que proposent ces organismes (finance, droit, export, assurances, expéditions, etc).
- Des commissions de travail se réunissent pour traiter des questions techniques spécifiques des contrats passés avec la République Populaire de Chine.

Services conjoncturels:

- Le Conseil d'Administration consacre une part importante du budget de l'Association aux missions.
- Le Comité participe aux déplacements ministériels en République Populaire de Chine
- Des missions ponctuelles, générales ou thématiques, sont organisées sous l'égide du Comité, à l'initiative des adhérents ou à la demande des Autorités chinoises
- Le Comité planifie, accueille et pilote les visites des Délégations Economiques Chinoises. Celles-ci souhaitent s'informer en priorité auprès des adhérents des réponses que la France peut apporter aux questions qu'elles se posent
- Des réunions, cercles d'échanges, partages d'expériences et consultations sont réservés aux adhérents pour les initier aux échanges commerciaux avec la Chine, ou actualiser leur savoir
- Le Comité tire son efficacité et son image des liens solides qui unissent ses adhérents comme de la qualité de leur dialogue
- La République Populaire de Chine considère cette synergie des expériences et ce climat comme un outil efficace qui lui permet d'accélérer la concrétisation de ses objectifs.
(Source: Comité France-Chine)

Un comité avec beaucoup d'adhérents.

Ce Comité, dont l'adresse est 31, avenue Pierre lère de Serbie, 75016 Paris, a attiré beaucoup d'entreprises françaises comme ses adhérents.

En 1985, le nombre d'adhérents était 161 entreprises et en 1986 il a dépassé 200. Ils sont:

Actim
Aérowatt International
Afnor
Air France
Air Liquide
Agence D. Carpezat
Albert S.A.
Alcatel Thomson International
Alsthom Atlantique

L'AGRICULTURE EN CHINE.

L'agriculture chinoise, avec son immense ampleur et avec ses possibilités de transformations et modernisation peut ouvrir un marché potentiel pour les entreprises françaises dans beaucoup de domaines.

L'agriculture constitue la base de l'économie chinoise. Elle nourrit plus d'un milliard d'habitants, fournit 68% des matières dont a besoin l'industrie légère et textile de Chine. Elle offre un grand marché aux produits industriels (chinois et étrangers) et accumule des fonds pour l'édification chinoise.

Les 800 millions de paysans représentent 80% de la population totale, ce qui est l'une des plus évidentes et importantes réalités spécifiques de la Chine.

La pratique, depuis trente ans, a prouvé que le développement de l'économie chinoise dépend dans une grande mesure de la récolte agricole, et que même l'envergure et la vitesse de l'édification chinoise sont décidées par elle.

Le premier producteur mondial de céréales.

La production céréalière chinoise a atteint:

387,28 millions de tonnes en	1983
407	" 1984
379,10	" 1985
391,09	" 1986

Ainsi, la Chine arrive en première position dans la production mondiale de céréales.

Depuis l'antiquité, la Chine a toujours été un pays agricole. Après 1949, la production agricole a connu un grand développement, et de profonds changements se sont produits dans la structure économique de l'agriculture. Cependant, la production céréalière reste l'activité principale de l'agriculture chinoise.

Pendant un certain temps, on a insisté sur la monoculture céréalière en défrichant aveuglement des forêts et de pâturages inadaptés à la culture des céréales.

Au cours de ces dernières années, l'accent a été mis sur le principe de la **diversification des activités** productives agricoles axées sur la production céréalière, tout en assurant un développement généralisée.

Faible base de l'agriculture.

A la suite du rajustement de ces dernières années, l'agriculture chinoise a connu un redressement et un développement sensibles. Cependant, la faible base de l'agriculture et les erreurs de direction **accumulées pendant longtemps** ont aggravé la situation de l'agriculture dont le **niveau de production reste très bas**, le développement difficile et les problèmes surgis impossibles à résoudre en quelques années.

La main-d'oeuvre agricole totalisait en 1979 300 millions de personnes. Chaque personne n'a produit cette année-là que 1,1 tonne de céréales, 7,5 kg de coton, 80 kg de plantes sucrières et 35 kg de viande.

Ce niveau de production se situe très loin derrière celui des pays avancés. Depuis 20 ans, le taux de productivité agricole n'a pratiquement pas changé. Le **gaspillage de main d'oeuvre est considérable** et le taux marchand des produits agricole reste très bas.

Les conditions de production agricole sont mauvaises, le **niveau des équipements techniques très bas**. La plupart des paysans travaillent **artisanalement**. A l'échelle nationale, les zones rurales au rendement bas restent encore nombreuses.

Les résultats économiques dans l'agriculture chinoise **sont médiocres**. Depuis trente ans, malgré une forte main-d'oeuvre et des fonds considérables investis dans l'amélioration des équipements, les résultats économiques sont dérisoires à cause d'une **mauvaise gestion**.

La situation en 1986.

La production agricole s'est développée de façon continue en 1986. Sur la base de l'augmentation de la production céréalière, la structure interne de l'agriculture a été réajustée.

En 1986, la valeur globale de la production agricole a atteint 394,7 milliards de yuan (1 yuan = 1,8 FF en 1986), ce qui représente un rythme de croissance annuel 3% plus rapide que celui prévu par le plan. On note aussi que la part de la sylviculture, de l'élevage, de la pêche et des occupations d'appoint est passée de 37% en 1985 à 37,6%.

La production céréalière a été de 391,09 millions de tonnes, soit 11,99 millions de tonnes de plus qu'en 1985 (environ 379 millions de tonnes). Le thé, les cocons de ver à soie, les légumes et les fruits ont vu leur production augmenter.

Le coton, les oléagineux et les plantes sucrées ont vu leur production diminuer dans différentes proportions. La production de jute, de tabac ont diminué dans de fortes proportions, du fait de la réduction assez importante de la surface consacrée à leur culture.

Production des principaux produits agricole

	Production en 1986 (en millions de tonnes)	Par rapport à 1985 (%)
Céréales	391,09	+ 3,2
Coton	3,54	-14,6
Oléagineux	14,73	- 6,7
dont: graines de colza	5,87	+ 4,7
Canne à sucre	50,28	- 2,5
Betterave	8,31	- 6,8
Tabac	1,38	-33,4
Cocons de ver à soie	0,372	+ 0,3
Thé	0,463	+ 7,2
Fruits	13,40	+15,2

Production des principaux produits
de l'élevage et importance du cheptel

	Production en 1986		En comparaison avec 1985 (en %)
Production de viande de porc, de boeuf et de mouton	19,18 millions (tonnes)		+ 9,0
Production de lait	2,86	"	+14,4
Production de laine	0,183	"	+ 2,5
Porcs saignés	256,92	" (têtes)	+ 7,6
Nombre de gros bétail en fin d'année	118,91	" (têtes)	+ 4,5
Cheptel porcin en fin d'année	336,93	" (têtes)	+ 1,7
Cheptel ovin en fin d'année	165,83	" (têtes)	+ 6,4

(Sources: Bureau d'Etat des Statistiques de la Chine)

Production en l'an 2000: 400 kg/personne.

Selon une proposition élaborée par cinq ministères et organismes de l'autorité centrale, la Chine doit déployer de grands efforts pour faire en sorte qu'en l'an 2000 la production céréalière chinoise atteigne une moyenne de 400 kilogrammes par personne et que le revenu des paysans se rapproche de celui des citoyens.

Il s'agit de la proposition du Bureau d'Etude de la politique rurale relevant du Secrétariat du CC du PCC, du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pisciculture, du Ministère des Forêts, du Ministère des Eaux et de l'Energie électrique et du Centre d'Etude sur le développement rural relevant du Conseil des Affaires d'Etat.

La proposition demande aux agriculteurs chinois de s'efforcer d'accroître la production céréalière de sorte que la production annuelle de la Chine passe de son chiffre actuel de 390 millions de tonnes d'abord à 450 millions et ensuite à 500 millions de tonnes à la fin de ce siècle, et de réduire la différence de revenus entre les habitants des villes et des campagnes.

Améliorer les techniques de la production agricole.

La proposition souligne que la réalisation de ces deux objectifs dépendra pour une large part des réformes profondes et de l'accroissement des investissements de la part de l'Etat et de la part des agriculteurs qui permettront d'améliorer les conditions matérielles et techniques de la production agricole.

Pour assurer une croissance agricole continue, on doit réduire l'écart de prix des produits industriels et des produits agricoles, ce qui permettra aux agriculteurs de tirer profit de leurs efforts.

Lors du septième quinquennat (1986-1990), on poursuivra la réforme du système d'achat et de vente des produits agricoles, comme par exemple, les céréales, le coton, les huiles et la viande de porc, de façon à introduire un système de prix plus rationnel pour ces produits.

De nouvelles variétés de grain, de coton et de fruits.

La proposition suggère également d'accroître rapidement l'utilisation de nouvelles techniques agricoles, par exemple l'emploi de films plastiques qui permettent de conserver l'humidité du sol et d'éviter la croissance des mauvaises herbes. On demande aussi d'utiliser davantage de nouvelles variétés de grain, de coton et de fruits.

Lors du sixième quinquennat (1981-85), la surface cultivée a diminué en moyenne de 466 000 ha par an. La proposition suggère des mesures efficaces pour contrôler de manière stricte l'utilisation de terres cultivées à des fins non agricoles, et augmenter la productivité de 3,33 millions d'hectares de terres dont le rendement était bas, augmenter la surface irriguée de 2,6 millions d'hectares et aménager 2 millions d'hectares de champs inondés.

Dans ces domaines, les entreprises françaises, avec le soutien fort du gouvernement, pourront profiter des possibilités de coopérations avec la Chine afin de réaliser ces objectifs.

100 millions d'agriculteurs se transféreront.

Selon cette proposition, les agriculteurs doivent veiller à accroître la production céréales. En même temps, on propose de réajuster continuellement la structure industrielle rurale pour que 100 millions d'agriculteurs puissent peu à peu se transférer dans le secteur industriel et le secteur des services ruraux.

L'existence d'une main-d'oeuvre trop nombreuse dans les campagnes est en fait la principale raison de la productivité peu élevée et de la vie peu aisée des paysans. Le gouvernement chinois leur fournira les ressources industrielles nécessaires pour établir et développer les industries dans les campagnes.

En outre, 200 000 techniciens seront envoyés, au cours des cinq prochaines années, dans les régions rurales pour augmenter leur capacité technique. On propose de développer les industries à des fins agricoles par exemple, l'industrie des engrais chimiques.

En 1995, l'utilisation annuelle d'engrais chimiques sera de **100 millions de tonnes**. Par ailleurs, on construira encore **dix grandes usines d'engrais chimiques**.

La proposition a fixé l'objectif de résoudre d'ici cinq ans le problème de la nourriture et de l'habillement pour les régions les plus arriérées. (B.I., 16 mars, 1987).

L'INDUSTRIE ELECTRONIQUE

EN CHINE

Avant 1949, il n'y avait presque pas d'industrie électronique en Chine. Seuls quelques petits ateliers, installés à Shanghai, Nanjing, Tianjin, Wuhan et Chongqing, faisaient le montage de postes de radio, d'émetteurs de faible puissance et d'appareils téléphoniques.

Au lendemain de la naissance de la Chine nouvelle, le gouvernement s'est engagé à développer l'industrie électronique. De nombreuses unités de production et de recherche ont été successivement créées, l'éducation en la matière s'est intensifiée.

L'industrie électronique chinoise, fondée dans les années 50, a connu un développement assez rapide au cours des trente dernières années.

Plus d'un million d'employés.

En 1985, on compte plus de 2.400 entreprises industrielles, plus de 100 établissements de recherche, 4 écoles supérieures et 20 écoles de formation professionnelle. Plus d'un million d'employés, dont 130.000 cadres techniques, travaillent dans ces unités.

On fabrique une gamme très étendue de produits:

radars, installations de télécommunication, ordinateurs, émetteurs et récepteurs de radiodiffusion et de télévision, blocs de circuits intégrés et différents éléments destinés à la fabrication de ces blocs.

Ses propres produits (fabrication chinoise) ont été utilisés dans les essais de lancement de fusées-porteuses, de fusées en profondeur et de satellites artificiels.

Dernièrement, un ordinateur à 100 millions d'instructions a été mis à jour, un satellite d'essais de télécommunication géostationnaire synchrone a été lancé avec succès, des systèmes de télécommunication optique sont appliqués dans des domaines généraux.

Toutes sortes d'éléments électroniques de haute capacité ont été créés, ce qui montre les grandes possibilités de l'industrie électronique chinoise actuelle. (Comm.Ext. no 5/85)

Progression à un rythme accéléré.

Depuis 1979 en particulier, l'industrie électronique chinoise progresse à un rythme accéléré, par la suite de l'ouverture du pays sur l'extérieur.

En 1984, la valeur de la production globale était de **20,43 milliards de yuan RMB** (environ 50 milliards de FF), ce qui fait apparaître que les échanges ont été multipliés par 45,6% par rapport à 1983.

Les appareils électroniques à usage civil ont également augmenté considérablement. On a fabriqué:

- 31.000 mini-ordinateurs (c'est-à-dire 5,9 fois plus qu'au cours de l'année 1983)
- 48.400 unités de matériels d'ordinateurs (2,7 fois plus)
- 9,176 millions de téléviseurs (43,2% de plus) dont un million de téléviseurs en couleur (96,9% de plus)
- 6,258 millions de radio-cassettes (45,7% de plus)
- 20,18 millions de poste de radio (9,5% de plus)

En outre, la production d'éléments électroniques s'est élevée de façon notable. (Comm.Ext. no 5/85)

Développer plus poussé l'informatique.

Pour répondre aux besoins de quatre modernisations chinoises et de faire face à la révolution technique à l'échelle mondiale, le Conseil des Affaires d'Etat a décidé de développer de manière plus poussée l'informatique.

D'après le septième plan quinquennal, l'industrie électronique chinoise évoluera dans deux directions:

- 1) les services techniques seront axés sur les activités économiques nationales, les projets de modernisation chinoise et la vie sociale
- 2) l'industrie électronique donnera sa priorité à la miniaturisation des appareils électroniques et la fabrication d'ordinateurs et d'équipements de télécommunication

L'expansion des relations avec l'étranger

Au fur et à mesure de l'expansion de la production, les activités commerciales avec l'étranger n'ont cessé de s'élargir parallèlement.

C'est la raison pour laquelle a été créée en 1980 la Société Chinoise d'Importation et d'Exportation de Techniques Electroniques, chargée à la fois de la production et des échanges commerciaux.

Cette société gère directement les quatre succursales de Guangzhou, Shenzhen, Shanghai et Tianjin et regroupe différentes succursales établies conjointement avec les localités de Beijing, du Jiangsu, du Fujian et du Guangdong. Les pratiques de ces dernières années ont démontré que la création de toutes ces entités économiques a largement contribué à augmenter remarquablement le commerce avec l'extérieur.

Les types de matériels électroniques chinois destinés à l'exportation ont été renouvelés: l'exportation **des appareils d'ensemble** s'accroît de plus en plus, tandis que celle des matériels et de mini-radios baisse graduellement.

Environ **80 types d'appareils** sont exportés (en 1984) dans plus de 70 pays à travers le monde. Auparavant, le pourcentage que représentait l'importation de téléviseurs et de radio-cassettes était très élevé. Mais, en 1985, 75% des importations sont constitués par les techniques et installations de production.

Coopération avec l'étranger.

La Chine a élaboré un plan de développement, aux termes duquel, la production globale de l'électronique devra atteindre les 80 milliards de yuans RMB (environ 232 milliards de FF) en l'an 2000.

La plupart des matériels électroniques ainsi que des techniques de production devront atteindre le niveau du début des années 90 ou au moins de la fin des années 80. Dorénavant, on intensifiera d'une part divers programmes de constructions-clés, d'autre part, on procédera à la refonte des usines.

Comme certains de ces projets nécessitent l'utilisation de techniques étrangères, l'industrie électronique chinoise procédera à des importations diverses. C'est sans aucun doute l'une des solutions qui permettra la relance de l'industrie électronique chinoise.

En perspective, les importations chinoises porteront d'abord et avant tout sur les techniques modernes qui doivent résoudre certains problèmes économiques et être appropriées à la Chine.

Dans un proche avenir, ces importations concerneront en premier lieu les techniques utilisées pour la fabrication de mini-appareils électroniques, notamment les mini-ordinateurs et pour la refonte des usines, ceci dans le but de rendre ces dernières capables de produire en grande quantité des éléments électronique de qualité.

La Chine importera des techniques servant à la fabrication d'équipements de télécommunication, d'appareils de mesure électronique, de machines électroniques et d'appareils à usage courant.

Coopération avec l'étranger.

La Chine, forte d'un milliard d'habitants, est un grand marché potentiel. Dans l'avenir, le développement graduel de son industrie électronique laissera développer de bonnes perspectives dans les échanges commerciaux et la coopération avec l'étranger dans les domaines économiques et techniques.

A côté de ces installations de production, la Chine recherchera les dessins, les documents, les normes, les méthodes et les brevets d'invention. Les relations avec le Japon sont très étroites dans ce domaine, et le rôle des industries de Hongkong est très important.

Avec la France les coopérations sont graduellement développées. Une chaîne de fabrication d'ordinateurs, la première en Chine, a été mise en service depuis octobre 1983 à Guangzhou. Importée de la Société SEMS de France, cette chaîne peut produire annuellement 400 ordinateurs de petite dimension.

L'installation a démarré en septembre 1981. Depuis sa mise en production à titre d'essai en mars 1983, elle a sorti les ordinateurs de modèle **NN-3000**. (Hsinhua 11/10/83)

Le parc d'ordinateurs chinois.

En 1985, la Chine produit **30.000 micro-ordinateurs** et son parc s'élève à **105.000 unités**, apprend-on par l'Agence Chine Nouvelle. Mais aucune précision n'a été donnée quant au type de machines fabriquées.

Les micros ont été d'abord utilisés dans le textile. Maintenant, ils le sont aussi dans la métallurgie, le commerce, les banques, les médias et les écoles.

Cependant, la pénétration de l'informatique dans l'économie chinoise demeure **très marginale** faute de mémoires centrales, de périphériques suffisants et de logiciels appropriés. A cela s'ajoute le manque de personnel qualifié pour faire fonctionner les appareils, ce qui provoque un gaspillage de quelques milliards de dollars par an! (Aujourd'hui la Chine, mars 1986).

50 caractères par minutes.

Les difficultés inhérentes aux caractères chinois sont sur le point d'être surmontées grâce à l'invention récente, par un physicien local, d'un nouveau système de codification. Il permet de traiter **6.700 caractères d'usage courant** à l'aide de **8 traits fondamentaux**, à la vitesse de 50 caractères par minute.

Depuis 1981, les constructeurs étrangers se sont rués sur le marché chinois. Les Américains arrivent en tête avec une quarantaine d'accords. **3M** fut le pionnier pour installer en mars 1984 une société à 100% étrangère. **IBM** a créé une filiale en novembre 1984. Les Japonais sont aussi particulièrement actifs. Le Britannique **Sinclair** livre déjà plusieurs centaines de micros à des collèges techniques. **Bull** a signé des accords de production avec le Ministère de l'Agriculture pour la fourniture de petites machines.

La Chine s'oriente vers l'importation des équipements complets et de lignes de production, et se lance dans l'exportation des produits finis. Le niveau actuel d'exportations, bien que très faible, dépasse déjà celui de l'URSS. (Aujourd'hui la Chine, mars, 1986).

La SPERRY Corp., une des plus grandes compagnies mondiales d'ordinateurs, a vendu en mars 1986 à la Chine un système d'ordinateur de type 1100/72. Correspondant aux standards internationaux des années 1980, ce système fut installé à l'Institut des recherches pétrochimiques de Chine.

Cette société américaine a reçu commande du même type d'ordinateur de la part de CAAC (Administration de l'aviation civile de Chine), de la China International Trust and Investments Corp. et du Service des Documents de Beijing. Le service de réservations de la CAAC sera équipé d'un ordinateur 1100 74 à la fin 1986. (B.I., 21/4/86)

LA COOPERATION D'AIR FRANCE

AVEC LA CHINE

L'accord signé le 1^{er} juin 1966 à Paris entre le gouvernement français et le gouvernement chinois a permis à Air France d'être la première compagnie d'aviation européenne à redesservir Shanghai le 19 septembre 1966 à raison d'un vol par semaine en Boeing 707.

Le fait marquant de l'année 1974 fut l'ouverture par la CAAC de liaisons internationales en réciprocité de celles reconnues aux compagnies des pays étrangers. Ainsi, le 5 novembre 1974, la CAAC (la compagnie nationale chinoise) a ouvert une ligne hebdomadaire en Boeing 707 sur Paris.

Quatre vols par semaine entre Pékin et Paris.

Le transport aérien des passagers et des marchandises connaît depuis 1984 et 1985 un essor considérable. Pour accompagner ce développement rapide, Air France, en accord avec la CAAC, a décidé d'ouvrir une deuxième ligne hebdomadaire, avec un Boeing 747, à partir du 28 février 1986.

La politique d'ouverture de la Chine sur l'extérieur est à l'origine des bons résultats enregistrés par l'ensemble des compagnies aériennes représentées à Pékin.

Pour Air France, le nombre de passagers transportés a augmenté de 70% en 1985 par rapport à 1984, et le trafic du fret a fait un bond en avant avec une progression de 130% d'une année sur l'autre.

A partir du début du mois de mars 1986, Air France et la CAAC exploitent quatre vols par semaine entre Pékin et Paris.

Elargissement de la coopération.

Durant la visite en 1985 de M. Marceau LONG, président d'Air France en Chine, il a fait savoir aux dirigeants chinois que la compagnie nationale française était prête à étudier avec le plus grand intérêt l'augmentation des vols sur la Chine et à répondre à toute demande entrant dans les secteurs d'activités suivantes:

- coopération techniques
- opération au sol et en vol
- formation du personnel
- organisation
- gestion
- télécommunication et information, etc.

Ces domaines de coopération complèteraient la coopération fructueuse qui s'opère déjà entre Air France et la CAAC dans le domaine commercial.

Coopération avec les compagnies régionales.

En 1985, la restructuration de la CAAC en plusieurs compagnies internationales a été annoncée, dont une basée à Pékin, une autre à Shanghai, plus trois compagnies régionales basées à Shanghai, Canton et Chengdu.

Depuis 1986 Air France propose ses services à Pékin et Shanghai. La coopération avec Shanghai a un certain nombre d'éléments favorables: Air France a été la première compagnie européenne à redesservir Shanghai; la CAAC de Shanghai utilise des Airbus A 310 de construction européenne conçus en collaboration avec la France.

La Société des Hôtels Méridien, filiale d'Air France a décidé de contribuer à l'amélioration des structures d'accueil par la gestion et la commercialisation de trois nouveaux hôtels situés à Pékin, Shanghai et Canton, qui seront terminés en 1988 et 1989.

L'augmentation du trafic de passagers, suite à la multiplicité des missions d'hommes d'affaires et des groupes de touristes, a fait ressentir un besoin urgent de développement des équipements touristiques et hôteliers.

En 1985, 50 nouveaux hôtels étaient en construction, ce qui portera pour Pékin le nombre d'hôtels à 14, représentant 20 000 lits. En 1985, la Chine avait la capacité d'accueillir 2 millions de touristes par an contre 1,2 million en 1982. La contribution de la Société des Hôtels Méridien a été décidée par cette demande croissante pour les chambres d'hôtels. (Interview de M. Magnin, Chine en Constr., mars, 1986)

LES PLANS QUINQUENNAUX EN CHINE

Le premier plan quinquennal de l'économie nationale et du développement social a débuté en Chine en 1953 pour se terminer en 1957. Il a créé de nouveaux secteurs industriels qui ont augmenté la force réelle des industries lourdes dans les régions du Nord-Est, du Nord, du Sud-Ouest ainsi que dans les villes côtières. En cinq ans, la valeur globale de la production industrielle a augmenté en **moyenne de 18% par an**.

En 1958, la Chine a mis à exécution son deuxième plan quinquennal qui avait pour but de poursuivre le développement industriel. Malheureusement, à cause de lacunes dans la direction de l'économie, ce à quoi se sont ajoutées des calamités naturelles et la dénonciation unilatérale des contrats par le gouvernement soviétique, dès le début de ce plan quinquennal, l'économie chinoise s'est trouvée dans une période de difficultés.

A partir de 1961, la Chine s'est vue obligée de réajuster son économie, ce qui a permis un rétablissement de la production. Ainsi, en 1965, la valeur globale de la production industrielle et de la production agricole avait dépassé celle de 1957. Pendant ces huit ans, la valeur globale de la production de l'industrie et de l'agriculture a augmenté en moyenne de 6% par an.

La perturbation de la "Révolution culturelle".

De 1966 à 1975, c'était la période du troisième et du quatrième plan quinquennal. Mais la "Révolution culturelle" a perturbé le développement économique. Le troisième quinquennat n'était qu'un projet. On n'avait même pas formulé de plan complet, ce qui rendit irréalisable.

Ce fut le même cas pour le quatrième plan quinquennal qui débuta en 1970. Au cours de cette période, bien que la valeur globale de l'industrie et de l'agriculture augmentât encore en moyenne de 8,7% par an, un grave déséquilibre apparut dans l'économie chinoise.

Au cours du cinquième plan quinquennal (1975-1980), la troisième session plénière du Comité central issu du XIème Congrès du Parti communiste chinois prit en 1978 la décision de procéder **en même temps** à un rajustement de l'économie nationale et à des réformes à titre d'essai dans le système de gestion économique.

En 1980, la valeur des biens immobiliers des industries d'Etat avait connu un accroissement de 130 milliards de yuans par rapport à 1975, ce qui équivaut à l'augmentation globale des dix années précédentes.

Le sixième plan: une période de développement.

Le sixième plan quinquennal a été mis en route en 1981 pour se terminer en 1985. L'économie chinoise est alors entrée dans une période stable de développement continu. En cinq ans, la valeur globale de la production industrielle et agricole a augmenté **en moyenne de 11% par an.**

Le sixième plan a **entraîné les plus grands changements économiques.** Malgré les gros efforts déployés par la Chine de 1953 à 1980 dans l'agriculture, sa croissance annuelle moyenne n'était que de 3,5%. Mais cette croissance a été de **8,1% pendant le 6ème quinquennat.**

Un tel développement était encourageant, mais posait aussi des problèmes inquiétants, dont la recherche d'un développement ultra-rapide pendant le quatrième trimestre de 1984. Un tel dérapage est dû à la perte du contrôle sur les investissements affectés à la construction d'infrastructures.

Le septième plan: une croissance "tiède".

En élaborant le 7ème plan quinquennal, la Chine a tiré une leçon du 6ème plan et a proposé un taux de croissance convenable, en d'autres termes, **"tiède" et non "surchauffé"**, en tenant compte des conditions économiques du pays et des facteurs qu'on ne peut pas négliger.

Le développement agricole ultérieur s'appuiera non seulement sur la justesse de sa politique, mais aussi et plus particulièrement sur le **progrès des sciences et des techniques.**

D'après le plan, l'augmentation des investissements et l'amélioration des conditions de production agricole nécessitent

un processus d'accumulation et ne peuvent pas se réaliser dans un court laps de temps. Cela aura sans aucun doute des retombées sur la vitesse du développement de l'agriculture.

En ce qui concerne l'industrie, son développement ultra-rapide à la fin du 6ème plan quinquennal ne saurait se poursuivre longtemps, car il s'appuyait sur le gonflement des investissements et sur l'importation massive de matériaux et de matières premières.

La tension dans le domaine de l'approvisionnement en énergie et en matériaux et matières premières oblige un certain nombre d'entreprises à suspendre leur production. Les communications et les transports se trouvent également surchargés.

Dans ces conditions, une absence de contrôle sur le développement trop rapide des industries de transformation ne manquerait pas de déstabiliser le développement équilibré de l'économie.

Pour beaucoup d'entreprises, la qualité des produits et la rentabilité économique restent à désirer et leur structuration ne pourra s'accomplir avant certain temps. De plus, la réforme elle même exige que l'on réduise le rythme du développement, afin de créer un environnement relativement favorable à cette opération.

Selon le rythme de croissance fixé pour ce plan, la valeur globale de la production industrielle et agricole atteindra en 1990 1 677 milliards de yuans, soit une augmentation de 130% par rapport à 1980.

Cela signifie qu'une bonne moitié du chemin aura été alors parcouru dans l'objectif de quadrupler à la fin du siècle la production industrielle et agricole de 1980.

Poursuivre la politique d'ouverture.

Durant le 6ème quinquennat, le montant total de ses importations et exportations s'est élevé à 230 milliards de dollars américains, le crédit étranger utilisé par divers voies a été de 10,3 milliards de dollars et les investissements directs étrangers ont atteint 5,3 milliards de dollars.

De nombreuses entreprises à capitaux mixtes chinois et étrangers, de gestion coopérative sino-étrangers ou à capitaux étrangers ont été fondées dans diverses régions du pays. Rien qu'en 1985, 1 300 entreprises mixtes ont été autorisées à s'implanter en Chine, soit le chiffre total de celles de cinq

années précédentes. Par ailleurs, la Chine a importé 10 000 technologies durant ces cinq ans. (Chine en Constr., juillet, 1986).

Mais certains problèmes sont également apparus dans les relations économiques avec l'étranger, par exemple la dépense trop forte de devises pour importer des automobiles, de téléviseurs et d'autres biens de consommation de haute gamme.

Dans cet état de choses, la Chine a pris des mesures de nature à renforcer le contrôle sur le commerce extérieur, à surveiller rigoureusement le rythme de l'importation, et à ralentir la vitesse de développement général.

Augmentation des exportation pour importer.

Pendant le 7ème quinquennat, le volume des importations et des exportations chinoises augmentera chaque année en moyen de 7%. La Chine s'efforcera d'accroître ses exportations et de gagner davantage de devises afin d'élargir ses échanges économiques et commerciaux.

Dans le cadre des exportations, elle augmentera peu à peu la part des produits manufacturés, et sur le plan des importations, elle importera en priorité de logiciels, des technologie de pointe, des équipements clés et des moyens de production faisant cruellement défaut aux pays.

Elle s'attachera à consacrer les capitaux étrangers en priorité à l'industrie énergétique, aux communications, aux télécommunications, à l'industrie électronique et aux industries de matières premières et de matériaux, notamment au développement de l'industrie électrique, à la construction de ports et à l'exploitation du pétrole, ainsi qu'à la rénovation technique des industries mécanique et électronique.

LE DEVELOPPEMENT RURAL EN CHINE

La Chine en vient à tâche de réajuster la structure de sa production afin de donner une impulsion à son développement économique national et le faire parvenir à son nouveau niveau.

Jusqu'en 1985, le produit social brut de la Chine a connu une hausse annuelle moyenne de 9% - dont 5,5% proviennent de la campagne. L'expansion vertigineuse de la production agricole et des revenus des paysans a stimulé le développement et la prospérité du marché intérieur, relançant de manière extraordinaire le décollage économique du pays.

Une hausse annuelle trop vite.

D'après certains spécialistes chinois, cette vitesse ne peut être maintenue. En 1983, on vit pour la première fois des surplus de céréales et de coton au niveau national. Et en 1985, cette situation produisait une crise de stockage de ces récoltes vitales, jamais vue dans l'histoire de la Chine.

C'est pourquoi les spécialistes chinois pensaient que le taux moyen annuel de croissance de la production chinoise de céréales doit être de moins de 3% d'ici la fin du siècle. Si des mesures indispensables ne sont pas prises, l'élément positif majeur de l'expansion économique du pays risque de devenir un facteur négatif.

40 millions de paysans inondent les villes.

Actuellement, chaque année 40 millions de paysans environ (et avec eux une somme très importante d'argent inemployé) inondent les villes et les bourgs.

Le peuple chinois est passé par une phase de consommation de produits nécessaires. Il a même passé le stade d'acheter des bicyclettes, des montres, des transistors et des machines à coudre et recherchent maintenant des téléviseurs couleurs et d'autres biens de consommation durable de ce type.

L'ELECTRICITE EN CHINE

Au cours du sixième plan quinquennal (1981-1985), les petites centrales hydro-électriques se sont rapidement développées en Chine. La capacité de production de ces nouvelles centrales représente 70% de celle des grandes et moyennes centrales hydro-électriques construites au cours de cette période.

L'électrification de la campagne n'est pas seulement vitale pour les 800 millions de paysans, c'est également l'une des tâches urgentes du développement économique du pays. Le manque d'électricité est un obstacle au développement de l'économie rurale et à l'amélioration des conditions de vie des paysans.

Pour cela le gouvernement chinois considère que le développement de **petites centrales hydro-électriques** est le moyen le plus efficace de parvenir à l'électrification des campagnes.

Riche en ressources d'énergie hydraulique.

La Chine est riche en ressources d'énergie hydraulique: plus de **70 millions de kW par an**, estime-t-on. Jusqu'à présent, seuls **9,52 millions de kW**, soit 13% de la capacité énergétique totale, ont été mis en valeur.

La Chine est en train de **encourager les autorités locales et les paysans** à développer les petites centrales hydro-électriques.

Au cours du sixième plan quinquennal, les fonds investis par le gouvernement pour le développement de petites centrales hydro-électriques représentaient à peine 1/7 des investissements destinés à la construction de grandes ou de moyennes centrales.

L'énergie produite par ces petites centrales représente cependant 70% de la production des centrales de grande et de moyenne dimensions. (B. I., 16 juin, 1986).

La pénurie d'électricité actuelle.

Des centrales électriques en nombre absolument sans précédent sont actuellement en construction en Chine. Ce pays s'est fixé l'objectif grandiose de faire quadrupler la valeur de sa production industrielle et agricole annuelle brute d'ici l'an 2000.

Cependant, la pénurie d'électricité oppose un obstacle majeur à la réalisation de cet objectif. Pour remédier à cette pénurie et assurer un développement régulier de l'économie nationale dans les années qui viennent, la Chine projette la construction de nombreuses centrales électriques, d'une puissance installée totale de 60 à 65 millions de kW d'ici cinq ans, et dont 30 à 35 millions de kW seront achevés et mis en service.

Cela signifie que la capacité nationale de production d'électricité va augmenter de 7 millions de kW par an. Au cours du septième quinquennat (1986-1990), la Chine s'attachera plus particulièrement à la construction d'un certain nombre de grandes centrales thermiques dans les principales zones productrices de houille et près des villes côtières.

BREVETS ET MARQUES EN CHINE

La Loi sur les brevets d'invention de la République Populaire de Chine, publiée par l'Office chinois des brevets d'invention est entrée en vigueur à partir du 1 avril 1985.

Ses 96 articles se divisent en dix chapitres: dispositions générales, demandes de brevet, étude et approbation des demandes de brevet, annulation du droit de brevet, licence compulsive pour l'exploitation d'un brevet, récompense à l'inventeur ou au créateur pour l'invention-création réalisée dans le cadre de sa profession, autorité d'administration des brevets, enregistrement et publication des brevets, frais et dispositions supplémentaires.

2760 brevets en 1985.

L'Office des Brevets a reçu en 1985 plus de 2760 demandes de plus de 20 pays et territoires étrangers: du Japon, des Etats-Unis, d'Allemagne Fédérale, d'Angleterre, de France, de Suisse, de Hongrie, d'Australie, du Danemark, du Canada, de Belgique, de Suède, d'Union Soviétique, de République Démocratique Allemagne, de Pologne, de Hongkong, etc.

Cependant, l'Office de Marques a reçu 30 000 demandes d'enregistrement de marques d'entreprises chinoises et étrangères. A la fin de l'année 1985, on avait reçu 26 000 demandes d'enregistrement de marques en Chine pour des entreprises et des particuliers étrangers et plus de 3 000 demandes d'enregistrement de marques à l'étranger pour des entreprises chinoises.

Des entreprises et des particuliers de plus de 40 pays et territoires étrangers ont demandé à enregistrer leurs marques en Chine. Parmi ceux-ci, les demandes du Japon et des Etats-Unis ont dépassé les 5 000.

Créé en 1957, l'Office de Marque chinois est un organisme spécial mandaté par le gouvernement chinois pour traiter les demandes de marques de l'étranger. En 1986, il a établi des relations avec plus de 600 collègues et bureaux d'avocats de plus de 100 pays et territoires étrangers. (Comm.Ext., N° 4, 1986)

LES BANQUES ETRANGERES EN CHINE.

En 1986, une centaine de banques étrangères et d'autres établissements financiers représentant 24 pays et territoires ont ouvert 160 bureaux et 18 succursales, dont 90 sont installés à Beijing.

Les bureaux de représentation des banques étrangères ne pratiquent pas d'opérations bancaires. Ils ont pour tâches principales d'établir des relations avec de principales banques chinoises, d'obtenir des informations sur le marché, de présenter des offres commerciales et d'assurer des services d'expertise.

Le système chinois se rapprochant des économies de marché, le gouvernement chinois a annoncé des mesures qui favoriseront sur le territoire national l'extension des activités des banques étrangères.

Déjà certaines, comme la B.N.P., la Société Générale, ont été autorisées à ouvrir, en Zone Economique Spéciale de Shenzhen, des succursales de plein exercice.

LES EDITIONS CHINOISES

ET LA FRANCE

Depuis 1980, les éditions ont connu un développement considérable en Chine. Les plus de 330 maisons d'éditions du pays ont publié et réédité plus de 154.000 livres de toutes sortes, soit un tirage de plus de 28 milliards d'exemplaires (en 1984, 40.000 livres, soit 6,3 milliards d'exemplaires), et 4.000 périodiques (revues, bulletins) dont le tirage annuel dépasse 2 milliards d'exemplaires.

Le nombre de livres distribués a atteint en 1984 environ 6 milliards d'exemplaires, représentant en moyenne six livres par personne. En 1985, la Chine se place parmi les dix grand pays qui éditent le plus dans le monde, et occupe le premier rang pour le tirage. (Ch.en Constr no 4/85)

Des imprimeries techniquement arriérées.

Malgré le succès considérable, il reste pas mal de problèmes à résoudre, par exemple:

- le tirage qui prend trop de temps
- des genres littéraires peu variés
- l'épuisement des livres
- des imprimeries techniquement arriérées etc.

Cependant, la Chine a fait un grand progrès par rapport aux dix ans de troubles de la "révolution culturelle" qui ont provoqué une très grave crise du livre.

Dictionnaire français-chinois.

Avec l'application de la politique d'ouverture, nombreux sont ceux qui ont envie d'apprendre les langues étrangères et les dictionnaires sont devenus les instruments de travail très demandés.

Pour satisfaire aux besoins des lecteurs, ces dernières années, on a publié **plus de 170 dictionnaires bi-lingues**: anglais-chinois, français-chinois, allemand-chinois, russe-chinois, japonais-chinois et autres.

Recemment, le Grand Dictionnaire Anglais-Chinois à été publié. Ce dictionnaire recueilli **120.000 mots** est édité par les Editions Commerciale de Beijing.

TROC, CONTRE-ACHAT ET DES
ECHANGES COMPENSATOIRES

Aujourd'hui, on recourt de plus en plus aux transactions de compensation (countertrade) dans le commerce international. Ces transactions prennent essentiellement les formules du troc, du contre-achat, des échanges compensatoires et des opérations switch.

Le malaise de la conjoncture économique internationale, la réduction des commandes de matières premières et le manque de devises des pays producteurs de matières premières constituent depuis quelques années des facteurs favorables aux transactions de compensation entre Etats.

Les données statistiques révèlent qu'en 1984, **90 pays** ont procédé à des opérations de ce genre et que ces dernières représentent **30% du volume du commerce** de l'ensemble du monde.

Les transactions de compensation se sont répandues d'abord parmi les pays d'économie socialiste. La Chine y a recouru dès le début des années 50 dans son commerce avec l'URSS et les pays d'Europe de l'Est sous la formule essentiellement de troc, c'est-à-dire, l'échange de marchandises contre d'autres marchandises.

Favorable aux exportations chinoises.

La politique d'ouverture que la Chine poursuit depuis 1979 a davantage diversifié les modes de ses relations commerciales et économiques avec l'étranger, qui comprennent les échanges compensatoires, la sous-traitance, etc.

Les transactions de compensation sont favorables aux exportations chinoises et aussi à l'importation des produits dont la Chine a besoin, puisqu'il y a d'une réciprocité. Cette méthode contribue à intensifier sa coopération économique et commerciale avec les pays du Tiers Monde et à améliorer le déséquilibre fréquent de ses relations commerciales avec les autres pays.
(Comm. Ext., n° 5, 1985).

Voici les formules que la Chine adopte généralement dans ses échanges :

Le commerce de troc.

Les deux parties intéressées font, selon leurs besoins, l'échange de marchandises contre des marchandises d'une valeur équivalente. Ce type de transaction peut être réalisé entre gouvernements ou entre firmes privées. La Chine signe avec l'URSS, des pays d'Europe de l'Est et des pays du Tiers Monde des arrangements commerciaux ou des accords de commerce de troc au niveau gouvernemental qui comprennent, suivant le principe de l'équilibre entre les importations et les exportations, des listes de marchandises exportées par chaque pays (désignation, quantité, valeur) et la valeur globale à atteindre. Les deux pays contractants assument l'obligation de livrer des marchandises strictement conformes aux listes de marchandises. Il s'agit d'un troc forfaitaire.

On fait la même chose au niveau privé. En 1985, les sociétés chinoises d'import-export ont conclu avec des firmes étrangères des accords ou contrats de troc. Le règlement s'est effectué par virement sur les comptes de clearing de banques et non en monnaie. De ces accords ou contrats, certains sont exécutés opération par opération, certains pour un ensemble de transactions.

Le commerce de contre-achat.

L'accord stipule que le vendeur doit, après la vente, acheter une certaine quantité de marchandises à son client, mais on n'exige pas l'équilibre en valeur entre les ventes et les achats. Le paiement s'effectue généralement en monnaie. Ce type de transactions est donc considéré par le coté chinois plus souple que le troc et le paiement plus sûr.

En 1985, la Chine a demandé à des firmes étrangères de l'acheter du coton, du riz, du jute et des produits chimiques en même temps que elle leur achetait des contre-plaqués, des profilés en acier, des tabacs.

Le commerce de compensation.

Le commerce de compensation est de deux sortes: celui de compensation directe et celui de compensation indirecte. Le commerce de compensation directe est aussi appelé par les milieux du commerce international le "rachat", ce qui veut dire que lors de l'exportation de son matériel, l'exportateur est d'accord pour

rembourser ce dernier par les marchandises qu'il contribuera à produire. Ce type de transactions touche pour la plupart des installations complètes et leurs technologies de fabrication.

En vue d'encourager ces opérations, le gouvernement chinois a décrété que "seront exempts de droits de douane tous matières premières, matériaux secondaires, matériaux d'emballage, accessoires, pièces détachées importés dans le cadre du commerce de compensation lorsqu'il s'agit de transactions de transformation, d'assemblage, de commerce de compensation de petite et moyenne envergure".

Par commerce de compensation indirecte, on veut dire que l'exportateur est d'accord pour le paiement de ses marchandises par d'autres produits.

Le commerce switch (les échanges triangulaires)

Le pays A exporte ses marchandises dans le pays B, mais ce dernier ne peut les payer qu'en marchandises dont le premier n'a malheureusement pas besoin. Alors, le pays B vend ses marchandises à payer à un tiers C qui peut lui payer cash, avec lequel, le pays B paye au pays A les marchandises qu'il lui a achetées.

Cette transaction détournée désignée sous le nom "switch" (ou échanges triangulaires) aide la Chine à se procurer des devises et à développer les exportations. En 1985, la Chine a pas mal adopté ce type de transactions dans ses rapports avec l'étranger.

Les transactions de compensation sont actuellement de plus en plus acceptées par les différentes sociétés chinoises de commerce extérieur. Du fait que ces transactions s'avèrent **plus compliquées que les conventionnelles** et que les marchandises importées ou exportées impliquent à la fois plusieurs sociétés, le ministère chinois de relations économiques et commerciales avec l'étranger a fondé dans son bureau chargé des imports-exports **un organisme spécial** pour organiser et coordonner les transactions de compensation.

(Comm.Ext., n° 5, 1986)

LES COOPERATIONS DES O.N.G.

EN CHINE.

La Chine est le pays le plus peuplé du monde, où une partie de la population est très pauvre. Plusieurs dizaines de millions de pauvres chinois ont le revenu annuel per capita inférieur à 120 yuan (environ 300 FF) et consomment moins de 200 kg de céréales par personnes et par an.

La Chine est auto-suffisante, mais ne peut assurer à sa population qu'une alimentation limitée. Le régime alimentaire des Chinois manque de produits animaux comme le lait, la viande, etc.

La consommation chinoise de produits laitier est probablement la plus faible du monde. Les chiffres montrent que la Chine entre dans cette catégorie de pays manquant à la fois de ressources alimentaires et de revenus. (B.I., 2 juin, 1986).

L'Etat ne peut accomplir seule la tâche.

Malgré ses progrès dans de nombreux domaines et un taux de croissance économique élevé, le pays se trouve confronté à de graves problèmes économiques et sociaux, difficiles à surmonter par les seuls moyens étatiques.

L'Etat ne peut accomplir seul la tâche immense du développement, surtout en milieu rural. Celui-ci est d'ailleurs trop vaste et trop divers pour être efficacement aidé par le gouvernement.

C'est pourquoi de nombreuses organisations non-gouvernementales européennes (O.N.G.) ont commencé depuis 1985 à chercher les moyens de pouvoir apporter, en Chine, des aides à une région ou à un secteur d'activités délaissé par les programmes gouvernementaux.

Le gouvernement chinois invitent les O.N.G.

D'après les documents du PNUD (mars 1986), le gouvernement chinois invite les organisations non-gouvernementales dans les pays développés à aider les habitants défavorisés en Chine et à fournir des fonds afin de soutenir leurs initiatives.

Les aides provenant du PNUD et des O.N.G. seraient utilisées pour aider les populations locales à combler ses besoins vitales, pour exploiter les ressources naturelles locales et pour soutenir les petites entreprises dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et de l'artisanat traditionnel.

Le but est d'augmenter les revenus et d'élérer le niveau de vie des minorités, ainsi que de stimuler l'économie locale à progresser en harmonie avec le programme national de la modernisation.

La position du gouvernement chinois vis-à-vis les organisations non-gouvernementales étrangères est en conformité avec la politique générale d'ouverture. Il signifie que la politique d'ouverture est applicable pas seulement aux investissements étrangers, mais aussi aux activités des organisations non-gouvernementales.

Il y a beaucoup à faire en Chine.

Vu la différence des conditions naturelles et le déséquilibre du développement économique, certaines régions rurales chinoises, notamment les régions montagneuses où vivent des minorités nationales, n'ont pu bien résoudre beaucoup de problèmes.

La Chine a besoin de créer des programmes de développement rural et trouver des fonds pour aider les habitants à parvenir progressivement à exploiter, par eux-mêmes, les ressources locales et à améliorer leur niveau de vie.

Dans les régions déshéritées, les organisations non-gouvernementales européennes peuvent soutenir des programmes de développement dans les domaines aussi différents que:

- le développement agricole
- le crédit rural
- la santé publique
- l'éducation/centres de formation
- réhabilitation des handicapés
- besoin en eau des villages
- coopératives, etc.

Dans le contexte chinois, dans une situation qui n'est parfois pas facile (financièrement et administrativement), les O.N.G. peuvent intervenir comme catalyseur stimulant la motivation, la prise de conscience des membres du groupe face aux problèmes qu'ils rencontrent, le potentiel de leurs ressources et les possibilités qu'ils ont de construire un avenir meilleur.

Les O.N.G. européennes auraient une fonction de pionnier introduisant des méthodes nouvelles, des innovations utiles. Elles peuvent apporter leur assistance à la création d'activités, des petites entreprises, en fournissant une partie du financement initial, de l'équipement, des matières premières, des possibilités de marché, et l'assistance technique.

Les activités des O.N.G. européennes depuis 1985.

Depuis 1985, certaines O.N.G. européennes ont commencé à lancer des activités sur la Chine. A l'invitation du ministère chinois des relations économiques et commerciales avec l'étranger, une délégation composée de représentants de NOVIB (Hollande), Welthungerhilfe (R.F.A.) et OXFAM (Grande Bretagne) a visité, en 1985, certaines régions lointaines en Chine. L'objectif de cette visite était de se procurer des idées sur les possibilités d'apporter d'aides aux projets de développements dans ces régions.

Une autre délégation de ces organisations (renforcée par un représentant du Comité Français Contre la Faim) a revisité en décembre 1985 la Chine afin de poursuivre les études sur place et de discuter avec les autorités chinoises les problèmes concernant les projets en Chine.

A l'initiative du NOVIB (Hollande), une colloque sur la Chine a été organisé à Amsterdam en juin 1986, dans laquelle assistaient des représentants de beaucoup d'O.N.G. européennes et des sinologues venant des Etats-Unis, du Royaume Unie, de la Hollande et d'autres pays.

La colloque a abordé les problèmes contemporains en Chine dans les domaines: la politique agricole après-Mao, le développement industriel, les unités de production, les problèmes d'emploi, la situation des femmes, les problèmes économiques, les droits de l'homme.

Le rôle des O.N.G. françaises.

Dans le contexte chinois d'aujourd'hui, la présence des O.N.G. françaises en Chine est très important. La France est un pays doté d'une forte puissance dans la vie associative avec ses centaines de O.N.G. et ses milliers d'associations "1901".

Des dizaines d'O.N.G. français s'occupent des problèmes de l'éducation au développement, l'aide d'urgence, l'aide alimentaire, le volontariat, les "micro-projets" de développement dans les secteurs: alimentation, élevage, agriculture, artisanat, infrastructure, réfugiés, transports, enseignement, formation des cadres, animation rurale, animation de la jeunesse, santé, etc.

Les pouvoirs publics français devraient stimuler et aider les O.N.G. françaises à cette tâche importante. Le rôle des O.N.G. est essentiel, car il est **complémentaire** de celui de l'Etat. Il y a un certain nombre de choses que l'Etat ne peut pas faire, ou que l'Etat ne doit pas faire.

La coopération **entre les peuples**, par l'intermédiaire des O.N.G. peut se réaliser de manière directe, atteindre les communautés de base, promouvoir le développement autocentré.

Il y a beaucoup à faire en Chine. Sûrement, les conditions locales ne permettent pas toujours de travailler facilement.

Les relations économiques (industrielles et commerciales) entre la France et la Chine, par le biais de canaux étatiques ou par les entreprises privées, se sont accru considérablement durant les dernières années.

Cependant, les relations "entre les peuples" n'avaient pas encore progressé de façon si spectaculaire que dans le domaine économique. Le rôle des O.N.G. françaises, des organisations socio-professionnelles, des instituts privés, des universités est très important pour la consolidation et l'enrichissement des relations "multiformes" entre la France et la Chine.

Elles peuvent être plus libres et beaucoup plus souples que la coopération officielle. Les actions des O.N.G. françaises peuvent apporter un complément à la coopération publique.

1. fiche d'identité

FICHE D'IDENTITE:

LA CHINE EN QUELQUES CHIFFRES.

La Chine a un vaste territoire d'environ 9.600.000 km² (à peu près celle de tous les pays d'Europe réunis), représentant un quinzième de la superficie totale de la terre. Après l'Union soviétique et le Canada, c'est le troisième plus grand pays du monde.

Population:

- Total en 1986: 1 060 080 000 habitants (soit 14,76 millions de plus qu'en 1985)
- Taux de natalité : 20,77 o/oo
- Taux de mortalité: 6,6 o/oo
- Nombre d'ouvriers et d'employés: 127,68 millions (soit 4,1 millions de plus qu'à la fin de 1985)
- Salaire moyen pour les travailleurs pour l'année 1986: 1.332 yuan (1 yuan = 1,75 FF)

La population active se répartit ainsi, par branche économique:

- agriculture.....64%
- mines..... 6%
- industrie15%
- service15%

Superficie et densité:

- Totale: 9,6 millions de km²
- 15% de terres cultivées (plus de 100 millions d'hectares, soit la quatrième au monde)
- 120 millions d'hectares de forêts
- 290 millions d'hectares de steppes

Densité:

- 110 habitants/km² (France: 100 hab./km²)
- Capital, Beijing (Pékin): 12,9 millions d'habitants (agglomération)

2 fiche d'identité

Production agricole (en 1986)

Végétale:

- céréales	391,09	millions de tonnes	(soit 11,99 millions de tonnes de plus qu'en 1985)
- coton	3,54	millions de tonnes	
- graines de colza	5,87	"	
- cannes à sucre	50,28	"	
- betterave	8,31	"	

Animale:

- production de viande de porc, de boeuf et de mouton.....	19,18	millions de tonnes	
- production de lait.....	2,86	"	
- production de laine	0,183	"	
- nombre de gros bétail.....	118,91	millions de têtes	
- cheptel porcin	336,93	"	
- cheptel ovin	165,83	"	

(sources: Bureau d'Etat des Statistiques de la République populaire de Chine, mars 1987)

Production industrielle (en 1986):

- filés de coton	3,96	millions de tonnes	
- tissus	15,8	"	mètres
- lainage	240	"	mètres
- papiers et cartons.....	9,14	"	tonnes
- sucre.....	5,24	"	"
- bicyclettes.....	35,70	"	unités
- machine à coudre	9,86	"	"
- montres-bracelets.....	64,45	"	"
- postes de télévision	14,47	"	"
dont: TV couleurs	4,14	"	"
- appareils photographiques	2,15	"	"
- machines à laver	8,99	"	"
- réfrigérateurs.....	2,24	"	"

Energétique:

- charbon brut.....	870	millions de tonnes	
- pétrole brut	131	"	
- électricité	445,5	milliards de kWh	
dont:hydro-électricité.....	93,2	"	

3 fiche d'identité

Chimique:

- acide sulfurique	7,51 millions de tonnes		
- carbonate de sodium.....	2,15	"	"
- insecticides chimiques	0,223	"	"

Autres:

- acier.....	52,05 millions de tonnes		
- acier laminé.....	40,54	"	"
- ciment	161,56	"	"
- machines-outils	0,159	"	unités
- automobiles	0,369	"	"
- tracteurs	0,034	"	"
- locomotives	818 unités		
- bateaux en acier.....	1,54 million de tonnes		

LA GEOGRAPHIE ET L'AGRICULTURE DE LA CHINE

La Chine a un vaste territoire d'environ 9.600.000 km² (à peu près celle de tous les pays d'Europe réunis), représentant un quinzième de la superficie totale de la terre. Après l'Union soviétique et le Canada, c'est le troisième plus grand pays du monde. La superficie occupée par les montagnes est nettement supérieure à celle des plaines.

La Chine de l'Ouest est recouverte principalement par des chaînes de montagnes puissantes et par de hauts plateaux qui sont situés en moyenne à plus de 3.000 m d'altitude; la Chine du Centre se trouve entre 1.000 et 3.000 m d'altitude et la Chine de l'Est à moins de 1.000 m.

Les principales régions de production agricole subissent l'influence des moussons, jouissent de conditions favorables en ce qui concerne l'éclairement et la chaleur, mais elles sont soumises à une répartition inégale des pluies. On peut distinguer en Chine une multitude prodigieuse de climats, d'animaux, de végétaux et de sols, qui constituent les conditions naturelles particulières.

Le climat et la terre.

En Chine, l'intensité énergétique du rayonnement solaire augmente progressivement d'est en ouest. La radiation globale annuelle va de 80 à 240 kilocalories par centimètre carré en moyenne, ce qui équivaut à l'intensité la plus forte après le Sahara. Les ressources de chaleur sont moins abondantes au nord qu'au sud, où les plantes poussent en toute saison.

Les précipitations se réduisent au fur et à mesure que l'on remonte du sud-est vers le nord-ouest. C'est ainsi que l'on relève plus de 1.500 mm d'eau tombée annuellement dans certaines régions et moins de 100 mm dans d'autres. Etant donné l'instabilité du climat de moussons, des inondations et des sécheresses ravagent souvent les récoltes.

La superficie de la terre cultivée de la Chine est de plus de 100 millions d'hectares, soit la quatrième au monde. Mais à cause de sa nombreuse population, la terre occupée par tête d'habitant ne représente que le tiers du niveau moyen mondial, quantité réduite encore du fait d'une mauvaise gestion, d'une utilisation irrationnelle des terres, de sabotages et de gaspillages.

Par ailleurs, la Chine dispose d'immenses territoires à mettre en valeur, à savoir: 120 millions d'hectares de forêts, 290 million d'hectares de steppes, 200 millions d'hectares de plages et 150 millions d'hectares de plateau continental dont les eaux ont une profondeur de moins de 200 m. De plus, elle dispose de 35.330.000 ha de terre à défricher et de 80.000.000 ha à reboisser. En ce qui concerne les possibilités d'aquiculture en eau douce, elles sont estimées à 5.030.000 ha et celles en mer à 494.000 ha.

Les ressources en eau.

Il y a en Chine un réseau extrêmement dense de rivières et de lacs, les eaux souterraines sont elles aussi assez abondantes. Les eaux de surface occupent la sixième place du monde. Mais la répartition des eaux est inégale; presque chaque année, les précipitations de la Chine du Sud sont de beaucoup supérieures à celles de la Chine du Nord.

Au cours des trente ans passés, ont été construits plus de 300 réservoirs de grande capacité et plus de 80.000 réservoirs de moyenne et de petite capacité. Quant à l'étendue des champs irrigués, elle est évaluée à 44 millions d'ha.

Les ressources végétales et animales.

La Chine est très riches en ressources végétales. C'est ainsi que l'on a dénombré plus de 300 familles de spermatophytes se subdivisant en 3.000 genres et 30.000 espèces. Jusqu'à présent, ont été découverts en Chine plus de 10.000 végétaux pouvant être utilisés pour l'alimentation, la pharmacie, l'industrie et la protection de l'environnement. Le cinquième des plantes cultivées du monde trouvent leur origine en Chine, où l'on a conservé 250.000 variétés de plantes cultivées.

La Chine est l'un des centres d'origine du riz, dont la culture remonte à 6.000 ans. Maintenant, la production de riz représente presque la moitié de la production céréalière du pays.

La Chine est également le pays d'origine du soja: 5.000 variétés de sojas sauvages ont été collectées. La Chine, l'un des pays les plus riches du monde de plantes ligneuses, a dénombré sur son territoire plus de 8.000 espèces de plantes dont 2.800 espèces d'arbres.

Il y a en Chine plus de 1.800 espèces de vertébrés terrestres qui représentent 10% des espèces animales du monde. En plus d'animaux sauvages ordinaires, vivent - dorénavant protégés - sur son territoire des espèces rarissimes que l'on ne trouve nulle part ailleurs, tels le panda géant, le rhinopithèque roxellanae, le cerf elaphurus, le cheval de Dzoungarie, le dauphin fluvial, l'alligator de Chine, l'ibis de Chine, et.

Par ailleurs, la Chine a domestiqué plus de 500 races de bétail et de volaille pour l'alimentation, desquels elle dispose de plus de 2.500 espèces d'herbes fourragères dont 100 espèces cultivées, d'excellente qualité.

De 1979 à 1981, on a découvert plus de 1.300 espèces de prédateurs d'insectes nuisibles, ce qui a beaucoup contribué au développement de l'agriculture et à la réduction de la pollution due aux insecticides. (Chine en Constr., no. 6, 1984).

L'histoire de la riziculture chinoise.

La riziculture a une longue histoire en Chine. Les paysans, devant lutter contre les conditions naturelles difficiles, ont acquis, au cours des siècles, un grand nombre d'expériences dans ce domaine. Ils ont sélectionné quelque 40.000 variétés de riz s'adaptant aux diverses conditions naturelles.

Ainsi la culture du riz a pu être étendue sur toute la Chine: de la province du Heilongjiang (au nord), à l'île de Hainan (au sud) et de Taiwan (à l'est) à la région autonome du Xinjiang (à l'ouest), partout on peut voir des rizières.

C'est au sud des Monts Qinling et du fleuve Huihe que se trouvent les principales régions productrices de riz. Elles représentent plus de 94% de la surface totale cultivée de riz, superficie qui s'élève à 33.000.000 ha. Dans le Nord, la surface cultivée de riz est assez limitée: 2.000.000 ha.

Le mode de culture de riz.

Le mode de culture de riz est fonction des conditions climatiques et des sols. Au Nord, on ne fait qu'une seule récolte alors que dans la plupart des régions du bassin du Yangzi, il est possible d'en avoir deux. Dans certaines régions du Guangdong, il y a jusqu'à trois récoltes par an.

Afin d'augmenter le rendement et de tirer le maximum de profit des rizières traditionnellement mises en jachère pendant l'hiver, les paysans du sud du pays multiplient les récoltes. Ils ont adopté un rythme de 2 à 3 récoltes de riz par an en alternance avec d'autres cultures (riz-riz-blé, riz-riz-colza, riz-riz-engrais verts, riz-blé-riz-colza).

La production de riz.

Jusqu'en 1949, les cultures de riz couvraient 25.333.000 hectares dont 22.660.000 étaient irrigués et 2.666.000 hectares, exploités avec le système de deux récoltes par an. Au début des années 50, une intensification de récoltes a été encouragée: on s'efforçait de faire deux récoltes par an en abandonnant la technique du repiquage intercalaire afin d'adopter deux cultures successifs.

Grâce à cela la superficie des cultures de riz a beaucoup augmenté, de 25.333.000 hectares elle est passée à 33.333.000 hectares en 1956. Jusqu'en 1969, elle s'est stabilisée à 30.000.000 hectares pour connaître une nouvelle augmentation à partir de 1970. A cette époque le riz était cultivé sur une superficie variant entre 34.000.000 et 36.000.000 hectares, ce qui représentait environ 29% de la surface totale des cultures vivrières en Chine.

La production per hectare.

Entre 1949 et 1978, la surface des rizières n'a augmenté que de 2.666.660 hectares; l'augmentation de la superficie de la riziculture est due, principalement, à la généralisation de la double récolte annuelle.

La quantité de riz récoltée par unité de surface est en constante augmentation depuis 1949. Elle est passée de 1.890 kg/ha en 1949 à 3.975 kg/ha - soit une augmentation de 110,3%. En 1978, la production nationale de riz a atteint le record de 136.950.000 tonnes, soit 45% de la production totale des cultures vivrières de l'année.

Si l'on compare les chiffres de 1949 avec ceux de 1978, on peut noter que la surface cultivée en riz a augmenté de 33,88% en 30 ans; le rendement par surface cultivée s'est accru de 110,3%, et la production totale, de 192,3%. Ces chiffres démontrent de manière explicite que l'accroissement de la production totale de riz est dû principalement à l'amélioration du rendement, mais non à l'augmentation de la surface cultivée.

Cependant le rendement moyen par unité de surface -- 3.975 kg/ha -- n'est pas encore assez satisfaisant, puisqu'il ne représente même pas la moitié du rapport obtenu dans les régions avancées de la Chine. L'amélioration des rendements, devraient donc permettre de mieux exploiter le potentiel de production de riz.

Par sa superficie cultivée, la Chine se classe **au 2ème rang mondial** après l'Inde (36.666.000 - 37.333.000 ha); pourtant elle est le **premier pays producteur de riz** du point de vue de la production totale. Par son rendement unitaire, la Chine vient **après** le Japon, l'Italie, les Etats-Unis et l'URSS, **précède** cependant la Birmanie, les Philippines, la Thaïlande, l'Indonésie et l'Inde. (Riziculture, Beijing, 1986).

1 secteur tertiaire

L'EXPANSION DU SECTEUR TERTIAIRE EN CHINE

Pendant longtemps la Chine n'a pas reconnu l'existence du secteur tertiaire. Bien que les services et le commerce aient existé depuis longtemps en Chine et aient fait de grands progrès dans les années 1950, on les a toujours considérés comme un travail non productif qui ne crée pas de valeur.

C'est au début des années 80 que des débats sur la question du secteur tertiaire sont apparus dans la presse chinoise. Ceux qui parlaient en sa faveur soulignaient que les activités de services créaient également une certaine valeur pratique pour le développement de la production et pour l'amélioration du niveau de vie et qu'elles fournissaient un travail nécessaire à la production de biens matériels.

Ceux qui étaient contre prétendaient cependant que les services ne créaient pas directement de biens matériels, que leur existence dépendaient des secteurs de production de biens matériels. Pour eux, le secteur tertiaire était une notion de l'économie bourgeoise et ne correspondait pas à la division traditionnelle de l'économie en deux grandes catégories: les moyens de production et les biens de consommation.

Avec l'approfondissement de la réforme des structures économiques, les "pour" ont pris de l'importance, si bien qu'ils ont obtenu, en 1984, le soutien officiel du Conseil des Affaires d'Etat. Le Bureau d'Etat des statistiques publia en 1985, pour la première fois, des statistiques de la valeur de la production du secteur tertiaire en Chine et les compta dans le PNB.

La répartition des secteur tertiaire en Chine.

La répartition des activités économiques dans les trois secteurs diffère d'un pays à l'autre. Cette répartition en trois secteurs découle d'une analyse scientifique de leur structure dans le monde actuel.

2 secteur tertiaire

Le niveau de développement du secteur tertiaire d'un pays est devenu un des critères qui détermine son niveau de développement économique.

En Chine le **secteur primaire** comprend l'agriculture, la sylviculture, l'élevage, la pisciculture, etc. Le **secteur secondaire** regroupe toutes les industries, y compris l'exploitation minière, de l'eau courante, la production d'énergie et le bâtiment. le **secteur tertiaire** réunit toutes les autres activités.

Comme celles-ci sont nombreuses, on peut encore les subdiviser en quatre domaines:

- 1) Le domaine **de la circulation**, par exemple, les transports, les postes et télécommunications, le commerce et la restauration, l'approvisionnement et le stockage.
- 2) Les activités au service de la production et du bien-être de la population, comme les finances, les assurances, les études géologiques, les services immobiliers et d'utilité publique, les services du quartier, le tourisme et les divers services d'information et de consultation.
- 3) Les activités qui ont pour but d'élever le niveau des sciences et de la culture, comme l'éducation, les spectacles, les expositions, ainsi que la science et la technique, la santé publique, les sports et le bien-être social, etc.
- 4) Les services répondant aux besoins publics, par exemple les administrations d'Etat et du Parti, des associations populaires, l'armée et la police.

Service: médiocre, manque d'enthousiasme.

Avant 1980, du fait qu'on ne considérait pas les services comme un secteur productif, on y investissait très peu d'argent et d'efforts. Ensuite, on allait trop vite dans le passage à la propriété publique des moyens de production.

Beaucoup d'entreprises de services de propriété collective furent annexées à d'autres de propriété publique, tandis que les maisons privées se virent retirer leur licence d'exploitation pendant la "révolution culturelle". De cette façon le nombre des entreprises de services s'est vu grandement diminué.

3 secteur tertiaire

Les employés du secteur des services étaient si mal payés qu'ils manquaient d'enthousiasme et que la qualité de leur service était par conséquent médiocre. Dans les grandes villes on se plaignait des difficultés de la vie quotidienne. L'état pitoyable des services était devenu un problème général et flagrant dans les villes.

En 1980 la part du secteur tertiaire chinois dans le PNB était à 18,7%, pourcentage de beaucoup inférieur à celui qu'on enregistre en moyenne dans les pays développés (61%) et même dans les pays en voie de développement (29%). (B.I., 9 février, 1987).

Un tournant entre 1981-1985.

Le sixième quinquennat (1981-1985) a constitué un tournant en ce domaine. Avec le progrès de la réforme économique et la restructuration des industries, le secteur tertiaire a connu un développement plus rapide que les deux autres secteurs. En 1985, la valeur de sa production s'est élevée à 165,7 milliards de yuan, soit 17% de plus qu'en 1984, et représente 21,3% du PNB.

Ce résultat a été obtenu grâce à une augmentation importante des investissements de l'Etat dans le secteur tertiaire et la création d'emplois dans ce secteur.

Le gouvernement a encouragé les gens et les entreprises collectives et privées en particulier à se livrer à des activités tertiaires. Depuis 1980 la plupart de la main-d'oeuvre qui entre sur le marché du travail et de la main-d'oeuvre excédentaire des deux autres secteurs s'engagent dans le secteur tertiaire, pour atteindre, en 1985, 73,65 millions de personnes.

Les effectifs de ce secteur représentaient ainsi 15% de la population active au lieu de 11% auparavant. Et parmi eux, les employés embauchés par des entreprises collectives et privées intervenaient pour 52% contre 38% en 1980.

Des mesures souples et variées.

En 1985, on comptait dans l'ensemble du pays 11,145 millions de magasins, restaurants et entreprises de services, (soit 4,7 fois le chiffre de 1980), avec en tout 31,38 millions d'employés (soit 2,2 fois le chiffre de 1980).

4 secteur tertiaire

Selon des experts, si le secteur tertiaire s'est développé si rapidement en Chine, c'est parce que l'économie marchande socialiste et la volonté d'améliorer les conditions de vie des populations ont donné une importance grandissante à ce secteur, et que, pour y faire face, le gouvernement chinois a adopté des mesures politiques souples et variés.

Exemple: il y a, en 1986, 46 magasins libre-service dans la capitale (Beijing). Ils sont encore peu nombreux, mais leur existence facilitent cependant beaucoup la vie des habitants et leur épargne ainsi énormément de temps car ils n'ont pas à faire la queue.

Septième plan quinquennal.

Selon le septième plan quinquennal (1986-1990), la valeur de la production du secteur tertiaire devrait atteindre 281 milliards de yuan en 1990, soit une augmentation de 71,3% par rapport à 1985, et un taux d'accroissement de 11,4% par an, qui dépassera celui du PNB (7,5%). Le secteur tertiaire produira 25,5% du PNB en 1990.

Mais, actuellement, les différentes branches d'activités du secteur tertiaire chinois ne sont pas encore au point. Du fait que la Chine souffre actuellement d'une insuffisance de moyens financiers, humains, énergétiques et matériels, elle va développer a priori les secteurs qui jouent un rôle important dans l'économie.

Comme les investissements faits dans le secteur tertiaire atteignent, en 1987, déjà presque la moitié de l'ensemble des investissements de l'Etat, l'expansion continue de ce secteur va s'appuyer principalement sur l'approfondissement de la réforme du système économique et du système de la propriété en particulier.

L'INDUSTRIE CHIMIQUE EN CHINE

L'industrie chimique chinoise s'est étendue, en 1986, à 19 secteurs: la production des produits métalliques destinés à l'industrie chimique, de l'acide, du soda, des sels minéraux, des engrais chimiques, des insecticides, des produits en caoutchouc, du matériel photosensible, du matériel d'enregistrement par aimantation rémanente, des colorants et de leurs intermédiaires, des enduits et des matières colorantes, des réactifs chimiques, des machines destinées à l'industrie chimique, etc.

En 1986, la Chine compte 6.165 entreprises de l'industrie chimique dont 541 sont de dimension grande ou moyenne. Elles occupent 2.800.000 employés et ouvriers. Les variétés de leurs produits dépassent 30.000. De 1952 à 1985, la valeur globale de la production chimique de la Chine a connu en moyenne une augmentation annuelle de 15,1%.

Progrès dans le 6ème quinquennat.

Au cours du 6ème quinquennat, des changements sensibles sont intervenus dans l'industrie chimique chinoise. La valeur globale de sa production (non compris l'industrie pétrolière) a augmenté en moyenne de 7% par an. En 1985, elle a atteint 49,08 milliards de yuans.

Grâce à l'accomplissement du 6ème plan quinquennal, la base de l'industrie chimique s'est sensiblement consolidée. Sa capacité de production s'est accrue de:

- 3,16 millions de tonnes d'ammoniaque
- 2,37 " " d'engrais chimiques
- 1,162 " " d'acide sulfurique
- 4,047 millions de séries de pneus
- 451.000 tonnes de soda pur
- 380.000 " " de soda caustique

2 industrie chimie

Un certain nombre de projets importants ont été menés à bien. Parmi eux figurent des entreprises ayant une capacité annuelle de production de 3 millions de sulfate ferreux, de 500.000 séries de pneus, de 115.000 tonnes d'éthylène, de 70.000 tonnes de bu-octanol, de 100.000 tonnes d'alcool, de 80.000 tonnes de caoutchouc butadiène-styrène, de 30.000 tonnes de résine acrylique.

Le niveau des équipements de l'industrie chimique s'est amélioré avec la mise au point d'un compresseur d'une capacité de 300.000 tonnes d'ammoniaque synthétique, d'un équipement complet de turbines à vapeur, d'un équipement-clé d'une capacité de 520.000 tonnes d'urée, d'une grande machine de vulcanisation et d'autres équipements de haute technicité. (Comm.Ext. no 11, 1986).

Les principales tâches dans 7ème quinquennat.

Pour que l'industrie chimique prenne pendant le 7ème quinquennat un nouvel élan sur la base actuelle, elle projette de porter en 1990 la valeur globale de sa production à 70 milliards de yuans, soit une augmentation de 42,6% par rapport à 1985, c'est-à-dire une augmentation annuelle de 7,35%.

Parmi les principales tâches de l'industrie chimique durant le 7ème quinquennat sont:

- accélérer le développement des engrais composés et l'exploitation des mines destinées à l'industrie chimique;
- réajuster de façon plus poussée la structure des engrais chimique;
- promouvoir la production des engrais phosphoriques et potassiques, des engrais composés et des engrais hautement concentrés;
- construire de façon planifiée un certain nombre d'entreprises-clés de production d'engrais composés et d'urée;
- procéder le plus tôt possible à la refonte technique des usines d'engrais chimiques de dimension moyenne et d'un certain nombre de petites usines d'engrais chimiques.

La proportion des engrais chimique hautement concentrés dans la production totale des engrais chimiques passera de 36% en 1985 à 44% en 1990. La production de phosphate d'ammoniaque, d'engrais tri-composés et d'engrais potassiques augmentera considérablement.

3 industrie chimie

Quant à la principale tâche des mines chimiques, elle consistera à combiner l'extraction et le triage, à mettre pleinement en valeur les mines pauvres, à accroître la proportion des produits minéraux raffinés et à établir progressivement des bases de production combinée des engrais minéraux et de l'acide minéral.

Appel à des techniques avancées.

D'après le ministère chinois de l'Industrie Chimique, la Chine développera dans le 7ème quinquennat la production du soda pur, du soda caustique et d'autres matières fondamentales de l'industrie chimique. En vue de faire progresser plus vite la production du soda pur, la Chine construira trois nouvelles usines d'une capacité annuelle de 600.000 tonnes, agrandira cinq grandes usines existantes et transformera techniquement un certain nombre de petites usines de soda.

En 1990, la production du soda pur atteindra 3,50 millions de tonnes, soit un accroissement de 74,1% par rapport à 1985. Entre-temps, la Chine développera la production de polyvinyle chlorure, etc. et transformera les usines de soda existantes en faisant appel à des techniques avancées. En 1990, la production du soda caustique atteindra 2,60 millions de tonnes, soit une augmentation de 10,6% par rapport à 1985.

La Chine développera activement dès maintenant la production des produits chimiques raffinés. Tout en continuant à développer vigoureusement la production :

- des insecticides,
- des matières colorantes,
- des agents de purification,
- des adhésifs,
- des produits chimiques destinés à l'informatique,
- des réactifs chimiques et de catalyseurs,

la Chine s'efforcera de développer la production des additifs des denrées alimentaires et fourrages, des agents actifs à la surface, des agents de traitement des eaux, des produits chimiques utilisés dans la production du cuir et du papier, et de créer de nouvelles sphères de production.

Profiter des capitaux étrangers.

Selon un article écrit (en 1986) par le ministre chinois de l'Industrie Chimique (M. Qin Zhongda), au cours du 7ème plan quinquennal, la Chine construira et transformera 72 projets dont notamment ceux d'utilisation intégrale de la méthionine, de l'acide gras, de l'amine grasse et de l'huile de graines de colza et de production d'acide propionique, de sel de l'acide propionique et d'acetate de cellulose. La proportion des produits raffinés dans la valeur globale de la production de l'industrie chimique passera de 19% en 1985 à 23% en 1990.

Dans les cinq années du quinquennat, la Chine réalisera une centaine de projets grands ou moyens dans le domaine de l'industrie chimique et 64 projets-clés de refonte technique. Le manque de fonds et l'état arriéré des techniques et de la gestion sont causes de ses difficultés actuelles.

D'après le ministre, il faut donc profiter pleinement des capitaux étrangers afin de réaliser les projets-clés nécessitant un fond important et une période d'édification longue ainsi que les projets de refonte technique capables de rapporter une rentabilité excellente.

"Toute région et toute entreprise ayant réuni les conditions nécessaires doivent utiliser sans hésitation les capitaux étrangers et les crédits des organisations financières internationales pour établir des entreprises mixtes à capitaux chinois et étrangers et des entreprises en commandite, procéder au commerce de compensation et à la sous-traitance, etc. et ce dans le but d'accélérer l'expansion de l'industrie chimique chinoise". (Comm.Ext., no. 11, 1986)

Les divers formes de coopération.

D'après le ministre, les divers formes de coopération de l'industrie chimique chinoise avec les pays étrangers sont:

- introduire des techniques et des équipements-clés
- acheter des brevets
- coopérer dans l'élaboration de plans
- la fabrication d'équipements et l'achat de produits d'un pays tiers
- combiner l'introduction de technique et le commerce
- importer à la fois des équipements et des techniques s'y rapportant ailleurs.

5 industrie chimie

La Chine espère que des spécialistes étrangers seront envoyés dans des usines chinoises à des fins de services techniques consultatifs et d'échanges de techniques et d'expériences de gestion.

Il est aussi possible de réaliser des joint-ventures avec des entreprises auxquelles les deux parties s'intéressent. Ces dernières années, l'industrie chimique chinoise a ainsi entrepris une coopération avec les Etats-Unis, le Japon, la France, la Hollande et le Danemark. En 1985, la Chine a conclu avec des sociétés étrangères des accords sur l'établissement d'usines de phosphate d'ammoniaque et la refonte technique des usines existantes par l'utilisation des crédits de la Banque mondiale.

La **Société Sino-arabe des Engrais Chimique**, une grande usine d'engrais chimiques composés, établie conjointement par la Chine, la Tunisie et le Koweït dans la ville de Chinghuangdao est un des projets de coopération sud-sud. Elle entrera en production en 1988.

L'exportation de techniques et d'équipements.

La **Société Nationale d'Edification de l'Industrie Chimique de Chine** est une société d'importation et d'Exportation des techniques relevant du Ministère de l'Industrie chimique. Dans les années 50, elle a participé, en Chine, à la construction, à l'agrandissement et à la reconstruction d'une centaine d'entreprises d'industrie chimique ou pétrochimique de différentes dimensions.

Depuis les années 60, elle a coopéré avec de célèbres sociétés du Japon, des Etats-Unis, de Grande Bretagne, d'Allemagne fédérale et de Hollande dans l'introduction et la construction de plusieurs dizaines de grandes entreprises modernes de l'industrie chimique et pétrochimique. Parmi celles-ci figurent des usines d'une capacité annuelle de 300.000 tonnes d'éthylène, de 300.000 tonnes d'ammoniaque synthétique ou de 500.000 tonnes d'urée.

Mandatée par le gouvernement chinois, la société a entrepris de recherches sur la faisabilité, élaboré des plans et pris des projets en charge forfaitaire pour le compte d'une cinquantaine d'usines de 13 pays d'Europe, d'Asie et d'Afrique, leur a fourni des techniques et des équipements complets et a aidé leur production par des conseils. Actuellement, elle entretient des relations professionnelles avec plus de 300 sociétés ou entreprises étrangères.

Des exemples: au Bangladesh, Pakistan, Indonésie etc.

Au cours de premier semestre de l'année 1986, cette société a vaincu plusieurs sociétés étrangères en remportant l'adjudication relative à deux projets de travaux de l'Usine d'urée et d'engrais chimiques de Chittagong, Bangladesh.

Un contrat forfaitaire d'un montant de 18,51 millions de dollars a été signé le 21 mai 1986. L'usine en question est une grande entreprise. En utilisant le gaz naturel comme matières premières, elle produit chaque année 300 000 tonnes d'ammoniaque synthétique et 500 000 tonnes d'urée.

Une autre usine d'urée et d'engrais chimiques de Barisal (Bangladesh) construite par la Société selon un contrat forfaitaire est entrée en service le 11 novembre 1985 sans période d'essai. Cette usine est une entreprise de dimension moyenne. Avec le gaz naturel comme matières premières, elle produit annuellement 60 000 tonnes d'ammoniaque synthétique et 110 000 tonnes d'urée.

C'est la Société qui était la seule responsable de la prospection du terrain, de l'élaboration du plan de l'usine, de la fourniture des équipements complets, de la mise en chantier et de la production d'essai. L'usine a été remise à la partie concernée du Bangladesh après l'expertise.

Une usine d'insecticides construite par la Société pour le compte de l'Indonésie fonctionne depuis le 4 avril 1986. C'est le premier projet d'exportation d'équipements complets chinois vers l'Indonésie depuis le rétablissement des relations commerciales directes entre les deux pays. Dix mois seulement se sont écoulés depuis la signature du contrat jusqu'à la sortie de produits standard.

1 industrie légère

L'INDUSTRIE LEGERE CHINOISE

La Chine est loin de la France. Les dernières années ont montré que les entreprises américaines, japonaises, allemandes, italiennes sont très actives dans ce pays. Meme, un petit pays comme la Suisse est assez "présent" en Chine.

Il n'est pas facile pour travailler en Chine. Il n'en existe pas moins de larges possibilités pour un renforcement de la présence française comme le prouvent les réussites des entreprises étrangères dans ce pays, malgré les nombreuses difficultés et problèmes qu'il leur a fallu résoudre.

Le sixième plan quinquennal (1981-1985).

Durant le sixième plan quinquennal, l'industrie légère chinoise a connu un développement rapide. La valeur globale de l'industrie légère a augmenté en moyen de 10,7% par an au cours de cette période. Le développement considérable de l'industrie légère assure un approvisionnement suffisant en divers articles (sauf quelques articles de marque) sur le marché intérieur.

Bien que la production de l'industrie légère chinoise ait beaucoup progressé, elle est encore loin de satisfaire la demande créée par l'augmentation du pouvoir d'achat de la population, et les changements de sa structure ne correspondent pas encore à ceux de la consommation.

Avec l'amélioration du niveau de vie des Chinois, la consommation va connaître de grands changements. Pour suivre de très près l'évolution du marché des biens de consommation, la Chine veut intensifier la production de divers articles de consommation, surtout la production de produits de marque et de produits nouveaux.

Le septième plan quinquennal (1986-1990)

En mars 1986, le septième plan quinquennal était ratifié. Selon ce plan, la valeur globale de la production industrielle nationale de la Chine atteindra 1.324 milliards de yuan (dont 66 milliards de yuan pour l'industrie légère) à la fin de 1990.

Pendant ce plan, de grands efforts seront déployés pour produire intensivement les principaux produits de l'industrie légère, les produits de marque célèbre et les produits nouveaux, varier la gamme des produits et créer de nouvelles branches industrielles.

La Chine va mettre l'accent sur le développement des industries alimentaires, vestimentaires et d'articles de consommation d'usage durable dans le but de promouvoir la production d'articles de consommation.

Les priorités pour différentes branches.

D'après le ministère de l'Industrie légère, pour les 44 branches industrielles relevant de ce ministère, on a donné la priorité au développement de :

- l'industrie de papeterie
- l'industrie du cuir et des peaux
- l'industrie des articles en cuir
- l'industrie des plastiques
- l'industrie des lessives synthétiques
- l'industrie de matériel photographique
- fabrication de machines de l'industrie légère

Le ministère prévoit une expansion rapide de ces branches industrielles au cours du septième quinquennat. (Comm. Ext. no 9, 1986)

La Chine va créer peu d'entreprises nouvelles, pour mettre plutôt l'accent sur la modernisation technique des anciennes entreprises d'industrie légère, dont plus de 90% sont des PME fournissant des produits aux marchés ruraux et urbains.

Mais l'état désuet du matériel, ajouté au manque d'expérience dans la production, ne permettait pas à ces entreprises de se développer rapidement, ni surtout d'améliorer la qualité et de diversifier les variétés des produits.

3 industrie légère

Absorber activement des capitaux étrangers.

D'après le ministère chinois de l'Industrie légère, la Chine continue à appliquer à pas de géant la politique d'ouverture sur l'extérieur et à absorber activement des capitaux étrangers pour introduire des techniques et du matériel du pointe.

Les moyens de coopération avec l'étranger sont nombreux dans ce domaine: la coproduction, la jointventure, l'importation d'équipements complets ou simples en meme temps que l'introduction de techniques, l'achat de brevets, la conception en commun et la coproduction de matériel, le transfert de techniques, l'achat de matériel avec les techniques s'y rapportant, etc.

A la fin de 1985, la Chine a déjà créé plus de 180 entreprises à capitaux mixtes sino-étrangers comme:

- la société vinicole sino-française de Tianjin
- la société Liwang (Nantong)
- la société des articles en rotin de Xihu
- la société de parfumerie Liming de Tianjin
- l'usine de tapis de Shantou
- la Shenmei Daily Use Products Ltd
- la Guangmei Foods Co.Ltd

D'après le ministère, ces entreprises ont déjà enregistré de bons résultats dans l'introduction de techniques et de matériel, la modernisation technique et le développement de nouveaux produits.

La réalisation de quelques centaines de projets d'introduction a permis à l'industrie légère chinoise de créer de nouvelles branches industrielles, d'augmenter la production des oprincipaux produits, d'élever le niveau technique des entreprises, et d'améliorer la qualité des produits.

Les projets pendant le septième quinquennat.

Pendant le septième quinquennat, la Chine projette de réaliser un bon nombre de projets d'introduction de matériel et de techniques dans le secteur de l'industrie légère:

4 industrie légère

- L'industrie alimentaire: raffinement d'huiles, production de protéine de soja, technologie d'extraction des jus de fruits, technique de fabrication de malt pour la province du Henan, agrandissement de l'usine de solution enzymatique de Wuxi (province du Jiangsu)
- La papeterie: construction d'une papeterie à Yichun (province de Jiangxi), construction d'une usine de pâte à papier à Wuzhou (dans la région autonome Zhuang du Guangxi)
- La chimie: construction d'une usine d'alkylebenzène au Henan
- La verrerie d'usage courant: mise en place d'une chaîne de production annuelle de 50.000 tonnes de bouteilles à bière
- L'industrie de parfum: agrandissement de l'usine d'essences de Kunming (province de Yunnan). (Comm.Ext. no 9, 1986)

L'importance de l'industrie légère.

L'industrie légère est une source importante de revenu national et de gains en devises pour la Chine. Ces dernières années, l'industrie légère a représenté environ 20% des échanges avec l'étranger et 35% de la production de biens de consommation.

Cette industrie avait, dans 37 années écoulées, connu un développement extraordinaire (36,8 fois par rapport à l'ancienne Chine), ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 10,5% en termes de chiffre d'affaires. En 1986, le chiffre d'affaires de l'industrie légère a atteint 172,6 milliards de yuan (46,6 milliards de dollars), c'est-à-dire 11,5% de plus qu'en 1985, et a amélioré 20% de ses produits.

Manque de variété, qualité médiocre.

Bien que l'industrie légère ait développé les biens de consommation pour le marché intérieur, beaucoup de ces produits ne satisfont toujours pas les consommateurs internationaux. On peut citer comme principaux problèmes la monotonie, la manque de variété, la qualité médiocre et le manque d'adaptation au goût actuels.

5 industrie légère

Pour s'attaquer à ces problèmes et rendre les produits de l'industrie légère plus compétitifs sur le marché international, le ministère chinois de l'Industrie légère mettrait au point entre 1987 et 1990 environ 6.000 nouveaux produits textiles qui remplaceront 20% des produits actuels.

Le ministère mettra aussi l'accent sur la création de nouveaux produits dans les domaines de l'ameublement, des ustensiles de cuisine, des petits appareils électro-ménagers, des jouets électroniques et des produits de beauté.

Améliorer la qualité de 90% des produits.

Le Ministre de l'Industrie légère a déclaré en février 1987 qu'on voulait augmenter la production de l'industrie légère de 8% par rapport à 1986 et améliorer la qualité de 90% des produits.

Il a souligné que ces buts devraient être atteints principalement par la rénovation technique et l'amélioration des entreprises, et non par des gros investissements, car il est impossible d'attendre de l'Etat d'autres investissements dans cette industrie. Il a déclaré également que l'élément-clé pour atteindre ces buts était l'amélioration de l'efficacité et à s'efforcer de produire des marchandises répondant aux normes international de qualité. (B.I., 23 février, 1987)

Exportations de produits manufacturés.

Grâce au développement de l'économie dans l'ensemble du monde, l'industrie légère chinoise est confrontée à des défis et à des chances à saisir. Pour progresser dans cette voie, la Chine développera ses exportations de produits manufacturés de façon à augmenter ses revenus en devises.

Pour atteindre ce but, les entreprises chinoises d'industrie légère devraient accorder plus d'importance à la production de produits plus perfectionnés et à l'augmentation des exportations.

C'est le cas particulièrement pour les entreprises des villes côtières qui peuvent se prévaloir d'une haute compétence technique, d'un éventail complet d'industries et d'une qualité de direction supérieure.

Avant : vers Macao et Hongkong, maintenant.....

Jusqu'aux années 80, les produits de l'industrie légère que la Chine exportait étaient essentiellement vers Hongkong, Macao et les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Par ailleurs, la structure de ces produits était monotone et ils ne rapportaient pas un montant considérable de devises.

Durant le sixième quinquennat, la Chine a intensifié la coopération entre l'industrie et le commerce et la coopération entre la technique et le commerce. C'est-à-dire que les Chinois ont d'une part développé activement différentes méthodes commerciales souples et augmenté d'autre part la faculté d'adaptation et la compétitivité des produits d'industrie légère sur le marché international en offrant des produits de qualité améliorée, de variétés plus nombreuses et de qualités différentes grâce à une intensification des recherches sur le marché, à l'introduction active de techniques et d'équipements de pointe et à l'amélioration des matières premières et des matières auxiliaires nécessaires à l'amélioration de la qualité des produits.

Aujourd'hui, la Chine a gardé non seulement Hongkong et Macao comme marché principal de vente et marché de transit pour ses produits d'industrie légère, mais elle a aussi actuellement des pays développés comme des pays d'Europe, les Etats-Unis et le Japon etc. comme marché principal de vente de certains de ses produits d'industrie légère.

Par exemple, les chaussures de caoutchouc et les chaussures de voyage se vendent déjà surtout au Japon et aux Etats-Unis, et les exportations d'autres articles touristiques et articles de sport vers les pays développés ont également connu une augmentation rapide.

Bond en avant sans précédent

Si le commerce d'exportation de l'industrie légère a connu un bon en avant sans précédent, c'est parce que, à part le prix du pétrole et le taux de change de dollar qui ont tous deux baissé, l'économie se redresse en Occident, et ce marché international animé était favorable aux exportations chinoises.

Par ailleurs la mise en vigueur de la politique d'ouverture et l'adoption de mesures favorables à l'expansion des exportations ont stimulé l'esprit actif des entreprises chinoises d'industrie légère.

7 industrie légère

Le chiffre d'affaire des exportations de la Société Nationale d'Importation et d'Exportation de Produits de l'Industrie Légère (une des principales sociétés spécialisées dans le commerce extérieur) montre cette tendance ci-dessus mentionnée.

Parmi les 51 succursales relevant de cette société, 50 ont connu une augmentation de chiffre d'affaires par rapport de l'année précédente; parmi les 150 pays et territoires qui importent les produits d'industrie légère chinoise, 110 ont augmenté leur chiffre d'affaires. Par exemple, le chiffre d'affaires a connu un accroissement:

- 48% pour la R.F.A.
 - 61% " la France
 - 36% " l'Italie
 - 76% " les Pays-Bas
 - 23% " la Belgique
 - 65% " le Grand-Bretagne
- (Comm. Ext. no 1, 1987)

L'industrie légère occidentale en déclin?

D'après les analyses faites par cette société chinoise, les statistiques montrent que le chiffre d'affaires du monde entier est de 2.000 milliards de dollars, et que les produits de l'industrie légère en représentent 10% environ.

Leurs marchés principaux sont les Etats-Unis, l'Europe, le Japon, l'Australie, Hongkong-Macao et le Sud-Est asiatique. Comme les produits de l'industrie légère sont liés très étroitement à la vie courante, leur chiffre d'affaires a connu un accroissement plus rapide que le chiffre d'affaires général de l'ensemble du monde.

Là-dessus, le chiffre d'affaires des appareils électroménagers, des plastiques, des papiers, des articles touristiques, des articles de petite quincaillerie, des coffres et des sacs a augmenté à un rythme très rapide. Bien que la capacité mondiale d'absorption de produits de l'industrie légère soit vaste, la concurrence entre eux est cependant des plus acharnées.

8 industrie légère

Actuellement, la structure des produits industriels change dans les pays développés. Ces pays mettent l'accent sur le développement des industries à haute technicité et à haut savoir. Ils considèrent l'industrie légère qui utilise une quantité considérable de main-d'oeuvre comme une industrie en déclin, et ils recourent aux importations pour se procurer des produits d'industrie légère. De plus, les pays développés consomment tous énormément.

La stratégie chinoise dans l'industrie légère.

Afin de faire face à la situation dans l'avenir, cette Société Nationale Chinoise d'Importation et d'Exportation de Produits de l'Industrie Légère a adopté une stratégie, qui se resume ainsi: bien renouveler les produits. Pour accomplir cette mission, il faut:

1. Associer en Chine l'industrie au commerce, la technique au commerce, développer les produits de marques célèbres et les nouveaux produits, enrichir sans cesse l'approvisionnement de produits recherchés sur le marché grâce à la co-gestion, aux entreprises à capitaux mixtes et à la gestion associée.
2. S'assurer des débouchés et ouvrir des centres d'information à l'étranger afin de s'adapter aux changements rapides des exigences des consommateurs. Les entreprises chinoises doivent intensifier la construction d'institutions de recherches et de développement et élargir le marché grâce à des recherches sur le marché et à des informations.
3. Etablir la nouvelle stratégie pour le commerce (c'est-à-dire, il faut internationaliser les marchandises). Il faut non pas adapter passivement la production au marché de consommation mais plutôt créer le marché et orienter la consommation et accélérer en meme temps la rénovation technique de l'industrie légère au moyen de l'introduction de capitaux étrangers et de techniques de pointe.
4. Etablir un système complet de production orienté vers l'exportation, c'est-à-dire, un système général de production comprenant la production, la circulation, la science et la technique, l'information et les finances. Ce système doit etre doté d'importants capitaux, de techniques et équipements de pointe pour la production, d'une puissante capacité de vente et de ressources suffisantes en marchandises, de telle sorte qu'on ait la possibilité d'élever la capacité de se procurer des devises par les exportations. (Comm.Ext. no 1,1987)

9 industrie légère

Objectif 1990: 2,5 milliards de dollars.

Les responsables de l'industrie légère chinoise prévoient que durant la période du 7ème quinquennat, le chiffre d'affaires des exportations de produits d'industrie légère s'accroîtrait d' 1,2 fois par rapport à la période du 6ème quinquennat. On prévoit une augmentation de 8,9% par an et on devrait parvenir en 1990 à un chiffre d'affaires des exportations d'un montant de 2 à 2,5 milliards de dollars.

Entre temps, ils reorganiseront les organismes ainsi que la structure des produits de l'industrie légère destinés à l'exportation, selon la demande du marché international. Les articles de marques célèbres seront exportés sur une plus grande échelle durant le 7ème quinquennat sont:

- les bicyclettes et leurs pièces détachées
- les machines à coudre et leurs pièces détachées
- les ustensiles émaillés
- la verrerie
- les chaussures de cuir
- les chaussures de sport
- les bracelets-montres
- les réveille-matin
- les serrures, les plastiques, les papiers, les jouets et les appareils électroménagers etc.

DEVELOPPEMENT DU COMMERCE

SINO - FRANCAIS

Selon des statistiques françaises, le commerce entre la Chine et la France ne dépassait pas les 400 millions de francs (57 millions de dollars américains) **en 1964**, l'année où les deux pays ont établi des relations diplomatiques.

La valeur de ce commerce a atteint en moyenne 609 millions de francs par an vers la fin des années 60, puis 1,642 milliard de francs dans les années 70. Dans les années 80, la valeur des échanges commerciaux a encore fait un **saut brusque**, atteignant en moyenne 6,8 milliards de francs par an.

En 1985, ils ont franchi la barre des 10 milliards de francs en atteignant la valeur **sans précédent** de 11,451 milliards de francs, soit 28 fois plus qu'en 1964. (B.I., 30 juin, 1986).

Nouvelles voies de la coopération franco-chinoise.

La coopération plus étroite entre les deux pays dans le domaine économique a joué un grand rôle dans ce développement spectaculaire du commerce.

La politique chinoise d'ouverture a ouvert de nouvelles voies à la coopération franco-chinoise, surtout dans les domaines de l'énergie, des télécommunications, de l'électronique, de la technologie spatiale, des transports, de l'industrie chimique, de l'agriculture et de l'alimentation.

En 1985, la Chine et la France ont signé plus de trente contrats portant sur l'introduction de technologies dans les domaines des semi-conducteurs, des circuits intégrés, des locomotives électriques, du matériel pour centraux téléphoniques, des nouveautés dans le domaine des mines et des greffes d'embryons.

Les entreprises mixtes franco-chinoises.

A la fin de l'année 1985, la Chine et la France avaient fondé quatorze entreprises mixtes et six entreprises à gestion mixte dans les domaines du bâtiment, du cuir, du mobilier, de la confection, de l'automobile et de la fabrication de vin. Quatre contrats de prospection et d'exploitation du pétrole offshore ont également été signés.

Lors de la visite du premier ministre Zhao Ziyang en France en 1984, les deux gouvernements ont signé deux accords sur la protection des investissements et la prévention de la double imposition.

En 1985, un accord à long terme sur les relations et la coopération économiques a été révisé, et, selon la nouvelle version, la France et la Chine se sont engagées à prendre des mesures efficaces pour créer des conditions pouvant promouvoir une coopération profitable pour les deux pays et accélérer le développement des relations économiques.

Derrière la R.F.A. et l'Italie.

disini harus ditambah

Depuis 1985, l'Italie est le second partenaire commercial de la Chine en Europe, après la R.F.A. et la valeur du commerce entre les deux pays dépasse depuis lors le 1,1 milliard de dollars américains par an, soit une augmentation de 100% par rapport à l'année précédente.

COOPERATION SINO-FRANÇAISE DANS L'EXPLOITATION PETROLIERE

S'il est un domaine dans lequel la présence française en Chine est d'ores et déjà sensible, c'est bien celui de la prospection et de l'exploitation pétrolière.

Le champ pétrolifère de Weizhou 10-3, dans le golfe de Beibu, est entré dans la phase de production expérimentale le 7 août 1986. Exploité par la Société pétrolière du Nanhai-Ouest, en collaboration avec la société française Total, il est le premier de son genre à entrer en exploitation et en production dans la coopération sino-étrangère sur la mer de Chine méridionale.

Comme première réussite de l'exploitation pétrolière off-shore sino-française, il annonce de belles perspectives à la coopération économique entre ces deux pays. Le 15 octobre 1986 a eu lieu une cérémonie d'inauguration à Zhanjiang, base de la société pétrolière du Nanhai-Ouest à laquelle participait M.Ortoli, président de Total CFP et M.Combal, ambassadeur de France.

Des négociations depuis 1980.

C'est en 1980 que les sociétés du Nanhai-Ouest (relevant de la Société nationale de pétrole off-shore de Chine) et la société française Total ont uni leurs efforts pour la prospection off-shore.

Jusqu'en fin 1986 on a foré en tout 14 puits de sondage et trouvé successivement 5 structures pétrolifères, dont celle de Weizhou 10-3, découverte à la fin de 1982 au sud-ouest de l'île de Weizhou dans la partie nord-est du golfe.

Durant la prospection, chacun des quatre puits forés sur la structure de Weizhou 10-3 s'avérait d'un haut rendement, supérieur à 1 000 tonnes par jour pour deux d'entre eux. Pour obtenir les données exactes afin d'apprécier la valeur commerciale et déterminer la technologie d'exploitation à mettre en oeuvre, les deux sociétés ont conclu le 24 mai 1984 un accord sur la production expérimentale du champ de Weizhou 10-3.

La phase expérimentale de production.

Depuis lors, elles ont entrepris des préparatifs intenses: conception, appel d'offres, édification et montage sur mer de la plate-forme, d'une tour d'arrimage et d'un pétrolier de traitement et de stockage.

La capacité de production des équipements off-shore a été prévue pour 30.000 barils par jour. Les équipements maintenant sont au point, permettant ainsi à la production expérimentale de prendre toute son envergure.

Depuis fin 1986, les six puits de production donnent chaque jour 10.000 barils. Cette phase expérimentale durera deux ou trois ans, puis on passera à la production proprement dite à condition que le rendement total des trois ans dépasse le 1.600.000 tonnes. Il envisageait en fait d'atteindre les 2.500.000 tonnes. (La Chine en Constr. no 2, février 1987).

Encouragement pour l'avenir

Weizhou 10-3 est le premier champ pétrolifère à entrer en production dans la mer de Chine méridionale. D'après les responsables chinois, le bassin du golfe Beibu est doté de conditions géographiques favorables.

Il y a de vastes étendues prometteuses de pétrole ou de gaz. Ils citent l'exemple de la zone où se situe Weizhou 10-3. Si la production expérimentale de Weizhou 10-3 réussit, toute la zone sera forée et mise en valeur. Les structures ainsi reliées formeront un vaste champ pétrolifère, dont la production annuelle atteindra les cinq millions de pétrole brut.

Techniques et expériences d'avant-garde.

En publiant le 11 octobre 1986 un règlement qui, par des mesures d'encouragement, garantit les bénéfices des investissements étrangers, le gouvernement chinois a montré l'importance qu'il attache à cette de coopération.

Grâce à la collaboration de sociétés étrangères, cette industrie a connu ces dernières années un grand développement. Fin août 1986, la Chine avait procédé à la prospection sismique sur environ 270.000 km², au forage de plus de 130 puits de sondage sur 103 structures pétrolifères et gazeuses.

En plus, cette coopération a permis l'introduction en Chine de techniques et expériences d'avant-garde, favorisant la formation des spécialistes chinois et le développement de l'industrie pétrolière off-shore chinoise.

Les résultats moins brillants.

L'exploitation du pétrole est plus ou moins une cause hasardée. Ces dernières années, les résultats de la prospection off-shore s'avèrent moins brillants que les experts chinois et étrangers ne l'envisageaient au début de la coopération.

A cela s'ajoute le marasme qui règne sur le marché internationale de pétrole. Mais comme l'a dit le conseiller d'Etat (M.Kang Shi'en): "On doit examiner le problème en perspective. La vaste étendue des mers de Chine renferme de riches gisements pétrolifères et gazeux. Il suffit de persévérer dans l'exploitation et les deux partenaires de la coopération tireront plus de profits. Dans ce sens, toutes les sociétés étrangères qui continuent à coopérer avec nous font preuve de clairvoyance".

Parmi ces dernières, se place en bon rang la société Total-Chine. M.Ortoli, président de cette société française, a bien dit en comparant la coopération sino-française off-shore à un bateau: "Un navire doit contourner l'obstacle, éviter le typhon, adapter sa vitesse, mais non changer de cap. De même notre coopération doit se poursuivre. Non seulement elle conserve sa valeur, mais encore les nouveaux défis la rendent plus nécessaire et doivent nous pousser à l'intensifier". (La Chine en Constr. no.2, février 1987).

MECANISATION AGRICOLE

EN CHINE

La Chine est en train de moderniser, **par étape et par secteur**, son agriculture. La modernisation de l'agriculture chinoise offrira des perspectives prometteuses pour le renforcement des relations franco-chinoises.

Les entreprises françaises (dans le domaine des machines agricoles, machines agro-alimentaire, équipements de produits agricoles, équipements de bio-technologie) et les instituts scientifiques et de recherches français **pourront intensifier ses relations** avec ses partenaires chinois.

Avec ses expériences riches en la matière, la France pourra sans doute offrir son aide à la modernisation de l'agriculture chinoise. L'introduction des techniques et équipements avancés français peut beaucoup contribuer à accélérer le rythme de développement agricole chinois.

La modernisation de fermes d'Etat.

On comptait en 1985 plus de 2 000 fermes d'Etat réparties dans tous les coins de la Chine avec une superficie totale de 29,3 millions d'hectares.

Grâce à d'incessants efforts depuis quelques dizaines d'années, la Chine a conquis le désert de Gobi, défriché des landes et mis en valeur des régions marécageuses en y construisant des fermes d'exploitation agricole et industrielle.

Les terrains cultivés (en 1985) représentent 4,433 millions d'hectares, et les entreprises industrielles dans le domaine de la fabrication mécanique, de la métallurgie, de l'électronique, de l'électricité, du charbon, des engrais chimiques, des denrées alimentaires, du textile et des matériaux de construction s'élèvent au nombre de 7790.

Depuis ces dernières années, la Chine a employé **différentes formes de coopération** comme l'exploitation à capitaux mixtes, le commerce en compensation, l'utilisation des crédits etc., et elle a importé de l'étranger des techniques et équipements de production avancés.

La coopération avec l'étranger.

Le gouvernement chinois a décidé que l'importation des techniques et des fonds de l'étranger peut se faire par des unités de production aussi bien d'Etat que collectives ou individuelles, sous forme d'exploitation à capitaux mixtes, de commerce en compensation, de coproduction, de sous-traitance des matériaux fournis et de crédit-bail. Les créations à capitaux exclusivement étrangers sont également acceptables.

La Chine privilégiera les crédits accordés par la Banque Mondiale, l'OAA, le Fonds de développement agricole, les Programmes de développement des Nations Unies, qui sont des investissements avantageux et qui permettent une période d'utilisation longue.

La Chine acceptera aussi les prêts accordés par des gouvernements étrangers ou des crédits à faible taux d'intérêt ainsi qu'une coopération bilatérale. On peut établir conjointement des entreprises dans les fermes d'Etat par l'introduction de techniques provenant d'un pays et les fonds de l'autre.

Les projets dans l'avenir.

Les points essentiels dans le proche avenir porteront sur:

a) l'introduction de machines agricoles techniquement perfectionnées et de techniques avancées de production agricole. La zone de défrichement du Xinjiang, par exemple, projette d'emprunter 100 millions de dollars américains pour: un projet général de défrichement des landes de 80 000 ha, de transformation en champs irrigués de champs non-irrigués de 33 000 ha, de transformation des prés de 67 000 ha, la construction d'une base de production de raisins secs sans pépin de 10 000 ha et l'introduction de races et de semences sélectionnées d'Australie et d'autres pays.

2) l'introduction d'équipements de transformation de produits agricoles. La zone de défrichement Hainan du Guangdong projette de créer avec les investissements étrangers une sucrerie d'une performance de traitement de 2500 tonnes de cannes par jour, d'agrandir et de rénover une fabrique de caoutchouc qui sera capable de produire 500 000 séries de pneus par an. La zone de Xinjiang compte introduire des chaînes permettant de sous-traiter les fruits et de fabriquer de la confiture, du jus de melons et des jus de fruits, ainsi que des chaînes destinées à la confection de vêtements.

3) l'introduction de techniques et installations utilisables pour la rénovation et le renouvellement des équipements existants. Certaines entreprises importantes seront renouvées par l'apport de capitaux mixtes et le crédit-bail afin d'utiliser largement les investissements étrangers.

La réforme économique dans les campagnes chinoises a donné un **grand changement**: une partie de ces régions se sont enrichies rapidement; une tendance à la division du travail est apparue dans les foyers.

Certains se sont dirigés dans la culture des champs, d'autres vers la production industrielle, le commerce, l'élevage, le bâtiment, le transport etc. Ainsi, **le rôle et la place de la mécanisation agricole** sont devenue de plus en plus importants en Chine.

Au fur et à mesure du développement rapide de la production agricole, les chiffres de vente des machines agricoles ont remonté depuis l'année 1982. Pour pouvoir acheter un tracteur, les paysans devaient **jour et nuit faire la queue** devant la porte de la société de machines agricoles.

Le grand projet en désastre.

En 1955 environ, le gouvernement chinois formulait un grand projet: en 1980, la mécanisation agricole sera réalisée **fondamentalement** dans tout le pays. Dès lors, il a fait tous ses efforts pour réaliser ce but. Et il s'est mis à établir partout des usines de machines agricoles et à produire énormément de machines.

Cela a entraîné **des résultats désastreux**: d'abord une production répétée et puis des machines de mauvaise qualité. Souvent, ces machines, distribuées aux fermes d'Etat ou vendues aux communes populaires ou à d'autres unités collectives, ont été acceptées **à contre-cœur** parce que le plan le prévoyait, alors qu'ils n'en avaient pas besoin, ou que ces genres de machine ne s'adaptaient pas à leur type de culture.

Finalement, la plupart du temps, les machines étaient **délaissées** et d'autres, **mal utilisées**, se sont abîmées faute d'être entretenues. Ce mouvement de mécanisation non seulement n'a pas incité les paysans à travailler, mais les a **découragés**.

(Chine en Constr.no 9/85)

Possession des machines privées.

Actuellement la situation change. Les paysans ont obtenu le droit de disposer eux-mêmes de machines agricole, et toujours plus de paysans individuels en ont acheté pour leurs propres besoins, alors que, dans le passé, ces machines relevaient toute de la propriété de l'Etat ou des collectivités.

A partir de 1979, on a pu acheter sur le marché des machines agricoles, ce que fait que, rapidement, le nombre de machines privée a augmenté.

En 1980, on comptait 38.000 tracteurs privés, en 1981 380.000, en 1982 1.000.000, en 1983 plus de 2.000.000, en 1984 3100.000.

Dans le nombreux villages, il y a des foyers spécialisés qui louent des machines agricoles. A la saison des grands travaux, ils fournissent des machines à ceux qui n'en ont pas; à la morte-saison, ils utilisent leurs tracteurs pour transporter des marchandises.

L'exploitation privée des machines agricoles se développe avec une efficacité plus rapide et plus stable par comparaison à celle d'Etat, parce que les paysans peuvent acheter telle ou telle machine qui corresponde à leurs moyens et à leurs besoins réels.

L'industrie de machines agricoles

Depuis le début des années 50, jusqu'à la fin de 1984, l'industrie de machines agricoles a établi un système de production assez complet. En 1985, la Chine compte plus de 2200 entreprises avec plus de 1.100.000 ouvriers.

En moyenne 1000 chevaux-vapeur de machines agricoles sont disponibles sur une étendue de 660 ha de terres. Au cours de développement, la production de machines agricoles a connu des hauts et des bas, surtout à l'époque de la " Révolution culturelle "

Mais depuis 1983, pour répondre aux besoins du marché, elle se développe encore plus rapidement qu'auparavant. En 1984, elle a dépassé de 20%, en valeur, les prévisions du plan annuel, soit une augmentation de 23% par rapport à 1983, record historique, (Chine en construction no 9, 1985).

Nouveau défi: une plus grande variété.

La réforme économique dans le domaine du système de la production agricole est entrée dans une nouvelle étape: celle de la réforme de la structure de la production qui permet de passer graduellement d'une production essentiellement céréalière à une production diversifiée:

- agriculture proprement dite
- sylviculture
- élevage
- pêche et activités secondaires

La production spécialisée et marchande demande aux départements de recherches scientifiques et aux usines de machines agricoles de concevoir et de produire une plus grande variété de machine de bonne qualité.

L'institut de recherches de machines agricoles d'un district (province du Shanxi) a fait des enquêtes sur 100 foyers spécialisés. Ces enquêtes ont révélé que les usines de machines agricoles du district ne produisent, en 1985, que 68 espèces de machines dont la plupart sont loin de satisfaire aux demandes des paysans, surtout les camions, les moteurs électriques, les petites machines pour la préparation du fourrage.

Production de machines légères.

Durant les années de réforme et de réajustement, les entreprises de machines agricoles ont prêté une grande attention à la production de machines légères qui pouvaient mieux s'adapter aux besoins des petites exploitations agricoles, des fermes d'élevage et des ateliers de traitement.

Et, face à ce nouveau défi, les spécialistes chinois pensent que la tâche la plus urgente de l'industrie de machines agricoles est la refonte technique et le renouvellement des installations pour répondre aux besoins du marché.

La situation en 1985.

En 1985, la quantité de machines agricoles et l'électricité consommée dans les régions rurales ont augmenté. A la fin 1985, la puissance des machines agricoles de la Chine totalisait 284 millions de chevaux, soit une augmentation de 7,1% par rapport à 1984. Il y avait:

- 864 000 tracteurs de grande et moyenne dimension, soit 1,2% de plus que l'année précédente
- 3,81 millions de petits tracteurs et de motoculteurs, soit une augmentation de 15,4%
- 427 000 camions, ce qui correspond à une augmentation de 22,3%
- la puissance des pompes s'est maintenue à 78,5 millions de chevaux
- on a utilisé 17,76 millions de tonnes d'engrais chimiques, en augmentation de 2,1% par rapport à 1984
- on a consommé dans les régions rurales 51,2 milliards de kWh d'électricité, soit une augmentation de 10,3% par rapport à 1984

Les progrès dans l'année 1986.

Les conditions de la production agricole se sont améliorées en 1986. A la fin de 1986, la puissance des machines agricoles dupays totalisait **228,1 milliards de Watt**, soit une augmentation de 9,1% par rapport à 1985.

Il y avait **871 000 tracteurs** grands et moyens, soit 2,2% de plus que l'année précédente; **494 000 camions**, soit 14,9% de plus. La puissance des **pompes** était de 60,1 milliard de **Watt**, soit un accroissement de 4,4%.

On a utilisé 19,52 millions de tonnes **d'engrais chimiques**, soit une augmentation de 9,9%. On a consommé dans les régions rurales **57,8 milliards de kWh d'électricité**, soit une augmentation de 13,5%. Cependant, le manque de potentiel représente encore un élément retrainant le développement rapide de l'agriculture. (Sources: Le Bureau d'Etat des statistiques de Chine).

LE CHEMIN DE FER CHINOIS

ET LA FRANCE

Pendant très longtemps les transports ferroviaires chinois ne peuvent plus répondre aux besoins du développement de l'économie nationale de ce pays. Certes, la Chine a attaché après 1965 une grande importance à l'extension des réseaux ferroviaires et le progrès est certainement considérable: **passant de 22.000 km en 1949 à 52.000 km en 1980.**

Mais ce progrès est loin de répondre aux besoins du pays et reste **un maillon faible** de l'économie nationale chinoise. La faiblesse des moyens de transport et du réseau de communications constitue une autre cause provoquant des crises énergétiques en Chine.

En 1981, par exemple, **17 millions de tonnes de charbon** n'ont put quitter le bassin houiller du Shanxi, certaines mines ne peuvent fixer leurs normes de production qu'en fonction des possibilités de transport. (Source: La Modernisation à la chinoise)

Le 6ème plan quinquennal

Le gouvernement chinois a d'ores et déjà décidé de mettre l'accent sur le développement de l'industrie énergétique et des moyens de transport et de communication comme étant les points stratégiques du développement de l'économie.

Ainsi le 6ème plan quinquennal a prévu d'affecter un investissement de **29,8 milliard de yuans** à la construction des voies ferrées et d'installations portuaires.

La plus importante source d'énergie en Chine est le charbon, dont le transport s'effectue principalement par voie ferrée. Selon le **6ème plan quinquennal (1980-1985)**, 2.000 km de nouvelles voies ferrées seraient construites, 1.700 km de voies doublées et 2.500 km de voies électrifiées.

En 1985, la capacité de transport du charbon du Shanxi, de l'ouest de la Mongolie intérieure et du Ningxia vers l'extérieur serait portée à 120 millions de tonnes, contre 72 millions en 1980.

Le principal moyen de transport.

La Chine s'étend sur une grande superficie. Le chemin de fer sont le principal moyen de transport du pays. **70% des marchandises et 60% des voyageurs** sont acheminés par voie ferrée.

D'après les besoins et les possibilités du développement du pays, le gouvernement a déjà élaboré un plan de construction **pour les voies ferrées**. Selon ce plan, la Chine **construira avant 1990** de nouvelles lignes, des chemin de fer à double voie et électrifiés, et d'autre part transformer les anciennes lignes.

On développera les chemin de fer dans la province du Shanxi afin de transporter du charbon et d'élever les capacités de transport dans les régions côtières. Les lignes principales à construire sont celles de Beijing à Qinghuangdao, de Datong à Qinghuangdao, de Yanzhou à Shijiusuo, de Xianxiang à Heze et les lignes affluentes.

La Chine construire des lignes principales traversant le pays **du sud au nord et de l'est à l'ouest**. Les travaux seront les suivants: la construction de chemin de fer à double voie sur les lignes principales de Beijing à Guangzhou, de Jiaodong à Jinan, de Hangzhou à Zhuzhou, l'électrification des lignes de Beijing à Baotou, de Shijiazhuang à Taiyuan etc.

Les locomotives de ces lignes principales seront remplacées par des **locomotives électriques ou diesel**. On compte encore construire des centres de correspondance.

Pour réaliser ces objectifs, la Chine a besoin de capitaux de construction et de techniques modernes. Depuis 1980, la Chine a commencé à chercher **des collaborateurs étrangers**. Elle a coopéré ces dernières années avec la Banque mondiale, le Japon, les Etats-Unis et les organismes internationaux et ont introduit 1,67 milliard de dollars US pour la modernisation des chemins de fer.

Depuis 1980, la Chine a utilisé des crédits octroyés par le Japon pour la construction du chemin de fer de Beijing à Guangzhou venant du nord au sud. Le tunnel Dayaoshan, long de 14,3 km, situé au sud de cette ligne (de Beijing à Guangzhou) est construit grâce également au crédit japonais.

La Banque Mondiale a fait un octroi en 1984 de 220 millions dollars destinés à la construction de chemins de fer de Datong à Taiyuan, de Xinxiang à Heze, de Heze à Yanzhou, ainsi qu'à la transformation de l'usine de locomotives de Zhuzhou.

En 1985 elle fait le dixième octroi de 235 millions de dollars, destinés à l'électrification des chemin de fer à double voie de Zhengzhou à Wuchang, à la construction de la base d'essai pour les sciences relatives aux chemin de fer en Chine, à la transformation et à l'agrandissement de l'usine de fabrication de trains de voyageurs de Changchun.

A la fin de l'année 1984, la Chine a acheté successivement en Roumanie, en Allemagne Fédérale, aux Etats-Unis, plus de 500 locomotives diesel et électriques, plus de 5.000 wagons de marchandises et de voyageurs. En 1985, elle acheté à ALSTHOM ATLANTIQUE 150 locomotives électriques.

Construction vers l'an 2000

On estime que, vers la fin du siècle, la Chine pourra construire et achever de 20.000 à 30.000 km de nouvelles voies ferrées, doubler 15.000 km de voies existantes et électrifier 15.000 km de voies actuellement en service.

Par ailleurs, on compte généraliser la traction diesel et la traction électrique. Ces efforts permettront de quadrupler la capacité des moyens de transport de ce pays.

La solution des problèmes des transports ferroviaires en Chine peuvent être un champs de coopération très vaste pour beaucoup d'entreprises étrangères, dans les années à venir, y compris pour les entreprises françaises.

La France peut contribuer de façon importante avec les livraisons d'équipements, avec les formations de techniciens et d'autres formes d'assistance technique.

Le projet d'un "train-éclair"

La Chine projette de développer des trains de passagers très rapides sur les lignes Beijing-Tianjin-Shanhaiguan et Nanjing-Shanghai. Un rapport sur le caractère réalisable d'un "train-éclair" a déjà été étudié par des scientifiques et des techniciens du Ministère du Chemin de Fer.

LA PRESENCE CULTURELLE

FRANCAISE EN CHINE

Sous les auspices du Centre de documentation et d'information de l'Académie des sciences sociales de Chine et de la Société chinoise de commerce international du livre (Guoji Shudian), une exposition de livres français en sciences sociales et humaines s'est ouverte le 29 mai, 1986, à Beijing.

L'exposition comporte plus de 900 exemplaires de quelque six cents titres fournis par une quarantaine de maisons d'édition françaises. On estime que les ouvrages présentés sont représentatifs des travaux en sciences sociales et humaines de l'Hexagone et que cette exposition est l'occasion pour les chercheurs chinois de comparer leurs travaux de recherche, d'approfondir leur liens avec les milieux scientifiques français.

Selon un accord, après l'exposition, tous les ouvrages exposés ont été offerts gratuitement à l'Académie des sciences sociales de Chine.

PROTECTION DES INVESTISSEMENTS

ETRANGERS EN CHINE

Depuis ces dernières années, la Chine a pris des mesures pour protéger les investissements étrangers en Chine. Pour ce faire, on a créé des lois et des règlements tout en préservant la souveraineté du pays et on a signé avec des pays étrangers des accords et conventions de promotion et de protection réciproque des investissements.

Sur le plan intérieur, la Constitution chinoise a précisé dans ses articles 18 et 32 que les droits et intérêts des entreprises étrangères, ainsi que ceux des autres entités économiques étrangères, des entreprises à capitaux mixtes chinois et étrangers, des particuliers étrangers étaient protégés par les lois.

Accords de protection réciproque.

De 1982 à 1984, la Chine a signé sept accords de protection réciproque des investissements avec:

- la Suède (le 29 mars 1982)
- la Roumanie (le 10 février 1983)
- la R.F.A. (le 7 octobre 1983)
- la France (le 30 mai 1984)
- l'Union économique belgo-luxembourgeoise (4 juin 1984)
- la Finlande (le 4 septembre 1984)
- la Norvege (le 21 novembre 1984)

Par ailleurs, la Chine a paraphé le 3 décembre 1984, avec l'Italie un accord du même genre. Outre ces accords, la Chine a promulgué les conventions d'assurance des investissements sous forme d'échanges de textes avec les Etats-Unis le 30 octobre 1980 et avec le Canada le 17 janvier 1984.

En 1985, la Chine négocie avec le Japon, les Etats-Unis, la Suisse, la Hollande, l'Australie, la Grande Bretagne et l'Irlande du Nord au sujet de la protection réciproque des investissements. (Comm.Ext. no 4, 1985).

Les contenus des accords.

En général, les accords conclus par la Chine avec les pays mentionnés ci-dessus sont similaires à ceux des autres pays. Ils contiennent la définition de l'investissement, du bénéficiaire et de l'investisseur (personne physique ou morale), la réquisition y compris la nationalisation (et d'autres mesures qui portent le même effet que la réquisition ou la nationalisation), les dédommagements en cas de réquisition, le rapatriement des investissements et des recettes, les règlements en cas de subrogations et de litiges, l'officialisation des contrats, la durée et l'expiration des accords etc.

La Chine est un pays socialiste en développement, elle pratique donc un système différent de celui des autres pays occidentaux sur le plan social, économique et législatif. C'est la raison pour laquelle dans les accords conclus, certains articles sont un peu spécifiques.

Spécificités des accords.

Dans les accords, on a précisé que le pays hôte n'accorde aux investissements (ou aux activités liées aux investissements) que le traitement de la nation la plus favorisée et non pas le traitement accordé à ses nationaux, parce qu'il existe en Chine 3 systèmes de possession: nationale, collective et individuelle.

Pour les entreprises de nature différente, leurs droits et obligations sont aussi différents. De plus, il existe une grande différence entre le système des prix actuellement pratiqué en Chine et celui dans des autres pays.

C'est pourquoi, ce serait difficile de fixer, dans les accords, le traitement identique à celui qui est accordé aux nationaux pour les investissements étrangers.

Traitements préférentiels plus avantageux.

Dans les accords avec la Chine, l'article sur le traitement de la nation la plus favorisée ne se limite pas aux avantages dont les investisseurs pourraient bénéficier dans ce pays.

Ils jouissent de traitements préférentiels plus avantageux que ceux qui sont pratiqués avec les entreprises chinoises. Par exemple: le taux des impôts sur le bénéfice des entreprises à capitaux exclusivement étrangers, des entreprises coopératives sino-étrangères est inférieur à celui qui est payé par les entreprises chinoises.

De plus, les entreprises étrangères, les entreprises à capitaux mixtes et les coopératives sino-étrangères bénéficient aussi de l'exemption des droits de douane sur les machines importées nécessaires à la production. C'est un avantage dont les entreprises chinoises d'Etat ne bénéficient pas. (Comm.Ext.4/85).

Transfert des fonds.

La Chine est membre du FMI, et elle obéit au principe du libre transfert des fonds, mais elle pratique actuellement le contrôle des devises.

Les règles provisoires sur le contrôle des devises ont indiqué que tous les paiements en devises qui sont nécessités par les entreprises à capitaux mixtes chinois et étrangers, les entreprises à capitaux exclusivement étrangers et les entreprises coopératives sino-étrangères doivent être effectués sur leur compte en devises ouvert auprès de la Banque de Chine ou d'autres banques nommément désignées.

Pour protéger les droits et intérêts légaux des investisseurs, le gouvernement chinois a précisé dans les accords que, quelque soit le montant des dépôts en devises, une entreprise pouvait transférer librement:

- a) les capitaux investis
- b) les sommes versées en compensation après réquisition
- c) les sommes provenant d'une liquidation ou du transfert des investissements
- d) les crédits engagés par la Banque de Chine
- e) les bénéfices réalisés sur le marché chinois, bénéfices convertibles en devises avec autorisation du gouvernement chinois.

LES ENTREPRISES PRIVEES EN CHINE

L'économie privée telle qu'elle est aujourd'hui en Chine est différente. Actuellement, en 1986, les entreprises d'Etat occupent une place prédominante dans l'économie nationale. Elles réalisent 77% de la production industrielle et 72% des ventes au détail. Les entreprises privées sont liées étroitement avec elles et les complètent.

Pour accélérer l'édification économique, le gouvernement chinois considère qu'il est nécessaire de développer de front diverses formes économiques et de gestion.

Un complément indispensable.

La propriété publique est la force directrice; elle joue un rôle décisif dans la stabilisation de l'économie nationale dans son ensemble. Mais, les entreprises de propriété publique ne sont pas à même de prendre en charge à elles seules toutes les activités productives et tout le secteur tertiaire.

De plus, dans un pays aussi peuplé que la Chine, il leur est impossible d'embaucher toute la main-d'oeuvre. Selon les économistes chinois, l'existence de l'économie privée favorise le développement de la production sociale, facilite la vie du peuple, et aide à résoudre le problème d'emploi, plus particulièrement dans les activités économiques comme le commerce et les industries de service.

Exemple: les restaurants.

Au début de l'avènement de la Chine nouvelle en 1949, l'économie privée était reconnue par le gouvernement comme pouvant co-exister avec l'économie d'Etat et a fait un certain progrès.

Or, lors de la transformation socialiste en 1956-1957, et pendant des années qui suivirent, un bon nombre d'entreprises de propriété collective ont été **absorbées** par les entreprises publiques du fait du gauchisme, tandis que dans certaines régions, l'économie privée a beaucoup diminué sinon a été entièrement éliminée.

Par exemple, **les restaurants**. En 1957, année où les restaurants privés étaient encore autorisés à co-exister avec ceux de l'Etat et de propriété collective, on en comptait 470.000 dans les villes et les bourgs, alors qu'en 1978 il n'en restait plus que 110.000, tandis que la population des villes et des bourgs avait augmenté de 70% par rapport à 1957.

Cela a infiniment **compliqué la vie** des habitants qui, pour se restaurer, devaient faire de longues queues dans ces établissements.

Depuis 1979, le gouvernement chinois a réadopté la politique consistant à développer ensemble **les trois système économiques**: d'Etat, de propriété collective et de propriété privée.

Après quelques années d'efforts, le nombre de restaurants des villes et des bourgs a atteint 800.000 à la fin de 1983.

Onze millions de familles.

L'exploitation individuelle en milieu urbain et rural a été rapidement réinstaurée et a connu un important développement ces dernières années.

A la fin de septembre 1985, **onze millions de familles** (environ 16 millions de personnes) s'étaient spécialisées dans **l'industrie et le commerce privés**, révèlent les statistiques. On dénombrait plus de 2,6 millions de familles de ce type (3,6 millions de personnes) pour les seuls bourgs et villes, soit 24 fois plus qu'en 1978 (150 000 personnes).

Certaines d'entre elles ont **même monté des entreprises privées de type capitaliste**. Mais le déploiement de telles activités non socialiste est minoritaire, car la propriété publique est l'élément prépondérant de l'économie chinoise, et la situation actuelle est d'aucun rapport avec celle des années 50. (B. I., 12/5/86).

Le gouvernement chinois considère qu'à l'heure actuelle, autoriser un petit nombre d'exploitations privées non socialistes à exercer une fonction économique dans un cadre déterminé est favorable au développement de l'économie socialiste de la Chine qui a un milliard d'habitants.

Quant aux entreprises privées de type capitaliste, si elles n'affectent pas la position prédominante de la propriété publique et favorisent le dynamisme de l'économie et le développement des forces productives, elles seront autorisées à poursuivre, à titre d'essai, leurs activités.

La naissance de nouvelles associations économiques.

Ces dernières années, de nouvelles associations économiques, des regroupements inter-régionaux d'entreprises, des regroupements inter-sectoriels et d'inter-propriété sont apparus sous formes multiples dans ce pays, ce qui a mis fin au cloisonnement entre la propriété d'Etat, la propriété collective et la propriété privée.

Les statistiques montrent qu'en 1984 la Chine comptait 1000 entreprises de ce type, soit 0,23% des entreprises industrielles (430 000); elles employaient 370 000 ouvriers et employés, soit 0,3% de la population active (118,9 millions de personnes). La valeur de leur production s'est élevée à 8,6 milliards de yuans, soit 1,2% de la valeur globale de la production industrielle du pays (703 milliards de yuans).

Avec l'essor de l'économie marchande, ce type d'exploitation associé jouera un rôle positif dans l'économie nationale.

Des nouveaux problèmes sont apparus.

Dans la réforme économique, des problèmes sont apparus. D'abord, l'Etat a adopté une politique qui favorisait l'économie collective, l'économie privée et l'économie à capitaux chinois et étrangers, mais il n'a pas accordé assez de souplesse aux entreprises d'Etat.

Cela a entraîné une concurrence sur pied d'inégalité entre les différents types d'entreprises, et des phénomènes anormaux sont apparus.

Ainsi, des technologies arriérées se maintiennent face aux technologies de pointe, et des petites entreprises se disputent les matières premières avec les grandes entreprises.

De plus, les revenus de travailleurs des entreprises d'Etat **sont inférieurs** à ceux des entreprises collectives, et ceux-ci inférieurs à ceux des entreprises privées et des entreprises à capitaux étrangers.

LES PROBLEMES JURIDIQUES EN CHINE.

Le développement des contacts entre les entreprises chinoises multiplie les problèmes juridiques. De plus, l'accroissement des échanges économiques avec l'étranger soulève un nombre sans cesse accru de question de droit.

Selon des statistiques partielles, 30 000 entreprises sont à la recherche de conseiller juridiques. Certaines de ces entreprises ont créé leur propre département juridique. Des employés, qui n'avaient au départ aucune formation en droit, sont devenus, après une formation accélérée, conseillers juridiques à temps partiel.

Cependant, le nombre des conseillers financiers ne suffit pas à la demande. C'est une des conséquences de la réforme économique en cours.

Environ 20.000 juristes pour toute la Chine.

Le nombre total des juristes, à temps plein ou à temps partiel, ne s'élève pas à plus de vingt mille en Chine, alors que l'on y dénombre 1 million d'entreprises appartenant à la collectivité. Même si l'on ne comptait qu'un juriste pour dix entreprises, il en faudrait 460.000.

La plupart des juristes en poste actuellement ont terminé leurs études dans les années 50 et au début des années 60. Ils ont arrêté de travailler pendant la "révolution culturelle" et n'ont recommencé à exercer leur profession qu'à la fin des années 70. Beaucoup souffrent d'un manque cruel d'expérience dans la pratique des affaires. (B.I., 6 octobre, 1987).

Comment remédier à cette situation?

Pour remédier cette situation, des suggestions ont été évoquées dans le Quotidien de l'Economie (Jingji Ribao):

1. Les bureaux de conseillers juridiques doivent déléguer des experts auprès des entreprises. Leur tâche consistera à rédiger les contrats et à résoudre les contentieux.

2. Il faut former sur le tas des employés au courant des pratiques financières pour venir en aide aux licenciés en droit qui sortent des universités.

3. Les conseillers juridiques doivent recevoir un salaire en rapport avec leur qualification et leur travail, de sorte qu'ils soient motivés dans leurs tâches.

REFORME D'ENTREPRISES.

La réforme de l'économie chinoise et la relance de la production passent par une nouvelle définition du rôle des directeurs d'entreprise. Ils sont désormais seuls responsables de la bonne marche de leur administration.

Ils sont désormais seuls responsables de la bonne marche de leur administration. Le fondement de ce principe repose sur la responsabilité pleine et entière assumée par le directeur et assortie en même temps de certaines droits. Ce nouveau système est appliqué dans 27 000 entreprises en Chine depuis 1984.

Dans le passé, les directeurs assumaient la responsabilité sous la direction des comités du Parti. Il en résultait un manque de clarté dans la division des tâches entre le Parti et le gouvernement.

Nouvelle division des fonctions.

Aujourd'hui que la Chine persévère dans sa réforme économique, les fonctions du gouvernement sont nettement dissociés de celles des directions des entreprises, et le propriétaire d'une entreprise n'a pas nécessairement le droit de la diriger.

Cette nouvelle division des fonctions rendra les fabricants et les distributeurs relativement indépendants. Ils se verront confier la responsabilité de leur gestion et aussi des pertes et des profits de leur entreprise.

Les directeurs auront donc, au sein de leur entreprise, un rôle de chef administratif. Ils en seront les responsables légaux devant l'Etat, l'entreprise et leurs employés. Ceci implique qu'ils prennent les décisions, dirigent la production et choisissent leur employés.

Responsabilité et l'initiative.

D'après la revue Drapeau Rouge (Hongqi), ce nouveau système "devrait permettre de corriger le principal défaut de l'ancien: la division des pouvoirs de décision et de production. Il introduit la notion de responsabilité et d'initiative, et, en réunifiant la direction, améliore l'efficacité du travail. Le droit des directeurs de sélectionner leurs collaborateurs est essentiel dans le processus de prise de décision".

" L'introduction du nouveau système demande aussi une rédefinition du pouvoir syndical et des organes de décision des travailleurs, afin qu'ils aient, eux aussi, leur mot à dire dans la prise de décision, qu'ils puissent superviser le travail de la direction et protéger leurs droits et leurs intérêts." (B.I., 6 octobre, 1986.)

Mais, comment est-il la pratique?

L'extrait de l'Empire du Milliard (publié par Armand Collin) éclaire différents pans de la réalité chinoise sur ce sujet: "Malgré la volonté affichée par le Parti de renforcer l'autonomie des entreprises, les verrous bureaucratiques demeurent. L'allocation des matières premières aux usines par les bureaux de l'industrie des villes ou des provinces reste un obstacle important au décollage de la production."

"On voit par exemple des dirigeants d'entreprises dynamiques obligés de fermer leurs portes pendant six mois de l'année uniquement parce qu'ils ont épuisé leurs quotas de matières premières et ne peuvent s'en procurer sur le marché. Malgré ce gâchis, les responsables des Bureaux sont satisfaits, car le plan a été accompli, mais il n'en va pas de même des consommateurs qui ne peuvent trouver de produits de qualité, ni des ouvriers qui se retrouvent au chômage technique et qui ne touchent qu'un salaire amputé des primes de productivité".

"Cette prédominance de la logique bureaucratique sur la logique économique a beau être dénoncée par les plus audacieux des réformateurs, ceux-ci restent impuissants".

La résistance passive ou active

"La nouvelle politique se heurte aussi à la résistance (passive ou active) de nombre dirigeants d'unités de production. Souvent à leur postes depuis longtemps, peu ou pas au fait des techniques modernes de gestion, ils répugnent à se mettre en question et se contentent de remplir tant bien que mal les normes de production qui leur sont imposées. Ces attitudes conservatrices sont fréquemment dénoncées par la presse, mais elles restent très répandues".

"La réforme de l'économie urbaine ne fait pas non plus l'unanimité parmi les ouvriers. S'il était simple de convaincre les paysans que la redistribution des terres permettrait d'améliorer leur situation en travaillant plus, il n'en va pas de même pour les ouvriers.

"Bien que depuis trente-six ans on leur répète qu'ils sont les 'maîtres dupays', ils n'ont jamais disposé du moindre moyen de contrôle sur l'organisation de la production ou sur la commercialisation des produits. Ces domaines relèvent intégralement de la direction dont les membres sont nommés par les "instances supérieures". (Aujourd'hui La Chine, mars, 1987).

La gestion économique introduit depuis l'Union soviétique.

Tandis que les entreprises déficitaires touchaient tranquillement les subventions de l'Etat, d'autres entreprises cherchaient plus de débouchés pour leurs marchandises de qualité. Cela reflète la contradiction de l'ancien système de gestion économique, sinon la marque de lourdeurs de la bureaucratie.

Les entreprises n'avaient pas d'autonomie et les méthodes de gestion adoptées vis-à-vis des entreprises ont beaucoup limité les initiatives des dirigeants d'entreprises.

Le système unifié de gestion économique en Chine avait été introduit depuis l'Union soviétique pendant les années 50. Ce qu'il a de particulier, c'est qu'il consiste à appliquer une direction unifiée et hautement centralisée sur l'économie nationale, qu'il nie la nature marchande des moyens de production, et qu'on y pratique la régulation unique par le plan.

D'après ce système, c'est à l'Etat d'élaborer les plans de production des entreprises, de leur distribuer d'une façon unifiée les installations, les matières premières et la main-d'oeuvre, d'assurer l'achat unifié et l'écoulement garanti des produits des entreprises, d'empocher tous les bénéfices réalisés par celles-ci, d'accorder une subvention si l'entreprise subit un déficit et d'assumer les dépenses budgétaires des entreprises.

Ainsi, les organismes supérieurs qui se trouvent loin du "front de production", dirigent les activités productrices, tandis que les entreprises, qui sont "sur le front", n'ont pas de droit de décision, et ne sont que les accessoires des organismes administratifs d'Etat.

Multiplication des formalités à divers échelon.

Dans le passé, pour arriver à diriger les activités économiques de quelques centaines de milliers d'entreprises réparties sur la vaste étendue du pays, le gouvernement, à divers échelons, a dû créer un énorme organisme administratif. Cela a fini par superposer les organes de direction, multiplier les formalités, troubler la combinaison entre production et vente et différer la résolution des problèmes.

Par exemple, pour établir un plan de production, ne pouvant mener une analyse minutieuse sur tout l'aspect social des besoins de produits intéressés, la direction au sommet devait le faire seulement selon des renseignements recueillis aux diverses couches de la hiérarchie, et transmettre ensuite le plan arrêté d'un échelon à l'autre jusqu'aux entreprises intéressées.

Ceci constituait un gaspillage de temps. Il arrivait souvent que lorsque les produits étaient prêts à la vente, un changement de demande sociale avait déjà eu lieu, ou bien qu'on n'en avait plus besoin. Quant aux entreprises, il leur suffisait de produire selon le plan d'Etat et d'accomplir la norme fixée sans avoir à s'occuper du stockage des produits ou de leur écoulement.

Un portrait d'une "direction d'entreprise" du passé.

Sous l'influence de la tendance d'extrême gauche en Chine d'autre fois, le principe de "répartition selon le travail" a été rejeté comme un "résidu du droit bourgeois", tandis que l'égalitarisme absolu, considéré alors comme en principe "révolutionnaire", a été très en vogue.

5 REFENTRE

A cette époque-là, la direction des entreprises n'avait pas de rapport direct avec leurs unités ou leurs employés et ouvriers: quelle que soit la situation de l'entreprise, celle-ci ne bénéficiait d'aucun avantage et n'assumait aucune responsabilité économique.

Et puisque l'on pouvait toucher de toute façon son salaire mensuel, que l'on travaille bien ou mal, une tendance de dépendance vis-à-vis de l'Etat apparut petit à petit. C'est pourquoi, depuis lors, on a du mal à résoudre des problèmes tels que le gaspillage, le relâchement de la discipline, la mauvaise efficacité dans le travail, etc.

La situation en 1986.

D'après le Bureau d'Etat des statistiques de la République populaire de Chine, la réforme de la structure des entreprises industrielles a connu un nouveau développement. Selon des statistiques portant sur 21 provinces, régions autonomes et municipalités relevant directement de l'autorité centrale, 43% des entreprises industrielles d'Etat ont déjà pratiqué le système de la responsabilité du directeur d'usine, et 8% de petites entreprises industrielles d'Etat ont été données à bail ou à contrat à des collectivités ou à des particuliers.

Les associations économiques horizontales se sont largement développées. Fin 1986, 15.740 entreprises industrielles dont la plupart sont gérées par les districts ou au-dessus ont formé 6.833 associations économiques horizontales où ont été investis des capitaux d'un montant de 11 milliards de yuan. La production et la rentabilité de ces entreprises sont meilleurs que le niveau moyen de l'ensemble du secteur industriel du pays.

L'INDUSTRIE ARTISANALE

En Chine, la main d'oeuvre et les ressources naturelles sont abondantes. Les conditions de départ sont donc bonnes, mais les fonds sont insuffisants et le niveau technique et de gestion est peu élevé. Compte tenu de ces réalités, il faudra pendant encore assez longtemps développer considérablement les industries de main-d'oeuvre intensive, au lieu de développer les industries qui requièrent plus d'investissements de capitaux (ou de techniques).

L'industrie légère (surtout l'industrie textile) et l'industrie artisanale (y compris celle de l'art artisanal) sont des secteurs qui peuvent rapidement accumuler rapidement des fonds et ouvrir de perspectives d'exportation.

Le rôle irremplaçable.

Les activités artisanales chinoises possède une tradition millénaire. Dans l'ancienne Chine, les artisans appartenaient alors à une classe inférieure. Dans la modernisation du pays, les entreprises artisanales, qui s'appuient principalement sur le travail manuel, peuvent aussi jouer encore un rôle important.

Premièrement, elles fournissent au marché une grande quantité de vêtements, de chaussures, de chapeaux, d'articles d'usage quotidien, de petits objets, d'articles de bureau. Ils servent directement les consommateurs en ville comme à la campagne. Les métiers de ce genre peuvent adapter constamment l'orientation de leurs services aux changements du marché et aux besoins des consommateurs.

Deuxièmement, les entreprises artisanales apportent une grande contribution aux travaux d'infrastructure et à la production industrielle, dans les domaines, par exemple, de la fabrication des matériaux de construction, de la construction et de la restauration de petits bâtiments, de la fabrication des pièces de rechange etc.

Troisièmement, les artisans chinois fabriquent de nombreux objets d'art traditionnel. Par exemple, des sculptures sur jade, sur ivoire et sur bois, des articles laqués sculptés, des articles cloisonnés, des bijoux, des tapis, des objets de porcelaine et de poterie, des broderies, des articles de palme, de bambou et de rotin. Ces produits se vendent dans de nombreux pays.

Quatrièmement, le développement des métiers artisanaux requiert de grandes quantités de main d'oeuvre et rapport rapidement. Dans l'industrie, il faut investir 10 000 yuans de capital fixe pour créer un emploi, alors que dans le secteur de l'artisanat, la même somme en créé huit, sans compter alors 120 personnes auxiliaires qui travaillent en dehors des ateliers.

Les entreprises collectives de l'artisanat.

Une grande partie des entreprises de l'artisanat sont de propriété collective, créés par les artisans eux-mêmes. Elles sont responsables de leurs pertes et de leurs profits.

Dans le passé, entre 1949 à 1956, le gouvernement a conduit une politique de transformation socialiste des exploitations artisanales individuelles qui se sont regroupées en des entreprises de propriété collective.

Le processus de transformation pendant ces années s'est déroulé trop rapide et dans le contrainte. Il n'en est résulté qu'une réduction du nombre des articles d'usage courant et des services de réparation. Cela a créé plus de difficultés dans la vie quotidienne du peuple.

Après 1966, au cours de la "Révolution culturelle", toute activité du genre individuelle ou collective était qualifiée de "capitaliste".

Les entreprises individuelles.

Avec la politique nouvelle du gouvernement chinois, le développement de l'économie individuelle est encouragé. Le gouvernement a remarqué que les entreprises d'Etat et de propriété collective ne peuvent pas s'occuper de tous les métiers artisanaux comme ceux de la confection, du bricolage, de l'alimentation, de la coiffure et des services de réparation.

Ces travailleurs individuels qui disposent leur étalage au bord de la rue ou qui l'offrent dans les ruelles, rendent la vie du peuple plus facile et mettent en valeur leurs spécialités.

Dans le passé, le gouvernement a fait ses efforts pour que l'économie de propriété publique prédomine et que la main-d'oeuvre ne soit plus une marchandise. Pour cela, la fourniture des matières premières, la fixation des prix et la taxation sont toutes contrôlées et administrées par l'Etat. Cette politique est en train de se transformer.....

1 santé publique

LA SANTE PUBLIQUE EN CHINE

Bien que la Chine ait réalisé beaucoup de progrès, le système de santé publique chinois est encore loin de satisfaire les besoins de la population.

Fin 1984, la Chine comptait 198 000 établissements sanitaires de types divers, les effectifs du personnel médical s'élevaient à 4,2 millions de personnes. Plus de 95% des cantons possèdent des hôpitaux, et 87,2% de villages disposent d'infirmières.

Le système sanitaire actuel est loin de répondre à la demande à cause de l'importance de la population chinoise et de l'insuffisance du personnel et des installations sanitaires.

En Chine on ne compte que 1,33 médecin pour 1000 habitants ayant suivi l'enseignement supérieur ou secondaire et 2 lits d'hôpital pour 1000 personnes. Bien que l'incidences de certaines maladies ait diminué sensiblement, le nombre de malades demeure énorme.

Chaque année, 15 millions de personnes contractent l'une ou l'autre maladie contagieuse et il n'y a pas assez de médecins ni hôpitaux pour les traiter. (B.I., 10 juin, 1985)

Le progrès depuis 1949.

La lutte contre les épidémies, les services de maternité et de pédiatrie, l'éducation et la recherche médicale qui étaient négligés dans la Chine d'avant libération, se sont développés. Un dense réseau médical et sanitaire couvre désormais les régions urbaines et rurales du pays.

Aujourd'hui une centaine de millions de fonctionnaires et d'ouvriers employés dans les entreprises d'Etat bénéficient de soins médicaux gratuits. Par ailleurs les familles de travailleurs des autres entreprises ne paient que 50% des frais médicaux.

2 santé publique

La peste, le choléra, la variole et d'autres maladies épidémiques ont été extirpés.

Investissements encore très faibles.

Malgré des augmentations annuelles, les investissements de l'Etat consacrés à la santé publique sont encore très faibles et ne représentent qu'environ 0,25-0,3% du PNB. En outre, la **mauvaise gestion des hôpitaux** constitue un obstacle sérieux au développement de la santé publique.

Pour remédier à cette situation, le gouvernement chinois a pris des mesures destinées à accorder une plus grande autonomie aux départements et au personnel de la santé publique en vue d'accélérer le développement de l'infrastructure sanitaire chinoise.

Le gouvernement encourage l'amélioration de la gestion des établissements sanitaires collectifs qui constituent la base du système de la santé publique en Chine. Outre les gouvernements central et locaux, les entreprises industrielles, les organismes actifs dans le secteur des communications et des transports et d'autres institutions doivent aussi créer des établissements sanitaires.

L'autonomie des établissements de santé.

Le gouvernement chinois est en train d'élargir l'autonomie des établissements de santé collectifs. L'Etat allouera aux hôpitaux une somme fixe dont ils pourront disposer librement.

Un nouveau système de gestion sera introduit par lequel les directeurs d'hôpital assumeront l'entière responsabilité de l'administration de leur établissements (y compris le pouvoir d'employer des médecins et des ouvriers sur la base d'un contrat).

Le gouvernement encourage les organisations économiques collectives dont l'importance ne cesse de croître dans la vie économique et sociale de la Chine, les organisations de quartier, les **partis et groupements démocratiques** ainsi que les organisations populaires locales à créer des hôpitaux.

Les particuliers pourront également.....

Les particuliers pourront, après avoir réussi un sévère examen, ouvrir un cabinet de consultation. Les médecins et les infirmiers des hôpitaux pourront dispenser des soins médicaux pendant leurs loisirs. Les rémunérations de ces services leur appartiennent.

Le gouvernement encourage l'amélioration de la qualité des établissements médicaux dans les villages pour qu'ils puissent traiter plus efficacement la population locale et intensifier les efforts de prévention.

Les cliniques pourront soit appartenir à la collectivité soit gérées par des particuliers conformément à la volonté des habitants. Dans les régions pauvres, les autorités locales accorderont des subventions aux médecins ruraux et aux agents sanitaires dont les revenus sont insuffisants.

Par ces mesures, les autorités chinoises espèrent revigorer la santé publique et améliorer les soins dont dépend la santé du quart de la population mondiale.

Les progrès dans l'année 1986.

D'après le Bureau d'Etat des statistiques de la République populaire de Chine, la santé publique a évolué sans cesse et les conditions de soins médicaux se sont améliorées. Fin 1986, les hôpitaux de tout le pays disposaient de 2,3 millions de lits, soit une augmentation de 3,2% par rapport à la même période de l'année précédente.

Le personnel sanitaire a atteint 3,51 millions, soit un accroissement de 2,9%. Sur ce chiffre, il y avait 1,44 million de médecins (y compris 743.000 médecins qualifiés de médecine chinoise et de médecine occidentale), soit une augmentation de 1,9%; et 681 000 infirmiers supérieurs et ordinaires, soit une augmentation de 6,9%.

La prévention des maladies contagieuses aiguës ou chroniques et des maladies endémiques locales a été couronnée de nouveau succès. Pendant l'année 1986, plus de 300 millions de personnes ont été vaccinées.

4 santé publique

Le taux de morbidité de la rougeole, de la coqueluche et de la diphtérie a baissé de 40% par rapport à 1985, et celui des autres maladies infectieuses a également été réduit.

LES ENTREPRISES RURALES

Pour la modernisation des régions rurales en Chine, le "plan Etincelle", qui tire son nom d'un dicton chinois selon lequel une étincelle suffit à mettre le feu à la prairie, est présenté, en 1986, par la Commission d'Etat pour les sciences et les techniques.

Il s'agit là d'un programme global destiné à faire bénéficier les campagnes des techniques nouvelles, des équipements et des matériaux de pointe ainsi que d'un personnel technique de haut niveau. Tout cela permet d'améliorer la productivité, d'abaisser les coûts, d'augmenter la production et d'améliorer la qualité des produits.

Le "plan Etincelle" a été élaboré dans la perspective du développement récent (en 1984 et 1985) des entreprises cantonales, ou rurales, et de l'amélioration de la structure économique rurale.

Expansion très rapide.

Aujourd'hui les entreprises rurales jouent un rôle croissant dans la vie économique et sociale du pays. A la fin de 1985, elles employaient déjà 60 millions d'individus, soit 20% de la population rurale active.

En 1983 la valeur de la production des entreprises cantonales était inférieur à 10 milliards de yuans. L'année suivante elle était déjà de 17 milliards de yuans et en 1985 elle était passé à 24,81 milliards de yuans, soit 20% de la valeur totale de la production industrielle et agricole du pays.

Dans le Jiangsu, le Zhejiang, et les autres provinces où les entreprises rurales ont connu une expansion encore plus rapide, ce chiffre a été porté à 50%, voire 70%.
(B.I., 9 juin 1986)

Objectif: un tiers de la production nationale.

La Chine s'est fixé pour but de quadrupler la valeur globale de sa production industrielle et agricole d'ici l'an 2000, ce qui représenterait un chiffre de 2 800 milliards de yuans.

Dans la réalisation de cet objectif, **les entreprises rurales** sont devenues **un élément essentiel**. Elles devraient être à même, grâce à l'appui et au soutien technologique, d'atteindre un chiffre de production annuelle de 1 000 milliards de yuans d'ici la fin du siècle, soit un tiers du total national.

Le potentiel des entreprises cantonales.

Selon les statistiques, un investissement en biens immobiliers de 100 yuans dans les entreprises industrielles d'Etat peut, en 1986, engendrer une valeur de production de 96 yuans et un peu plus de 20 yuans de profits et d'impôts.

Dans les **entreprises cantonales**, ce même investissement peut engendrer une valeur de 229 yuans et 34 yuans de profits et d'impôts. Au vu de ce potentiel, la Commission d'Etat pour les sciences et les techniques a réuni les responsables des comités scientifiques locaux pour discuter de la mise en oeuvre du "plan Etincelle".

Selon ce plan, trois tâches devront être accomplies au cours du septième plan quinquennal (1986-1990):

1. Concevoir 100 ensembles d'équipements techniques adaptés aux besoins des entreprises rurales et les produire en série.
2. Créer 500 entreprises rurales pilotes, les équiper techniquement et leur fournir les moyens modernes de gestion, de conception et de contrôle de qualité.
3. Former des jeunes instruits ruraux et des cadres de base afin qu'ils puissent tirer parti des techniques de pointe adaptées à leurs besoins.

(B.I., 9 juin, 1986)

Investissements dans les régions rurales.

A partir de 1986, les investissements des collectivités et des particuliers seront comptés dans le plan global d'Etat des investissements nominaux. Cette décision vise à renforcer la canalisation de ces investissements, à contrôler l'ampleur de l'investissement en bien immobiliers et à réajuster la structure des investissements.

L'Etat, auparavant, ne contrôlait pas de manière planifiée les investissements de collectivités et des particuliers dans la mesure où ils ne représentaient qu'une faible proportion des investissements en capital social.

Mais, avec la diversification de l'économie et le développement de certains secteurs économiques intervenus au cours des dernières années (1983, 1984 et 1985), le volume des investissements des collectivités et des particuliers, à la ville aussi bien qu'à la campagne, n'a cessé d'augmenter.

Depuis 1982, les investissements des collectivités et des particuliers représentent près d'un tiers du total des investissements en bien immobiliers et ils constituent par conséquent un important moyen de reproduction économique.

Priorité des investissements.

Pour faire correspondre les investissements des collectivités et des particuliers aux besoins macro-économiques du pays, la Commission du Plan d'Etat stipule que dans les villes, les collectivités doivent investir principalement dans le secteur tertiaire, dans l'industrie alimentaire et de l'habillement ainsi que dans la production des biens d'usage courant et dans les exportations.

A la campagne, il sera demandé aux collectivités d'investir principalement dans l'agro-alimentaire et activités connexes et dans la mise en place de certains services.

Là où les conditions le permettent, les investisseurs ruraux peuvent se tourner vers la petite exploitation minière, l'installation de petites centrales hydro-électriques, la production de matériaux de construction et les industries de transformation à vocation exportatrice.

Les investissements des particuliers.

En ce qui concerne les investissements des particuliers, la Commission du plan d'Etat fixera des quotas pour les provinces, les régions autonomes et les municipalités ainsi que pour les quelques métropoles qui possèdent leur propre plan de développement économique.

Les provinces, les régions autonomes et les municipalités mettront en oeuvre leurs propres méthodes de contrôle des investissements des particuliers à l'intérieur de ces quotas.

La Commission du plan d'Etat demande également aux entreprises collectives et individuelles de veiller au contrôle de l'utilisation de l'espace. (B.I., 9 juin, 1986)

Guérir "l'anémie" des régions rurales.

En Chine, un certain nombre de districts, de villages et de foyers pauvres dépendent encore des subventions de l'Etat, comme un malade qui ne demeure en vie qu'à l'aide des transfusions.

En effet, il n'est pas étonnant que les pauvres et les nantis coexistent dans un pays aussi vaste que la Chine où les conditions économiques varient d'une région à l'autre.

Ces dernières années, certains districts ont tenté des essais, en cherchant tous les moyens pour développer la production des villages pauvres et rendre leur économie dynamique. Bien que sous-développées, ces régions "anémiées" ont un potentiel de développement.

Dans le passé, un certain nombre de cadres et de paysans comptaient trop sur les subventions et l'aide du gouvernement, ne se rendaient pas compte que les ressources naturelles locales pouvaient les aider à sortir de la pauvreté.

Aujourd'hui, pour réaliser l'objectif de passer de l'"anémie" au dynamisme, ces régions s'efforcent de mettre en valeur, à l'aide du gouvernement, leurs propres forces pour exploiter les ressources locales.

Traitement préférentiels pour les aider.

Pour aider les régions pauvres à se redresser, en plus de l'assistance financière et matérielle, le gopuvernement leur a également accordé des traitements préférentiels, par exemple, des réductions et des exemptions d'impôts agricoles des foyers pauvres et d'impôts sur le revenu des foyers paysans pauvres qui sont livrés maintenant aux **activités industrielles ou commerciales.**

Le même traitement préférentiel est également pratiqué à l'égard de ceux qui sont venus dans les régions pauvres pour y créer **des entreprises pionnières.** En outre, les cultivateurs et les éleveurs de ces régions jouissent d'une plus large autonomie de production.

En 1985 par exemple, la région autonome **zhuang** du Guangxi a donné en priorité de l'aide à dix districts pauvres et a installé 73 ateliers de transformation, fermes, mines, usines de matériaux de construction, service de transports et de magasins, créant ainsi plus de 18 400 emplois. (B.I., 14 avril, 1986).

Plus de personnel qualifié pour les zones rurales.

Au début 1987, le directeur de la Commission d'Etat pour les sciences et les techniques (M. Song Jiang) a déclaré que les citoyens instruits et qualifiés devraient être encouragés à partir travailler dans les zones rurales, où l'on a un urgent besoin de leurs services.

Il a dit que la science et la technologie étaient d'une importance vitale pour le développement de l'économie rurale. "Les concepts traditionnels doivent être rejetés et l'on doit trouver de nouvelles méthodes pour attirer plus de personnel qualifié dans les campagnes comme dans les villes petites et moyennes. Cela serait très important pour développer l'éconoémie rurale et permettrait à la réforme actuelle de progresser rapidement."

Combien d'agronomes en Chine?

D'après le Directeur, les régions rurales ont un grand besoin de personnel technique, car on ne compte en moyenne que 6 à 7 techniciens pour 10 000 habitants dans les campagnes. Depuis 1949, plus d'un million d'agronomes ont été formé en Chine. Mais 630 000 d'entre eux ont changé d'emploi et 260 000 autres ont été transférés dans des instituts de recherches ou dans des organismes d'Etat, et il n'est aujourd'hui que 150 000.

Actuellement on compte en Chine un agronome pour 466 ha de terres, un spécialiste de l'élevage pour 7000 têtes de bétail ou pour 153 000 ha de pâturages, et un technicien spécialiste pour 160 entreprises rurales. (B. I., 16 mars, 1987)

L'IMPORTANCE DE LA PRODUCTION

DE CEREALES POUR LA CHINE

Au cours des cinq à six années écoulées, l'agriculture chinoise a connu une forte croissance où les paysans ont joué un rôle majeur, encouragés dans leurs efforts par la réforme rurale et le système de responsabilité à rémunération selon le travail accompli.

La production céréalière a ainsi augmenté annuellement de plus de 21 millions de tonnes entre 1981 et 1984. Toutefois en 1985 on a récolté 378,98 millions de tonnes de céréales, soit 28,33 millions de moins qu'en 1984.

Malgré cet infléchissement de 7%, la production a été de 58,42 millions de tonnes supérieure à celle de 1980. Grâce aux bons scores enregistrés au cours du sixième plan quinquennal, la Chine est devenue l'un des plus importants pays producteurs de céréales au monde.

En 1980, la Chine encore importait en grandes quantités des céréales, du coton, de l'huile comestible pour satisfaire la demande du marché intérieur. Aujourd'hui la Chine a réalisé son auto-suffisance, et les huiles comestibles sont même exportées.

L'origine de la baisse de la production.

La baisse de la production céréalière qui s'est produit en 1985 n'était pas sous-estimée par le gouvernement chinois. Un certain nombre de phénomènes en sont à l'origine.

D'abord la surfaceensemencée en céréales a été réduite de 4,4 millions d'hectares. Ensuite l'Etat a moins investi dans l'agriculture, ce qui a réduit les disponibilités financières pour construire des infrastructures agricoles, comme des retenues d'eau et des canaux d'irrigation.

Enfin, l'essor des industries rurales a drainé une part importante des ressources et de la main-d'oeuvre traditionnellement employées dans l'agriculture. Mais, les économistes chinois estiment que les calamités naturelles constituent la principale raison. (B.I., 14 avril, 1986)

Le plan du 7ème quinquennat.

Au cours du 7ème quinquennat, le gouvernement chinois augmentera les investissements destinés à l'agriculture. Mais le plus important consiste à ce que les **agriculteurs puissent eux-mêmes** dégager des fonds pour développer l'agriculture.

Il y a 800 millions d'agriculteurs en Chine et le gouvernement considère que le développement de l'économie chinoise **était fonction de leur enrichissement.**

Les 800 millions de paysans chinois ont vu leur niveau de vie globalement augmenter ainsi que la production. Certains se sont enrichis, d'autres en difficulté comencent à redresser leur situation. Par exemple, sur les 9,5 millions de foyers pauvres, 5 millions ont dépassé le seuil de pauvreté.

Ces dernières années, pour soutenir financièrement les régions pauvres, l'Etat leur a accordé annuellement 3,3 milliards de yuans de fonds et un milliard de prêts spéciaux, traitements préférentiels mis à part.

LE ROLE DE HONGKONG POUR

LA CHINE

Depuis des années Hongkong est un pont de liaison du commerce chinois avec l'étranger, et son rôle de plaque tournante servira à la politique d'ouverture de la Chine. Dans l'avenir, Hongkong **continuera à jouer un rôle important** pour le commerce extérieur chinois.

Le territoire de Hongkong, constitué par l'île de Hongkong, Kowloon et les Nouveaux Territoires, soit 1.067 kilomètres carrés, est situé sur la côte méridionale de la République populaire de Chine. Sa situation géographique a fait de l'île un port qui attire les investisseurs des quatre coins du monde.

Hongkong jouit d'un **statut de port franc**, sauf pour certains produits (tabac, alcool), avec en plus l'absence de contrôle des changes. Les autorités ne s'ingèrent presque pas dans la gestion des entreprises, le système fiscal est simple et l'imposition y est, en général, inférieure à celle de la plupart des pays développés.

Centre commercial et financier international.

Aujourd'hui, en tant que noeud important pour les activités économiques et commerciales du monde vis-à-vis de l'Asie, de la région du Pacifique et de la Chine, Hongkong est devenu **un des plus grands centres commerciaux et financiers internationaux.**

L'année 1984, le volume total de son commerce d'import-export atteignait 444,8 milliards de dollars de Hongkong, soit environ 355 milliards FF (1\$ Hgk = 80 centimes français), plaçant l'île au **seizième rang mondial.** Dix de ses produits occupaient la première place dans l'exportation mondiale.

En 1985, plus de 900.000 actifs travaillent dans plus de 40.000 usines qui constituent le secteur le plus important pour la valeur globale de la production de Hongkong.

Hongkong, l'ancien port de transit, s'est transformé en un centre industriel et commercial d'une dimension internationale, avec **l'industrie manufacturière comme base** et le commerce extérieur comme **facteur dominant.** Hongkong est l'un des ports les plus importants de l'Asie et du Pacifique.

Dépendance de Hongkong.

Son économie de nature insulaire a fait de Hongkong un site largement dépendant: la moitié de ses besoins alimentaires, **les 2/3 de son eau potable** et le 1/5 de son pétrole sont fournis par le continent, ainsi qu'une quantité importante de matières premières ou semi-produits nécessaires à son industrie manufacturière.

Durant la période de la crise pétrolière des années 70, le continent l'approvisionnait en pétrole et en charbon. Ces dernières années, avec l'accroissement de son économie, l'approvisionnement en eau potable a augmenté.

Etant donné ses liens économiques avec Hongkong de plus en plus serrés, le continent se fait peu à peu **un grand marché des capitaux et produits provenant de Hongkong**. Cela joue un rôle important pour le développement économique de Hongkong.

Une nouvelle page dans l'histoire.

A partir de 1978, avec l'application de la politique d'ouverture sur l'extérieur et de réactivation de l'économie à l'intérieur, la Chine a créé quatre **ZES** (zones économiques spéciales) dont Shenzhen et Zhuhai et ouvert sur l'extérieur quatorze villes côtières. Cela a donné une forte impulsion au développement des relations économiques **entre Hongkong et le continent**.

Conformément au concept dit "**un Etat, deux systèmes**" inscrit dans la Déclaration conjointe sur le problème de Hongkong signé en Septembre 1984, **Hongkong maintiendra inchangé**, après 1997, ses systèmes sociaux et économiques, ses lois et son genre de vie, son statut de port franc et son statut de centre de commerce et de finance international qui sont actuellement en vigueur.

Ce principe fondamental, qui a rassuré les habitants de Hongkong et des personnalités d'outre-mer, permettra à Hongkong et à la Chine intérieure (le continent) d'ouvrir une nouvelle page dans l'histoire de leurs échanges économiques.

Commerce d'import-export de Hongkong-Chine.

Aujourd'hui, le volume total du commerce d'import-export entre Hongkong et la Chine est passé de 10,8 milliards de dollars de Hongkong en 1978 à 61,2 milliards, soit 5,6 fois plus (4,1 fois pour les exportations du continent et 76 fois pour celles de Hongkong).

En 1984, le continent chinois a exporté à Hongkong pour 55,7 milliards de dollars Hongkong (environ 44,5 milliards de FF) de produits, chiffre le plus élevé des partenaires commerciaux de Hongkong.

La Chine qui a exporté, par l'intermédiaire de Hongkong, vers les autres pays pour 28,1 milliards de dollars de Hongkong (environ 22,4 milliards de FF) est en tête des dix grands pays fournisseurs des marchandises transitant par Hongkong.

Les exportations de Hongkong vers la Chine intérieure atteignent 11,2 milliards de dollars de Hongkong (environ 8,9 milliards de FF).

Coopération entre Hongkong et la Chine.

La Chine intérieure est devenue un terrain important attirant de plus en plus les investissements de Hongkong. Durant les années qui ont suivi l'entrée en vigueur de la politique d'ouverture sur l'extérieur, les capitaux de Hongkong placés sur le continent ont augmenté de façon croissante, ainsi que dans les quatre zones économiques spéciales et 25 provinces, régions autonomes et municipalités.

Les investissements se font sous de multiples formes: entreprises à capitaux uniques ou mixtes, coopération d'entreprises, commerces compensatoires, sous-traitance etc.

Selon des estimations approximatives, la valeur des investissements de Hongkong en Chine intérieure atteindrait 35,1 milliards de dollars de Hongkong en 1984 (28 milliards de FF). A Shenzhen 12,8 milliards de dollars de Hongkong (10 milliards de FF) ont été investis en 1984.

Grace à cette coopération, Hongkong peut résoudre les problèmes du manque d'espace, de main-d'oeuvre et d'énergie, elle pourra réduire le prix de revient des produits, faire face à la concurrence internationale.

Par l'intermédiaire de Hongkong, la Chine pourra importer des capitaux, des techniques avancées et tirer la leçon des expériences réussies en matière de gestion provenant des pays étrangers.

Les perspectives vers l'année 2000.

Hongkong continuera à jouer un rôle important pour le commerce extérieur chinois. La réforme du système économique et l'application de la politique d'ouverture permettront à la Chine intérieure d'accroître son commerce avec Hongkong. De plus le rôle de Hongkong comme pont entre le continent chinois et les autres pays sera encore renforcé.

La Chine intérieure est appelée à devenir un grand marché ouvert à tous les investisseurs, particulièrement à ceux de Hongkong. La Chine, qui s'engage dans la modernisation de son économie, a besoin d'énormes capitaux.

La somme nécessaire à la refonte technique de centaines de milliers d'entreprises chinoises est estimée à plus de 10 milliards de dollars américains. L'exploitation et l'édification des quatre zones économiques spéciales, de l'île de Hainan et des quatorze villes côtières exigent d'immenses investissements.

Hongkong et la Chine intérieure peuvent pousser leur coopération dans les domaines de la technique et de la gestion. Hongkong, grâce à ses liens économiques, techniques et culturel avec les pays occidentaux, a le privilège d'introduire massivement et de diffuser des techniques de gestion avancées.

A travers les échanges et la coopération économique et technique, le continent peut importer de Hongkong certaines techniques d'avant-garde, dont les provinces et les villes intérieures ont un besoin urgent.

Déclaration conjointe sino-britannique 1984.

En septembre 1984, le gouvernement de la République populaire de Chine et le gouvernement du Royaume Uni ont paraphé la Déclaration conjointe sur le problème de Hongkong. En vertu de cette déclaration, Hongkong, Kowloon et les Nouveaux Territoires cédés ou loué à la Grande-Bretagne après la Guerre de l'Opium (1840) seront restitués à la Chine.

A partir du 1er juillet 1997, le gouvernement chinois reprendra l'exercice de sa souveraineté sur ces territoires.

Au cours des mois qui ont suivi la publication de cette déclaration, la situation à Hongkong est demeurée inchangée si on regarde les résultats de son industrie, de son commerce intérieur et extérieur et de ses finances, ainsi que ses échanges économiques avec la Chine intérieure, qui vont toujours croissante.

Pas de socialisme à Hongkong.

Deng Xiaoping a déclaré en avril 1986 que la Chine n'imposera pas le socialisme à Hongkong et que le gouvernement chinois tiendra sa promesse dans la réalisation du concept d'"un Etat, deux systèmes".

D'après les grandes lignes du projet de la loi fondamentale de Hongkong, la région administrative spéciale de Hongkong est inséparable de la République populaire de Chine, mais elle disposera d'un haut degré d'autonomie garantie par les autorités centrales.

Le législatif et l'exécutif seront formés par les résidents de Hongkong. La propriété privée, la propriété des entreprises et le droit de succession y seront protégés.

Des libertés pour Hongkong.

Les citoyens de Hongkong bénéficieront de la liberté de déplacements à l'intérieur comme à l'extérieur du pays et auront la possibilité de décider du nombre d'enfants qu'ils auront, malgré la politique de planning familial pratiqué sur le continent.

Hongkong maintiendra également ses droits de participation aux négociations diplomatiques, à des organisations internationales et à des conférences mondiales ainsi que le droit de signer et de mettre en oeuvre des accords internationaux la concernant.

LES MESURES DE RESTRICTION SUR LES EXPORTATIONS CHINOISES

D'après les statistiques, le volume du commerce global entre la Chine et les dix pays membres de la Communauté européenne était en 1985 de 7,309 milliards de dollars US. Sur ce montant, les exportations de la Chine vers la Communauté européenne étaient de 2,071 milliards de dollars US, les importations de 5,238 milliards, le déficit étant donc de 3,167 milliards de dollars US.

D'après le désir des deux parties de renforcer la coopération commerciales et économique entre elles, ainsi que les contrats signés entre les entreprises de deux parties, on peut constater que la coopération économique et commerciale à court et à moyen terme continueront à se développer d'une manière régulière.

Au fur et à mesure du changement de la situation, les mesures de restriction sur les exportations chinoises, appliquées par la Communauté européenne font de plus en plus obstacle au développement de la coopération commerciale et économique entre les deux parties.

L'accord commercial de 1978.

En 1978 un accord commercial a été signé dans lequel était indiqué: la Communauté européenne tendra vers un degré de libération de plus en plus élevé des importations en provenance de la République Populaire de Chine. A cet effet, elle s'efforcera de prendre progressivement de mesures d'extension de la liste des produits dont l'importation en provenance de la Chine est libérée et d'augmenter le montant autorisé dans le cadre des contingents.

Détendre les importations chinoises vers la Communauté européenne reste toujours l'un des problèmes à négocier entre les deux parties. Celui-ci est surtout un sujet de discussion important à la commission mixte, la partie chinoise présente chaque fois à la Communauté européenne une liste des produits chinois pour l'importation libérale et des demandes pour l'augmentation du quota. La commission de la Communauté européenne donne sa réponse à la partie chinoise après avoir discuté avec les pays membres de la Communauté européenne.

Liste des produits "libérés".

Depuis la signature de l'accord commercial, la Communauté européenne a fait son effort en prenant certaines mesures positives pour augmenter les importations de produits chinois.

D'après la demande de la partie chinoise, la Communauté européenne a établi en 1978 un système de gestion en commun concernant les importations de produits chinois et une liste des produits dont l'importation en provenance de la Chine est libérée.

Parmi les articles de 1.012 Numéros du **Tarif Douanier Commun (TDC)**, 718 peuvent être importés librement de la Chine sans être limité par la quantité. En plus, parmi les autres articles de 96 (TDC), une partie d'articles chinois peuvent être importés librement de Chine.

Après 6 libérations successives jusqu'en 1986, la liste des produits chinois dont l'importation est libérée comprend déjà les articles au dessus de 740 (TDC) et certaines variétés d'autres articles chinois de 130 (TDC) peuvent être importé librement de Chine.

En ce qui concerne les quotas, une certaine augmentation a été enregistrée. Certains articles ayant subi auparavant la restriction contingentaire ont été inclus dans la liste de libération.

Pour les produits chinois dont l'importation était avant interdite vers la Communauté européenne, certains ont commencé à bénéficier le quota quantitatif et certains autres se sont classés dans la liste de libération.

Les mesures prises par les pays membres de la Communauté européenne concernant la libération des importations de produits chinois sont différentes selon les pays.

Textiles en coton, laine et fibres synthétiques.

Pour les échanges de produits textiles en coton, laine et fibres synthétiques, les deux parties ont signé, en 1979, un accord textile pour ses pays membres la quantité annuelle d'importation de produits textiles et vêtements en provenance de la Chine ainsi que le taux d'augmentation annuel et les moyens de gestions correspondants.

Depuis 1979, les exportations de produits textile chinois vers la Communauté européenne augmentent rapidement. En réalité, les importations de produits textiles chinoises occupent aujourd'hui encore une très petite proportion dans le total des importations textiles de la Communauté européenne en provenance de l'étranger.

Systeme de restriction le plus sévère.

La Communauté européenne accorde un degré limité de libération à l'égard des importations de produits chinois. Ce qui a eu un effet positif pour l'augmentation des exportations chinoises. Mais, les chinois considèrent que ce degré de libération reste encore très limité, et que le système de restriction de la Communauté européenne à l'égard de Chine n'a donc pas changé d'une manière substantielle.

Ils considèrent que la Chine se classe encore parmi les pays qui sont soumis au système de restriction le plus sévère, ce qui a causé des embarras à l'expansion des exportations chinoises vers la Communauté européenne.

En ce qui concerne les exportations de produits textiles chinois vers l'Espagne et le Portugal, nouveaux pays membres de la Communauté européenne, l'accord était très difficile à conclure malgré les négociations qui ont lieu à plusieurs reprises, à cause de la grande divergence de vues sur les questions de quantité.

Des contingents très limités.

D'autres obstacles, d'après les points de vue chinois sont, par exemple:

- Certains produits, par exemple la porcelaine, le miel, les articles en jute, les vis, les chaussures en cuir, etc., ont de graves difficultés à être exportés à cause d'un contingent très limité. ?

- Depuis 1986, des commerçants de la Communauté européenne ont signé avec les sociétés chinoises une dizaine de contrats pour l'importation de plus de 120 000 téléviseurs en couleur ou en noir et blanc. Mais puisque les autorités compétentes des pays membres de la Communauté européenne n'octroient pas de licences d'importation à ces commerçants, ces contrats ne peuvent être exécutés.

- En ce qui concerne les produits chinois dont les exportations vers la Communauté européenne s'accroissent rapidement comme les espadrilles, et les pantoufles brodées ou non, la Communauté européenne a fixé le plafond des importations pour certains de ses membres.

- La Communauté européenne a imposé des contingents tarifaires à certains produits agricoles chinois. Dans ce cas, les importations réalisées à l'intérieur du contingent sont passibles d'un taux normal de droit de douane, et un taux très élevé est applicable aux achats intervenant au-delà de la limite fixée, si bien que ceci met pratiquement les hommes d'affaires européennes dans l'impossible d'importer ces produits chinois.

- En 1985, le contingent tarifaire pour la Chine du manioc séché était de 300 000 tonnes, mai en 1986 de 200 000 tonnes. Après des discussions à plusieurs reprises entre les deux parties, la Communauté européenne a consenti à rétablir les contingents de 300 000 tonnes.

- Ces dernières années, les exportations chinoises de patate douce vers la Communauté européenne augmentent un peu trop vite. En avril 1986, la CEE a ainsi cessé d'octroyer les licences d'importation de patate douce provenant de la Chine et compte à négocier avec la partie chinoise pour prendre des mesures à limiter ces importations. (Comm.Ext. no 10, 1986).

L'INDUSTRI INFORMATIQUE CHINOISE

Beijing va devenir le centre de l'industrie informatique en plein développement par suit de la création de la nouvelle société **Great Wall Computer Group Corporation**.

Ce groupe, fondé officiellement le 17 décembre 1986, est la plus grosse entreprise chinoise associée d'informatique. Il regroupe 67 usines et institutions en dépendant, toutes situées dans la capitale.

Ce groupe est une entreprise complètement intégrée, qui s'occupe tant de hardware et de logiciels que de semi-conducteurs et de circuits intégrés, à la fine pointe de la technologie informatique. Les projets d'ingénierie informatique et les technologies modernes des communications font également partie de ses attributions.

Le développement des application de l'informatique à la production, depuis les micro-ordinateurs de bureau jusqu'aux puissants terminaux fait aussi partie des tâches de l'entreprise, qui fait porter la majeure partie de ses efforts sur les ordinateurs de la quatrième génération.

Une industrie en plein développement, mais.....

L'industrie informatique de la Chine a connu un grand développement au cours du sixième plan quinquennal (1981-85). La valeur de la production de cette industrie s'est accrue en moyenne de 44% par an pendant cette période. En 1985, la Chine a produit plus de 30 000 ordinateurs, et 50 000 en 1986.

En dépit de ces progrès, les bases de l'industrie informatique chinoises ne sont pas encore solides, et la technologie a besoin d'en être modernisée. Les ordinateurs chinois resteront peu compétitifs sur le marché mondial où la concurrence est sans pitié.

La Chine doit encore importer presque tous ses grands et moyens ordinateurs. Seulement 10% des petits ordinateurs et 40% des micro-ordinateurs utilisés en Chine y sont fabriqués. L'industrie informatique chinoise est encore en voie de développement et sa croissance nécessite une masse importante de savoir, d'installations et d'investissements.

Jusqu'en 1986, l'industrie informatique chinoise se divisait en diverses entreprises, si bien que le personnel et les ressources financières et matérielles essentiels étaient disséminés. C'est pourquoi on ne peut guère s'étonner que l'industrie informatique chinoise n'ait pu supporter la concurrence des firmes étrangères plus unies.

Le Great Wall Computer Group Corporation.

Le groupe Great Wall Computer Group Corporation se veut de mettre fin à cette situation. Il se charge de toutes les étapes de la production, depuis la recherche scientifique et la fabrication jusqu'au service après-vente et à la formation du personnel. Cette concentration va stimuler le développement et permettre d'utiliser aux mieux les faibles ressources en évitant les redondances et la dispersion, étant donné qu'on ne peut mettre sur pied une industrie informatique prospère que là où l'on dispose de ressources intellectuelles et d'infrastructures industrielles modernes.

Cette industrie exige de la main-d'œuvre, des installations et des organismes qu'on ne trouve que dans les villes modernes.

BEIJING a son avenir.....

C'est à Beijing qu'est née l'industrie informatique chinoise, et c'est là aussi que se trouve son avenir. C'est déjà là qu'on compte (en 1986) 28 000 spécialistes des ordinateurs, un tiers de ceux de l'ensemble du pays.

La ville, grâce à ses 77 établissements d'enseignement supérieur, presque le cinquième de ceux que compte l'ensemble du pays, est le plus vaste terrain de formation pour le personnel hautement spécialisé dont a besoin cette industrie.

En outre, la capitale peut faciliter les rapides échanges d'informations dont ont besoin les industries à haute technicité pour leur croissance. C'est le principal carrefour de communiations du nord de la Chine, et le centre d'échanges d'informations venues des autres pays.

Beijing a aussi à offrir une bonne expérience de fabrication car elle est déjà le lieu de la production d'ordinateurs la plus significative de toute la Chine. Tout cela fait que Beijing jouit d'une position unique pour devenir le centre chinois de l'informatique, et l'on s'attend à ce que la capitale joue un rôle de premier plan dans le boom qui s'annonce dans l'industrie informatique chinoise.

Le groupe va produire du hardware dans 10 usines principales où la conception des produits, la commercialisation et la comptabilité se feront dans le cadre d'un plan unifié. D'autres usines fabriqueront les composants pour ce groupe selon des contrats. L'objectif final est de transformer ce nouveau géant de l'informatique en une entreprise par actions. (B.I., no 3, janvier 1987)

LA PRESSE ECRITE EN CHINE

Si dans le domaine des télécommunications, des transports, des échanges culturels et scientifiques la France a commencé à nouer des relations relativement assez fortes avec la Chine, ce n'est pas encore le cas dans le domaine de la presse et de l'audiovisuel.

Dans ce domaine, la concurrence est très sévère entre le Japon, la R.F.A., l'Angleterre et les Etats-Unis qui ont réalisé, depuis longtemps, nombre de programmes de coopération dans ce pays.

Il y avaient des correspondants d'agences de presse et de journaux des deux pays qui sont accrédités réciproquement à Paris et à Beijing depuis les années 60, et des invitations ont été offerts par les gouvernements (ou des organisations privées) aux journalistes chinois et français pour visiter les deux pays.

Le Centre International de Journalisme (un département du Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes) à Paris a reçu en tant que stagiaires 5 journalistes chinois depuis 1981. Le programme de ce Centre d'inviter une dizaine de journalistes chinois pour "connaître la France et les institutions européennes" en novembre 1986 (pendant un mois) rendait une contribution importante au renforcement des relations entre les deux pays.

Diffusion de 202 millions d'exemplaires.

La Chine est en train de faire ses efforts pour moderniser et développer la presse et les autres mass média. Les chiffres ci-dessous mentionnés peuvent donner un aperçu sur l'importance de ce domaine.

La première grande enquête sur la presse chinoise a recensé l'existence de 1.777 journaux légalement déclarés dont la diffusion globale est estimée à 202 millions d'exemplaires. Cette enquête, s'est déroulée (en 1985) sous la conduite de l'Institut du Journalisme (relevant de l'Académie des Sciences Sociales de Chine) et de la Société Journalistique de Beijing.

On a utilisé pour ce faire un logiciel d'ordinateur à 47 entrées qui comprenait notamment des questions touchant à la date de la parution, au format du journal, à sa diffusion et au personnel y travaillant.

On a ainsi pu se rendre compte que bon nombre de journaux existants à l'heure actuelle avaient démarré dans les dix premières années qui ont suivi la fondation de la Chine nouvelle en 1949. Sur les 1.777 journaux de nos jours en circulation, 30,7% ont commencé à paraître avant 1959, 3,7% sont nés dans les années 60 et 8,9% dans les années 70.

Mais l'âge d'or de la presse, ce sont les années 80. Ainsi entre janvier 1981 et mars 1985, 1.008 nouveaux journaux sont apparus et ils représentent 56,7% de la presse chinoise. Cela signifie qu'un journal est né tous les deux jours au cours des cinq années écoulées.

Le comité qui a mené cette enquête estime que le rapide développement de la presse au cours de cette période est le fruit des réformes actuelles et de la politique d'ouverture menées par le gouvernement.

Diversification des journaux.

Cette enquête révèle qu'au niveau des districts, 368 journaux issus des comités du Parti étaient en circulation, représentant 20,7% de la presse diffusée à cette échelle.

Dans le même temps, les journaux se sont diversifiés. Quatre type de journaux spécialisés ont connu un vif essor. Ainsi, il existe :

- 160 journaux scientifiques et techniques (soit 9% du tirage total)
- 112 journaux traitant des affaires économiques (6,3%)
- 174 sur l'éducation (9,8%)
- 61 périodiques sur les sciences politiques et juridiques (3,4%)

Au total, la presse chinoise compte: 23 quotidiens du soir, 28 journaux pour enfants, 22 pour la jeunesse, 2 pour le troisième âge, 26 s'adressent aux ouvriers et 25 aux paysans.

De plus, dans les provinces du Guangdong et du Fujian, 11 journaux à destination des Chinois d'outre-mer viennent de paraître.

Langues et formats.

Pays aux nationalités multiples, la Chine publie en plusieurs langues. Sur l'ensemble des journaux qui paraissent, 95% le sont en langue **han**, 4,5% dans les langues des **minorités nationales** et enfin 0,3% **en anglais**. On compte ainsi quelques 80 journaux édités dans les langues des minorités nationales. Ceux-ci sont diffusés dans 13 provinces et régions autonomes.

L'enquête a également révélé l'existence de certains problèmes ayant trait à l'industrie de la presse proprement dite. Ainsi, sur les 1.777 journaux qui paraissent, le format in folio est très peu répandu (8% du total) tandis que les feuillets de petite dimension, in quarto, représentent 86,3% de l'ensemble des périodiques.

Au total, on compte 212 quotidiens paraissant 6 jours sur 7 (11,9% du total des parutions) alors que les hebdomadaires représentent 69% des journaux édités.

(Notes: les chiffres ci-dessus mentionnés sont publiés par Beijing Information du 21/4/86 qui ne sont, pour certains cas, pas les mêmes avec celles donnés par d'autres sources).

La presse spécialisée.

D'après les informations données par un responsable de l'Association des Journalistes Chinois (en Octobre 1985) il y a en Chine :

- 1400 journaux publiés quotidiennement (d'informations générales et spécialisées)
- 4000 revues (hebdomadaire, bi-mensuel, mensuel)
- le tirage total de la presse écrite est environ de 150.000.000 exemplaires
- environ 60.000 journalistes professionnels travaillent dans la presse écrite

Les chiffres suivants, qui ne sont pas complets, peuvent nous donner une idée sur la diversification de la presse écrite en Chine (d'après l'Association des Journalistes Chinois) :

- 23 revues spécialisées sur la santé, sport, cinéma, chimie, charbon, transport etc, éditées par les ministères de l'Administration Centrale
- 64 journaux spécialisés , édités par les services ministériels
- 74 revues économiques
- 164 revues techniques
- 44 revues politiques
- 26 revues sur la culture
- 43 revues de programmes de TV et Radio
- 38 revues pour la jeunesse, personnes âgées, femmes

Un grand développement.

Avec la politique de la modernisation et de réformes, la presse chinoise a connu un grand développement. La distribution annuelle des revues (nationales et provinciales) était :

1980	-	1,1	milliard d'exemplaires
1981	-	1,4	" "
1982	-	1,5	" "
1983	-	1,7	" "

(source: Statistical Yearbook of China, 1984)

Selon le septième plan quinquennal (1986-1990), le tirage des revues doit être augmenté annuellement, avec un objectif d'atteindre le chiffre de 3,2 milliards d'exemplaires en 1990.

Pour les journaux les chiffres sont :

1980	-	14	milliards d'exemplaires
1981	-	14	" "
1982	-	14	" "
1983	-	15,5	" "

En 1990, le tirage annuel des journaux atteindra le chiffre de 28,6 milliards d'exemplaires.

LA REFORME DES SALAIRES

La Chine va continuer à réformer ses systèmes de travail, de rémunération et d'affaires du personnel. On va mettre l'accent sur la réforme du système de rémunération dans les entreprises collectives et d'Etat et celle du recrutement et de transferts de personnel, ainsi que sur la réorganisation des institutions gouvernementales.

Le but est d'instituer des systèmes de travail, de rémunération et de recrutement pouvant répondre aux besoins du développement d'une économie marchande socialiste.

Pour étudier ces problèmes, une conférence nationale sur les affaires du personnel et les salaires a été organisée fin mai 1986. La conférence a passé en revue l'évolution de la réforme des systèmes de travail, de rémunération et de recrutement pendant le sixième plan quinquennal (1981-85), et est parvenue à la conclusion que les réformes déjà réalisées étaient insuffisantes pour répondre aux besoins de la réforme du système économique actuellement en cours.

Propositions à observer lors de la réforme.

La conférence a proposé quelques principes à observer lors de ces réformes. **Le premier**, c'est de poursuivre la réforme du système de rémunération dans les entreprises, c'est-à-dire: de mettre en place un modèle de base tenant compte de la répartition des salaires entre l'Etat et les entreprises, un système fondamental de répartition à l'intérieur des entreprises, les rapports entre rémunérations des divers métiers, des diverses régions, des diverses entreprises et des gens qui font des types de travail différents.

Le deuxième principe consiste en une amélioration du système de travail, par une tentative d'élimination du syndrome du "bol de fer" - soit l'assurance d'un salaire constant quelle que soient la qualité et la quantité du travail fourni - soit la pratique de la nomination unifiée aux emplois.

2 salaires

La conférence a recommandé l'établissement d'un nouveau système de travail dans lequel la nomination aux emplois, la formation professionnelle et le recrutement du personnel par les entreprises seraient étroitement liés, de façon à assurer une utilisation et une circulation plus rationnelles de la main-d'oeuvre.

Quant au **troisième principe**, il s'agit de la réforme du système du personnel, qui doit consister à remplacer la pratique actuelle de l'emploi à vie pour les cadres par un système d'emplois limités dans le temps et dépendant de la compétence et de l'initiative.

Un nouveau système de rémunération liant cette dernière aux responsabilités endossées plutôt qu'à l'ancienneté, a déjà été mis en vigueur au sein du gouvernement central.

En outre, 10 millions d'ouvriers des entreprises d'Etat, soit 15% de ceux-ci, sont déjà rémunérés en fonction d'un système de responsabilité, qui alligne le revenu sur la productivité. En conséquence, les gains dans les entreprises d'Etat ont beaucoup augmenté.

Le gouvernement chinois a, depuis 1982, introduit un système de mandat pour une durée déterminée, et la tradition de l'inamovibilité pour les fonctionnaires a été virtuellement abolie. Certaines entreprises se sont également livrées à des essais en ce sens. (B.I., 19 mai, 1986)

L'impôt sur le revenu.

Les règlements provisoires sur les impôts destinés à régulariser le revenu individuel sont entrées en application le 1 janvier 1987. Ils ont pour objectif d'éviter de trop grandes disparités entre les revenus individuels.

La structure des revenus a changé et les revenus ont en général augmenté grâce à la réforme des structures économiques et au développement de l'économie ces dernières années.

Avant la réforme, les citoyens ne disposaient que de leur salaire pour leur dépenses. Maintenant, beaucoup d'entre eux ont d'autres sources de revenus, par exemple des contrats avec des sociétés, la location à bail, les droits de brevets et les actions.

3 salaires

Cette mutation a eu pour conséquence l'élimination de l'égalitarisme et a contribué à la disparition de la "grande marmite". Elle a en revanche motivé les gens, encouragé leur créativité, et a accéléré le développement de l'économie.

Un large fossé entre les revenus.

Un petit nombre de personnes, cependant, ont des revenus beaucoup trop élevés, et un large fossé s'est creusé entre les revenus.

Une enquête menée auprès de 4.937 personnes dans le district de Xindu, province du Sichuan, dans le sud-ouest de la Chine, a montré que 82 personnes seulement, soit 1,66% de l'échantillon, gagnaient plus de 400 yuan par mois, le revenu le plus élevé atteignant 2.080 yuan.

Les personnes les mieux nanties sont pour la plupart des employés des entreprises des bourgs, et des travailleurs indépendants. En 1986, le salaire moyen mensuel d'un travailleur des villes était de 111 yuan, et le revenu annuel moyen d'un paysan de 424 yuan. (B.I., 16 mars, 1987)

Abolition de l'égalitarisme.

Les mesures prises en Chine ces dernières années pour encourager certaines personnes à s'enrichir grâce à un dur travail, ont donné des résultats. Adoptées sur la base des expériences précédentes, elles ont aboli les méthodes de distribution anciennes qui reposaient sur l'égalitarisme, et qui refroidissaient l'enthousiasme, mettaient un frein au développement et rendaient de cette façon impossible l'élimination de la pauvreté.

Selon ces nouvelles mesures, ceux qui deviennent riches les premiers peuvent aider ceux qui sont restés en arrière à les rattraper, et donc graduellement créer une prospérité commune. La Chine encourage certains à devenir riches d'abord mais veut veiller à éviter qu'un fossé trop grand ne se creuse entre les revenus.

La taxe régulatoire est progressive.

Selon les règlements provisoires, la taxe régulatoire sur les revenus individuels globaux (salaires, boni, contrats, services, locations de biens) est progressive.

4 salaires

Pour les habitants de Beijing, on n'impose aucune taxe sur les revenus mensuels inférieurs à 400 yuan. Une taxe progressive de 20 à 60% frappe les revenus supérieurs à 400 yuan. Un individu dont le revenu mensuel atteint 1.000 yuan devra payer un impôt de 260 yuan, ce qui lui laissera un revenu net de 740 yuan, encore bien supérieur à la moyenne actuelle.

Pour ce qui est d'un revenu individuel acquis par l'écriture, les traductions, le transfert de droits de brevet, les droits de mise en application d'un brevet, la fourniture ou le transfert des technologies non brevetées, si ce revenu est inférieur à 4.000 yuan en une fois, une taxe de 20% est perçue sur tout ce qui dépasse 800 yuan. Si ce revenu est supérieur à 4.000 yuan, la taxe est perçue sur 80% de la somme.

Pour les intérêts, les boni et les dividendes, la taxe est fixée à 20% du montant du revenu chaque fois.

L'écrasante majorité n'est pas affectée.

Les citoyens chinois domiciliés sur le territoire national sont soumis à la taxe régulatoire sur le revenu. Mais, comme celle-ci ne s'applique qu'à partir d'un revenu individuel élevé et que les exemptions de taxe concernent de nombreux domaines, très peu de gens sont en fait soumis à cette taxation.

L'écrasante majorité des citoyens chinois n'est pas affectée par l'impôt sur le revenu.